

Mère Marie - Catherine
de Saint-Augustin

Cum permissu Superiorum

Imprimatur : † PAULUS, Arch. Marianopolitanus

Tous droits réservés

UNE FLEUR MYSTIQUE DE LA
NOUVELLE-FRANCE



V I E

DE LA

Mère Marie-Catherine
de Saint-Augustin

RELIGIEUSE

DE L'HÔTEL-DIEU DU PRÉCIEUX-SANG DE QUÉBEC

1632-1668

Par le P. L. HUDON, S. J.

MONTREAL

BUREAUX DU MESSENGER CANADIEN, RUE RACHEL

1907



A SA GRANDEUR

Monseigneur L.-N. Bégin

Archevêque de Québec

RESPECTUEUX

ET

FILIAL HOMMAGE

Archevêché de Québec, 18 septembre 1907.

Révérénd Père L. HUDON, S. J.

Bureaux du "Messager Canadien",

Montréal.

MON CHER RÉVÉREND PÈRE,

C'est une heureuse idée que vous avez eue d'écrire la Vie de la Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin. Je m'applaudis d'avoir, il y a déjà cinq ans, approuvé votre dessein, et je vous félicite sincèrement aujourd'hui de l'avoir si dignement réalisé.

Cette vie privilégiée, vous l'avez étudiée dans les rares documents inédits sauvés de l'incendie ; vous vous êtes pénétré de ses merveilles en scrutant les pages du Père Ragueneau, son premier biographe, et — laissez-moi l'ajouter — vous l'avez écrite avec votre cœur, comme tribut à la sainteté d'une âme d'élite, citoyenne comme vous de notre bonne ville, qu'elle se plaisait à appeler "le petit paradis de Québec".

C'était une figure trop peu connue que celle de votre héroïne. Sauf le livre du Père Ragueneau, tiré à une seule édition restreinte, et aujourd'hui absolument introuvable, puis la courte notice que comportaient

les proportions de l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, il n'existait pas de cette sainte Hospitalière de biographie complète et à la portée de tous les fidèles. Et pourtant elle méritait bien d'être mise en relief cette figure de jeune fille quittant tout pour répondre à l'appel du Maître, de religieuse de seize ans bravant la mer, la maladie et la perspective d'une mort cruelle pour venir en Canada "ramasser le sang précieux de Jésus" répandu pour tous les hommes, gentils comme fidèles, enfants des bois comme fils de la "douce France". C'est un modèle de plus—et non des moins éloquents—que vous montrez à nos jeunes filles pour les entraîner au sacrifice dans un siècle si enclin à l'amour du bien-être et à la faiblesse du caractère. Dieu merci! la génération des femmes fortes n'est pas éteinte dans notre pays. Il y a encore, dans le cloître et au foyer de la famille, de dignes émules des Marie de l'Incarnation, des Marguerite Bourgeoys, des Jeanne LeBer, des Mance et des d'Youville. En tirant de l'oubli cette perle cachée, en faisant briller à nos yeux ce lys éclatant et parfumé, cette "fleur mystique" qui s'est épanouie dans la solitude du cloître, Dieu sait quelles pures et nobles vocations vous aurez aidé à susciter parmi nos jeunes filles canadiennes!

En admirant les douces et vaillantes figures qui, comme Marie-Catherine de Saint-Augustin, ont entouré

le berceau de notre Église et de notre nationalité, elles se diront, sans doute comme un saint, mais avec l'accent de l'amour plutôt que du repentir : *QUOD FECERUNT ISTI ET ISTÆ, CUR NON EGO ?*

Pour moi, à la lecture de ces pages, où, comme dans celles de votre livre, se déroulent comme une sainte et glorieuse épopée, les gestes de nos ancêtres dans la foi, des apôtres qui ont arrosé et fécondé notre Église de leur sang, des pontifes intrépides et magnanimes qui l'ont gouvernée, des vierges au courage héroïque qui l'ont tour à tour édifiée et réjouie par le spectacle de leurs vertus, je me sens porté à m'écrier avec Tobie : *FILII SANCTORUM SUMUS*. Puissé-je ajouter avec le même, comme gage de cette filiation bénie : *ET VITAM ILLAM EXPECTAMUS, QUAM DEUS DATURUS EST HIS, QUI FIDEM SUAM NUNQUAM MUTANT AB EO !*

Encore une fois, mon révérend Père, je vous félicite. Vous avez fait une bonne œuvre, et vous l'avez faite de façon à procurer le bien des âmes. Je vous en bénis et vous prie d'agréer l'assurance de mon sincère attachement en Notre-Seigneur.

† LOUIS-NAZAIRE,

Archevêque de Québec.

PRÉFACE

De la brillante pléiade de saints qui jetèrent tant d'éclat sur les origines du peuple canadien-français, c'est à peine si l'on nomme aujourd'hui l'humble religieuse dont nous allons raconter l'histoire. Et pourtant, sa vie est de toutes la plus féconde en merveilles mystiques, sa sainteté est rare, il n'en est guère qui aient exercé une action aussi profonde sur les destinées de la Nouvelle-France.

L'assertion étonnera peut-être plus d'un lecteur. Mais nous croyons qu'ils en reconnaîtront le bien fondé quand ils auront lu ces pages.

La Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin fut une contemplative éminente, l'une de ces âmes privilégiées que Dieu se choisit et marque de sa prédilection dès leur berceau. Sa vie nous jette dans le monde des esprits, en plein surnaturel : nous l'appellerions volontiers un tissu de visions et de révélations dont la chaîne et la trame sont faites de mysticisme divin et de mysticisme diabolique.

Les récits de ces sortes de faits extraordinaires, nous le savons bien, doivent être reçus avec une grande

défiance. Là-dessus notre devoir nous obligeait à beaucoup de prudence pour ne pas nous abuser nous-même ni tromper les autres ou les induire en erreur. Il s'agissait de passer et de faire passer au tamis de la critique tout ce merveilleux.

Nous avons, heureusement, été devancé dans cette tâche par des hommes d'une autorité indiscutable, Mgr de Laval et le P. Paul Ragueneau, le célèbre missionnaire de la Compagnie de Jésus, qui furent les directeurs de la sainte Hospitalière de Québec.

C'est par leur ordre qu'elle consigna par écrit les merveilles surnaturelles dont son âme était le théâtre. Ses écrits aussi bien que sa conduite furent examinés par eux avec le plus grand soin. Nous en avons pour garants Charlevoix et le P. Ragueneau lui-même qui l'atteste dans l'Introduction à sa *Vie de la Mère de Saint-Augustin* qu'il publia à Paris en 1671. Or, personne ne saurait mettre en doute leurs lumières et leur prudence consommée pas plus que la foi de l'historien et celle du biographe.

Celui-ci nous dit: " La vie saintement exemplaire de celle dont nous parlons et sa mort qui a été aussi toute sainte ne nous permettent pas de douter de la vérité de ce qu'elle a rapporté et écrit d'elle-même par le commandement de ses confesseurs et directeurs et de Mgr l'Évêque de Pétrée, le premier mobile de toute sa conduite, comme on ne doute pas de ce que sainte

Thérèse a écrit d'elle-même par l'ordre de ses directeurs."

Le P. Ragueneau ajoute un peu plus loin: "Ceux qui ont eu le soin de la conduite de la Mère de Saint-Augustin, et ceux qui en ont été consultés ont examiné de concert tout ce qui se passait en elle avec un soin extraordinaire et dans la dernière rigueur."

Le caractère de ces saints personnages, leur prudence et leur expérience nous permettent donc d'accepter en toute sécurité comme authentiques les faits surnaturels qu'ils nous présentent comme tels dans cette vie étonnante. C'est la pensée de Charlevoix:

"Le saint Évêque de Pétrée, dit-il, qui l'a examinée avec la plus scrupuleuse attention et qui avait lui-même une science pratique des voies les plus sublimes, et le P. Ragueneau qui fut longtemps chargé de sa conduite, personnage respectable par ses travaux apostoliques et par son expérience dans la direction, l'ont approuvée en tout."¹

Le Père Paul Ragueneau, en effet, dirigea la sainte religieuse pendant les douze dernières années qu'il demeura en Canada. Pour quiconque connaît sa valeur intellectuelle, il est bien difficile d'admettre que sa clairvoyance ait été en défaut pendant douze ans et qu'il se soit mépris jusqu'à la fin sur la nature et

¹ *Histoire générale de la Nouvelle-France*, par le Père DE CHARLEVOIX, de la Compagnie de Jésus. Tome second, liv. IX.

l'origine des visions et révélations de la servante de Dieu. Personne n'était plus en mesure que lui d'observer si elle était le jouet de son imagination ou si elle n'était pas trompée par le démon.

Or il observe et constate que de ce double chef il n'y a en elle aucune trace d'illusion. Elle n'était pas une femme d'imagination, affirme-il dans l'Introduction à sa *Vie de la Mère de Saint-Augustin* : "La trempe de son esprit n'était nullement imaginatif, mais s'attachait uniquement au solide et à la vérité et avait en naturelle aversion les voies extraordinaires, dont elle s'éloignait de tout son pouvoir."

En plus d'un endroit, le biographe relève les qualités solides de son esprit : un jugement excellent, éclairé, "sans attache à ses propres lumières, une grande prudence jointe à une égale simplicité". Les charges de confiance qu'elle remplît dans sa communauté, malgré son jeune âge, en sont une nouvelle preuve.

Il affirme en second lieu que toutes les fois que le démon s'est transformé en ange de lumière pour la tromper, "elle ne s'y est pas méprise". Ceux qui connaissent les *Exercices spirituels* de saint Ignace de Loyola savent quelles règles lumineuses ils renferment sur le discernement des esprits. Or, ces *Exercices* étaient familiers à la Mère de Saint-Augustin ainsi qu'à son directeur. Ce discernement, du reste, est une grâce que Dieu ne refuse pas à ceux qui le cherchent

en esprit et en vérité, aux humbles de cœur. La sainte Hospitalière était assurément de ceux-là, au témoignage de son éminent directeur.

Ce dernier atteste, en outre, l'expérience " très fréquente " qu'il eut de la vérité de certains faits surnaturels. Telle fut, par exemple, la connaissance du décès, arrivé en France, de personnes qui apparaissaient à la sainte religieuse, et cela cinq ou six mois avant que la nouvelle parvint au Canada par les vaisseaux. Telle encore la vue des consciences dont elle pénétrait les péchés les plus secrets, distinguant le nombre, les circonstances de temps, de lieu, de personnes.

Nous avons tenu, pour satisfaire l'esprit du lecteur, à rapporter toutes les garanties particulières d'authenticité données par le P. Ragueneau. Elles ont d'autant plus de force qu'elles expriment les vues personnelles du premier évêque de Québec " que toute la France connaît, dit-il, comme un prélat d'une éminente vertu, d'une piété solide et d'un zèle tout apostolique ". C'est pour lui obéir qu'il consent à écrire la vie de son illustre pénitente, et il déclare y avoir travaillé " sur les mémoires que Mgr de Laval lui-même a approuvés et signés de sa main ".

Sans doute, depuis cette époque déjà lointaine, le progrès de la science a donné lieu de corriger bien des jugements sur certains voyants ou certaines voyantes.

Les physiologistes ont observé des états morbides où il se produit chez les patients des phénomènes naturels d'hallucination dont la ressemblance est parfois frappante avec les visions et autres phénomènes extraordinaires rapportés dans la vie des saints. Beaucoup d'incrédules se sont prévalu de ces découvertes pour rejeter en bloc le surnaturel chez les saints.

L'Église n'a pas eu peur de ces lumières nouvelles. Ainsi à Lourdes elle ne craint pas d'appliquer le critérium de la science moderne à tous les miracles qui s'y opèrent par la toute-puissance de l'Immaculée Conception. Elle y invite les médecins impies aussi bien que les autres. La vérité de l'intervention divine ne sort toujours de l'épreuve que plus manifeste et plus éclatante.

L'application de ce critérium a été aussi faite aux merveilles racontées dans ces pages. On n'a pu relever aucune trace d'un état pathologique qui puisse donner prise aux soupçons d'hallucination.

Mais le critérium souverain reste toujours celui que l'Église a admis comme le plus universel et le plus certain de tous, la pratique constante de la vertu et la sainteté héroïque chez les personnes sujettes aux visions ou aux révélations.¹ Quand il s'agit de cano-

¹ Nous ne voulons pas dire toutefois que les visions des saints sont toutes garanties par leur sainteté. Aux phénomènes surnaturels l'imagination peut ajouter inconsciemment ses propres opérations.

niser un saint, la S. Congrégation des Rites soumet toujours les faits extraordinaires à ce double examen : 1° les faits en question sont-ils possibles ? Et la garantie cherchée, c'est leur parfait accord avec la doctrine et les pratiques de l'Église ; 2° sont-ils réellement d'origine divine ? La garantie cherchée, c'est la sainteté héroïque.¹

Or, les écrits de la Mère de Saint-Augustin sont en parfait accord avec les doctrines et les pratiques de l'Église ; voilà pour la possibilité. Les témoignages de ses directeurs et de ses contemporains sont unanimes à louer chez elle la pratique constante et l'héroïcité des vertus ; voilà pour la question de fait.

Cette dernière garantie nous l'avons vue déjà mentionnée par le P. Ragueneau ; il y revient avec insistance dans son Introduction déjà citée, qu'il termine par ces mots : " Sa vie crucifiée, dit-il, et ses souffrances continuelles pour les pécheurs et les âmes du purgatoire, c'est le véritable chemin des grandes âmes, celui qui conduit à la plus grande sainteté."

Quelle fut donc la raison d'être des faits surnaturels, étranges, extraordinaires dont cette vie abonde ?

Le lecteur s'en convaincra par lui-même : ils s'expliquent par le don de contemplation dont l'Hospitalière

¹ V. BENEDICTUS XIV *de servorum Dei beatific. et beatorum canoniz.*, l. XI, c. 32, nn. 11-12 ; Card. BONA : *Traité du discernement des esprits*, c. 8, 3, 5.

de Québec fut favorisée, mais surtout par la mission qu'elle reçut du ciel, mission apostolique du plus sublime caractère, celle de victime spéciale pour le salut de la Nouvelle-France. Elle a ainsi joué dans l'histoire de la colonie un rôle à part, unique, admirable et des plus salutaires.

C'est ce qui donne à sa vie un intérêt exceptionnel et un cachet d'originalité ; car elle nous présente comme les dessous surnaturels des événements de son temps. Ainsi son nom se trouve intimement lié à notre histoire.

Mais alors, à quoi faut-il donc attribuer le fait assez singulier que cette héroïne du dix-septième siècle soit si peu connue aujourd'hui, à peu près ignorée ?

A plusieurs causes.

La première tient à la nature spirituelle et mystique de son influence sur les événements de l'époque. Rien qui éclate au-dehors, rien qui frappe les yeux. Sa vie extérieure fut celle d'une fervente religieuse, retirée au fond d'un cloître, occupée aux humbles et rudes labeurs de son état ; rien de plus. Les grandes choses qu'elle accomplît le furent dans une sphère toute surnaturelle, et n'eurent guère d'autres témoins que le ciel et l'enfer. Son action, mystérieuse comme la grâce, tira en effet de la grâce toute sa puissance et son efficacité. Elle fut une apôtre puissante en œuvres, mais par la prière et par les souffrances. Ses actes n'eurent aucune

répercussion apparente dans le monde extérieur, religieux et politique. Ses directeurs étaient les seuls dépositaires de ses grands secrets quand elle mourut. Ce sont eux qui les révélèrent aux contemporains.

La deuxième cause tient à ce que sa première biographie fut écrite trop tôt—trois ans après sa mort—pour permettre à l'auteur de faire ressortir son rôle historique et providentiel. D'où la nécessité pour lui de se placer au point de vue presque exclusivement mystique. Il composa une sorte de vie à thèse, dans l'esprit du temps, où il représenta son personnage sanctifié par la tentation et l'obsession du démon, puis souffrant pour les pécheurs et les âmes du purgatoire. Les faits et les dates sont subordonnés à cette division spéculative. Partant, point d'ordre chronologique. C'est une succession confuse de merveilles mystiques. Ce qui, avec le style qui en est un peu vieilli, rend aujourd'hui cet ouvrage d'une lecture difficile.

Une biographie de ce genre pouvait être édifiante. On dit qu'elle fit en effet beaucoup de bien. On raconte qu'un jeune Parisien, amené un peu par hasard à en faire la lecture, en fut tellement touché qu'il résolut sur le champ de se consacrer aux missions du Canada. Il y vint effectivement et persévéra dans une vie pleine de sacrifices et de travaux en compagnie des missionnaires.

Mais si édifiante que pouvait être la vie écrite par le P. Ragueneau, elle laissait dans l'ombre le côté le plus intéressant de la physionomie de son héroïne, en omettant de la placer dans son véritable cadre qui est l'histoire de la colonie. D'où il est arrivé que l'on s'est d'ordinaire mépris sur son compte. On n'a guère vu en elle qu'une mystique, extraordinaire à la vérité, mais sans action notable sur les événements religieux et politiques de son temps. Par ce côté, elle semble avoir échappé presque entièrement à l'attention.

Pour notre part, ce n'est qu'après avoir reconstitué l'ordre chronologique des faits rapportés par le P. Ragueneau dans sa vie de la Mère de St-Augustin que nous sommes arrivé à saisir le caractère véritable de sa vie, son rôle providentiel et sauveur à l'égard de la Nouvelle-France. Notre tâche a été de mettre en lumière ce caractère et ce rôle sublimes.

Est-ce qu'il faut attribuer aux causes que nous venons de développer le silence de nos historiens sur la Mère Catherine de Saint-Augustin? Nous le croyons. Charlevoix est le seul qui lui paye un juste tribut de louange et d'admiration. Encore n'a-t-il en vue que l'épouse du Seigneur élevée à une haute sainteté.

Notons aussi à leur excuse qu'une vie aussi prodigieuse était bien de nature à leur inspirer une grande réserve, sinon de la défiance, surtout si l'on considère que le P. Ragueneau a laissé dans son ouvrage certains

faits mystiques d'une nature trop intime pour être produits en public. C'est le reproche très juste que lui fait Charlevoix lui-même.

Seulement il est impossible d'excuser Garneau d'avoir rompu le silence pour en parler, comme il l'a fait, d'une façon peu digne de son caractère d'historien, surtout d'historien catholique.

Il ne signale la Mère de Saint-Augustin que pour la traiter de cerveau malade, d'illuminée travaillée par l'erreur du quiétisme. Lisons plutôt :

“Le tremblement de terre de 1663, dit-il, fut le plus beau temps du quiétisme en Canada. Ce phénomène mit en mouvement l'imagination ardente et mobile de ses adeptes; les apparitions furent nombreuses, singulières, effrayantes; les prophéties se multiplièrent. La Supérieure de l'Hôtel-Dieu et la célèbre Mère Marie de l'Incarnation, supérieure des Ursulines, partagèrent ce délire de la dévotion. Ce furent elles qui donnèrent le plus d'éclat en Canada au culte de la spiritualité, pieuse chimère qui affecta pendant longtemps plusieurs intelligences tendres et romanesques. Le clergé se contenta d'observer une réserve respectueuse devant ce phénomène moral, n'osant blâmer ce que les uns prenaient pour de saintes inspirations, et les autres pour des illusions innocentes causées par un excès de piété.”¹

Par la Supérieure de l'Hôtel-Dieu, Garneau veut évidemment désigner ici la Mère de Saint-Augustin,

¹ *Histoire du Canada*, I, liv. III, ch. 4, p. 199, 4e éd.

puisque nulle autre religieuse de l'Hôtel-Dieu n'a eu, en 1663, des visions qui aient passé à l'histoire.

C'est une page malheureuse du célèbre historien. On regrette de voir percer dans ce jugement l'esprit de Michelet, dont il suivit les leçons pendant son séjour à Paris. Il semble bien qu'il l'ait prononcé sans avoir étudié au préalable ni les personnes ni les choses dont il parle.

Les biographes de la vénérable Marie de l'Incarnation et celui de Mgr de Laval, M. l'abbé Gosselin, ont dûment relevé ce passage de Garneau pour l'honneur de la Vénérable et de la sainte Hospitalière aussi bien. D'ailleurs l'Église, en permettant l'introduction à Rome de la cause de la Mère de l'Incarnation, a, par le fait même, réduit à néant les imputations fausses dont l'écrivain avait chargé sa mémoire.

Nous espérons que notre modeste travail contribuera quelque peu, en faisant mieux connaître la Mère de Saint-Augustin, à lui restituer son auréole de sainteté et de gloire nationale aussi amoindrie, en attendant que l'Église l'élève sur les autels.

L'abbé Casgrain, dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, a travaillé en ce sens, au siècle dernier. Mais son esquisse biographique de la Mère de Saint-Augustin est par trop incomplète. Nous avons essayé de suppléer à ce défaut obligé de l'œuvre du brillant écrivain par une monographie qui mit en pleine lumière

cette grande figure de mystique et d'apôtre de la Nouvelle-France.

Ce n'est pas toutefois une vie complète et définitive que nous avons voulu faire. Nous n'y pouvions songer, la plupart des documents originaux, comme les Mémoires de la vénérable Hospitalière, étant perdus ou ayant péri dans l'incendie de l'Hôtel-Dieu en 1755.¹ L'ouvrage du P. Ragueneau, toutefois, nous a fourni assez ample matière de documents authentiques pour faire une œuvre suffisamment pleine et fidèle.

Daigne le Sacré Cœur de Jésus bénir ces humbles pages, écrites dans le but de faire connaître et aimer de tous nos compatriotes son illustre servante et lui susciter de nombreux imitateurs dans l'esprit d'apostolat et l'amour de la croix.

Nativité de Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin 1907

Bureaux du MESSAGER CANADIEN DU SACRÉ-CŒUR

Montréal.

¹ Nous devons ici un témoignage public de reconnaissance à la révérende Mère Saint-André, archiviste de l'Hôtel-Dieu, qui a mis à notre service, avec une obligeance parfaite, le secours de ses lumières et des archives de la Maison.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Conformément au décret bien connu d'Urbain VIII, nous déclarons que dans l'appréciation des faits, comme dans les éloges ou titres honorifiques donnés à la Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin ou à d'autres personnages mentionnés dans cet ouvrage, il ne faut voir qu'un témoignage purement humain. Nous ne voulons en aucune manière prévenir le jugement de la sainte Église.



Marie Catherine de St Augustin

(Fac-similé)

Mère

Catherine de Saint-Augustin



CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE. — PREMIÈRES ANNÉES

Saint-Sauveur-le-Vicomte est une petite ville de Normandie, aujourd'hui perdue dans la presqu'île du Cotentin, à neuf lieues au sud du célèbre port de Cherbourg et à quinze lieues environ au nord-ouest de Condé-sur-Vire, pays natal de notre illustre martyr, Jean de Brébeuf. Jadis, surtout pendant la guerre de Cent Ans, elle joua un certain rôle à cause de sa position stratégique. "Coquettement assise sur un coteau plantureux", elle regarde à ses pieds une riche et riante vallée arrosée par la petite rivière de l'Ouve. Au nord de la ville, les restes glorieux d'une citadelle rappellent son passé militaire. Au sud, une superbe basilique bénédictine, puis, sur la rive opposée, l'historique chapelle de Notre-Dame-de-la-Délivrance redisent la foi des aïeux normands. Ce dernier sanctuaire se dresse sur les hauteurs du Mont de la Place, d'où il domine Saint-Sauveur-le-Vicomte.

C'est en cette ville, comme à l'ombre du temple de Marie, que notre héroïne vit le jour, le 3 mai de l'année 1632.

Le Canada, depuis trois ans aux mains de l'Anglais protestant, venait d'être enfin rendu à la France. Ce n'est pas sans un dessein particulier que Dieu la fit naître en cette année mémorable de notre histoire, et le jour de l'Invention de la sainte Croix. Par cette double coïncidence, il voulait marquer et l'objet et le mode de l'apostolat qu'il lui réservait dans son éternelle miséricorde.

Elle naquit de parents nobles et chrétiens. Son père, Jacques Simon de Longpré, natif de Cherbourg, était avocat. Sa mère, Françoise de Launay-Jourdan, était la fille de M. de Launay-Jourdan, lieutenant civil et criminel à Saint-Sauveur-le-Vicomte, et le personnage le plus considérable de la ville après le gouverneur.

L'enfant fut portée le même jour à l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste pour y être baptisée, et reçut le nom de Catherine. On rapporte que son aïeul maternel, M. de Launay, eut dès lors comme une vue prophétique de sa future sainteté. C'était un homme d'une haute vertu, très adonné à l'oraison et aux œuvres de charité. Madame de Launay-Jourdan, alliée par l'une de ses ancêtres à saint Thomas de Cantorbéry, était de même une femme très vertueuse. La charité de ces deux personnages était telle qu'ils recueillaient dans leur maison les malades pauvres, Saint-Sauveur n'ayant pas encore d'hôpital à cette époque.

Au bout d'une année environ, madame de Launay,

pour soulager un peu sa fille, madame de Longpré, accablée du soin de plusieurs enfants, prit la petite Catherine avec elle dans sa maison et se chargea de son éducation. Des signes extraordinaires révélèrent bientôt une enfant prédestinée de la grâce. A peine âgée de trois ans et demi, elle brûlait déjà d'un ardent désir de faire la volonté de Dieu et de la voir accomplie en elle absolument. "Dès cet âge, écrivait-elle plus tard dans son *Journal*, il me souvient que le motif qui avait le plus de force sur moi pour me faire éviter le péché était que Dieu ne le voulait pas, et cela suffisait à me retenir... J'étais heureuse quand j'entendais parler des avantages qu'il y avait d'être soumis à Dieu, et je ne manquais pas de m'informer souvent, auprès de ma bonne mère, de ce qu'il fallait faire pour cela."

Les Pères Jésuites étaient alors très souvent appelés à exercer le ministère à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Un jour que le Père Malherbe était chez madame de Launay-Jourdan, l'enfant, pressée par celle-ci d'interroger le religieux, lui demanda, entre autres choses: "Qui est-ce qui fait bien la volonté de Dieu?" Le Père, lui montrant un pauvre qu'on venait d'apporter fort malade, couvert d'ulcères et de vermine, lui dit: "Mon enfant, c'est ce pauvre-là qui fait bien la volonté de Dieu, prenant son mal en patience comme il le fait; car, ajoutait-il, on fait plus sûrement la volonté de Dieu dans les afflictions, les humiliations et les souffrances que lorsqu'on a tout à souhait." Il mit ensuite à sa portée quelques explications de cette vérité.

Les paroles du bon religieux firent naître en cette

petite âme le désir des souffrances; à ce point qu'elle ne pensait qu'à souffrir beaucoup, afin d'être plus agréable à Dieu, et suppliait instamment la sainte Vierge, tous les jours, de lui envoyer bien des maladies. Merveilleux spectacle pour les anges que cette enfant de quatre ans demandant à Notre-Seigneur à genoux, les larmes aux yeux, la grâce de souffrir pour son amour.

“Mon petit cœur, dit-elle dans ses *Mémoires*, en était ordinairement si attendri que mes yeux parlaient plus que ma bouche.”

C'est grande merveille, en effet, dans un âge aussi tendre, que des touches de la grâce aussi fortes. Rien d'étonnant, toutefois, comme le remarque son premier biographe, le P. Ragueneau : “quand Dieu prévient une âme de sa grâce, il la rend capable de tout.” Témoin, le petit Ignace, martyr au Japon à l'âge de quatre ans; témoin encore, saint Innocent de la Garde, martyr en Espagne à l'âge de trois ans.

Un jour, la petite Catherine entendit le Père Malherbe exhorter en sa présence le même malade à souffrir pour le salut de sa mère qui vivait dans le désordre. Elle n'y comprit rien; elle s'étonnait que le Père souhaitât ainsi du mal à ce bon pauvre plutôt qu'à sa mère qui était méchante, et s'en ouvrit naïvement au saint Jésuite. “Celui-ci, écrit-elle, se prit à sourire et me dit: “Ma petite fille, Notre-Seigneur “n'avait point fait de mal, et cependant il a tout souffert. Vous demandez tant ce que c'est que de faire la “volonté de Dieu; eh bien! c'est une chose qui

“ plaît à Dieu que d’endurer et bien prier pour son prochain.”

“ Cela s’imprima bien avant dans mon esprit et dans mon cœur, ajoute-t-elle, et je ne manquai pas d’aller devant l’image de Notre-Dame pour lui protester que, si j’endurais quelque chose, je voulais que ce fût pour les autres.”

Ainsi l’Esprit de Dieu établissait le règne de sa grâce dans ce jeune cœur et le façonnait déjà à l’amour du sacrifice.

De bonne heure aussi, la sainte Vierge l’entoura de ses prédilections. Écoutons ce récit plein de grâces naïves :

“ J’avais une imagination, dit-elle, qu’une certaine image me parlait. A cause de cela, je l’appelais ma sainte Vierge; et jamais je ne faisais quoi que ce soit sans lui demander permission. Je lui racontais tout, je lui demandais avis plus simplement, avec plus de franchise et de tendresse que je n’aurais fait à ma mère; et il me semblait qu’elle me traitait avec des caresses et des amours de mère. Je me jouais avec le petit Jésus qu’elle portait comme si c’eût été mon frère; je lui portais toujours de ce qu’on me donnait à manger avant que d’y toucher, et il me semblait que la sainte Vierge me disait: portez-en un peu aux pauvres pour l’amour de mon Fils et de moi; à quoi j’étais obéissante. Quand je n’en trouvais point, j’allais lui demander qu’est-ce que je ferais de ce que j’avais gardé? Et quelquefois elle m’ordonnait de le manger, et quelquefois de le garder pour le premier pauvre qui viendrait.

“ Cela me dura jusqu'à huit ans, époque où je fis ma première communion, après laquelle les choses ne se passaient plus de même. Ce n'est pas que ma confiance en la sainte Vierge fut moindre, mais elle ne me parlait plus de cette façon.”

Ces bontés de la sainte Vierge pour de jeunes enfants, observe le P. Ragucneau, ne sont pas rares. Un saint Bernardin de Sienne, une bienheureuse Ozanne de Mantoue, un bienheureux Hermann-Joseph et bien d'autres encore en furent favorisés.

On conçoit que, parmi ces attentions du ciel, la piété de notre petite Catherine et ses désirs de souffrance ne firent que croître en ardeur et en intensité.

A l'âge de cinq ans, elle vit ses vœux exaucés : elle tomba gravement malade. Pendant trois mois, elle fut en proie à des maux de tête violents. Les douleurs étaient si cuisantes qu'on s'étonnait qu'elle y pût résister. “ J'avais néanmoins, raconte-t-elle, une telle joie dans mon cœur, à la pensée que je faisais la volonté de Dieu, qu'en dépit des larmes et des cris arrachés par la violence du mal, je me contentais de dire : “ que la volonté de Dieu soit faite en moi ”, et je m'estimais heureuse de souffrir pour les autres.”

L'épreuve, en faisant éclater sa vertu précoce, montra bien que ses désirs venaient de l'Esprit de Dieu. Aussi nous ne voyons pas que les parents de notre petite Catherine l'aient détournée de ses aspirations surnaturelles. Mais l'enfer s'émut à l'apparition d'un tel prodige de la grâce. Les démons, comme s'ils eussent prévu ce que cette enfant bénie leur apporterait,

un jour, de confusion, tentèrent de la détruire. Il lui arriva par trois fois d'être poussée par une puissance invisible du haut d'un escalier ou d'une hauteur. Mais trois fois protégée par les anges, elle se sentit doucement portée jusqu'à terre sans souffrir aucun mal.

Toutes ces faveurs du premier âge furent couronnées par la grâce de la première communion qu'elle fit dans sa huitième année, on devine dans quels sentiments. Le Seigneur, qui se plaît parmi les lys, ne pouvait manquer de lui communiquer ce jour-là une grâce de choix. Il lui inspira, en effet, un très ardent désir de devenir sainte.

La maison de ses vénérables grands-parents était un milieu des plus favorables à l'épanouissement de sa piété. Elle y recevait, avec les plus belles leçons d'abnégation et de charité chrétienne, cette éducation virile qui caractérise le grand siècle. Nous avons vu comment monsieur et madame de Launay-Jourdan, malgré le rang élevé qu'ils occupaient, se plaisaient à recueillir en leur demeure les malades pauvres, les soignaient, pansaient leur plaies, leur procuraient enfin tous les secours de la charité requis par leur misérable état. Ainsi leur petite-fille fut familiarisée de bonne heure avec le spectacle de la douleur et des misères humaines.

Il n'y a pas de doute qu'ils surent également lui donner une instruction en rapport avec la position sociale de sa famille et les dons heureux de l'intelligence qui brillèrent en elle dès ses plus tendres années. " Au reste, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, en ce dix-septième siècle,

l'instruction publique et privée était très soignée.”¹

Les biographes de notre héroïne ne nous donnent sur ce point aucuns détails. La *Relation* de 1668 se contente de nous dire qu'elle "reçut une grande éducation de ses parents".

Nature affectueuse et ardente, "tout de feu", dit la *Relation*, elle eut bientôt à soutenir ses premières luttes contre la grâce. Ce fut après sa première communion. Jusque-là, elle avait été comme bercée par les caresses de l'amour divin. Elle fut alors privée de ces secours extraordinaires. Elle se relâcha de sa première ferveur. Bien douée d'esprit et de corps, elle devint sensible aux traits de la vanité. L'amour des frivolités mondaines gagna insensiblement son jeune cœur de femme. Désireuse déjà de paraître et de plaire, elle apporta un soin exagéré à sa toilette et à la conservation de son teint. Elle recherchait plus encore de passer pour avoir beaucoup d'esprit, "d'être de belle humeur et de bonne conversation", comme elle racontait elle-même. Elle se plut à la lecture des romans et parfois aux chansons d'amour.

C'était la première fascination de la bagatelle, le premier aiguillon de la concupiscence. Par contre, sa conscience lui faisait entendre de vifs reproches; mais elle résistait aux inspirations de la grâce, et tâchait d'étouffer ces voix intérieures à force de divertissements. En vain, cependant; car plus elle résistait, plus elle souffrait en son âme, et cette souffrance lui

¹ Voir *Notice sur Catherine de Longpré*, par M. le chanoine ANGER.—Cherbourg, 1891.

rendait amères les joies extérieures qu'elle recherchait, parce qu'elle gardait toujours un désir sincère et profond de plaire à Dieu.

Elle menaçait de glisser sur une pente fatale, quand il lui arriva, vers l'âge de neuf ans et demi, d'avoir, comme sainte Thérèse, un songe mystérieux qui l'arracha aux séductions du monde et fit pencher la balance du côté de la grâce. Un monstre horrible à face humaine lui apparaît pendant son sommeil; il s'avance vers elle, brandissant une arme tranchante. A cette vue, elle prend la fuite, court chercher un asile dans une tour voisine; elle ne peut toutefois échapper entièrement aux atteintes du persécuteur qui la blesse légèrement. Tandis qu'elle appelle la sainte Vierge à son aide, une religieuse paraît, qui la prend sous sa protection et la défend contre les attaques de son ennemi.

A ce moment elle s'éveilla.

Mademoiselle de Longpré vit dans ce songe un avertissement du ciel, en même temps qu'un symbole de son état présent: ce monstre à figure humaine, n'était-ce pas l'esprit du monde qui la poursuivait? La blessure légère qu'elle en avait reçue, était-ce autre chose que ses petits dérèglements de l'amour-propre? Et par cette religieuse, sa puissante libératrice, Dieu ne voulait-il pas lui signifier qu'il la voulait désormais toute à lui dans l'asile sûr de la vie parfaite?

Elle ne s'était point trompée; et quand, plus tard, elle frappa au monastère de Bayeux, elle restera stupéfaite en reconnaissant dans la Supérieure celle qui lui était apparue en songe trois années auparavant.

Ce songe fut pour la jeune fille la grâce décisive. Elle comprit que Dieu la voulait sans partage. Elle résolut de ne vivre plus qu'à lui.

L'œuvre de sa sanctification devient sa suprême affaire. Elle s'y adonne avec un redoublement de ferveur, sous la direction des Pères Jésuites. Elle suit avec fidélité un règlement de vie où entrent, en particulier, une courte méditation d'un demi-quart d'heure le matin, l'examen de conscience quotidien, la vigilance sur elle-même et la communion fréquente. Dans ces conditions, l'Esprit de Dieu eut bien vite repris tout son empire sur ce cœur resté pur. Il faut lire l'acte de donation à la sainte Vierge qu'elle fit elle-même à l'âge de dix ans. Rien ne fait mieux voir l'angélique beauté de cette jeune âme si ouverte à toutes les influences célestes, appliquée déjà à la contemplation des choses de Dieu, et brûlant d'une ardeur séraphique pour Jésus et sa très sainte Mère. Cet acte qu'elle signa de son sang, le Père Ragueneau nous assure qu'elle le composa elle-même "sans l'assistance d'aucune personne visible"; et il ajoute: "Je dis visible, parce qu'il est trop bien fait pour qu'une fille de dix ans l'ait pu faire sans une particulière assistance de Dieu." ¹

¹ Voici dans son entier cet acte de consécration :

"Sainte Mère de Dieu, permettez que je vous prenne pour ma maîtresse et pour ma reine, acceptez-moi pour votre fille, et pour votre plus petite servante; je me donne à vous, et souhaite que tous les moments de ma vie vous soient consacrés; je veux, pour honorer votre Conception immaculée, vous offrir le désir que j'ai de me conserver dans une entière pureté toute ma vie. Aidez-moi, sainte Vierge, à cette entreprise, éloignez de mon cœur toute impureté, faites-moi plutôt mourir maintenant que de permettre que

A cette époque vivait en France un homme apostolique d'un rare mérite, que sa sainteté et ses œuvres ont rendu célèbre. C'était le vénérable Jean Eudes, l'apôtre ardent et si combattu des saints Cœurs de Jésus et de Marie, l'illustre précurseur de la bienheureuse Marguerite-Marie.

Jean Eudes naquit à Ri, près d'Argentan, en 1601. Il était le frère de l'historien François Eudes de Mézerai. Après de brillantes études chez les Jésuites de Caen, en Normandie, il entra chez les Oratoriens, d'où il sortit en 1643 pour fonder la congrégation dite des Eudistes et se dévouer entièrement aux travaux des missions dans les diocèses de France. Pendant

mon corps et mon âme soient souillés de la moindre tache. Je vous demande cette grâce par le moyen de votre sainte et pure Conception. Je désire honorer votre sainte Naissance par un désir continué que je veux avoir, que votre amour augmente dans mon cœur, et dans le cœur de tous les hommes.

Pour honorer votre Présentation au Temple, je veux qu'à tout moment je sois présentée à vous par mon bon ange. En l'honneur de votre sainte Annonciation, je vous consacre ma liberté et veux à jamais être votre esclave. Je désire, pour honorer votre humble Purification, tenir mon âme nette de tout péché, et fuir les occasions de vanité. Enfin, très sainte Vierge, dans le désir d'honorer votre Mort d'amour, et votre triomphante Assomption, je veux, tous les jours de ma vie, mourir à moi-même, à mes désirs, et avoir une mémoire continuelle de vos saintes vertus, pour les imiter autant que je pourrai. Je veux remercier tous les jours la très sainte et adorable Trinité de toutes les grâces dont elle vous a comblée; le Père, de vous avoir choisie pour sa fille; le Fils, pour sa mère; le Saint-Esprit pour son épouse. Par ces glorieux titres, je vous conjure d'abaisser vers moi votre maternelle bonté, et d'agréer que je me dise absolument vôtre. Je le proteste à la face du ciel et de la terre, et je donnerais volontiers mon sang pour sceller cette vérité. Permettez, ma très sainte Dame et Reine, qu'en foi de ce que je viens d'écrire, je le signe CATHERINE SIMON, votre esclave, servante et fille, quoique indigne."

cinquante ans, il évangélisa la moitié de la France, la Normandie, la Bourgogne et la Bretagne, avec un succès si prodigieux que Bossuet disait en l'écoutant : "Voilà comment nous devrions tous prêcher."

En 1641, comme il donnait une mission à Coutances,¹ il rencontra pour la première fois une femme d'un grand renom de sainteté, dont la vie était étrange, extraordinaire, et se passait en d'effroyables austérités. Cette femme, favorisée de communications célestes, fut par contre possédée du démon pendant plus de trente ans. L'autorité ecclésiastique s'en préoccupa longtemps et fit observer de près toute sa conduite par les hommes de l'époque les plus versés dans les voies spirituelles, entre autres par les célèbres Pères Cotton et Saint-Jure. Tous témoignèrent de sa haute sainteté. Cette femme s'appelait Marie des Vallées.

Le vénérable Eudes écrit dans son *Mémorial des Bienfaits de Dieu* : "En cette année 1641, au mois d'août, Dieu me fit une des plus grandes faveurs que j'aie jamais reçues de son infinie bonté ; car ce fut en ce temps que j'eus le bonheur de commencer à connaître la Sœur Marie des Vallées, par laquelle Sa divine Majesté m'a fait un très grand nombre de grâces signalées."

Il voulait parler des deux instituts qu'il a fondés. En fait, on attribue généralement aux révélations célestes faites à Marie des Vallées, et communiquées par elle au Vénérable, l'orientation nouvelle qu'il donna cette année-là à son zèle.

¹ Coutances est le siège épiscopal du diocèse de ce nom auquel appartient Saint-Sauveur-le-Vicomte.

“A dater du 8 septembre 1641, dit le biographe de la voyante, un revirement soudain s'opère dans la vie de Jean Eudes. Plus de doute, plus d'hésitation ni de perplexité. Il semble n'avoir plus à atteindre qu'un triple but, à peine entrevu confusément jusque-là, je veux dire: l'érection de sa congrégation, la fondation de l'institut de Notre-Dame de Charité et l'établissement du culte public en l'honneur des saints Cœurs de Jésus et de Marie.

“Dès lors son unique pensée, son seul amour, ce sont ces trois œuvres. De suite et simultanément, il met son triple projet à exécution. Il fait connaître les Sacrés Cœurs et compose, dès l'année 1641, son office à neuf leçons en l'honneur du saint Cœur de Marie. Il fonde l'ordre de la Congrégation de Jésus et Marie... En jetant les bases de ces deux sociétés, il les consacre entièrement au très aimable Cœur de Marie, dont il ne séparerait jamais le Cœur de Jésus. Il veut qu'une de leurs joies principales et que leur gloire la plus chère soit d'honorer et de faire honorer publiquement ces deux Cœurs... C'est là “une des principales fins pour lesquelles il les a établies”. Il ne leur choisit point d'autres patrons, il les leur propose comme leur unique règle et comme leurs seuls modèles, et il les invite à retracer en eux les vertus et les sentiments qu'il s'efforce lui-même de découvrir à leur admiration et à leur amour”.¹

Si nous nous sommes permis cette digression un

¹ *Le Mysticisme à la Renaissance ou Marie des Vallées*, par M. l'abbé J.-L. ADAM.

peu longue sur ces deux personnages, c'est qu'ils ont exercé, surtout le vénérable Eudes, une réelle et notable influence sur la vie de notre jeune héroïne. Le vénérable Jean Eudes vint à Saint-Sauveur-le-Vicomte, en 1643, prêcher une mission qui produisit de très grands fruits. Mademoiselle de Longpré avait alors onze ans. Si bref que soit son biographe sur cet événement, il est aisé de voir que ce furent pour elle des jours de singulières bénédictions. On devine sans peine quelle impression firent sur son âme les discours enflammés du grand serviteur de Dieu, avec quelle avidité elle but chacune des paroles qui tombaient de sa bouche éloquente, quand il l'entretenait des aimables Cœurs de Jésus et de Marie. Qui mieux qu'elle était disposée à comprendre cette dévotion bénie? Le Vénérable eut vite pénétré les grandes choses opérées en elles par la vertu divine. Quelles actions de grâces il dut faire monter vers le Cœur de Jésus! Un fait certain, c'est qu'il lui prédit qu'elle serait infailliblement religieuse. Le P. Ragueneau, qui rapporte ce fait, ajoute: "Ce fut sans doute par l'entremise de Marie des Vallées, à qui on l'avait recommandée."

Il est difficile de ne pas voir encore l'action du Vénérable dans le triple vœu que Mademoiselle de Longpré fit en son particulier, à cette époque: de prendre la sainte Vierge pour mère, de ne jamais commettre aucun péché mortel et de vivre en perpétuelle chasteté. C'est bien ce que professait le tiers-ordre que le vénérable Eudes institua peu après. Il sut ainsi cultiver les admirables dispositions de l'ange

de Saint-Sauveur-le-Vicomte pour la vie parfaite.

Un an plus tard, dans les premiers jours d'octobre, elle disait adieu à sa famille et à sa ville natale qu'elle ne devait plus revoir. En compagnie de sa sœur aînée, elle prenait la route de Bayeux, dans le dessein de s'y faire toutes deux religieuses. Elle n'avait pas encore treize ans.

CHAPITRE II

AU NOVICIAT DES HOSPITALIÈRES

La détermination de Catherine de Longpré n'était pas prématurée. Encore ici la grâce avait devancé les années. L'Esprit divin ne faisait que continuer ses prévenances exquises pour cette âme d'élite. Ni la réflexion, du reste, ni les combats intérieurs ne manquèrent à l'appelée. Elle avait douze ans et demi, a-t-elle raconté elle-même, quand Notre-Seigneur lui fit entendre un appel vif et pressant. Mais, sensible aux attrait du monde, elle répugnait fortement à la pensée de le quitter. Bien des raisons militaient en sa faveur : avec la grâce de Dieu ne pouvait-elle pas s'y sauver ? Des personnes vertueuses et réfléchies étaient de cet avis. Il en était même qui voulaient conseiller à ses parents de la retenir près d'eux. Il lui semblait enfin éprouver plus de penchant pour le monde que pour la vie religieuse.

A l'encontre, cependant, une pensée l'obsédait sans cesse qui la tourmentait comme un remords : eh quoi ! si tu fais mieux et plus parfaitement la volonté de Dieu en religion, hésiteras-tu à y entrer ?

“ Je suis trop jeune, pensait-elle là-dessus, et trop petite pour délibérer maintenant sur une affaire de cette gravité.

— Es-tu donc trop jeune pour être à Dieu”, lui répliquait la voix intérieure.

Grande fut sa peine, tant que dura cette perplexité d'esprit.

Sa détermination prise, elle crut prudent de ne pas s'en ouvrir tout à fait à ses parents et leur dit que son dessein était d'essayer de la vie religieuse, de voir par elle-même ce qui en était. Ce qu'elle dit également aux religieuses en entrant à l'Hôtel-Dieu de Bayeux. D'où elles jugèrent sa vocation peu solide et plutôt basée sur des motifs humains. Ce qui lui valut d'être éprouvée au double.

La petite ville de Bayeux, distante de vingt-cinq lieues de Saint-Sauveur-le-Vicomte, est située dans le Calvados, à trois milles de la mer. Ville autrefois importante, elle est restée célèbre par sa cathédrale, l'un des chefs-d'œuvre de l'art gothique. Les deux fiancées de Jésus-Christ, notre jeune héroïne et sa sœur, frappèrent à la porte de l'Hôtel-Dieu le 7 octobre 1644.

Cette maison était de création toute récente. Elle avait été fondée au printemps par trois religieuses de Dieppe, ayant à leur tête mademoiselle de la Hano-dièrre, en religion Sœur Marie de Saint-Augustin. Celle-ci avait consacré une fortune assez considérable au nouvel établissement. Elle était cousine maternelle des deux postulantes, qui, cependant, la rencontraient pour la première fois. Nous avons déjà dit l'étonnement et la surprise de Catherine de Longpré retrouvant en elle les traits et le costume de la religieuse qui lui était

apparue en songe. Ce qui ne servit pas peu à la confirmer dans sa vocation.

L'Institut des Sœurs Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, auquel appartient le monastère de Bayeux, fut fondé à Dieppe, en France, au commencement du dix-septième siècle. Ses membres sont cloîtrées, font les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et portent l'habit blanc des chanoinesses de Saint-Augustin.¹

Leurs constitutions ont pour base la règle de Saint-Augustin. D'où le nom de Sœurs Augustines qu'on leur donne parfois.

Les Hospitalières ont cela de commun avec toutes les familles religieuses qu'elles se proposent la perfection de l'amour de Dieu et du prochain, mais leur but propre est de "secourir le prochain dans sa pauvreté et dans ses maladies, d'exercer en son endroit toutes les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle

¹ Pour parler plus exactement, les Hospitalières de Dieppe remontent au douzième siècle. Mais ce n'est qu'au commencement du dix-septième siècle que leur Institut reçut une forme régulière et définitive. Les constitutions qui leur furent données à cette époque furent, un peu plus tard, rédigées de nouveau, complétées et enrichies de plusieurs articles par le P. Lejeune, le missionnaire qui nous est bien connu. Elles furent approuvées par le pape Alexandre VII, le 27 août 1665. (Voir à ce sujet *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu*, par l'abbé H.-R. CASGRAIN, chap. 1.)

À l'heure présente, l'Institut compte vingt-sept maisons, réparties comme suit : France, dix-sept ; Angleterre, une ; Afrique, quatre ; Canada, cinq. Il y en a trois dans la ville de Québec : à la Haute-Ville, l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang ; à Saint-Roch, l'Hôpital-Général de Notre-Dame des Anges, fondé par Mgr de Saint-Valier ; et l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus, fondé à Saint-Sauveur par Son Éminence le cardinal Taschereau. Les deux autres sont à Notre-Dame de Lévis et à Chicoutimi.

sortables à leur sexe et condition, sans attendre d'autre récompense que d'agréer à Celui qui nous a assuré qu'il tiendrait comme fait à lui-même ce que nous ferions au moindre des siens".¹

La vie de l'Hospitalière est mixte, sur le modèle de celle que Jésus-Christ a menée sur la terre. Son idéal, c'est la vie active et la vie contemplative s'harmonisant de façon à se porter mutuel secours. Chercher Dieu en toutes choses et l'aimer purement pour lui-même, assister les frères de Jésus-Christ avec autant d'affection et de douceur que si elle servait Jésus-Christ lui-même, telle est en résumé l'Hospitalière accomplie. Son costume est presque entièrement blanc. Elle apparaît au chevet des malades comme la colombe, douce messagère de l'espérance, comme l'ange envoyé du ciel avec des trésors de bonté pour soulager les maux de l'humanité souffrante.

Notre ange de Saint-Sauveur-le-Vicomte était admirablement préparée à la vie d'Hospitalière. Si la nature s'était montrée prodigue envers elle des dons de l'esprit, elle lui avait accordé aussi une grande bonté de cœur : qualité développée à la maison paternelle et perfectionnée par la charité. Le soin des malades lui était devenu chose familière.

Malgré sa jeunesse, elle fut admise au noviciat qui devait se prolonger pour elle au-delà de trois années, l'âge canonique pour l'émission des vœux après la probation étant de seize ans. Plus d'une année, elle

¹ *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par l'abbé CASGRAIN, p. 542.

demeura à l'Hôtel-Dieu plutôt en qualité de postulante. Elle servait les religieuses dans leurs divers offices, même auprès des malades, et s'acquittait de tout ce qu'on lui commandait avec une ferveur, un zèle et une maturité au-dessus de son âge. Active, obligeante, douce, très bonne pour les pauvres, modeste, adroite, toujours sereine et gaie, elle faisait déjà présager l'Hospitalière modèle. Tous l'affectionnaient. Les visiteurs de l'hôpital étaient charmés de cette charité aimable et agissante dans une enfant de treize ans. Curieux de lui parler, ils sortaient toujours édifiés de sa conversation.

On ne trouvait guère autre chose à reprendre dans sa conduite qu'une excessive prévenance dans l'exercice de la charité. Une officière venait-elle à s'oublier ou manquait-elle à son devoir, aussitôt la jeune postulante se portait à la remplacer ou suppléait à son omission. De là on prit sujet de la reprendre et de la punir comme d'une infraction à la règle qui défend de se mêler de l'office d'autrui. Elle en était grandement surprise et contrariée, vu qu'elle n'avait agi dans tout cela que pour obliger.

Un jour qu'elle s'était mêlée de sonner l'examen et le dîner sans en avoir reçu l'ordre, sa Maîtresse lui fit dire sa coulpe au réfectoire avec assez d'exagération et lui donna pour pénitence de se mettre à la place de la Supérieure dont elle voulait déjà anticiper les fonctions. La pauvre petite en fut extraordinairement humiliée, et au lieu de s'en aller à la récréation en sortant de table, elle alla se cacher. Dès qu'on s'en

aperçut, on l'alla chercher et on la trouva tout en larmes. Elle avoua ensuite qu'elle avait été tentée, cette fois, dans sa vocation. Mais le nuage passa vite, et parce qu'elle en témoigna quelque chose, on l'éprouva encore davantage.

Enfin, le 24 octobre 1646, ses vœux furent comblés : elle revêtit l'habit religieux, le cœur surabondant de joie. Son bonheur s'accrut de celui de sa sœur aînée, qui fit profession en même temps. Et, ce qui acheva de la remplir d'allégresse, la grande chrétienne qui l'avait formée à la piété, madame de Launay-Jourdan, prenait, elle aussi, le saint habit. Devenue veuve et n'aspirant plus qu'à servir Dieu parfaitement, elle était venue rejoindre l'enfant des prédilections divines, sa petite-fille bien-aimée. Agenouillées l'une à côté de l'autre dans le sanctuaire de l'Hôtel-Dieu de Bayeux, elles confondirent leur voix et leur cœur dans un même esprit de sacrifice, dans une même oblation : l'une, de ses cheveux blancs déjà couronnés par d'insignes mérites ; l'autre, des prémices incomparables de sa virgine et brillante jeunesse. Mademoiselle de Longpré s'appellera désormais en religion Marie-Catherine de Saint-Augustin.

L'objet du noviciat religieux est de se pénétrer de l'esprit de l'Institut qu'on a embrassé et d'entrer dans la voie qui conduit à la perfection demandée de ses membres. Pour cela on exerce les novices à la pratique des vœux et des règles et aux vertus conformes à leur vocation. Notre jeune novice s'adonne avec ferveur à sa formation religieuse. Elle se considère déjà

comme une épouse de Jésus-Christ à qui elle a donné tout son cœur, tous ses désirs, tous ses amours. Les épreuves, loin d'ébranler son courage, ne font que tremper sa volonté et la confirmer dans sa vocation. Elle dit à sa Maîtresse des novices : "Faites-moi tout ce que vous voudrez, vous ne m'ôterez point l'habit et je ne sortirai point d'ici si ce n'est pour aller en Canada."

En même temps que l'amour de Jésus crucifié dilate de plus en plus son cœur, elle est puissamment attirée à la prière comme à la lumière de sa vie et à l'âme de sa vie religieuse. Elle s'adonne avec ardeur à l'acquisition de l'esprit d'oraison. L'Hospitalière est, en effet, obligée, par la fin de son Institut, de se dépenser au service du prochain. Ses jours se passent dans l'exercice extérieur de la charité. Si son activité n'est pas réglée par un véritable esprit intérieur, il y a danger que son âme ne se dissipe trop au dehors et ne perde de sa ferveur. D'où le besoin de s'unir à Dieu par l'esprit de prière, si elle veut atteindre l'idéal propre de sa vocation.

Dans le monde, notre jeune Sœur Marie-Catherine de St-Augustin s'était fait des habitudes de prière et de recueillement qui lui facilitèrent en religion une union intime avec Notre-Seigneur. Cette union, elle la voulait continuelle, en toutes choses, partout, afin que sa conversation, selon la parole de l'Apôtre, fut vraiment dans les cieux. Elle se familiarisa, pour cela, avec deux pratiques très recommandées par les maîtres de la vie spirituelle.

La première consistait à lancer fréquemment vers le Cœur de Jésus-Christ des oraisons jaculatoires brûlantes. Ainsi, elle lui disait cent fois le jour: " Mon Jésus, mon tout, mon amour, vous êtes toute ma joie, toute mon espérance et tout mon bien." Souvent elle s'animait au travail par la pensée que Jésus la regardait: " Vous me voyez du haut du ciel où sont vos récompenses; je pense à vous et vous pensez à moi." D'autres fois encore, au souvenir des travaux et des souffrances du divin Sauveur: " Vous avez travaillé pour moi, que mon travail soit donc pour vous, ô mon Jésus. Vous êtes mort pour moi, n'est-il pas juste que ma vie se consume à votre service?" D'autres fois encore, s'enflammant à la pensée de l'amour dont le Cœur de Jésus brûlait pour elle: " Vous m'aimez, ô mon aimable Jésus; oui, je veux que mon cœur vive et meure de votre amour."

L'autre pratique, second secret de sa perfection, fut le culte tout particulier qu'elle voua à la sainte Vierge. Avec les années, son amour filial pour la Reine des anges n'avait fait que croître en intensité et en tendresse. Comme un parfum délicat, le souvenir de ses caresses maternelles reçues en son jeune âge embaumait délicieusement son cœur. De bonne heure, une lumière surnaturelle avait révélé à l'angélique enfant de Marie, dans ses premiers essais de contemplation, les beautés et les grandeurs de la mère de Jésus. Nous avons vu qu'à l'âge de dix ans elle lui fit l'hommage *d'une mémoire continuelle de ses saintes vertus pour les imiter autant qu'il lui serait possible.*

Cette fleur de dévotion a déjà porté ses fruits. Maintenant elle s'applique avec un renouveau de zèle à en cueillir de plus beaux encore. Elle fait de l'imitation des vertus de Marie sa grande affaire. Elle ne perd pas de vue son céleste modèle, dont elle s'efforce de reproduire les traits en elle, afin de revêtir parfaitement Jésus-Christ, selon le mot de l'Apôtre. Si elle va à l'oraison, elle la supplie de lui apprendre à prier. Quand elle s'approche de la sainte Table: "O mère, toute d'amour, lui dit-elle, quand vous receviez le corps de Jésus-Christ, votre divin Fils, que disait votre Cœur?" Lorsqu'elle est au service des pauvres: "Avec quelle humilité, ô sainte Vierge, avec quelle douceur, avec quelle joie avez-vous rempli le même office?" Employée aux choses domestiques, comme de balayer, etc., elle tâche de prendre les sentiments intérieurs qui animaient son auguste Reine s'acquittant des mêmes fonctions. Dans la contrariété et les peines, elle se dit: "En de semblables rencontres, le Cœur de la sainte Vierge a été doux, humble, patient. Que le mien soit semblable au vôtre, ô Vierge sainte." Et quand elle a besoin de conseil, c'est toujours à sa bonne Mère qu'elle recourt avec confiance.

Ainsi la fervente novice habituellement recueillie en Dieu menait une vie vraiment intérieure et céleste. Il fallait pour cela immoler sur l'autel de son cœur ses affections trop naturelles, et réduire sous le joug divin de la croix de Jésus-Christ ses passions et ses désirs trop humains. Elle apporta constamment à ce labeur des saints la générosité, l'ardeur joyeuse et l'énergique

résolution qui la distinguaient. Pour mieux mourir à soi-même et ne vivre qu'à Dieu, elle voulut se donner à la sainte Vierge d'une façon très parfaite, s'attacher enfin à elle par les liens les plus étroits et pour la vie.

C'était vers la fin de son noviciat, le 25 mars de l'an 1648, dans le temps même où l'on mettait le plus d'obstacles à son départ pour le Canada. Sa piété lui inspira de dresser un acte par lequel elle constitua sa Mère du ciel son héritière universelle. Elle lui léguait d'une façon irrévocable : 1° tous ses mérites passés, présents et futurs ; 2° son corps, son cœur, son âme, à la vie et à la mort, la suppliant très humblement d'en prendre le soin en sa qualité d'héritière. Puis elle lui disait : " Je vous supplie encore, dans toute l'étendue de mon âme, de présenter à votre cher Fils ce pauvre et indigne héritage, afin qu'il daigne, pour l'amour de vous, l'agréer, l'accepter comme tel et le mettre dans le domaine de son infinie bonté et miséricorde."

Ensuite elle suppliait les anges et les saints de la protéger et de lui obtenir les grâces et les vertus requises pour parfaire et accroître le dit héritage. Elle pria enfin la sainte Vierge avec instances qu'elle daignât l'aider à "augmenter son héritage d'autant de bonnes œuvres, d'actes d'amour, de foi, de reconnaissance et de toutes sortes de vertus qu'il y a d'étoiles au firmament, de grains de sable dans la mer, d'atômes aux rayons du soleil, qu'il y aura enfin de créatures jusqu'à la fin des siècles et pendant toute l'éternité".

Comme la Reine du ciel dut sourire du haut de son trône à ce naïf mais si généreux et si profond

témoignage d'amour de la future apôtre du Canada. O vierge Marie, recevez cet héritage déjà si riche, bénissez-le, mettez-le dans votre Cœur, dans l'écrin des perles précieuses que vous avez choisies pour la couronne de votre divin Fils au pays de la Nouvelle-France.

CHAPITRE III

VOCATION ET DÉPART POUR LE CANADA

Depuis trois ans, la jeune Sœur Marie-Catherine de Saint-Augustin aspirait à passer au "pays des croix", comme on appelait alors le Canada. Il y avait à Québec une maison de son Institut fondée en 1639. Cet établissement avait été provoqué par le P. Lejeune. Dans la *Relation* de 1635, il parlait avec admiration du zèle des religieuses de France. Un grand nombre demandaient de passer les mers pour partager les souffrances des missionnaires. Seulement on était sans ressources pour venir à bout de ce projet apostolique. Puis, s'adressant aux dames riches de France : "Quelle gloire en la face des anges, continuait-il, d'avoir recueilli le sang du Fils de Dieu pour l'appliquer à ces pauvres infidèles ! Se peut-il faire que les biens de la terre nous touchent de plus près que la propre vie ? Voilà des vierges tendres et délicates, toutes prêtes à jeter leur vie au hasard sur les ondes de l'océan ; de venir chercher de petites âmes dans les rigueurs d'un air bien plus froid que l'air de la France, de subir des travaux qui étonnent des hommes mêmes ; et on ne trouvera point quelque brave dame qui donne un passe-port à ces amazones du grand Dieu, leur

dotant une maison pour louer et servir Sa Majesté en cet autre monde? Je ne saurais me persuader que Notre-Seigneur n'en dispose quelque une pour ce sujet.”

Ce passage vint à tomber sous les yeux d'une dame riche et puissante autant que pieuse, la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal Richelieu. Elle en fut touchée et résolut de fonder un établissement d'Hospitalières à Québec. Elle s'adressa pour cette fin au monastère de Dieppe. Le contrat de fondation fut passé. Elle obtint de la Compagnie des Cent Associés une concession de sept arpents et demi de terre, dans l'enclos de Québec, pour le nouveau monastère; elle y ajouta le don d'un fief de soixante arpents dans la banlieue, entre le Cap-Rouge et la côte Sainte-Geneviève; et elle voulut que l'hôpital fut dédié au *Précieux Sang du Fils de Dieu répandu pour faire miséricorde à tous les hommes*. Le 4 mai 1639, trois Hospitalières s'embarquaient à Dieppe. C'étaient la Mère Marie Guenet de Saint-Ignace, et les Mères de Saint-Bernard et Marie de Saint-Bonaventure de Jésus. Le P. Vimont, supérieur des Jésuites de la Nouvelle-France, les conduisait ainsi que madame de la Peltrie et trois Ursulines, ayant à leur tête la vénérable Marie de l'Incarnation.

Chaque année, dans la suite, les *Relations* des Jésuites venaient en France raconter les travaux et les souffrances des missionnaires ainsi que de leurs dévouées auxiliaires. L'intérêt excité par ces *Relations* dans toute la France était extrême. On en dévorait la lecture, même à la Cour. On devine l'impression qu'elles firent sur l'âme de la jeune novice de

Bayeux, altérée de sacrifices, remplie du zèle des âmes.

Les Hospitalières de Québec furent à la hauteur de la tâche pleine de périls et de sacrifices qu'on leur confia. Elles se dépensèrent sans compter au service des sauvages aussi bien que des Français. Rien ne fut au-dessus de leur courage: isolement, privations de tous genres, mœurs grossières et malpropreté des enfants des bois, rigueurs du climat, elles supportèrent tout joyeusement. Elles se montrèrent intrépides devant la mort elle-même. En 1644, le gouverneur, M. de Montmagny, fut informé par le P. Bressani d'une prochaine descente à Québec projetée par les Iroquois, dans le but d'enlever "les filles blanches". C'est ainsi qu'ils nommaient les vierges consacrées à Dieu. Le Gouverneur jugea à propos de rappeler à Québec, pour les mettre à l'abri du fort, les Hospitalières établies à Sillery. Elles se trouvaient là au milieu des sauvages chrétiens, mais sans aucune protection. Elles ne voulurent pas abandonner leurs pauvres sauvages, à la prière desquels elles s'étaient fixées à Sillery, et firent à M. de Montmagny cette belle réponse "qu'elles aimaient mieux être brûlées vives que d'abandonner le lit de leurs malades. Après être venues de si loin pour les soigner, les instruire et les encourager, il leur eût semblé trahir leur vocation si elles ne consumaient jusqu'au bout leur sacrifice. Elles conjurèrent donc le Gouverneur de leur permettre de courir les mêmes risques que leurs malades." ¹

¹ *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par l'abbé CASGRAIN, p. 133.

Cette manière sublime était bien propre à séduire l'âme grande et forte de notre jeune novice. La voix de ces femmes héroïques appelant à leur secours de nouvelles recrues de France ne pouvait manquer d'avoir un écho dans son cœur. Quoi qu'il en soit, dès l'année 1645, elle exprimait à ses supérieurs le vœu d'aller au Canada.

En 1647, le P. Vimont étant retourné en France s'occupâ, entre autres choses, de recruter de nouvelles Hospitalières. Vers la fin de cette année-là, ou au commencement de l'année suivante, il frappa à la porte des monastères de Dieppe, de Vannes et de Bayeux. C'est lui qui avait conduit le premier essaim des fondatrices à Québec, présidé à leur établissement, béni tour à tour leur hôpital de Sillery en 1640 et celui de Québec en 1646. Il les avait enfin vues à l'œuvre, il avait été témoin de leurs travaux, de leurs souffrances et de leurs joies. Personne n'était mieux en état d'en parler. On devine aisément ce qu'il excita d'intérêt par ses récits dans les monastères de Bretagne et dans celui de Normandie. La communauté de Bayeux se montra disposée à faire le sacrifice de quelques religieuses, d'autant plus que la reine et la duchesse d'Aiguillon étaient intervenues pour appuyer les prières du P. Vimont. Notre fervente novice s'offrit aussitôt avec sa sœur aînée. Cette nouvelle jeta les parents dans la consternation. M. de Longpré ne voulut point consentir à leur départ. Rien ne put faire tomber son opposition. Il se montra, au contraire, bien déterminé à l'empêcher. La reine Anne d'Autriche, qui s'intéres-

sait vivement aux missions de la Nouvelle-France, ayant été mise au courant de ce qui se passait, en écrivit le 2 mars aux vicaires généraux de Bayeux — l'évêché étant alors vacant — pour les charger d'obtenir le consentement du père des jeunes religieuses. Sur ces entrefaites, plusieurs de leurs parents s'employèrent auprès d'elles, leur apportant mille raisons pour les faire se désister de leur projet. L'aînée céda. Mais la petite Sœur Marie-Catherine de Saint-Augustin, "d'un naturel plus fort, généreux et hardi", resta inébranlable.¹ M. de Longpré n'en fut que plus affligé, car il chérissait celle-ci plus que tous ses autres enfants. Il présenta une requête au Parlement de Rouen pour empêcher la communauté de Bayeux de laisser sa fille partir de France.

Au sein de la communauté elle-même, on s'opposait à son départ. Le vieux manuscrit que nous venons de citer dit à ce sujet: "Elle fut étrangement combattue de la part de notre communauté qui avait grand'peine de perdre une si jeune fille — elle n'avait pas encore seize ans — et de si grande espérance. Toutes en général et en particulier avaient grande tendresse pour elle, car elle était d'un beau naturel, belle humeur, bon esprit, fort agréable de visage, fervente, vertueuse et exemplaire."

Seules, sa vénérable aïeule et la fondatrice de la maison, qui toutes deux connaissaient les voies de Dieu sur elle, l'encouragèrent dans son dessein. Elle

¹ Manuscrit de la fondatrice de Bayeux. — Archives de l'Hôtel-Dieu.

n'y fut pas moins fortifiée par l'un des grands-vicaires, M. de Bernays, supérieur du monastère. C'était un homme de Dieu, à qui son âme était aussi bien connue. Il avait maintes fois éprouvé sa vocation pour le Canada et l'avait reconnue solide. En effet, " Dieu, a-t-elle écrit plus tard, m'attirait si fortement que je ne pouvais résister à son appel sans une grande infidélité".

Cependant, peu avant son départ, ce saint homme, soit qu'il voulût encore une fois, pour l'acquit de sa conscience, éprouver sa vocation, soit qu'il eût des vues prophétiques, lui dit un jour: " Ma fille, il se peut que les dispositions où vous êtes maintenant changent tout à fait dès que vous aurez mis le pied hors de la maison. La douceur et la paix que vous goûtez en ce moment pourraient bien se tourner en amertume et en tristesse. Songez une fois de plus combien différentes seront pour vous les conditions d'existence, et pendant la traversée et au Canada. Vous aurez beaucoup à souffrir. Et si ce Dieu plein de bonté à votre égard se met lui-même de la partie contre vous, ce sera bien le plus rude. Mais si, non content de cela, il permet aux démons de vous tourmenter, que direz-vous? Car tout cela peut bien vous arriver. Voyez si vous voulez vous exposer à tout cela. Je vous en avertis, pensez-y; il n'y a rien qui vous oblige absolument de faire ce voyage."

" Mon Père, lui répondit-elle, vous savez quelle est la peine de mon cœur quand je pense à faire ce voyage. Mais je sens que Dieu veut cela de moi. Aussi, quand

tout ce que vous me dites m'arriverait, si Dieu le permet, j'espère que sa bonté me soutiendra, et dès à présent je m'y sou mets."

Devant l'opposition réunie de ses Sœurs en religion et de sa famille, les espérances de la novice semblaient devoir s'évanouir. "La jeune prétendante aux souffrances du Canada", comme dit son biographe, eut recours au ciel. Pour mieux toucher le cœur de Dieu, elle lui promit de vivre et de mourir au Canada, s'il lui accordait la grâce d'y aller. Sa prière eut son effet.

Un jour, son père, que le chagrin avait rendu malade, voulut voir la dernière *Relation* des Jésuites. C'était celle de 1647, où était raconté le martyre du P. Isaac Jogues. Il fut très touché de cette lecture. Pris soudain d'un mystérieux sommeil, il se sentit fortement poussé de donner son consentement au départ de sa fille. Dans le même temps, madame de Longpré, alors absente, eut la même pensée que son mari. Celui-ci, à son réveil, se trouva tout changé dans ses dispositions. Il appréhendait fort que Dieu ne lui demandât compte, à l'heure de la mort, de cette opiniâtre résistance à ses volontés sur son enfant. Il lui accorda le sacrifice qui coûtait si cher à son cœur paternel.

La nouvelle fut apportée au monastère par madame de Longpré. Tous les obstacles se levèrent d'eux-mêmes comme par enchantement. Le chapitre de la communauté donna aussi son consentement, à la condition toutefois que leur Sœur missionnaire resterait toujours dans la dépendance de Bayeux. On conserve

encore précieusement, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, la table de châtaignier presque trois fois séculaire sur laquelle, d'après la tradition, la Sœur Marie-Catherine de Saint-Augustin signa l'acte de son engagement aux missions du Canada. Ce fut le 12 avril 1648.

Le P. Vimont, que l'on avait prévenu à Paris, avait fixé le départ au 17 du même mois. L'heure de la séparation arriva. Ce fut une heure extrêmement douloureuse. A seize ans on ne quitte pas tout ce que l'on a de plus cher au monde, surtout des parents tendrement aimés, sans qu'il en coûte bien des larmes. Elle n'en versa pas de moins abondantes en se séparant d'une communauté à laquelle elle tenait par des liens si étroits, où elle laissait, en outre de sa vénérable aïeule, une tante, une cousine germaine et deux sœurs bien-aimées. Mais, comme dit la vieille chronique, "cette jeune fille, qui avait fait paraître tant de résolution dans les combats, n'en fit pas moins paraître dans son partement... ses larmes n'ébranlèrent en rien sa persévérance".

Elle partit sous la conduite du P. Vimont, faisant route avec la Mère Marie-Anne de l'Assomption, de Dieppe, destinée, elle aussi, au Canada. Plusieurs personnes de considération, amies de sa famille et de sa communauté, entre autres M. de Bernays, voulurent lui tenir compagnie jusqu'aux vaisseaux. En passant par la ville de Vannes, les deux Hospitalières s'adjoignirent une autre compagne, la Mère Jeanne de Sainte-Agnès. Le 4 mai, ayant ses seize ans révolus, elle fit sa profession religieuse, à Nantes, dans la chapelle de

Notre-Dame-de-Toute-Joye, entre les mains du P. Vimont, délégué à cet effet.

Leur passage à travers la Normandie et la Bretagne ne fut pas sans causer quelque émoi. A cette époque, l'imagination populaire en France était on ne peut plus fascinée par le mystère du lointain Canada. On admirait fort l'intrépidité et l'audace de ceux qui osaient braver l'océan et la férocité des Iroquois. La traversée était, en réalité, une entreprise hardie autant que rude et pénible; elle durait de deux à quatre mois, sur des vaisseaux petits, étroits, mal aménagés et souvent visités par des maladies contagieuses. Aussi nos premières religieuses — Ursulines et Hospitalières, — qui s'embarquèrent à Dieppe en 1639 furent-elles comblées d'honneurs à leur départ, à cause de leur courage réputé justement héroïque.

Il en fut de même pour la Sœur de Saint-Augustin. Son extrême jeunesse éveilla la sympathie de tous ceux qui la virent. Tant de vertu à cette âge jeta dans l'étonnement et l'admiration. On se disait qu'elle était un ange, une sainte.

De Nantes où il s'était arrêté, le groupe voyageur se rendit au port de la Rochelle, où l'attendait la flotte commandée par M. de Repentigny. Parmi les passagers se trouvait M. d'Ailleboust, le nouveau gouverneur de la Nouvelle-France. Il allait remplacer M. de Montmagny. Le navire amiral appelé *le Cardinal*, monté par notre héroïne, fit voile le 31 mai, sous la garde de Notre-Dame.

On voguait heureusement depuis plusieurs jours,

quand un mal terrible éclata à bord. Une maladie contagieuse, sorte de fièvres pourprées, fit de nombreuses victimes. Le commandant de la flotte lui-même fut frappé à mort. Les Hospitalières rivalisèrent de zèle pour arrêter le progrès du fléau. La Sœur de Saint-Augustin se prodigua au service des malades, au point de contracter elle-même l'horrible mal. Elle fut bientôt aux portes du tombeau. Se voyant dans cette extrémité, elle se recueillit en Dieu, heureuse de lui donner sa vie si c'était sa très sainte volonté. Tout à coup un affreux dragon paraît à ses côtés, la gueule béante comme pour la dévorer, et les griffes levées pour la saisir dès qu'elle serait jugée. Son effroi fut grand. Mais elle pensa, un instant, mourir d'épouvante, au spectacle de ses péchés. Elle en reçut une vue claire et distincte; et ils lui parurent si horribles qu'elle se condamna elle-même à l'enfer dans ce moment. Par bonheur, cette vue désespérante ne lui dura pas; elle en fut délivrée dès qu'elle se fut abandonnée à tout ce que Dieu ordonnerait d'elle.

Cependant le dragon infernal ne la quitte pas. Il se met à lui représenter les infidélités de son passé et à lui persuader que le désespoir doit nécessairement suivre une vie si coupable. Alors "je tournai mon cœur vers Dieu, raconte-t-elle, et je crois que je lui dis ces paroles: "Mon bon Jésus, j'ai toujours espéré en vous, "j'espère encore et je mourrai en paix, dans la confiance "qu'à toute éternité je ne me départirai point de vos "saintes volontés. Si vous me damnez, j'en serai contente. Mais mon Dieu! en enfer, je ferai votre sainte

“volonté. Et puisque vous avez, dès mon bas âge,
 “imprimé si avant ce désir, il y restera à toute éter-
 “nité, malgré tout l'enfer.”

“M'adressant ensuite à la sainte Vierge, je lui dis
 avec toute la tendresse et la confiance d'un enfant en-
 vers sa bonne mère: “Eh bien, sainte Vierge, il sera donc
 “dit qu'une personne qui a mis toute sa confiance en
 “vous sera damnée? J'en suis contente, sainte Vierge,
 “et en enfer vous serez ma reine, ma dame, ma maî-
 “tresse et ma mère. Je veux vous aimer plus que si
 “j'étais à vos pieds dans le ciel. Oui, je vous proteste
 “que mon amour y sera plus grand pour vous que la
 “rage et la haine des démons et des damnés.”

“Comme j'achevais ces paroles, je la vis paraître
 pleine de majesté et de douceur. Le dragon s'enfuit à
 sa vue. Et elle me dit alors: “Ma fille et ma sœur,
 “tu as blessé le Cœur de mon Fils et le mien. Si tu
 “veux mourir, ne crains point; le démon ne saurait te
 “nuire, je suis ici pour te recevoir. Mais on te de-
 “mande encore pour la terre...”

La sainte Vierge la guérit ensuite en touchant du
 doigt son mal, puis disparut, lui laissant l'âme comblée
 de douceur.

Un fait semblable est rapporté dans la vie de saint
 Stanislas, que tout le monde connaît.

L'enfer prévoyait-il la future sainteté et la vertu
 apostolique de la jeune Hospitalière? Était-ce un der-
 nier assaut de sa fureur pour l'empêcher d'aborder
 sur nos rives? Il semble bien. Ceux qui ont lu la vie de
 la vénérable Marie de l'Incarnation se rappelleront ici

que ce fut pendant la traversée de 1639 que commencèrent pour elle les épreuves mystiques qui la crucifièrent pendant les huit premières années qu'elle passa au Canada. Elle racontait elle-même qu'elle fut saisie dans le vaisseau d'une si violente tentation de désespoir que peu s'en fallut qu'elle ne se jetât par dessus bord.

Sur elle comme sur la Sœur de Saint-Augustin, la sainte Vierge veillait. Toutes deux étaient les élues du Cœur de Jésus pour travailler au grand ouvrage de l'établissement de son Église en la Nouvelle-France.

CHARITRE IV

"LE PETIT PARADIS DE QUÉBEC"

A l'époque où notre jeune héroïne remonte le Saint-Laurent, les rives désertes et silencieuses du grand fleuve offrent le spectacle de la nature sauvage dans toute son horreur. C'est partout la forêt mystérieuse aux profondeurs immenses. Vallées, collines, ou cimes des Laurentides perçant le ciel bleu, c'est partout le règne de la barbarie. A part Tadoussac, aucun vestige de civilisation n'apparaît jusqu'au cap Tourmente. De là sur la côte de Beaupré, l'île d'Orléans, et la côte de Lauzon, quelques rares habitations françaises commencent à émerger des bois, de loin en loin, au milieu d'un champ à demi défriché. Voici Québec, le promontoire géant au front encore couronné d'arbres séculaires. On aperçoit sur ses flancs les bastions du fort Saint-Louis. Quelques clochers scintillent aux feux du soleil à travers le feuillage. Un petit nombre de maisons s'échelonnent de la basse ville sur le penchant de la montagne, le long du chemin qui conduit au fort. A la haute ville, en face du fort, les Jésuites habitent, depuis l'incendie de 1640, la maison des Cent Associés, occupée un temps par les Hospitalières. Cette maison, située vis-à-vis la place d'Armes actuelle, vers l'angle de la rue du Trésor, sert de presbytère et de chapelle

paroissiale, en attendant que les constructions commencées l'année précédente (1647) soient achevées. Non loin de là, un peu vers le sud, s'élève le monastère des Ursulines, édifice en pierre long de quatre-vingt-douze pieds et large de vingt-huit, le plus beau de la colonie. Vers le nord, du côté qui regarde la vallée de la rivière Saint-Charles, l'Hôtel-Dieu, de modeste apparence. Ici et là, dans la haute ville, sur la côte de Sainte-Geneviève et à Notre-Dame-des-Anges, quelques maisons et des champs cultivés; puis des cabanes de sauvages près du fort et de l'hôpital. La population française de la cité nouvelle et de ses environs ne compte guère plus de cinq cents âmes.

Tel était le principal foyer de la civilisation chrétienne et française dans l'Amérique du Nord, quand *le Cardinal* jeta l'ancre dans la rade de Québec, le dix-neuvième jour d'août de l'année 1648. Enfin, la Sœur de Saint-Augustin mettait le pied avec ses compagnes sur cette terre tant désirée, et escaladait, l'allégresse au cœur, la montagne qu'elle devait illustrer par ses vertus. Elle est entrée enfin dans ce qu'elle appelle agréablement son "Petit Paradis de Québec". Ce sera pour elle le théâtre d'un sublime apostolat. Nous avons besoin, pour une plus parfaite intelligence de sa vie, d'esquisser brièvement la situation de la colonie à l'heure où nous sommes.

Champlain et les rois de France, en fondant Québec, avaient rêvé d'en faire la capitale d'une France nouvelle, porte-lumière de Jésus-Christ dans le Nouveau Monde. Après quarante ans, Québec n'était encore

qu'un pauvre bourg, chef-lieu d'une colonie naissante, au territoire plus vaste que l'Europe, il est vrai, mais peuplé par moins de deux mille Français disséminés à Québec, à Trois-Rivières, à Montréal, dans les missions et au sein des tribus sauvages. La Compagnie des Cent Associés, à qui les rois de France avaient confié les destinées du Canada, s'était moins préoccupée de la diffusion de l'Évangile et des intérêts véritables de la colonisation que de ses propres intérêts commerciaux. Un nouveau règlement royal, édicté en 1647 et modifié en 1648, améliorait bien un peu la situation, mais rien ne venait encore donner un essor vigoureux à la colonie, ni même en assurer l'existence toujours extrêmement précaire.

Par le nouveau règlement royal, l'autorité civile reposait dans le *Conseil souverain*, composé du Gouverneur, du Supérieur des Jésuites, en attendant qu'il y eut un Évêque, du dernier Gouverneur sorti de charge et de deux habitants du pays élus de trois ans en trois ans par les gens tenant le Conseil et par les syndics des communautés de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières. Le Conseil formé en 1648 fut composé de M. d'Ailleboust, du P. Jérôme Lalemant et des Sieurs de Chavigny, Godefroy et Giffard. Il possédait les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, toujours néanmoins sous la direction du Gouverneur-général. C'est à Québec, résidence de ce dernier, que siégeait le Conseil.¹

Les colons pouvaient enfin bénéficier, eux aussi, du

¹ FERLAND, I, p. 363.

commerce qui était florissant. Les sauvages affluaient, chaque année, de tous les coins du pays à Tadoussac, à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières pour échanger leur pelleteries contre les produits européens.

Le grand objet de la politique du Gouvernement restait toujours les bonnes relations avec les sauvages : conserver l'amitié des alliés et maintenir les ennemis dans le respect. A cette œuvre excessivement ardue contribuaient surtout les missionnaires jésuites tout en travaillant à l'évangélisation des tribus.

Les principales nations sauvages répandues dans le bassin du Saint-Laurent étaient : au nord, les Montagnais, qui vivaient sur les bords du Saguenay et de deux ou trois autres grandes rivières ; au sud, les Abénakis et les Etchemins, qui peuplaient l'Acadie ; aux environs de Québec, les Algonquins ; puis, au nord vers les hauteurs des terres, les Attikamègues ou les Poissons ; enfin sur les bords de l'Outaouais et des lacs dont il sort, plusieurs autres tribus. Ces diverses peuplades se rattachaient toutes à la famille algonquine. Toutes étaient amies des Français.

Les autres nations appartenaient à la race huronne-iroquoise. Supérieures aux Algonquins par l'intelligence, elles jouèrent un rôle plus important. " De toutes les nations septentrionales, dit Ferland, la nation huronne était la plus intelligente, la plus avancée dans les arts et la plus susceptible de recevoir l'instruction." Cependant, ajoute-t-il, dès qu'il s'agissait des choses spirituelles, les Hurons semblaient tout à fait bornés, par un effet des passions brutales et dépravantes aux-

quelles ils se livraient. Amis des Français, ils reçurent les missionnaires au milieu d'eux. Ils habitaient la vaste presque île baignée au nord par la baie Géorgienne, à l'ouest par la baie de Nottawasaga et à l'est par le lac Simcoe: pays fertile et bien cultivé qui se trouve sur les bords du grand lac qui porte encore aujourd'hui le nom de lac Huron. Leur population était d'environ trente mille âmes, distribuées en vingt-cinq villages.

Les Jésuites s'étaient particulièrement attachés à cette vigne depuis le commencement de la colonie. En 1648, onze Pères y travaillaient, aidés de quatre Frères et de vingt-quatre Français dévoués, domestiques, donnés ou soldats. Ils avaient sept résidences. Le P. Paul Ragueneau était le supérieur de ces missions. Après la mort du P. Jogues s'était manifesté un mouvement de conversion vraiment extraordinaire. Les Pères eurent la consolation, l'année qui suivit, de baptiser plus de treize cents infidèles et de voir la ferveur des néophytes s'accroître chaque jour. A ce point que le Père Ragueneau, après avoir fait la visite de toutes les églises huronnes, écrivait au P. Jérôme Lalemant: " Je n'eusse jamais cru pouvoir voir, après cinquante ans de travail, la dixième partie de la piété, de la vertu et de la sainteté dont partout j'ai été témoin dans la visite que j'ai faite de ces églises." ¹

Aussi des ouvriers du premier mérite y travaillaient avec lui. Citons au premier rang le fondateur de ces missions, le P. Jean de Brébeuf, puis les Gabriel

¹ Relation de 1649.

Lalemant, les Daniel, les Chaumonot, les Chabanel, les Garnier, etc... qui presque tous devaient remporter la palme du martyr. " Ils ont surmonté mes espérances, écrit encore le Père Ragueneau. La plupart des esprits, même autrefois les plus farouches, se rendent si dociles et si souples à la prédication de l'Évangile qu'il paraît assez que les anges y travaillent bien plus que nous." ¹

Mais les Iroquois, frères des Hurons par le sang, étaient loin d'avoir les mêmes sentiments. Ils étaient devenus leurs ennemis implacables. Guerriers célèbres et redoutables, ils se distinguaient entre tous ces peuples par leur bravoure et par l'habileté dans les conseils. Le pays magnifique qu'ils habitaient est situé au sud du lac Ontario et fait aujourd'hui partie de l'État de New-York. Divisés en cinq tribus distinctes et autonomes, ils s'étaient constitués en confédération pour des fins militaires. De beaucoup les plus puissants, ils inspiraient la terreur à toutes les autres nations, aux Français aussi bien pour qui ils restaient une constante menace, malgré la foi des traités vingt fois renouvelés et vingt fois rompus. Par le lac Champlain et la rivière Richelieu, ils avaient un accès facile au Saint-Laurent. Jusque-là réfractaires pour la plupart à l'action des missionnaires, excités d'ailleurs par l'influence anglaise protestante, ils semblaient s'être arrogé le rôle de suppôts de l'enfer pour persécuter et détruire l'Église nouvelle.

C'est en vain que les Hurons et les autres alliés

¹ *Ibid.*

tournaient les yeux vers Québec pour y chercher dans la puissance française un secours qui leur devenait de plus en plus nécessaire. La petite capitale, impuissante à conjurer le péril, vivait elle-même dans un frémissement continu de crainte. C'était un sujet d'étonnement, ou plutôt un miracle de la Providence constant, qu'elle subsistât encore : sa force militaire était nulle. Par bonheur, la grosse voix des canons du fort, les présents et l'appareil de majesté dont savait s'entourer le grand Ononchio avaient réussi jusque-là, selon les calculs humains, à frapper l'imagination de ces grands enfants des bois et à les tenir dans le respect. Combien de temps cela durerait-il ? Le nouveau Gouverneur-général serait-il à la hauteur de la tâche ? Viendrait-il à bout, comme M. de Montmagny, de suppléer par sa prudence au défaut de ressources militaires ?

Telle était la situation de la colonie en 1648. Mais pour conquérir à Jésus-Christ ce vaste royaume du Canada entièrement soumis à l'empire du démon, il était venu de France un bataillon d'élite enrôlé sous l'étendard de la croix, n'ayant d'autres armes que celles de leur divin Chef : l'amour de la pauvreté et de la souffrance, la charité, le zèle des âmes, le glaive de la parole divine et le désir du martyre. Québec était la base d'opération de cette héroïque phalange. De Québec rayonnaient dans toutes les directions les missionnaires Jésuites, intrépides sauveurs au cœur de feu que rien ne lassait, que rien n'effrayait : ni la faim, ni la soif, ni la maladie, ni la fatigue, ni les

traitements barbares, ni la mort. A Québec, Ursulines et Hospitalières, anges de la prière et du sacrifice, coopéraient à leur manière à l'œuvre du salut des âmes. Les Ursulines, alors au nombre de onze, instruisaient les filles françaises et surtout les filles sauvages de beaucoup les plus nombreuses. Leur zèle s'étendait encore à beaucoup d'adultes, hommes et femmes, qui venaient les visiter ; elles en comptèrent une année jusqu'à huit cents. Des merveilles de salut s'opéraient par leur moyen.

De leur côté les Hospitalières, au nombre de cinq, avant l'arrivée de la Sœur de Saint-Augustin et de ses deux compagnes, ne perdaient pas l'occasion d'instruire les indigènes dans leur langue et de recueillir les miséreux ; mais elles s'employaient surtout au soin des malades, Français et sauvages, avec une charité qui ne connaissait pas de bornes. " Il faut savoir ce que c'est qu'un sauvage qui se porte bien, dit l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, pour savoir ce que c'est qu'un sauvage malade. On pourrait par là se faire une idée de la mortification des personnes qui sont occupées à les servir... pour en supporter l'infection et la puanteur." Ajoutez à cela les rigueurs de l'hiver canadien, contre lequel on ne savait pas se prémunir comme aujourd'hui, les privations de toutes sortes, une nourriture grossière, à laquelle leur pauvreté et le manque de vivres les condamnait, la vie au milieu des bois, la crainte continuelle de l'Iroquois, l'isolement affreux de toute civilisation dont elles étaient séparées par l'océan, et vous comprendrez aisément tout ce qu'une pareille

existence devait offrir de rude et de pénible pour une enfant de seize ans.

Il fallait qu'elle portât bien avant dans son cœur l'amour de Jésus crucifié, pour regarder son nouveau séjour comme un paradis et en savourer les peines comme autant de délices. En saluant Québec du nom de paradis, elle montrait bien qu'elle méritait d'en être l'ornement. Québec, coin prédestiné de la terre d'Amérique, sol béni foulé par tant de héros, de saints et de martyrs, par terre embaumé des plus belles vertus chrétiennes, c'était bien, en effet, le petit paradis de Jésus-Christ, la consolation de son Cœur dans ces contrées infidèles. Québec, n'était-ce pas le phare avancé de sa civilisation dans cette barbarie? la tour fortifiée d'où partaient ses soldats magnanimes pour voler à la conquête des pays idolâtres? la montagne sainte où priait les Marie de l'Incarnation? Ce sera bientôt le Golgotha où l'Agneau divin s'adjoindra une victime choisie entre mille. O Canada! réjouis-toi; si tu savais le don que le Seigneur vient de te faire!

CHAPITRE V

A L'ÉCOLE DES SAINTS

La Sœur Marie-Catherine de Saint-Augustin et ses deux compagnes furent accueillies avec joie et reconnaissance à l'Hôtel-Dieu de Québec. Elles aidèrent aussitôt leurs Sœurs à préparer un nouveau local pour recueillir les nombreux malades dont les vaisseaux étaient pleins. La salle de l'hôpital était trop petite pour les contenir tous. Ce n'était alors qu'un "petit taudis qui ressemblait plutôt à une longue cabane... un édifice de bois, long et étroit, qui n'avait pas plus de quatorze pieds de largeur, fort bas et fort sombre".¹

Les nouvelles arrivées furent profondément édifiées de la vertu et du dévouement de leurs devancières. Celles-ci, outre le soin des malades, étendaient encore leur zèle à quelques enfants. Dans le corps de logis habité par la communauté, il y avait quatre ou cinq jeunes pensionnaires admises sur la demande de leurs parents. Parmi elles se trouvait Marie Bourdon, l'une des filles de Jean Bourdon ; elle entra plus tard à l'Hôtel-Dieu, où elle mourut dans la fleur de l'âge, après une vie très pure. Les filles du Dr Giffard, premier seigneur de Beauport et chirurgien de l'hôpital, étaient

¹ *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec*, pp. 49 et 55.

aussi pensionnaires. L'une d'elles, Françoise, admise au noviciat le 4 octobre de la même année, 1648, fut la première religieuse canadienne. Elle devint l'ami intime de notre héroïne, et s'éteignit aussi avant elle dans la fleur de l'âge, en grande réputation de vertu.¹

Les Hospitalières rendaient encore aux colons mille services, surtout aux nouveaux venus qui amenaient leur famille pour s'établir dans le pays. Elles se faisaient "un plaisir de les loger, de les nourrir et de les instruire des usages du Canada, pendant qu'ils préparaient leur demeure".²

Grâce à leurs bons soins, la plupart des malades apportés par les vaisseaux de 1648 revinrent à la santé. Il n'en mourut que trois. Mais ce surcroît inattendu de bouches "consomma presque toutes leurs provisions de vivres et de bois. Nous eûmes, ajoute l'annaliste, beaucoup à en souffrir pendant l'hiver."

Dès son arrivée, la jeune Sœur de Saint-Augustin, malgré l'état de sa santé ébranlée par la maladie, s'était mise à l'œuvre avec ardeur. Tout en se dévouant aux emplois ordinaires de l'obéissance, elle s'appliqua à l'étude des langues indigènes, afin d'être bientôt capable de travailler auprès des pauvres sauvages. Après quelques semaines, elle écrivait à la Supérieure de Bayeux: "Nous sommes enfin arrivées en la terre tant souhaitée. Nous n'y sommes pas venues sans peine. Il a fallu livrer de rudes combats pour quitter

¹ Voir l'esquisse biographique parue dans *le Messager Canadien du Sacré-Cœur*, année 1902.

² *Annales de l'Hôtel-Dieu*, année 1648.

la France, souffrir de violentes tempêtes sur mer pour arriver dans le petit paradis de Québec, où maintenant tout est changé en contentement. Je vous dirai, ma chère Mère, qu'il est vrai que j'ai quitté une maison de sainteté, mais j'en ai trouvé une autre au bout du monde qui ne lui cède en rien."

La Supérieure du monastère de Québec était la Mère Marie de Saint-Bonaventure de Jésus, l'une des trois fondatrices. Elle avait succédé à la Mère Marie Guenet de Saint-Ignace, en 1645. Cette femme, d'une vertu éminente, avait ce double trait de ressemblance avec notre héroïne, qu'elle se donna à Dieu, comme elle, vers l'âge de douze ans, et qu'elle unissait à la grâce extérieure de sa personne une innocence angélique. Ce charme, relevé encore par sa douceur et sa charité accomplie pour les malades, la faisait particulièrement chérir des sauvages qui l'appelaient tour à tour "la belle, la bonne, la gentille vierge". Elle et ses compagnes poussèrent le dévouement, les premières années, jusqu'à se priver de tout leur linge pour tenir proprement leurs pauvres malades. Mais cette bonne Mère alla encore jusqu'à se priver de ce qu'on lui donnait à ses repas: elle demandait souvent la permission de faire la meilleure part aux malades de l'hôpital. Elle employait le jour à les servir et une partie de la nuit à prier et à étudier leur langue "pour les pouvoir encourager, instruire et consoler". Elle aimait tendrement les malades: rien ne la rebutait, rien ne la lassait. Une année, elle fut elle-même réduite à l'extrémité, pour avoir passé les jours et les nuits au chevet des

scorbutiques qui tombaient en pourriture. "Elle puisait cette tendresse pour les pauvres, dit la Mère Juchereau de Saint-Ignace, dans sa véritable source qui est le Cœur de Jésus, avec lequel elle avait de douces communications dans ses oraisons."¹

La Mère de Saint-Bonaventure joignait, en effet, à beaucoup d'activité naturelle un grand esprit d'oraison. Dieu l'éleva à la contemplation et la favorisa de grâces extraordinaires.²

Telle était la femme à qui Notre-Seigneur confia la Sœur Marie-Catherine de Saint-Augustin à son arrivée à Québec. Comme celle-ci s'estima heureuse d'avoir une supérieure d'un si rare mérite, de même la Mère de Saint-Bonaventure ne se réjouit pas moins, après l'avoir vue à l'œuvre, de posséder un sujet d'une perfection hors du commun. Elle en exprimait ainsi sa joie très vive dans une lettre à la Supérieure de Bayeux: "Vous nous avez donné en elle un ange de douceur, innocence et candeur, un séraphin en amour, zèle et ferveur, un vrai miroir d'humilité et d'obéissance. Bref, je pense que Dieu a mis en elle un trésor de grâces et de bénédictions célestes, d'autant plus qu'il ne se voit en toute sa personne que du bien, sans aucune imperfection qui ne paraisse à nos yeux. Elle est tellement

¹ Lettre circulaire sur la Mère Marie de Saint-Bonaventure de Jésus.

² La Mère de Saint-Bonaventure s'éteignit, chargée d'ans et de mérites, le 25 mai 1698, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Elle en avait passé soixante-dix en religion, et vingt-deux à la tête de sa communauté. La Vén. Marie de l'Incarnation, qui l'a connue, lui rend le témoignage qu'elle était "une personne très éclairée, d'une grande expérience et d'une singulière vertu."

douce et charitable que tout le monde en est charmé. Nous l'aimons toutes, et pour ma part, je sens en Dieu des tendresses pour elle que je n'ai jamais ressenties pour personne. Il me semblait autrefois que je n'aimais personne, mais maintenant je ne le pourrais pas dire. Je ne me désisterai jamais de l'aimer, d'autant que je l'aime pour Dieu, pour sa perfection et sainteté. J'espère que Notre-Seigneur en fera quelque chose de grand et par dessus le commun, puisqu'il l'a douée de si rares qualités. Elle a aussi un désir ardent de se faire une grande sainte. Ce n'est que pour cela qu'elle a tant désiré le Canada, ayant quitté pour cet effet toutes les douceurs qu'elle possédait si pleinement en France. Elle lit, écrit et chante à merveille. Elle est prudente, charitable, laborieuse, etc..."

A ce précieux témoignage de sa Supérieure, ajoutons ce que l'une de ses compagnes de la traversée écrivait vers le même temps: "En vérité, on peut dire que la Sœur de Saint-Augustin est la bien-aimée du Seigneur, et en deux sens, qu'elle est l'amour et les délices de la nature et de la grâce."

L'ère des martyrs venait de s'ouvrir pour la Nouvelle-France, quand la jeune Hospitalière aborda sur nos rivages. Le 4 juillet précédent, un parti nombreux d'Iroquois avait surpris et brûlé le bourg Saint-Joseph, massacré quantité de Hurons et martyrisé leur pasteur, le P. Daniel. Dix années auparavant, le P. de Brébeuf eut, un jour, la vision d'une grande croix qui venait du côté des Iroquois et s'étendait sur tout le pays des Hurons. Dieu avait voulu par là lui signifier que

c'est par la souffrance que lui et ses coopérateurs devaient racheter ces peuples.

C'est en effet la grande loi de la propagation de l'Évangile. Il a fallu que le Christ souffrît pour fonder son Église, il faut que le Christ souffre dans ses apôtres pour propager son Église. Notre-Seigneur dit à ses Apôtres en les envoyant par le monde: "Je vous ai choisis afin que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure." Puis il ajouta: "Le serviteur n'est pas plus grand que le maître... Si j'ai été persécuté, vous le serez." Il leur faisait entendre, par ce rapprochement, que les souffrances sont inséparables du ministère apostolique, et que leur apostolat ne serait fécond en fruits de salut qu'autant qu'ils souffriraient et porteraient leur croix avec lui. Mais il finissait en leur promettant la victoire.

C'est ce que firent les Apôtres, joyeux de souffrir pour le nom de Jésus-Christ. Ils ont été martyrs, et trois siècles de persécution ont suivi. La promesse du divin Maître s'est réalisée. On a vu la croix du Calvaire portée en triomphe sur le sommet du Janicule romain, d'où le Christ régnait sur les débris de l'univers païen.

Une merveille semblable a été opérée sur la terre du Canada, au dix-septième siècle, par ses illustres missionnaires. Nous verrons quelle part glorieuse en revient à la Sœur Marie-Catherine de Saint-Augustin.

Après le P. Daniel, les Pères de Brébeuf et Lalemant furent les premières victimes. Le 16 de mars de l'année suivante, 1649, aux premières lueurs du

jour, onze cents Iroquois fondent à l'improviste sur le village de Saint-Ignace, tuent ou prennent les Hurons éveillés en sursaut, puis se dirigent vers le bourg Saint-Louis, distant d'une lieue, où se trouvent les deux missionnaires. Trois Hurons échappés du premier massacre avaient donné l'alarme. Les femmes et les enfants avaient pris la fuite. Les Iroquois emportent la place d'assaut, tuent ou font prisonniers tous ceux qu'ils y trouvent, se saisissent des deux missionnaires en plein exercice de leur saint ministère, les dépouillent de leurs vêtements et les conduisent à Saint-Ignace en tête des autres captifs. Là on les accable de coups, puis on les attache au poteau. Nous devons nous borner ici, pour ne pas sortir de notre plan, au martyre du P. Jean de Brébeuf.

"Le P. de Brébeuf est attaché au poteau. Là, on enfonce dans ses chairs des alènes brûlantes, on promène sur ses membres des charbons embrasés, on suspend à son cou un collier de haches rougies au feu. Ferme comme un rocher et impassible sous la violence de la douleur des tourments, l'apôtre, oublieux de ses souffrances, élève, comme le Christ sur la croix, sa voix la plus forte, et s'adressant tantôt aux Hurons chrétiens, tantôt à ses bourreaux, il encourage les premiers et leur montre la couronne du ciel, il menace les seconds de la justice divine et des feux de l'enfer. Devant tous, il prêche Jésus-Christ!

"Tant de liberté, jointe à une telle force d'âme, étonne les bourreaux et les exaspère. Pour l'empêcher de parler et de prêcher, ils lui coupent les lèvres, la

langue et le nez, ils lui fendent la bouche jusqu'aux oreilles, ils enfoncent un fer rouge dans son gosier, ils mettent dans sa bouche des charbons enflammés. "Mais l'invincible missionnaire, dit Charlevoix, paraît avec un visage si assuré et un regard si ferme qu'il semble encore donner la loi à ses ennemis."

"Ceux-ci inventent de nouvelles tortures. On lui arrache les cheveux, on enlève la peau de sa tête en forme de couronne, on coupe sa chair morceau par morceau, et on lui dit avec une sanglante ironie: "Tu as dit aux autres que plus on souffrait dans cette vie, plus la récompense de l'autre vie serait grande. Remercie-nous donc puisque nous embellissons ta couronne."

"A l'instigation d'un Huron renégat, et en haine du baptême, on verse par trois fois sur sa tête et ses épaules de l'eau bouillante: "Vah! lui disent-ils, nous te baptisons, afin que tu sois bienheureux dans le ciel; car sans un bon baptême, on ne peut être sauvé."

"Enfin, on entoure son corps d'écorces enduites de résine, auxquelles on met le feu, afin de griller lentement le martyr, toujours calme et serein dans la douleur. L'intrépidité du héros aurait pu se communiquer à ses compagnons. Les bourreaux le craignent et décident d'en finir avec lui. Un chef lui ouvre le côté, arrache le cœur et le dévore, tandis que les sauvages boivent le sang qui découle de la plaie.

"Le P. de Brébeuf expira le mardi, 16 mars, vers quatre heures du soir, à l'âge de cinquante-six ans."

"Dans toute l'histoire du Canada, on ne rencontre

pas de plus grande figure”, dit Ferland; et “la vérité qui ressort de sa vie sublime, ajoute le protestant Parkman, est que ce missionnaire recérait un cœur de saint et de héros”. Ces dernières paroles résument parfaitement la merveilleuse et sainte existence du P. de Brébeuf... Religieux d’une mortification d’anachorète, il jeûnait souvent, allait revêtu d’un cilice aux pointes de fer, veillait la plus grande partie de ses nuits, et, le reste du temps, il s’étendait sur une écorce ou sur la terre nue. Homme d’oraison et de prière, il vivait uni à Dieu par la pensée et par le cœur, il avait de fréquentes apparitions de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, de saint Joseph, des anges et des saints. Jésus-Christ se montrait surtout à lui portant sa croix. Trois jours avant le martyre, le maître révéla à son serviteur le moment et les circonstances de sa mort; le P. de Brébeuf en prévint ses frères, avec des transports de joie.

“Il ne désirait rien tant que de verser son sang pour Jésus-Christ. Dès 1639, il avait fait ce vœu: “Je fais vœu de ne jamais manquer la grâce du martyre, si dans votre miséricorde, ô mon Dieu, vous l’offrez à votre indigne serviteur.”¹

La Sœur de Saint-Augustin n’avait jamais vu ni connu le P. de Brébeuf qui, lors de son arrivée au pays, se trouvait à trois cents lieues de Québec. Mais les *Relations* et les récits de ses compagnes lui avaient appris ses vertus et ses travaux. La relation de sa

¹ *Les Jésuites et la Nouvelle-France au dix-septième siècle*, par le R. P. C. de ROCHEMONTEIX, Vol. II, pp. 78-80.

mort héroïque et sainte la toucha vivement: "Elle le considéra comme un martyr de Jésus-Christ, dit le P. Ragueneau, et le prit pour son protecteur au ciel. Depuis elle conserva toujours pour lui un respect et une dévotion toute particulière".¹ Elle eut la consolation de vénérer ses ossements apportés à Québec et d'en porter continuellement sur elle quelque parcelle. Après qu'elle sera engagée dans les voies extraordinaires, nous assisterons aux communications surnaturelles qui s'établirent, les huit dernières années de sa vie, entre elle et son protecteur céleste.

Mais Dieu lui destinait pour directeur, dans un avenir très prochain, l'un des plus grands apôtres de la Nouvelle-France, le P. Paul Ragueneau. Le missionnaire était alors occupé à soutenir le courage des Hurons, affreusement décimés et terrorisés. Catastrophe sur catastrophe s'abîmait sur eux. Leurs bourgs étaient, l'un après l'autre, mis à feu et à sang. Parmi les victimes choisies de la terrible catastrophe de 1649

¹ Le culte du P. de Brébeuf a toujours été en honneur dans la communauté de l'Hôtel-Dieu de Québec. Nous lisons dans les *Annales* au sujet des deux martyrs de 1649: " Nous les avons depuis regardés comme tels, particulièrement le R. P. Jean de Brébeuf que nous avons fort connu et qui nous avait beaucoup affectionnées. Nous ne manquons point tous les ans de remercier Dieu des grâces qu'il lui a faites et de communier toutes le 16 de mars, qui fut le jour de sa mort. Ce fut ce fervent missionnaire qui, poussé du grand zèle qu'il avait pour la conversion des sauvages, engagea toutes les communautés à s'obliger par vœu de faire, tous les mois, une communion à cette intention. Ce vœu se renouvelait autrefois le jour de la fête de S. François Xavier, le 3 décembre ; aujourd'hui, c'est le premier dimanche du même mois."

Par l'ordre de Mgr Baillargeon, le vœu ne se fait plus à l'Hôtel-Dieu, mais on y fait toujours la communion mensuelle aux mêmes intentions.

furent encore les Pères Garnier et Chabanel, du bourg Saint-Jean. Ce dernier se rendait à Sainte-Marie, le village le plus éloigné de la frontière iroquoise. C'est là que se trouvait la principale résidence des Jésuites. Depuis 1648, le P. Ragueneau aidé du P. Chaumonot et de quelques autres s'employèrent à y recueillir les pauvres Hurons qui fuyaient leurs bourgades. Ils arrivaient, chaque jour, par centaines, pris de panique, frappés de terreur. Les Pères donnèrent l'hospitalité à plus de six mille sauvages. Mais en même temps l'œuvre de Dieu se faisait. Le sang des martyrs répandu sur cette terre en faisait germer des chrétiens. Depuis la mort du Père Daniel jusqu'au milieu de 1649, les missionnaires eurent la consolation de baptiser deux mille sept cents infidèles.

L'on sait ce qu'il advint du peuple huron agonisant. Plusieurs se réfugièrent chez des nations étrangères; d'autres se donnèrent aux Iroquois et formèrent chez eux le premier noyau du christianisme; ceux qui restèrent, abandonnant Sainte-Marie, cherchèrent un dernier refuge à l'île Saint-Joseph, île du lac Huron, aujourd'hui *Charity* ou *Christian Island*, près de Pene-tanguishene. Le P. Ragueneau et les autres missionnaires les conduisaient. Mais l'Iroquois ne les y laissa pas en repos. Pour comble de malheur, la famine fit des ravages horribles dans l'hiver de 1649-1650. Plusieurs milliers succombèrent. Le 28 juillet 1650, le P. Ragueneau arrivait à Québec avec quatre cents Hurons, tristes débris d'une nation autrefois puissante sur les bords du Saint-Laurent.

“Ce fut pour la colonie française une lourde charge que l'arrivée de ces sauvages dénués de tout, qu'il fallait loger et nourrir. Cent d'entre eux furent secourus par les Ursulines, les Hospitalières et les familles les plus aisées, les autres restèrent à la charge des Jésuites.”¹

L'hôpital fut, particulièrement cette année-là, nous disent les *Relations*, “un asile assuré pour les pauvres, tant Français que sauvages”. La salle de malades était remplie aussi de pauvres soldats français blessés au combat contre les Iroquois. Les Hospitalières “rendirent aux uns et aux autres (Français et sauvages) toutes les charités possibles, au-dessus de leurs forces... Elles se passaient de fort peu, aimant mieux tout souffrir que de se plaindre ou de manquer aux pauvres qu'elles préféreraient à leurs propres besoins.”²

Aussi se virent-elles réduites à une grande pauvreté, d'autant plus qu'elles ne reçurent pas, cette année-là, la moitié des aumônes qu'on envoyait chaque année de Paris. Mais leur inépuisable charité trouva cependant moyen de subvenir à la dernière misère dans laquelle les Ursulines se trouvèrent tout-à-coup plongées. Un violent incendie dévora leur monastère et tout ce qu'il contenait dans la nuit du 29 décembre. Elles trouvèrent à l'Hôtel-Dieu la plus cordiale hospitalité. Elles y demeurèrent trois semaines. La vénérable Marie de l'Incarnation et la jeune Sœur de Saint-Augustin vécurent sous le même toit, sans toutefois

¹ ROCHEMONTEIX: *les Jésuites et la Nouvelle-France*, vol. II, p. 114.

² *Relation* de 1651, p. 3.

se connaître, semble-t-il, si ce n'est pour s'édifier mutuellement par la fidélité aux observances de la vie religieuse.

Le P. Ragueneau, à son arrivée à Québec, fut nommé supérieur de l'Hôtel-Dieu. Ainsi " je me trouvai, dit-il, engagé à prendre la direction de cette épouse de Jésus-Christ qui n'avait pour lors que dix-huit ans. Dès que son cœur me fut connu, je vis bien que Dieu s'en était rendu le maître." Le P. Ragueneau est une des grandes figures de cette époque de notre histoire.

On peut lire, dans les lettres de la vénérable Marie de l'Incarnation, le bel éloge qu'elle fait de ses qualités naturelles et de son éminente vertu. Le P. de Brébeuf le tenait en très haute estime. Il écrivait de lui à Rome : " C'est un homme hors ligne, et pour tout dire en un mot, si accompli sous tous les rapports qu'il n'a pas ici son semblable, et je ne sais si jamais il l'aura." ¹

Son expérience consommée dans les choses spirituelles le rendait particulièrement apte à diriger la Sœur Saint-Augustin, destinée à de grandes choses. Celle-ci pouvait s'estimer heureuse de posséder un guide aussi éclairé et aussi vertueux. Un bon directeur est indispensable à toute âme qui veut avancer dans les voies spirituelles, mais combien plus aux âmes appelées aux états sublimes!

A l'école des saints, notre jeune Hospitalière

¹ On peut lire dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu*, par l'abbé CASGRAIN, la vision dont Madame d'Ailleboust fut favorisée au sujet du P. Ragueneau.

marchait d'un pas allègre et ferme vers la perfection de son état. Elle se distingua dès les premières années par son zèle et son dévouement auprès des sauvages. En peu de temps, elle apprit les langues du pays et se fit leur catéchiste. "Sa bonne grâce, sa bonté naturelle et sa charité les gagnaient tout à fait. Ils la surnommèrent en leur langue "la grande fille", et "la fille des filles", pour dire qu'elle surpassait en mérites et en qualités toutes les autres."¹ Les lettres qu'elle écrivit en France à cette époque nous révèlent les admirables dispositions de son âme: "Je continue, dit-elle à la fondatrice de Bayeux, à être dans une pleine satisfaction et à aimer de tout mon cœur ma chère vocation du Canada. J'appréhende plus que jamais de quitter ce bien-aimé pays. L'on nous fait peur des Iroquois, et l'on dit que s'ils continuent de faire des progrès autant qu'ils en ont fait depuis trois ans, ils contraindront tout le monde de quitter le pays avant qu'il soit peu d'années. Nous mettons toute notre confiance en celui qui peut tout."

En 1651, écrivant à M. de Bernays: "Je suis toujours, lui dit-elle, fort contente, et je ne puis que je n'en remercie Dieu de tout mon possible. Les Iroquois continuent leur guerre. Ils ont pris cette année deux femmes françaises, l'une à Montréal, qu'ils ont emmenée en leur pays et fait cruellement mourir, une autre à une demi-lieue de Québec... Nous sommes entre la vie et la mort. Il n'y a personne qui soit assuré d'être garanti de la fureur de ces barbares. Tout cela, je

¹ Vieux manuscrit de Bayeux.—Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.

vous assure; ne me fait aucune peur. Je sens mon cœur disposé à faire et souffrir tout ce qu'il plaira à mon bon Maître de m'envoyer... Les croix du Canada, qui sont assez fréquentes, n'ont point diminué ni altéré en aucune façon ma paix intérieure... Quoi qu'il en soit, je sens toujours mon cœur très content et très satisfait. Je veux absolument être à Dieu et n'avoir rien à cœur que son service."

Sa grande crainte est toujours d'être obligée de quitter son pays d'adoption: "Nous ne nous pressons pas, écrivait-elle en France, le 9 novembre 1651, pour achever le reste de nos bâtiments, à cause de l'incertitude où nous sommes si nous demeurerons longtemps ici. Dieu veuille par sa grâce que nous ne soyons pas dans la peine de le quitter. C'est la plus grande de mes appréhensions. Ce n'est pas que je ne croie, si je retournais en France, que je n'y fusse contente, et que Dieu me donnerait autant d'occasions de souffrir et d'être une grande sainte si je coopérais aux grâces qu'il me ferait. Mais quand je pense qu'il m'a appelée ici, *je crois qu'il prétend de moi quelque chose de particulier en ce pays*, voyant qu'il me donne tant de satisfaction et de contentement, où effectivement il ne peut y en avoir qu'en Dieu. Car je vous puis assurer que la nature n'y en trouve aucun en quelque chose que ce soit. Il n'y faut rien chercher que Dieu seul, et dans lui on trouve les choses les plus douces et les plus agréables. Je suis en lui plus contente que jamais. Je le bénis à toutes les heures du jour de la grâce qu'il m'a faite."

CHAPITRE VI

LES ÉPREUVES DE LA VIE MYSTIQUE

Il nous est impossible de préciser à quelle date la Mère de Saint-Augustin entra dans la vie contemplative ou dite des états mystiques. Son biographe et directeur ne nous le dit pas. "On appelle *mystiques* des actes ou états surnaturels que nos efforts, notre industrie ne peuvent pas réussir à produire et cela *même faiblement, même un instant.*"¹

Il ne s'agit donc pas ici des actes ou états surnaturels ordinaires, tel que la pratique des vertus chrétiennes. Bien que nous ne puissions pas exercer ces vertus sans le secours de la grâce, notre volonté est cependant pour quelque chose dans la production des actes. Mais avoir la présence *sentie* de Dieu (en quoi consiste l'oraison mystique ou extraordinaire), prophétiser, apercevoir Notre-Seigneur, la très sainte Vierge, son bon ange, Satan, voilà autant d'actes ou phénomènes surnaturels que nous ne pouvons produire en aucune façon, ni *même faiblement, ni même un instant.*

On a déjà observé quelques-uns de ces phénomènes

¹ *Des grâces d'oraison, traité de théologie mystique, par le R. P. Aug. POULAIN, s. J. 5e édition, p. 2.*

dans l'enfance de notre héroïne et au cours de la traversée de l'océan. Mais ils ne paraissent avoir été que transitoires. Nous sommes porté à croire que ce fut dans sa vingtième année, en 1652, qu'elle entra définitivement dans ces états extraordinaires où elle devait rester jusqu'à la fin de sa vie.

Quoi qu'il en soit, elle eut, cette année-là, une vision. C'était à une heure de la nuit. On lui fit voir un sentier très long, étroit et tout hérissé d'épines de chaque côté. Ces épines étaient très longues et brûlaient sans se consumer. Au bout du sentier, elle aperçut un vaste carré aussi tout entouré d'épines semblables. Une voix lui dit alors : "Il faut que tu passes par ce chemin." Puis il lui sembla que, sans attendre sa réponse, on l'y poussa. Elle se consolait, dans la pensée qu'elle pourrait s'en échapper une fois parvenue au carré. Mais là, elle constata qu'il n'y avait pas d'issue ni moyen de faire brèche. Ce qui la mit bien en peine. Une voix lui fit entendre qu'elle n'y resterait qu'un certain nombre d'années.

"Il m'est demeuré dans l'idée, a-t-elle ajouté à ce récit, que ce sentier et ce vaste carré sont la figure de deux sortes de conduites que Dieu peut tenir sur une âme. Je m'y abandonnai de tout mon cœur."

Le sentier figure, en effet, à notre avis, la période des épreuves mystiques des six premières années qui suivirent. Dieu envoie toujours des épreuves à ceux qui tendent sérieusement à la perfection. C'est un fait d'expérience : les maîtres de la vie spirituelle le constatent, toutes les vies de saints le confirment. Cette

loi générale trouve son application surtout chez les contemplatifs, les âmes très adonnées à l'oraison et favorisées des grâces mystiques.¹

L'éminent théologien, que nous avons déjà cité et que nous suivons ici, donne les motifs de cette conduite de Dieu qui paraît si étrange aux gens du monde. Il y en a deux principaux. Le premier, c'est que Dieu veut faire expier à ces âmes leurs fautes, infidélités et négligences, afin que, purifiées par la souffrance, elles soient rendues dignes de la familiarité divine. Le second, c'est que pour arriver à l'union mystique, qui est le propre des contemplatifs, il faut se détacher de tout ce qui n'est pas Dieu, se dépouiller de toute attache naturelle à la santé, aux joies des sens, à l'estime, à la fortune, à certaines amitiés ou occupations, etc... Dieu ne donne des faveurs extraordinaires qu'à un renoncement extraordinaire.²

Les épreuves qu'il envoie sont de quatre sortes : les maladies, les persécutions des hommes, les peines intérieures et les attaques visibles des démons. La Mère de Saint-Augustin eut à les subir toutes pendant sa vie, excepté, semble-t-il, les persécutions des hommes. Depuis son arrivée au Canada, sa santé restait toujours compromise. Mais ce n'était là qu'une de ses croix ordinaires qui servaient à faire briller son abnégation. Elle souffrait avec joie, Notre-Seigneur lui conservant toujours avec la ferveur beaucoup d'allégresse spirituelle et de dévotion sensible. Mais voici

¹ Id., *ibid.*, p. 394.

² Id., *ibid.*, p. 396.

que de grandes peines intérieures vont accabler son âme.

Le 10 octobre 1652, elle fut tout à coup assaillie violemment par deux tentations nouvelles: l'une d'impureté, l'autre de retourner en France. La première surtout fut pour elle un coup de foudre. "Jamais de sa vie, dit son directeur, elle n'avait eu aucune pensée ni aucun mouvement contraire à la vertu de pureté."

Au même moment, son esprit est privé de la ferveur sensible qui lui avait été jusque-là d'un si grand secours au service de Dieu: le ciel devient d'airain et de bronze. Son intelligence des choses spirituelles s'obscurcit au point qu'elle ne sait plus distinguer, parmi les révoltes de la nature, le sentiment d'avec le consentement: elle se croit coupable et criminelle, quand elle est pure et sans péché. Les tentations ne lui laissent pas de repos. Tout son esprit, son imagination, son cœur, ses sens sont comme investis par le démon de l'impureté. Ce vice infâme lui inspire plus d'horreur que l'enfer lui-même. Et cependant elle ne peut se défaire des images obscènes qui hantent son imagination, elle sent sa volonté fortement inclinée au mal. Est-ce donc que Dieu aurait cessé d'être le maître de son cœur? Se peut-il qu'il règne encore dans un cœur si agité par la passion la plus abominable. Voilà les questions qu'elle se pose dans des angoisses extrêmement douloureuses. Et ce qui met le comble à son trouble et à sa désolation, c'est que l'amour de Dieu ne la touche plus. Elle n'éprouve que difficultés à élever son cœur vers lui, que dégoût pour l'exercice des vertus et les pratiques de la vie spirituelle.

L'épreuve était terrible. Éperdue, tremblante, l'âme navrée, la pauvre religieuse va se jeter aux pieds du P. Ragueneau et lui découvre sa tentation, comme si elle eût été la plus criminelle du monde. Elle trouve en lui le guide éclairé, ferme et bon, dont elle a besoin. Il la rassure, la console, l'encourage et lui apprend à combattre les combats nouveaux avec les armes de la foi et de la patience, de la prière et de la pénitence, de l'obéissance et d'un saint abandon aux volontés de son Dieu. La Mère de Saint-Augustin a vite recouvré la paix du cœur. Elle se relève fortifiée et entre dans l'arène avec un courage magnanime, bien décidée de vaincre. Elle donne alors aux anges du ciel le grand spectacle d'une âme généreuse que Dieu met aux prises avec de puissants ennemis, le spectacle d'une vertu héroïque. Voilà comment, en véritable athlète de Jésus-Christ, elle terrassa le démon de l'impureté.

Son recours, dit le P. Ragueneau, est bientôt à la sainte Vierge, Mère de toute pureté. Elle s'adresse par elle à Jésus-Christ, qu'elle conjure par les mérites de son Sang divin de ne la point abandonner. Elle invoque les anges, surtout son ange gardien, et ses célestes protecteurs. A la prière elle joint l'austérité des jeûnes, des disciplines sanglantes et toutes les mortifications que l'obéissance lui permet. Ainsi il lui est ordinaire de coucher sur la dure et tout habillée, de garder au bras toute la nuit des bracelets armés de pointes de fer. C'est beaucoup si elle prend trois heures de sommeil. Elle donne à l'oraison ce qu'elle dérobe au repos, sans jamais permettre à son corps

de se reposer le jour. Quelquefois, au plus fort de l'hiver, à l'instar d'un saint Bernard, elle plonge dans les neiges ce corps rebelle aiguillonné par la tentation la plus violente.

Contre une pareille vigueur d'esprit que pouvaient tous les efforts de l'enfer ?

Notre héroïne se montra également énergique à combattre toute pensée de retourner en France. Il ne faut pas s'étonner qu'elle y ait vu une tentation. Sans doute, elle pouvait, sans péché aucun, retourner en France, comme elle aurait pu sans péché y demeurer. Le prétexte du retour était tout trouvé dans l'altération de sa santé. Mais sa fidélité à la grâce s'alarmait avec raison à la pensée de résister au bon plaisir de Dieu clairement manifesté. Elle ne doutait pas du caractère surnaturel de sa vocation au Canada. Elle estimait justement que Dieu lui avait fait par là une faveur très précieuse, qui était comme le premier anneau d'une série de grâces toutes particulières qui devaient l'élever à la sainteté. Et comme nous l'avons vu à la fin du dernier chapitre, Dieu lui avait fait comprendre qu'il *attendait d'elle quelque chose de particulier en ce pays*. Voilà pourquoi son cœur aimant et reconnaissant bénissait le Seigneur, tous les jours, de l'avoir appelée dans la Nouvelle-France. Retourner dans l'ancienne, c'eût été contrarier les desseins de la Providence et compromettre l'affaire de sa sainteté. Elle était trop délicate et trop généreuse pour rien refuser au divin Époux de son âme. Aucune raison ne put donc ébranler son courage et faire changer sa détermination

première, ni l'intérêt de sa santé, ni les douceurs du pays natal, ni les liens de l'amitié, ni l'amour de ses parents. Elle était vraiment toute à Dieu.

Elle écrivait en 1653 : "Nous jouissons ici d'une paix et d'une union si grande qu'on ne peut, semble-t-il, rien désirer davantage ; et nous avons une joie très grande de nous voir exilées volontairement en ce cher pays, pour l'amour de l'Amour même. Mon cœur possède une paix et une joie telles que je ne le saurais exprimer. Et plus je vais en avant, plus je connais le bonheur qu'il y a d'être au Canada. Je ne pourrai jamais assez reconnaître les obligations que j'ai à Dieu et aux personnes qui m'y ont obtenu place et aidée à obtenir cette grâce."

Cependant, la tentation de quitter persistant toujours, elle résolut d'y mettre fin par une résolution énergique. Le 18 octobre de l'année 1654, elle fit, en présence du saint Sacrement, vœu de perpétuelle stabilité dans sa patrie d'adoption.¹

Ainsi elle sortait toujours victorieuse de ses luttes intérieures. Nulle ne l'humiliait davantage et ne lui

¹ Voici la formule de son vœu :

"Jésus-Christ mon Sauveur, qui par une disposition tout aimable de votre Providence divine, avez voulu me donner place en ce pays, quoique j'en sois très indigne, moi, Sœur Catherine de Saint-Augustin, désirant de tout mon cœur coopérer aux saintes intentions qu'a sur moi votre amour, prosternée aux pieds de votre divine Majesté, en présence de votre sainte Mère, de son glorieux époux, de mon bon ange, de mes saints patrons et de toute la cour céleste, fais vœu de perpétuelle stabilité en ce pays, entendant le tout selon la volonté de ceux qui me conduisent. Je vous conjure, mon adorable Sauveur, qu'il vous plaise me recevoir pour votre perpétuelle servante et esclave en ces contrées, et me rendre digne d'une vocation si excellente."

causait plus d'affliction que celle qu'elle avait à soutenir pour la vertu angélique, vertu si chère au Cœur de son divin Sauveur. Ce n'était pas qu'elle fut scrupuleuse. Son directeur assure qu'elle ne l'était pas. Mais il était évident que, pour éprouver aussi cruellement sa servante, le Seigneur avait laissé une exceptionnelle liberté aux puissances de l'enfer. Si l'on songe maintenant que ces tentations lui furent habituelles et que le ciel lui sembla fermé pendant tant d'années, on pourra inférer de là et la grandeur de ses peines et la force d'âme qu'elle dut déployer pour vaincre et rester fidèle à Dieu. Le P. Ragueneau écrivait en 1655 à la Supérieure du monastère de Bayeux sur ce beau triomphe de la grâce :

“Ce sont les anges et moi qui la voyons dans ces saintes souffrances et dans ce martyre d'amour; car elle ne s'y voit pas et elle ne croit y être, sinon par une soumission de ses sentiments et de ses vues à la conduite de celui qui la gouverne et qui est son ange visible. Dans cette guerre, elle trouve la paix; dans ces troubles, je puis dire que son âme est dans le calme, et dans un calme d'autant plus divin qu'il est moins sensible. *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum.* Et dans cet abandon elle n'est pas abandonnée; elle aime Dieu et son Dieu l'aime; et son cœur ne trouvant rien d'aimable hors de Dieu n'aime aussi que son Dieu qui pénètre le fond de son cœur. J'ose bien assurer que cette chère Épouse de Jésus-Christ demeure inébranlable dans le plus fort de ces tempêtes: sa pureté est angélique, son innocence est rare, puisque depuis son bap-

tême elle n'a jamais été souillée ; sa force et son courage sont vraiment héroïques, enfin son amour est très fidèle à son Dieu. C'est tout dire en ce peu de mots. J'en dirais davantage si je lui survivais, et j'en aurais trop dit si je parlais à un autre qu'à vous. Elle m'a prié de vous écrire ses faiblesses, et je crois que Dieu me permet en même temps de vous écrire les effets de la grâce en elle et le triomphe de son amour.

“Au reste, de tout cela rien ne paraît que ce qui doit paraître : son humilité, son obéissance, sa charité et sa douceur. L'on croit—ceux même qui pensent le connaître le plus à fond—qu'elle n'a rien à souffrir et qu'elle est dans une paix profonde, sans combat ni résistance. On lui dit même que, comme elle est d'un naturel qui en rien ne donne peine à son esprit, elle doit craindre qu'elle n'agisse plutôt dans l'esprit de la nature que dans celui de la grâce...”

L'année suivante, 1656, le P. Ragueneau écrivait encore à la même :

“Dieu conduit notre très chère fille par les mêmes voies... Cet état me paraît si sublime, si solide et si divin que je vois plus clair dans la pureté de son cœur, et j'ai plus d'assurance que le Saint-Esprit y habite que si elle jouissait d'une paix profonde ou si elle était comblée des joies et des douceurs que bien souvent Dieu verse dans le cœur des saints en cette vie mortelle. Moins elle voit les richesses qu'elle possède, plus je vois de trésors en son âme qui ne lui seront jamais ravis puisque l'humilité en est la gardienne.

“Dans cet état elle n'a point d'inquiétude. Elle a

un cœur docile et n'est point scrupuleuse. Elle découvre son cœur avec une simplicité si humble et obéit avec tant de candeur; elle a un visage si égal et une parole si consolante pour ceux qui sont les plus désolés, que l'on se persuade aisément que Dieu verse sur elle les douceurs toutes pures du paradis, sans mélange d'amertume. Elle se sent disposée à continuer jusqu'à la mort dans cet état, et elle ne voudrait pas en sortir.

"C'est être attaché à la Croix avec un cœur digne des enfants de Dieu. Elle est même résolue de souffrir encore davantage... N'ayant en ce monde aucune consolation de quelque côté que ce soit, elle s'en voit privée de bon cœur à cause qu'elle est contente pourvu que Dieu le soit, et elle sait bien qu'il le sera tant qu'elle ne voudra que ce qu'il veut."

Quand son directeur écrit qu'elle était même résolue à souffrir davantage, il fait sans doute allusion à l'inspiration qu'elle eut vers cette année-là de s'offrir en victime. Mais il ne s'en explique point et termine ainsi sa lettre :

"Il est vrai que sa santé est faible et qu'elle n'a pas ici tous les soulagements qu'elle trouverait en France. Il est vrai que la nature n'en souffrirait pas tant... Si elle avait moins de générosité, j'eusse moi-même songé au changement; car rien de violent ne peut être de durée. Mais son courage et l'amour des croix lui ont rendu cet état comme naturel et elle y est si fortement établie que je ne crains rien de ce côté-là, avec la grâce de Dieu qui ne lui manquera pas. Plus elle a vaincu l'ennemi, plus elle a de force à le

vaincre. Une personne qui a résisté deux ou trois ans à de fortes tentations par les vues seules d'une vertu solide, et détachée de la sensibilité de la dévotion, y croîtra toujours en force et en vigueur."

En effet, Dieu qui, selon la parole de l'Écriture, ne permet pas que personne soit tenté au-dessus de ses forces, se chargea lui-même de fortifier sa servante. Ainsi il permit à quelques âmes saintes de ses amis de lui apparaître après leur mort pour lui faire part de leur béatitude. On se souvient de M. de Bernays, grand-vicaire de Bayeux et supérieur des Hospitalières de cette ville. Ce saint homme mourut le 9 novembre 1654. Peu de jours après, il apparut à Québec à notre héroïne, sa fille spirituelle, lui assura qu'il jouissait du bonheur céleste et l'encouragea à rester fidèle à Dieu qui aurait pour elle des bontés éternelles. Elle fut très consolée de cette visite. Elle en fit part au P. Rague-neau qui en remarqua la date et put constater, huit mois après, quand la nouvelle du décès de M. de Bernays arriva de France, la vérité de l'apparition.

Le 15 mars de l'année 1657 s'éteignit à l'Hôtel-Dieu de Québec une jeune religieuse, à qui elle était liée d'une étroite amitié pour sa rare innocence et sa ferveur pleine de générosité au service de Dieu. C'était la Sœur Françoise de St-Ignace,¹ la première religieuse

¹ Nous lisons dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par l'abbé CASGRAIN :

" Peu de temps avant la mort de la Sœur de Saint-Ignace, madame Juchereau de la Ferté, sa sœur, lui ayant amené une de ses enfants, Jeanne-Françoise, qui n'avait encore que six ans et demi, la Mère de Saint-Ignace la fit approcher de son lit et l'ayant bénie

canadienne, éprise comme elle des charmes de la croix de Jésus-Christ. Elle expira dans des souffrances atroces. Quelque temps après, la Mère de Saint-Augustin était à prier devant le saint Sacrement. Soudain elle sentit présente d'une façon spirituelle sa Sœur affectionnée qui, lui parlant intérieurement, lui dit : "Voulez-vous être délivrée de vos tentations? J'espère en venir à bout si vous le désirez. Mais prenez garde que l'humilité n'en souffre. Je vous aimais beaucoup dans le monde, mais je vous aime encore davantage dans le ciel."

Elle répondit qu'elle consulterait son confesseur. Nous ne voyons pas qu'elle ait consenti à demander d'être délivrée de ses épreuves.

Deux mois après, l'âme de la défunte lui apparut, cette fois dans la gloire, et lui dit entre autres choses : "Si j'ai été traitée si avantageusement, que serait-ce de vous qui avez tant à souffrir, tant d'ennemis à combattre. O que Dieu est bon et que le bonheur de s'être consacré à lui est inconcevable! Il faut mourir, ma Sœur, pour le comprendre."

La Mère de Saint-Augustin, qui raconte cette apparition, continue ainsi : "Je lui répartis, le cœur pressé : ma chère Sœur, je crois ce que vous me dites, encore

avec une vive expression de tendresse, elle lui dit d'un ton inspiré : "Ma chère petite fille, sois toujours bien bonne et pieuse, car Dieu te destine à devenir une sainte Hospitalière. Je te lègue mon nom de religion que tu porteras un jour dans cette communauté..." L'événement vérifia cette prédiction." Cette enfant devint dans la suite la célèbre Mère Juchereau de Saint-Ignace, l'annaliste de l'Hôtel-Dieu.

que je ne le conçois pas comme vous. Mais quant à l'espoir d'éprouver toutes ces faveurs, je n'ose m'en assurer. Vous savez que j'ai demandé à Notre-Seigneur avec instance de satisfaire et de porter les peines d'un grand nombre de pécheurs. Si sa bonté m'accorde cette faveur, je ne serai pas en votre compagnie, et une éternité ne sera pas trop longue pour payer tant de crimes; outre que j'ai tellement tout donné aux âmes du purgatoire, qu'en cette vie et en l'autre je ne me suis rien réservé du tout."

"Oui, je sais tout cela, répliqua la Sœur de Saint-Ignace, mais soyez assurée que Dieu a, pour ceux qui le servent, des bontés tout autres que ce que nous en pensons. Vous le reconnaîtrez un jour." Puis elle disparut, la laissant particulièrement fortifiée.

Le jour de l'Ascension de la même année, pendant qu'elle était en oraison devant le saint Sacrement, Dieu lui fit sentir "une fois de plus qu'il n'avait pas moins de bonté pour consoler une âme que de rigueur quand sa main adorable se fait sentir pesante dans l'affliction. Cela, dit-elle, ne dura que très peu, et dans ce peu de temps je ne sais ce que je fis, car quoique j'en aie la mémoire encore toute récente, je ne saurais bien m'en exprimer."

Dans l'après-midi du même jour, vers les deux heures et demie, elle écoutait la prédication qui se donnait dans la chapelle. Elle se plaignait à Notre-Seigneur de ce que, malgré son attention et son désir d'en profiter, la parole divine ne faisait aucune impression sur son esprit. Tout à coup, elle entendit une voix

intérieure qui lui dit: *Audi et vide*, "Écoute et vois". "Je fus, raconte-t-elle, un peu émue d'abord; j'eus peur qu'il n'y eut de la tromperie; toutefois le calme s'étant presque en même temps rendu entièrement maître de mon cœur, je regardai le Père qui prêchait, et je redoublai mon attention à l'écouter, pensant que c'était ce que la voix m'avait fait entendre.

"Je vis à la droite du Père un personnage vénérable, vêtu d'une tunique très blanche et très déliée; par dessus, il avait un long manteau traînant jusqu'à terre, d'un rouge très éclatant; des sandales à ses pieds, dont les attaches étaient de couleur de pourpre; sur chaque pied et sur chaque main, et au côté droit un peu en biaisant à l'endroit du cœur, paraissait une escarboucle qui jetait un éclat merveilleux. Sur sa tête il portait une couronne d'or émaillée de toutes sortes de pierreries, et toutes ces pierreries étaient disposées en lettres, lesquelles assemblées formaient ces mots en italiques: *L'Agneau qui a été tué est digne de tout honneur, de toute gloire, de toute louange.*¹ Ensuite j'entendis une voix qui disait: *Venite et videte*. J'avais plus d'attention à regarder un objet si aimable, qu'à regarder ailleurs d'où venait le son de la voix. C'est pourquoi la voix recommença, disant: "Venez et voyez où le roi de gloire fera sa demeure."

"Ce Roi de gloire était celui que je voyais. Il jeta un regard vers la porte de l'église et j'y regardai aussi pour voir quel était le sujet de ce regard. Je vis une procession très auguste d'âmes bienheureuses qui

¹ Apoc., v. 12.

entraient. Saint Jean Baptiste paraissait à la tête, et portait une bannière blanche comme neige, sur laquelle étaient écrits en gros caractères rouges ces mots: *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi*. Toute cette troupe s'étant approchée se prosterna profondément devant l'autel où était le Roi. Puis s'étant relevée par son ordre, elle semblait vouloir l'enlever.

“Le sermon étant fini, cette procession sembla s'élever en l'air, et le Roi de gloire, au milieu de toute cette troupe, était porté d'une façon admirable par sa propre vertu. Je le suivais tant que je le pouvais, et mon esprit l'accompagna par la permission que j'en eus. Saint Joseph était le plus proche à l'entrée des portes éternelles, et ce fut lui, ce me semble, qui parla le premier à la très sainte Trinité; et s'adressant à la personne du Père, après que la sainte Humanité fût placée au lieu destiné, il lui dit d'un langage de Bienheureux: “Voilà le talent que vous m'aviez confié. Ce talent a si bien profité, que non seulement je vous le rends au double, mais voyez cette troupe qu'il a acquise: je vous rends tout, et vous l'offre.” Le Père Éternel ensuite, non seulement le constitua sur beaucoup de personnes, mais même lui dit: “Serviteur fidèle! comme vous avez été l'économe de ma maison sur la terre, je veux qu'ici vous y commandiez, et que vous y ayez tout pouvoir.” Le Fils même lui donna pouvoir sur lui, tout Roi de gloire qu'il était, et voulut qu'il eût l'honneur de lui commander.¹

¹ Le P. Patrignani, de la Compagnie de Jésus, a publié au dix-huitième siècle un ouvrage sur la dévotion à S. Joseph, où il

“Pour lors me tournant vers le Saint, je lui dis :
“grand Saint, je suis à vous, demandez à ce Roi de
“gloire qu'à toute éternité je ne sois point séparée de
“son amour. Il ne vous refusera pas à son avènement.”
Ma demande me fut accordée, à condition toutefois
que j'aurais un soin particulier de ce que j'avais promis
le matin, faute de quoi on me changerait de lieu. Ce
lieu me fut montré; il était disposé en sorte que facile-
ment je serais vue de Jésus, Marie, Joseph et que je les
pourrais contempler. J'eusse bien désiré qu'il y eût un
peu de modification; mais voyant que la chose était
résolue, je m'y abandonnai le mieux possible, et me
trouvai aussitôt bien éloignée du lieu où je pensais
avoir été.

“Il est vrai que malgré la peine où je me trouvais
après, mon esprit et mon cœur, en dépit des sentiments
de la nature, trouvaient leur paix et leur repos dans
l'état où Dieu me voulait. En outre, depuis ce temps-
là, j'ai eu plus d'estime de la grandeur de Dieu et de
sa sainteté; et si mon cœur était mieux disposé, il en
aurait plus d'amour. Il y a aussi je ne sais quoi que
mon esprit pense mieux, que je ne saurais exprimer.
Ce n'est pas que je veuille me persuader que les choses
se passent dans une voie extraordinaire en moi; je suis
parfaitement convaincue que s'il y a de l'extraordinaire
c'est en mes défauts.”

rapporte cette vision de la gloire du S. Patriarche. Il y parle avec
éloge de notre sainte Hospitalière qu'il place parmi les onze plus
illustres serviteurs de S. Joseph, figurés par les onze étoiles que le
premier Joseph vit en songe lui rendre hommage.

Cet ouvrage, publié en italien, a été traduit en français et publié
à Tournai, Belgique, en 1844.

CHAPITRE VII

L'APPEL DIVIN À L'APOSTOLAT DE LA SOUFFRANCE

Pendant que la Mère Catherine de Saint-Augustin traversait cette période de sa vie mystique, elle n'en menait pas moins une vie active et laborieuse, soit auprès des malades, soit à gérer les biens de sa communauté et de l'hôpital. En l'année 1654, malgré sa jeunesse,—elle n'avait que vingt-deux ans,—elle était préposée à ce dernier emploi en qualité de dépositaire. Sa nomination à ce poste important et difficile confirme l'assertion du P. Ragueneau qu'elle n'était pas femme à l'esprit rêveur ni le jouet de son imagination, mais qu'elle était douée, au contraire, de qualités solides. Cette charge exige, en effet, beaucoup de qualités d'ordre pratique qu'on serait en peine de trouver chez une personne qui se conduit non par la raison mais par les impressions d'une sensibilité malade. La Mère de Saint-Augustin remplit cet emploi pendant neuf ans : cela dit assez avec quelle satisfaction pour sa communauté. Ce fut pendant son premier terme d'office que l'Hôtel-Dieu et son église furent rebâties. *L'Histoire de l'Hôtel-Dieu* dit à ce sujet :

“ Dès l'année 1654, il avait fallu commencer la cons-

truction d'un nouveau corps-de-logis plus vaste, et d'une église dont la première pierre avait été posée le 15 octobre avec grande cérémonie, en présence du gouverneur M. de Lauzon, du Père Lemercier, supérieur des Missions, des Pères Vimont, Ragueneau et Poncet, et des principaux habitants du pays.

"Quatre ans après, le 10 août 1658, M. l'abbé de Queylus... fit la bénédiction de cette église, sous le titre du Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de Notre-Dame de Pitié. Le quinze du même mois, fête de l'Assomption, la première messe y fut dite par le Père de Quen, supérieur des Jésuites, et le sermon fut donné par le Père Dablon. Le même jour, les Hospitalières eurent la consolation d'inaugurer le nouvel hôpital."

C'est un préjugé assez répandu dans le monde que les contemplatifs sont des êtres inactifs et inutiles à la société. Erreur grossière qu'un maître de la vie spirituelle au dix-septième siècle réfutait en montrant que loin d'être opposée à la vie apostolique, la contemplation lui est nécessaire.¹ C'est que la contemplation fait vivement pénétrer trois choses : l'excellence d'une âme faite pour posséder Dieu, le prix infini d'une âme rachetée par Jésus-Christ, et le malheureux état d'une âme en péché mortel. Ces considérations faisaient désirer à saint Paul d'être anathème pour ses frères, et à plusieurs saints de souffrir même l'enfer, si Dieu le leur eût permis, pour sauver une âme. Tels étaient

¹ Le P. LALEMANT, cité par le chanoine Lejeune dans son *Introduction à la Vie mystique*, p. 32.

les sentiments d'une sainte Catherine de Sienne, d'un saint Alphonse Rodriguez. Tels furent aussi, nous l'avons vu au dernier chapitre, les sentiments de notre héroïne. Il est bien remarquable que son zèle s'est intensifié de la sorte à mesure qu'elle avançait dans la vie mystique. Elle ne restait étrangère à rien de ce qui se passait autour d'elle dans sa patrie d'adoption. Elle suivait avec un intérêt toujours croissant tout ce qui regardait la Nouvelle-France, tout ce qui favorisait ou contrariait l'expansion de l'Évangile.

A l'époque que nous touchons, en 1658, la situation est des plus graves. Les Iroquois sont devenus plus insolents que jamais. Depuis que, bravant les canons du fort de Québec, ils ont pu descendre jusqu'à l'île d'Orléans y massacrer les Hurons en 1656, ils ont plus que jamais conscience de la faiblesse des blancs. Ils parlent bien haut maintenant de venir prendre Québec et d'y exterminer les Français. L'effroi est dans tous les cœurs.

Mais au dedans deux périls non moins redoutables pour le salut des âmes ont surgi : le commerce des boissons enivrantes entretenu par nombre de traitants français avec les sauvages, et ce qui est plus sérieux, les atteintes portées à l'autorité religieuse. Il nous faut bien faire ici un exposé au moins sommaire de ce dernier danger.

L'autorité religieuse résidait alors dans le Supérieur des Jésuites, qui avait la qualité de grand-vicaire de l'archevêque de Rouen en Normandie. Ce prélat s'était attribué, dès le commencement de la colonie, la

juridiction sur la Nouvelle-France, qu'il considérait comme une partie de son diocèse. Et cette opinion s'était accréditée en France, où elle était partagée par presque tout le clergé.

Le P. de Quen, supérieur des Jésuites à Québec, exerçait en paix ses fonctions de grand-vicaire, quand, dans l'été de 1657, M. l'abbé de Queylus arriva avec trois ecclésiastiques de Saint-Sulpice et lui présenta ses lettres patentes de grand-vicaire de Rouen pour la Nouvelle-France. Ces lettres ne contenaient aucune déclaration de l'Archevêque de Rouen annullant les pouvoirs attribués antérieurement au Supérieur des Jésuites, et celui-ci n'avait reçu aucun avis de révocation.¹ Mais le P. de Quen, par amour de la paix, céda devant l'abbé de Queylus.

Quelque temps après, le P. de Quen ayant nommé le P. Claude Pijart curé de Québec à la place du P. Poncet, M. de Queylus se crut lésé dans ses droits. Il accourt de Montréal, renvoie le P. Pijart et prend lui-même la direction de la paroisse. "Pendant le peu de temps que l'abbé de Queylus fut à Québec, dit l'annaliste des Ursulines, il donna bien de l'exercice, surtout à nos RR. PP. Jésuites."

Comme il arrive souvent dans la chaleur des démêlés, il y eut des paroles imprudentes, des accusations, des récriminations un peu vives. Bref, le scandale était grand. La population était partagée de sentiments, et la division de ceux qui exerçaient le pouvoir spirituel

¹ Cf. Le P. C. de ROCHEMONTEIX, S. J. : *les Jésuites de la Nouvelle-France au dix-septième siècle*, vol. II.

ruinait leur autorité. Ainsi les traitants ne s'occupèrent point de la défense, portée en 1657 par l'abbé de Queylus et par les missionnaires, de vendre de l'eau-de-vie aux sauvages. Et pourtant cette défense avait été faite sous peine de péché mortel.

Dans l'intervalle, le P. de Quen'avait écrit en France pour savoir si ses pouvoirs de vicaire-général lui avaient été retirés. Il reçut, le 11 juillet 1658, une réponse de Mgr de Harlay, archevêque de Rouen, qui les reconnaissait tous deux, l'abbé de Queylus et lui, ses grands-vicaires au Canada, le premier pour l'île de Montréal, le second pour le reste de la contrée.

L'abbé de Queylus retourna donc à Montréal. On crut un instant la paix religieuse rétablie, mais en même temps que la lettre de Rouen, arrivait à Québec le successeur de M. de Lauzon. Le nouveau gouverneur, M. le vicomte d'Argenson, était hostile aux Jésuites. Il ne tarda pas à leur faire "une guerre sourde et hypocrite".¹

Pour toutes ces raisons, les meilleurs esprits étaient vivement alarmés, d'autant plus que M. d'Argenson ne se montrait pas apte à la conduite des affaires. "Je n'espère rien de l'avenir, écrivait le P. Ragueneau; je crains la ruine des Français; j'ai peur d'une guerre horrible. Ce qui augmente mes terreurs, c'est le caractère du nouveau Gouverneur."² Il disait encore dans la même lettre: "Le seul moyen d'en sortir, c'est la nomination d'un Évêque." Et le P. Vimont:

¹ Id., *ibid.*, p. 235.

² Lettre au R. P. Général, 20 août 1658.

“M. d’Argenson ne me paraît satisfaire ni les sauvages, ni les Français, ni les religieux... Il me semble plus probable pour le moment que, sans un miracle de la Providence, l’œuvre de la colonisation tombera plutôt qu’elle ne s’élèvera.”¹ La vénérable Marie de l’Incarnation écrivait à son tour qu’il était temps qu’il y eût un Évêque, “pourvu, disait-elle, qu’il soit uni pour le zèle et la religion avec les RR. PP. Jésuites”.

De son côté, le Gouverneur, mu par des motifs différents, désirait aussi la nomination d’un Évêque.

Voilà donc où en sont les choses à la fin de l’été de 1658. La Nouvelle-France est décidément entrée dans une crise inquiétante. C’est son existence même qui est en jeu et celle de l’Église dans l’Amérique du Nord. Personne n’y songe à célébrer le cinquantenaire de la fondation de Québec. Cette fondation est trop mal assise, trop ébranlée. Depuis longtemps la Mère de Saint-Augustin gémit devant Dieu de ces maux, surtout de la division du pouvoir spirituel et de la persécution dont les Jésuites, ses pères spirituels, sont l’objet. Elle prie, travaille et s’immole dans le silence du cloître. Or, en cette année-là, quand Rome donnait à la Nouvelle-France son Évêque libérateur, Jésus-Christ agréait sa servante pour victime de son amour, en l’appelant à l’apostolat de la souffrance.

C’était au septième jour de sa retraite annuelle. Le matin, pendant qu’elle méditait sur Jésus-Christ enseignant ses disciples, elle se sentit extraordinairement touchée et animée à suivre les exemples du divin

¹ Lettre au même, 6 sept. 1658.

Maître, surtout à être douce et humble de cœur et à aimer les persécutions, les mépris et les humiliations. " Il me semblait, dit-elle, que Notre-Seigneur m'adressait particulièrement ces paroles: *Qui vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem meam*. Il changeait ce mot *crucem suam* en *crucem meam*, comme pour me dire: cette croix est à moi avant que d'être à toi, car je l'ai sanctifiée; elle est mienne, puisque je souffre avec ceux qui souffrent pour mon amour; elle est mienne, parce qu'elle est selon mon choix et non pas selon le vôtre.

" Mon cœur répondait à cela : oui, mon Dieu, c'est la vôtre, je la reçois comme telle, je la veux chérir, je la veux aimer, rien ne m'en pourra séparer, *fiat, fiat.*"

Plus tard dans la journée, comme elle méditait encore sur le même sujet, dans l'attitude et les sentiments de Marie-Madeleine aux pieds du Sauveur, elle vit tout à coup des yeux de l'esprit son divin Maître, dont la présence lui était " plus réelle que si elle l'avait vu des yeux du corps... Après qu'il m'eût demandé de bannir toute crainte de mon esprit, je me trouvai, raconte-t-elle, dans un calme profond. Et pour lors il commença à me dire: *Vulnerasti Cor meum soror mea, sponsa mea, vulnerasti Cor meum*, " Tu as blessé mon Cœur, ma sœur, mon épouse, tu as blessé " mon Cœur."

" Tu t'étonnes de ces paroles: tâche qu'elles soient " véritables en toi. Toute âme qui aime la croix et " qui pour mon amour s'y attache et n'en veut point " sortir, me navre le Cœur et me fait une plaie toute

" d'amour. Telle âme est ma sœur, mon épouse, ma
 " bien-aimée et la compagne de ma croix. Ne l'es-tu
 " pas, ne la veux-tu pas être ? Sache aussi que souf-
 " frant pour les pécheurs, tu me fais un aussi grand
 " plaisir que si au temps de ma Passion tu eusses es-
 " suyé avec un linge pur et net les crachats qui cou-
 " vraient ma face, et qu'avec un baume odoriférant
 " tu eusses frotté mes plaies et meurtrissures. Oh ! si on
 " savait combien je prise la charité désintéressée, on
 " s'oublierait soi-même pour le salut de son prochain."

Notre-Seigneur lui demanda ensuite de s'abandon-
 ner entièrement à ses volontés : " Je veux être absolu :
 " je suis ton roi, ton Seigneur, ton maître, ton père
 " et ton époux. C'est à toi à correspondre à toutes
 " ces qualités. Souffre avec paix, avec joie, avec amour
 " et constance. Supporte les faiblesses des autres, com-
 " patis aux affligés et réjouis-toi de voir mes élus per-
 " sécutés. C'est leur gloire, c'est la mienne. Ne quitte
 " pas le chemin que tu tiens, à moins de quitter la
 " vraie voie du ciel. Laisse dire et penser de toi ce que
 " l'on voudra. Qu'il te suffise de me chercher en esprit
 " et en vérité. Ne t'étonne pas que la douceur de mon
 " amour se tourne en amertume en toi, car ce n'est
 " que pour te bénir avec plus d'amour. *La croix sera*
 " *ton partage et la paix possédera ton cœur.*"

Notre-Seigneur appelait donc formellement la Mère
 de Saint-Augustin à porter la croix pour les pécheurs.
 Son intervention personnelle montre assez qu'il a sur
 elle des desseins sortant de l'ordinaire. Et en lui de-
 mandant de s'abandonner entièrement à ses volontés,

il lui fait entendre assez clairement qu'il la veut mener par une voie nouvelle. C'était la seconde conduite de Dieu sur elle, qui lui avait été montrée en figure, l'année 1652.

Dans le cours ordinaire des grâces d'apostolat, Notre-Seigneur fait connaître à l'âme sa volonté par des mouvements intérieurs de sa grâce et laisse aux circonstances comme à la prudence des directeurs le soin de discerner l'appel divin. Mais quand il a des desseins extraordinaires sur une âme, il lui parle sans intermédiaire. Ainsi a-t-il fait sur la terre à l'égard de ses Apôtres; après sa Résurrection, il se découvrit à Paul sur le chemin de Damas.

Il y a bien d'autres exemples dans l'Église. L'histoire du Canada nous en offre un fort remarquable dans le Père de Brébeuf. Pendant que le Canada était aux mains des frères Kertk, le saint missionnaire gémissait en France de se voir frustré dans ses espérances de travailler et de mourir pour la conversion des sauvages. Or, un jour, Notre-Seigneur lui apparut et lui dit comme autrefois à Paul : " Tu seras pour moi un vase d'élection et tu porteras mon nom aux nations." Notre-Seigneur, qui avait aussi de grands desseins sur notre sainte Hospitalière, en usa de même à son égard.

Elle a entendu sa voix. Heureuse de répondre aux désirs de son divin Cœur, elle se déclare prête à s'immoler comme lui dans un perpétuel martyr d'amour. Quelles seront ses souffrances? Quelle en sera l'intensité? la durée? Autant de questions qu'elle ne songe

même pas à se poser. A son exemple, elle se laissera immoler comme un agneau, "soumise à ses ordres et à tout ce qu'il voudra. Et quoique le choix me fût libre, ajoute-t-elle, de changer l'état présent avec l'état des Bienheureux, je ne le voudrais pas." Parole sublime, bien digne de cette généreuse athlète de la croix. Elle a déjà beaucoup souffert et pourtant nous pouvons affirmer, sans crainte de nous tromper, que c'est encore peu en comparaison de ce qui l'attend. L'humble Hospitalière cachée au fond du cloître sera victime pour la Nouvelle-France. Elle coopérera par ses souffrances à la sauver de la ruine où elle penche maintenant, et à établir l'Église au Canada sur des bases solides.

Ainsi Dieu mène les peuples par des voix secrètes, insoupçonnées du monde qui ne voit que le dehors des événements. Il fait souvent des humbles et des inconnus les meilleurs soutiens de la foi dans un pays, et les plus fermes colonnes de son Église.

C'est la merveille que va découvrir à nos yeux la vie de la Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin. Elle sera pour Mgr de Laval l'ange de son Église. Mgr de Laval, nommé le 24 juin 1658 vicaire apostolique au Canada, sacré évêque le 8 décembre suivant, en la fête de l'Immaculée-Conception, arriva à Québec le 9 juin de l'année 1659. "Que l'on dise ce que l'on voudra, écrivait la Vén. Marie de l'Incarnation après l'avoir vu à l'œuvre, ce ne sont pas les hommes qui l'ont choisi."

CHAPITRE VIII

QUELQUES MOTS D'EXPLICATION

Ici quelques lecteurs se demandent peut-être ce qu'il faut penser de l'apostolat de la souffrance. Est-ce qu'il y a dans l'Église un apostolat de ce nom, comme il y a un apostolat de la prière, un apostolat de la presse, un apostolat de la parole ? Sur quoi s'appuie-t-on pour le préconiser ?

Et, s'il est vraiment légitime, en quoi consiste-t-il ? Quelle est son efficacité ? Peut-il être comparé à ces divers apostolats pour l'importance et l'efficacité dans l'œuvre du salut des âmes ?

A toutes ces questions, nous répondrons brièvement.¹

En premier lieu, il est certain que l'apostolat de la souffrance a toujours existé dans l'Église. Inauguré par Jésus-Christ lui-même, il a sa source dans le Cœur adorable du Sauveur embrasé d'amour pour les hommes. C'est cet amour infini qui lui a fait choisir la

¹ Pour plus amples informés, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage trop peu connu d'un apôtre du Sacré Cœur, le R. P. Jean LYONNARD, de la compagnie de Jésus, ouvrage intitulé : *l'Apostolat de la souffrance*. Le savant et pieux auteur y traite le sujet à fond.

Ce livre est particulièrement consolant pour les âmes affligées. On peut se le procurer aux bureaux du *Messenger Canadien du Sacré-Cœur*, rue Rachel, Montréal.

croix pour instrument de la miséricorde divine sur l'humanité perdue. Jésus-Christ a sauvé le monde par la souffrance. Avant lui, elle ne servait d'instrument qu'à la justice divine. En lui et par lui, l'Homme de douleurs, le divin Crucifié, elle est devenue ici-bas le grand moyen d'expiation et de salut.

Il fallait du sang pour laver les péchés du monde, *sine sanguinis effusione non fit remissio*; mais le sang de l'homme était de nul prix depuis sa chute. Pour que Dieu l'acceptât, il fallait qu'il fût purifié par une opération divine. C'est ce que le Verbe divin a fait en s'unissant hypostatiquement à la nature humaine. Et en raison du Sang très précieux de Jésus versé en holocauste d'expiation, Dieu a pardonné à l'homme et lui a ouvert les portes du ciel.

C'est une chose arrêtée par un décret éternel : nul ne se sauvera que par la croix, que par le Sang de Jésus-Christ,¹ de l'Agneau dont le sacrifice a été décrété de toute éternité.²

Or l'Église, née de la croix, s'établira, se propagera et s'étendra par la croix. Tous ceux qu'il appellera à son œuvre de rédemption, Jésus les associera à ses souffrances dans la mesure de la coopération qu'il attend d'eux. Il les marquera du même signe sanglant qui brille au front de son Église. Voyez Marie, sa mère. Parce qu'elle a été la co-rédemptrice du genre humain, elle a été la Reine des martyrs. Les Apôtres n'ont-ils pas établi l'Église par leur sang ? N'est-ce

¹ *Per sanguinem crucis ejus.* Col. i, 20.

² *Qui occisus est ab origine mundi.* Apoc. xiii, 8.

pas par la persécution que l'Église s'est propagée dans le monde ? Toutes les âmes généreuses qui ont aimé ardemment Jésus-Christ dans tous les temps ont aussi désiré ardemment de souffrir avec lui pour le salut des âmes, à l'exemple de saint Paul.

“ J'accomplis dans ma chair, disait le grand apôtre, ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ pour le salut de son corps qui est l'Église ”,¹ c'est-à-dire pour la conversion des infidèles et des pécheurs. Ainsi Jésus continue sur la terre sa vie de victime dans ceux de ses membres fidèles qui souffrent avec le même esprit.

Mais voyons, en second lieu, en quoi consiste l'apostolat de la souffrance demandé par le Sauveur à ses amis.

Il consiste à unir nos souffrances aux siennes dans un but apostolique.

Jésus appelle tous les chrétiens à ce genre d'apostolat, comme il les appelle tous à celui de la prière, non pas cependant tous de la même manière ni dans la même mesure. On distingue trois formes de l'apostolat de la souffrance dans l'Église.

La première, commune à tous, nous fait offrir à Dieu, chaque jour, nos peines et nos travaux, les maladies, infirmités et tribulations de tout genre, nos épreuves enfin ainsi que les mortifications volontaires. Elle consiste surtout dans l'acceptation résignée des souffrances inévitables. Il peut y avoir beaucoup de mérite dans cette première manière, si on les accepte

¹ *A dimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea pro corpore ejus quod est Ecclesia.* Col. 1, 24.

avec un grand courage et même joyeusement par un motif surnaturel.

L'Association dite de l'*Apostolat de la Prière* a fait sienne cette pratique. L'offrande quotidienne au Sacré Cœur de Jésus — qui constitue le premier degré de cette association — renferme l'offrande des souffrances de la journée. En sorte que ses membres ne séparent pas ces deux apostolats qui s'entr'aident et se fortifient mutuellement.

Une deuxième forme plus parfaite consiste à demander à Dieu des souffrances ou à s'offrir en qualité de victime pour le salut des âmes. "Ce second degré doit être regardé comme très exceptionnel", dit un théologien très estimé.¹ Il suppose, en effet, une vertu au-dessus du commun, et l'on ne doit pas suivre un pareil attrait sans consulter son directeur, à qui la plus grande prudence est recommandée.²

Une troisième forme de l'apostolat de la souffrance, très parfaite mais aussi extrêmement rare, est celle de

¹ P. Aug. POULAIN, S. J. : *Grâces d'oraison*, chap. XII, p. 153.

² L'auteur que nous venons de citer dit à ce sujet, *ibid*, p. 154 : " Si une personne a l'attrait de cette seconde manière, le directeur devra d'abord s'assurer qu'elle a un esprit très calme, et que son désir n'est pas le résultat d'un enthousiasme soudain produit par un sermon ou la lecture d'une feuille sur l'expiation. Puis comme un noviciat est nécessaire pour tout état pénible et définitif, il exigera un très long noviciat, pendant lequel la première manière soit pratiquée avec perfection. Rarement cette condition sera remplie. On ne donnera guère ces preuves solides de générosité et d'endurance.

" Enfin, si la personne a la permission de *demander* des souffrances, il faut qu'elle exclue les tentations et dès lors les peines intérieures ainsi que les épreuves qui rejailliraient sur les autres."

ces âmes d'une extraordinaire pureté et charité, à qui Dieu confie une mission spéciale dans un temps de crise sociale et religieuse. Pour cette raison on les désigne sous le nom de *victimes spéciales*. Ces personnes se chargent volontairement des péchés de plusieurs et souffrent, dans le corps et dans l'âme, des maux extraordinaires et d'un ordre surnaturel. Elles apaisent par ce moyen la colère de Dieu irrité contre les pécheurs, une ville, un pays. Ce n'est pas le martyre du sang, mais celui non moins cruel ni moins méritoire de l'amour divin. Cette forme d'apostolat caché et mystérieux semble avoir été inaugurée à Bethléem par Marie et Joseph, puis au Calvaire par la douce Mère de Dieu, saint Jean et Marie-Madeleine.

A diverses époques tourmentées de l'Église, Dieu a suscité de ces victimes spéciales pour le salut de son peuple. Telle fut en Italie, au quatorzième siècle, l'illustre vierge Catherine de Sienne, vivante image de Jésus crucifié. "Apôtre de la prière et de la souffrance, il est incroyable combien de fruits de salut elle opéra dans les âmes à une époque désastreuse... Son confesseur ne pouvait suffire à entendre les confessions des innombrables pécheurs que les prières et les souffrances de la Sainte avaient gagnés à Dieu; il dut s'adjoindre, plusieurs prêtres pour suffire à la tâche".¹

L'Amérique a été, elle aussi, favorisée de ces apôtres-victimes: sainte Rose de Lima au Pérou; la bienheureuse Marianne de Parédès, surnommé le Lys de Quito, puis dans la Nouvelle-France, l'Hospitalière

¹ *L'Apostolat de la souffrance*, par le P. LYONNARD, S. J., p. 225.

mystique de Québec, la Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin.

Il nous reste à répondre à une troisième question : quelle est l'efficacité de l'apostolat de la souffrance ? Pour l'efficacité et l'importance, peut-il être comparé aux autres apostolats ?

L'efficacité apostolique de la souffrance est merveilleuse chez une âme qui est unie à Jésus-Christ. Sans doute, tous les actes du chrétien, par suite de son incorporation au divin Chef, sont déifiés, et par conséquent doués d'une efficacité déifique. Mais Dieu a communiqué à l'affliction, dans un degré supérieur, l'élévation divine et le caractère divin, parce que le Fils de Dieu fait homme s'est uni de préférence à une nature pauvre, humiliée et souffrante. Voilà pourquoi la souffrance chrétienne est devenue un bien de tout premier ordre, une source de biens précieux et sans nombre. Et plus un chrétien est uni à Jésus-Christ par la charité et la souffrance, plus la vie divine coule à flots dans son âme, et plus il a d'empire sur le Cœur de Dieu pour apaiser sa colère, attirer sur la terre les bénédictions du ciel et répandre la vie divine dans les âmes.

Le divin Sauveur a donné la première place et la principale part d'action, dans l'œuvre de la Rédemption, à la souffrance comme à sa cause immédiate. Sa prière et ses œuvres ont été par lui rapportées et subordonnées au sacrifice de la croix. D'où il suit que la prière et les œuvres apostoliques du chrétien lui doivent être aussi en quelque sorte subordonnées.

Tout apostolat qui veut produire beaucoup de fruit et tout son fruit ne sera donc pas séparé de la souffrance.

Ces points de doctrine rappelés, le lecteur s'étonnera moins de la conduite de Dieu sur notre héroïne et de l'ardeur de celle-ci à désirer les croix. Il lui sera en même temps plus facile d'apprécier sainement le rôle véritable qu'elle a joué dans les événements de l'époque.

CHAPITRE IX

MONSEIGNEUR DE LAVAL

François-Xavier de Montmorency-Laval, abbé de Montigny, appartenait à la première noblesse de France, à l'une des familles les plus illustres par le talent, la vertu et les services rendus à l'Église et au roi. Élevé chez les Jésuites, il était l'honneur de ses maîtres par sa grande piété, par la profondeur et l'étendue de son savoir.

Au physique, " Mgr de Laval, dit son biographe, avait naturellement de grands airs, de nobles et dignes manières, une haute stature, un port grave et majestueux. Tout dans sa personne inspirait le respect et dénotait un esprit élevé, un homme de caractère : front haut et bien développé, nez accentué et très long, sourcils fortement arqués, œil vif et clair ; peu de cheveux ; lèvres minces, comprimées et rigides, accusant une volonté ferme et bien déterminée ; et suivant l'usage du temps, une légère moustache et une impériale ; voilà les principaux traits de cette figure distinguée, sur laquelle la vertu et l'austérité de la vie avaient répandu je ne sais quel air de bonté qui corrigeait ce que la nature y avait mis d'un peu sévère, et charmait tous ceux qui le voyaient." ¹

¹ *Vie de Mgr de Laval*, par l'abbé GOSSELIN, I, p. 157, dont nous nous sommes souvent inspiré au cours de cet ouvrage.

Peu d'années après son élévation au sacerdoce, nommé archidiacre d'Évreux, en Normandie, il déploya dans l'exercice de ses fonctions des qualités administratives remarquables. Tout semblait le désigner à jouer un grand rôle en France. Mais son amour de la pauvreté et de l'humilité, et le zèle ardent dont il brûlait pour le salut des âmes, inclinèrent son cœur vers les missions sauvages où il y a beaucoup à souffrir.

C'était donc bien l'évêque selon le Cœur de Dieu. Il devait être marqué, aussitôt après son élection, du signe de la contradiction. Elle lui vint d'où elle devait moins venir, du clergé de France imbu d'idées gallicanes.

Dès que l'Archevêque de Rouen apprend la nomination du Vicaire Apostolique de la Nouvelle-France, il s'oppose à sa consécration et met tout en œuvre pour l'empêcher. Il en appelle à l'Assemblée des évêques de France. Celle-ci exige que les bulles du Pape soient soumises par le nouvel élu au chancelier du royaume, avant qu'il soit procédé à sa consécration. Le parlement de Rouen rend à son tour un arrêt défendant à l'abbé de Montigny de s'ingérer dans les fonctions de vicaire apostolique au Canada.

Sans s'effrayer de cette opposition, le nonce du Pape, Mgr Piccolomini, consacre l'élu de Rome dans une église de Paris soustraite à la juridiction de l'Archevêque de cette ville, dans l'abbaye de Saint-Germain-les-Prés. Nouvel orage : l'Archevêque de Paris s'en montre offensé et le parlement de la Capitale

signifie à Mgr de Laval de communiquer ses bulles à la Cour et de ne pas les mettre à exécution qu'il n'ait reçu des lettres patentes du roi en la forme accoutumée.

Cependant le Saint-Siège, informé de ce qui se passait, fit écrire à la Cour de France pour que l'on fit cesser toute opposition et déclarer non fondée la prétention de l'Archevêque de Rouen sur le Canada. Le 27 mars 1659, le roi signa les lettres patentes de Mgr de Laval, le reconnaissant vicaire apostolique de la Nouvelle-France, et évêque de Pétrée *in partibus infidelium*, avec juridiction exclusive, " en attendant l'érection d'un évêché dont le titulaire sera suffragant de Rouen".

La dernière disposition était contraire aux volontés de Rome et portait atteinte à ses droits. La reine-mère, Anne d'Autriche, toute dévouée aux missions du Canada et qui fut l'âme des négociations à Rome pour la nomination de l'Évêque de Pétrée, n'avait pu faire biffer cette clause de l'acte royal rédigé selon les volontés de Mazarin. Mais elle sut en prévenir les fâcheux effets par une lettre écrite au gouverneur, M. d'Argenson. Dans cette lettre, elle lui recommandait de s'employer à soutenir l'autorité de Mgr de Laval, à le faire reconnaître par tous ses sujets au Canada, et de faire repasser en France quiconque refuserait de s'y soumettre. Enfin, le nouvel Évêque, à qui toute cette tempête n'avait rien fait perdre de sa confiance en Dieu et de sa sérénité, put s'embarquer librement pour " le pays des croix".

Il y créa dès son arrivée une impression des plus heureuses. " C'est une consolation pour tout le pays, écrivait la Vén. Marie de l'Incarnation, d'avoir pour Évêque un homme dont les qualités personnelles sont rares et extraordinaires... un homme d'un haut mérite et d'une vertu singulière..."

" Nous avons, disait le Gouverneur des Trois-Rivières, un Évêque dont le zèle et la vertu sont au-delà de tout ce que je puis dire." Et le Gouverneur-général : " Je ne puis, écrivait-il à son tour, assez estimer le zèle et la piété de M. de Pétrée. C'est un vrai homme d'oraison, et je ne fais aucun doute qu'il ne fasse grand fruit en ce pays."

Le prélat sut également s'attacher les sauvages. Ils aimaient " l'homme de la grande affaire " qui savait leur montrer en toute rencontre beaucoup d'affection.

Mgr de Laval acheva de conquérir tous les cœurs par sa charité héroïque. Le 7 septembre 1659 arriva de France à Québec un vaisseau qui portait deux cents colons, presque tous atteints de fièvres pourprées et pestilentiennes. Huit en étaient morts sur mer. L'hôpital fut rempli de ces contagieux. Un grand nombre périrent ; le mal se répandit dans la petite cité et fit des victimes, entre autres le P. de Quen. Cependant le bon Évêque était continuellement à l'Hôtel-Dieu, servant les malades, les consolant, leur administrant les sacrements, faisant leurs lits. Quelques représentations qu'on lui fit, rien ne réussit à l'éloigner de ce champ périlleux d'apostolat. Il semblait prendre plaisir

à soulager les membres souffrants de Jésus-Christ.

La présence du saint prélat dans la colonie était donc bien propre à relever les esprits abattus. Personne n'avait plus raison de s'en réjouir que la Mère de Saint-Augustin. Si son humilité se refusait à voir la part qu'elle prit à cet heureux choix par ses prières et ses souffrances, elle pouvait du moins caresser l'espoir bien doux à son cœur d'apôtre qu'une ère nouvelle, pleine de promesses pour la moisson des âmes, allait enfin s'ouvrir, et que l'Église de la Nouvelle-France se lèverait, dans un avenir prochain, brillante et forte.

Dans ce temps-là, trois mois après l'arrivée de Mgr de Laval, Dieu ménagea à sa servante des faveurs célestes en rapport avec le rude apostolat où elle venait d'entrer. C'était la veille de l'Assomption. Elle se préparait depuis huit jours à recevoir le sacrement de confirmation, les circonstances n'ayant pas permis qu'elle le reçût avant de quitter la France. Pendant la sainte messe, après avoir communié, " je sentis, dit-elle, Notre-Seigneur si intimement présent, qu'il m'était impossible de douter qu'il n'y fût d'une manière extraordinaire. La chose se passa à peu près comme il suit, quoiqu'il me soit impossible de l'expliquer comme je l'ai connu et senti.

" Je m'offrais à Notre-Seigneur, et le suppliais de me donner les véritables dispositions pour le sacrement de confirmation, attribuant à mon peu de disposition et à mon indignité, le retard de Monseigneur l'Évêque, qui nous avait promis de venir chez nous, ce jour-là,

pour y donner la confirmation. Tout à coup, il me sembla que Notre-Seigneur, sa sainte Mère, saint Joseph, saint Pierre, saint Jean l'Évangéliste, sainte Catherine et plusieurs autres saints et saintes dont je ne savais pas les noms, étaient proches de moi ; et que la sainte Vierge et saint Joseph se présentèrent à Notre-Seigneur pour recevoir une onction sacrée de sa main. Ce qu'il accepta avec beaucoup de bonté.

“ Alors saint Pierre reçut de saint Jean un baume d'une odeur excellente, bien qu'extrêmement forte, sur une espèce de patène qui avait quelque chose du vermeil doré, mais un peu plus rouge ; et il le présenta à Notre-Seigneur, lequel de sa main sacrée m'en oignit le front ; et saint Paul, avec une petite boule de ouate, me l'essuya en disant : *la grâce de Jésus-Christ aura son effet en toi ;* et la sainte Vierge et saint Joseph dirent : *et notre protection ne lui manquera pas.*

“ Et derechef me présentant à Notre-Seigneur, ils lui dirent : “ Celle-ci, qui est votre Épouse, étant ainsi “ ointe par vous de votre grâce, ne l'agréiez-vous pas ? ” Au même moment cet aimable Sauveur sembla incliner la tête et me fit baiser sa main droite, par l'endroit de sa plaie sacrée qui y paraissait. Après quoi diverses choses se passèrent qu'il m'est impossible de dire ni d'exprimer. Je restai longtemps dans ces sentiments, qui ne pouvaient, ce me semble, être produits que de Dieu seul, et opérés par sa seule grâce.”

Ainsi Notre-Seigneur daigna lui communiquer lui-même, semble-t-il, la force de son Esprit pour combattre les grands combats.

Mgr de Laval avait dû remettre au 24 août, fête de saint Barthélemy, la cérémonie de la Confirmation.¹ Ce fut grande fête ce jour-là dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Cent sauvages, l'élite des chrétientés algonquines et huronnes, y reçurent aussi l'imposition des mains. Le même jour, Notre-Seigneur renouvela à sa sainte épouse les faveurs de la veille de l'Assomption. "Depuis ce temps, ajoute-t-elle dans son récit, quoique la tentation, les sécheresses, les dégoûts et toutes mes misères ordinaires continuent et même augmentent souvent, je sens toutefois que mon cœur veut cet état et qu'il l'agrée et ne voudrait pour rien au monde en sortir. Pourvu que Dieu en tire sa gloire et soit content, ce m'est assez, et dussè-je être toute ma vie dans ces tourments, je le veux ; et en cet état j'aimerai Dieu, et y ferai sa très sainte volonté malgré tout l'enfer."

Déjà, sans doute, Mgr de Laval connaissait le trésor de sainteté que possédait l'Hôtel-Dieu de Québec dans la personne de la Mère de Saint-Augustin. Il est à présumer que le P. Ragueneau n'avait pas été lent à la faire connaître à l'Évêque. Et celui-ci, pendant les trois mois qu'il logea à l'Hôtel-Dieu après son arrivée, dut la voir à l'œuvre, examiner de près sa conduite et juger par lui-même de l'esprit qui la guidait. Une chose certaine, c'est qu'il tint toujours la servante de Dieu en très haute estime, à cause de sa prudence,

¹ Par dévotion au premier protecteur du pays, notre héroïne prit ce jour-là son nom, et signa dans la suite Marie-Catherine-Joseph de Saint-Augustin.

de sa sainteté et des vues surnaturelles qu'elle recevait d'en haut sur les choses et les personnes de la colonie. Il la consultait souvent et lui recommandait les affaires les plus importantes de son diocèse.

Profonde était la vénération de l'humble religieuse pour le digne prélat. Si l'autorité reflète toujours le divin à cause de son origine, l'autorité spirituelle, surtout dans celui qui possède la plénitude du sacerdoce, revêt un caractère particulièrement auguste à cause de sa fin surnaturelle et de ses fonctions sublimes. Dans l'Évêque de Québec, l'éclat des vertus relevait encore sa dignité. Il était bien le modèle de son troupeau, mais il venait aussi pour en être l'âme, la lumière et la vie. L'évêque est dans le corps mystique de l'Église comme l'une des artères qui communiquent avec le Cœur de Jésus pour en recevoir avec le Sang du Sauveur les richesses de la vie divine, et les répandre sur le peuple fidèle. L'Évêque de Québec venait unir les fidèles de la Nouvelle-France pour en faire une société vraiment une et sainte, soumise au Pontife Romain. Tout évêque reçoit sans doute, pour une fin semblable, les pouvoirs législatif et autres confiés par Jésus-Christ à son Vicaire sur la terre. Mais Mgr de Laval avait une mission spéciale à remplir au Canada : celle de fonder et d'organiser sur les bords du Saint-Laurent une église destinée à être la mère des églises de ce continent.

Plus une entreprise est grande et féconde en fruits de salut, plus l'enfer s'acharne à l'entraver et à lui susciter des obstacles. Mgr de Laval devait se heurter

dans son illustre ouvrage aux plus grandes difficultés.

On sait dans quelle situation critique il trouva la colonie: l'existence précaire de celle-ci était bien de nature à l'alarmer sur le sort de sa future église. Ce n'était pas le seul nuage noir qui grondait au-dessus de sa tête; il y avait encore l'importante question de la traite de l'eau-de-vie avec les sauvages, et puis celle de la reconnaissance de son autorité qu'il importait d'établir tout d'abord. Si ce lui fut un grand sujet de consolation de rencontrer beaucoup de sainteté à Québec et à Montréal, il fut aussi douloureusement attristé par la vue de quelques plaies morales profondes: notons la médisance qui y était à l'état de fléau, et l'amour du gain sordide qui dominait la plupart des Français, au grand détriment de la propagation de la foi.

La Mère Catherine de Saint-Augustin fit sienne l'œuvre du premier Évêque de Québec, qui trouva en elle peut-être le plus puissant de ses auxiliaires. Le P. Ragueneau a écrit: "Monseigneur l'Évêque de Pétrée que l'on peut dire véritablement avoir un cœur selon le Cœur de Dieu, et être un modèle parfait des véritables évêques, a toujours eu tant d'estime, et si je l'ose dire, tant de vénération pour les grâces que Notre-Seigneur avait versées si libéralement sur cette digne religieuse, qu'il la consultait très souvent et recommandait à ses prières les affaires les plus importantes de son diocèse. Il admirait les lumières et les connaissances que Dieu lui donnait sur toutes choses, jusque dans l'intérieur le plus caché des consciences, qu'elle

pénétrait comme si elle les eut vues en plein jour, même pour des personnes éloignées qu'elle ne pouvait ainsi connaître que par des voies toutes surnaturelles."

Mgr de Laval, au reste, était homme à faire face à la situation. Il nous faut ici exposer sommairement les principales difficultés avec lesquelles il vint aux prises dans les premières années de son épiscopat.

Le fait qu'il n'était que vicaire apostolique fit beaucoup parler, surtout dans les commencements. Aux yeux de plusieurs, le prestige de son autorité en était diminué, bien qu'il eût tous les pouvoirs de l'évêque, à part certains privilèges ou distinctions. En réalité, il y avait là une nouvelle attention de la Providence, puisque sa dépendance immédiate de Rome soustrayait l'Église du Canada aux influences gallicanes de la mère-patrie. En certains quartiers, on hésita un peu à reconnaître le Vicaire Apostolique, à l'exclusion de l'Archevêque de Rouen. Mais l'attitude parfaite du Gouverneur et la soumission prompte de l'abbé de Queylus firent cesser toutes les hésitations. Il arriva, cependant, vers la fin de l'été, des lettres de France qui changèrent les dispositions de ce dernier. Il en conclut que l'affaire de la juridiction était loin d'être réglée, et s'embarqua pour la France en disant qu'il allait faire trancher la question.

Mgr de Laval, peu rassuré par ce départ, en écrivit aussitôt à la Cour de Rome et à la Cour de France, pour les mettre en garde et les supplier de ne rien permettre contre l'unité de juridiction et la paix religieuse dans son vicariat. Puis il publia une

ordonnance par laquelle tous, prêtres, religieux et fidèles de la colonie devaient le reconnaître pour leur premier pasteur. Tous la signèrent.

Peu de mois après commencèrent ses longs démêlés avec le Gouverneur, M. d'Argenson, sur des questions de préséance. Ce n'est pas ici le lieu de les raconter dans le détail. Disons seulement, avec M. l'abbé Gosselin, qu'en principe Mgr de Laval eut parfaitement raison de réclamer pour le chef spirituel, en un pays catholique, la préséance sur le chef temporel. Rien de plus conforme à la doctrine de l'Église. Il est tout à l'honneur de Mgr de Pétrée d'avoir revendiqué ses droits avec fermeté. Peut-être manqua-t-il parfois de suavité dans la forme. Même en ce cas, le Gouverneur est-il excusable de son opiniâtre résistance ?

Une question autrement grave préoccupait le saint prélat, depuis les premiers jours. C'était la vente des boissons alcooliques aux sauvages. Ni la prohibition royale de 1657, ni la défense faite par les missionnaires sous peine de péché mortel n'avaient arrêté les trafiquants cupides. "Les plus effroyables désordres, les crimes les plus atroces, la plus scandaleuse démoralisation en étaient le résultat."¹

Les sauvages étaient comme de grands enfants. Quand ils avaient goûté l'eau-de-vie, ils la recherchaient avec fureur, et une fois échauffés, ils se portaient à tous les excès. Le commerce des boissons alcooliques, comme il se pratiquait, était une violation grave de

¹ *L'Intendant Talon*, par Thomas CHAPUIS, ch. XI. L'auteur résume admirablement dans ce chapitre la question de la traite de l'eau-de-vie.

la loi évangélique et de la loi naturelle, un obstacle sérieux à la propagation de la foi, et la ruine spirituelle des nouveaux chrétiens, dont la conquête avait coûté si cher aux ouvriers de l'Évangile. Elle affaiblissait d'ailleurs nos alliés, que la passion de l'alcool faisait mourir en grand nombre ou usait avant l'âge pour s'y être adonnés sans mesure.

Mgr de Laval tint plusieurs conférences avec ses prêtres et les Jésuites, vers la fin de l'année 1659, afin d'aviser aux moyens de réprimer le fléau. Pendant plusieurs mois, il essaya les moyens de douceur et de persuasion. Mais voyant que l'avarice des traiteurs les rendait sourds à ses avis paternels, il se décida à fulminer contre eux l'excommunication. Ce qu'il fit par un mandement daté du 5 mai 1660 et publié solennellement le lendemain, fête de l'Ascension.

Son zèle fut admirablement secondé par le clergé et le Gouverneur lui-même, M. d'Argenson, qui le soutint avec vigueur. M. d'Avaugour, qui succéda à ce dernier en 1661, usa d'une sévérité encore plus grande dans les débuts de son administration; il alla jusqu'à punir deux délinquants de la peine capitale. Devant l'attitude si ferme des deux pouvoirs agissant de concert, les désordres cessèrent au point que l'Évêque leva la sentence d'excommunication en octobre 1661.

Au cours de l'été précédent, Mgr de Laval craignit, un temps, que la paix religieuse ne fut troublée par le retour de M. de Queylus débarqué inopinément à Québec, le 3 août. Mais le nouveau gouverneur, M. le baron d'Avaugour, arriva de France avec un ordre

royal pour lui faire repasser la mer. Ainsi l'unité de juridiction fut enfin solidement assurée à l'Église de la Nouvelle-France.

Ces difficultés n'étaient pas encore terminées qu'un nouvel orage éclata, terrible et désastreux. Ce fut au sujet de la traite de l'eau-de-vie.

Une femme de Québec, surprise en contravention de la loi, avait été aussitôt conduite en prison par ordre du Gouverneur. A la prière de ses parents et de ses amis, le P. Jérôme Lalemant se décide à intercéder pour elle et va trouver M. d'Avaugour. Celui-ci le reçoit très mal et lui répond brusquement. "Puisque la traite de l'eau-de-vie n'est pas une faute punissable pour cette femme, elle ne le sera désormais pour personne."

"Un peu plus de sang froid, observe le P. de Charlevoix, lui aurait fait répondre au Supérieur des Jésuites qu'il faisait son devoir en implorant sa clémence pour cette femme; et que pour lui, le sien l'obligeait de faire justice. Mais il ne consulta que sa mauvaise humeur et sa droiture mal entendue; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'il se fit un point d'honneur de ne point rétracter l'indiscrète parole qui lui était échappée."¹

En vain l'Évêque, le clergé, les Jésuites, tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens dans la colonie, les sauvages eux-mêmes par des délégations solennelles essayèrent de le faire revenir sur sa décision. Tout fut inutile. Il lâcha la bride aux trafiquants qui, se voyant appuyés par l'autorité civile, répandirent à

¹ *Histoire de la Nouvelle-France*, I, p. 361.

profusion les liqueurs enivrantes parmi les sauvages. "Grand nombre d'idolâtres qui se faisaient instruire abandonnèrent la religion; les plus fervents néophytes apostasièrent ou vécurent en idolâtres."¹

Le prélat avait le cœur navré de douleur. Le 24 février 1662, il dut remettre en force son mandement du 5 mai 1660. On vit bien alors que la plupart des Français venus au Canada n'avaient d'autre mobile que de s'enrichir. Ils méprisèrent les remontrances de l'Évêque et se moquèrent de ses excommunications, "disant, rapporte la vénérable Marie de l'Incarnation, que l'Église n'a point de pouvoir sur les affaires de cette nature".

A ces maux s'ajoutait la gravité toujours croissante du péril iroquois. On a vu ce qu'il était en 1658. Quand l'Évêque arriva à Québec, il trouva les esprits fort abattus, car on savait que les Iroquois avaient décidé dans leurs conseils d'exterminer la colonie française, et qu'ils couraient le pays par bandes. On vivait dans des transes continuelles. Quelles forces, en effet, pouvait-on opposer à leur deux mille quatre cents guerriers? Une centaine de soldats.

La terreur augmenta en 1660 quand on apprit ce qui s'était passé au Long Sault, en amont de Montréal, où douze cents guerriers iroquois qui se préparaient à mettre cette ville à feu et à sang furent arrêtés par l'héroïque dévouement de Dollard et de ses compagnons. On vit en 1661 des partis d'Agniers et d'Oneyouts infester tout le Saint-Laurent, faire prisonniers

¹ *Latour*, p. 31.

ou massacrer plus de cent Français depuis Montréal jusqu'au cap Tourmente, et poursuivre leurs incursions jusqu'à Tadoussac. Dans ces extrémités, sur qui la colonie pouvait-elle compter? La Compagnie des Cent Associés, à qui les rois de France avaient confié les destinées du Canada, était devenue impuissante. Il n'y avait plus d'espoir que dans la puissance royale. En 1660, le P. Lejeune fut député à la cour à cet effet, et l'année suivante, Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières. Le roi accorda, de fait, un léger secours en hommes, mais la troupe s'embarqua très tard en 1662, de sorte que les colons ne voyant arriver aucun secours avec l'été furent pris de découragement. Ce fut général. On alla jusqu'à proposer de tout abandonner et de repasser en France.

C'est dans ces conjonctures que Mgr de Laval résolut de recourir lui-même à l'autorité du roi, pour chercher un remède aux maux dont il était le témoin profondément affligé et plaider la cause de la religion et de la patrie, toutes deux réduites aux abois. Il s'adjoignit le P. Ragueneau, dont les mérites et les relations avec des personnages influents du royaume, surtout avec le prince de Condé, son ancien élève, lui pouvaient être d'un grand secours. Tous deux, le prélat et le missionnaire, s'embarquèrent à Québec, le 12 août 1662.¹

¹ Le P. Ragueneau ne devait pas revenir. Il fut retenu à Paris, pour y remplacer le P. Lejeune en qualité de Procureur des Missions de la Nouvelle-France. L'infatigable apôtre employa tous ses loisirs au ministère et à la direction des âmes. Il mourut à Paris, le 3 septembre 1680, en grande réputation de vertu.

CHAPITRE X

LA VICTIME VOLONTAIRE

Pendant que ces événements se déroulaient, la Mère Catherine de Saint-Augustin offrait à Dieu ses prières et ses immolations silencieuses. Son état de santé parut s'aggraver. Dans une lettre de 1660 à la Supérieure de Bayeux, elle écrit :

“Vous n'aurez point pour désagréable que je réponde à toutes vos lettres par celle-ci. J'ai si peu de temps et de santé que cela me fait peine et m'empêche d'écrire autant que je souhaiterais. Ma fièvre-quarte m'a tourmenté puissamment. Je pense que mon poumon est bien attaqué. Depuis quelque temps, il m'est arrivé une fluxion sur les gencives ; on craint que cela ne dégénère en un cancer. On m'y fait force remèdes ; peut-être que cela se pourra dissiper. Quoi qu'il en soit, j'en agrée toutes les suites ; je suis contente et en paix. J'ai affaire à un bon Maître, il m'aime et me supporte, malgré mes ingratitude.”

Contre son attente, le vœu de stabilité perpétuelle au Canada qu'elle avait fait en 1654 n'a pas mis fin aux tentations de retourner en France. Elles durent toujours. La malice du démon est ingénieuse. Il lui

apprend que les vœux faits imprudemment sont nuls, et que le sien étant de ceux-là, elle n'est liée en aucune façon. N'est-il pas évident qu'elle ne saurait vivre plus longtemps en un pays où le climat est si rude et la nourriture si grossière? Qu'il n'y a d'espoir de rétablissement pour elle que dans le retour au pays natal?

Un jour, Mgr de Laval, s'adressant à la Communauté, dit qu'il annulait les vœux faits par les religieuses en leur particulier. L'occasion sembla bonne au démon pour tenter un assaut suprême. Il va jusqu'à s'offrir visiblement à elle de lui dicter une lettre pour opérer son retour en France. Et pour calmer les craintes de sa conscience, il ajoute qu'il ne faut pas le demander positivement, mais simplement déclarer ses infirmités et insinuer qu'elle ne mettra point d'obstacle à ce que l'on voudra faire d'elle.

Avec le discernement des esprits qui la distingue, elle n'est pas dupe de la ruse du démon. Elle repousse promptement et généreusement la tentation: "Retire-toi de moi, Satan, lui dit-elle, tu veux m'empêcher de prendre le calice que Dieu mon Père me veut donner à boire. J'obéirai à Dieu seul et non à toi. J'ai tes conseils en exécration."

C'était en 1660. Cette année-là, les croix ne manquèrent pas pour tout le monde. L'hiver fut d'une rigueur extraordinaire. Au printemps, tout Québec fut dans une terreur indicible des Iroquois. Pendant plusieurs semaines, sur l'ordre de l'Évêque, les Hospitalières et les Ursulines allèrent passer la nuit dans un lieu mieux fortifié. On leur assigna un corps de logis

chez les Jésuites. Tous les soirs, vers les six heures, ces bonnes religieuses quittaient leur cloître pour n'y rentrer que le lendemain, sur les six heures du matin. Il ne restait au monastère que deux ou trois Sœurs pour garder l'intérieur et tenir compagnie au T. S. Sacrement. Des domestiques faisaient la garde extérieure.

La Mère de Saint-Augustin, toujours heureuse de se dévouer, désirait fort que le sort tombât sur elle. Presque toujours, en effet, elle fut désignée pour être la gardienne de l'Hôtel-Dieu. "Ce qui était une consolation merveilleuse, écrit le P. Ragueneau, et pour les Sœurs qui l'accompagnaient et pour les domestiques qui, dans ce péril de leur vie, se promettaient, par ses prières, une protection particulière de Notre-Seigneur. Elle savait les encourager tous par des paroles d'une ferveur et d'une force toute divine. Ils eussent été heureux de mourir en sa compagnie. Pour elle, le plus puissant motif qu'elle avait de se dévouer ainsi était de pouvoir passer la plus grande partie des nuits en prière devant le saint Sacrement, puis l'espoir de consommer les saintes espèces, au cas d'une irruption des Iroquois, et de souffrir le martyre pour Jésus-Christ. Et comme elle s'estimait la moindre de la maison et la plus indigne de vivre, elle jugeait que c'était charité et justice, s'il fallait une victime, que ce fût elle."

En cette même année, de nouveaux tourments s'ajoutèrent aux autres, qui ne devaient pas cesser de supplicier notre héroïne le reste de ses jours. Nous voulons parler des attaques visibles des démons.

C'est la doctrine de l'Église que les bons anges président au gouvernement du monde visible comme du monde invisible. Ils sont préposés à la garde de l'Église et des royaumes, des cités, des familles et des individus. Mais elle enseigne aussi que les anges des ténèbres contrarient leur action sur la terre ou dans l'air grossier qui nous environne, dans la mesure de liberté que Dieu leur donne d'exercer leur puissance contre nous, et s'emploient avec acharnement à détruire le règne de Dieu partout. Leur haine du Souverain Seigneur les porte à nous faire tomber dans le péché et à nous priver des dons de la grâce. Mais il arrive parfois que Dieu leur permette de se servir des éléments contre les hommes, ou de leur causer des vexations corporelles. Alors leurs opérations sortent de l'ordinaire. Qui ne connaît, par exemple, la touchante histoire de Job. Les saintes Écritures nous offrent encore d'autres exemples de l'action extraordinaire des démons. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même a voulu la subir dans sa personne divine. Quand il était retiré au désert, il donna, un jour, pouvoir à Satan de le transporter sur une haute montagne et sur le haut du temple de Jérusalem, pour le tenter et le porter au péché. L'on voit encore dans l'Évangile que le Sauveur délivra souvent des Juifs possédés du démon. Il n'est donc pas étonnant que des faits semblables se renouvellent dans l'Église, même chez les plus saints de ses enfants. Dieu en tire sa gloire et y fait éclater leur vertu.

Dans un temps où notre pays était presque entière-

ment dominé par le prince des ténèbres, et où, dans toutes les tribus infidèles, les sorciers ou jongleurs étaient en commerce habituel avec le père du mensonge,¹ il est assez facile de s'expliquer que l'enfer ait persécuté avec une fureur toute particulière la sainte religieuse agréée par Dieu lui-même en qualité de victime. Était-il pour lui adversaire plus redoutable dans la grande lutte engagée par ses milices avec les milices célestes? Sa proie lui échappait et quelle proie: tout un empire, les royaumes du Canada.

Vers la fin de l'année 1660, Québec fut témoin d'un événement étrange, auquel fut mêlée la Mère de Saint-Augustin. Ce fut un cas de possession diabolique. Il y avait, à une lieue de Québec, chez M. Giffard, le seigneur de Beauport, un certain meunier qui fut soupçonné, non sans raison, d'être sorcier et magicien. Il fut pendu l'année suivante. Huguenot de religion, à son arrivée à Québec, il avait plus tard, par les soins de Mgr de Laval, abjuré ses erreurs. Mais il y était retombé dans la suite. Cet homme voulut obtenir la main d'une jeune fille de seize ans, du nom de Barbe Hallay. Comme il était de mauvaises mœurs, il fut éconduit. Il résolut alors de se venger et de corrompre celle qui lui était refusée; et pour parvenir à ses fins, il usa de son art diabolique. Du moins, on attribue à ses maléfices que cette jeune personne ait été d'abord obsédée puis possédée du démon, car le magicien lui apparaissait jour et nuit, tantôt seul, tantôt accompagné de deux ou trois autres que la

¹ *Histoire du Canada*, par FERLAND, I, p. 125.

jeune fille nommait quoiqu'elle ne les eût jamais vus.

La demeure de la pauvre enfant était tellement infestée de démons que l'on voyait les pierres, jetées par des mains invisibles, voler de tous côtés et passer au milieu d'une vingtaine de personnes sans blesser qui que ce fût. Chaque jour, les esprits mauvais lui apparaissaient sous diverses formes, d'hommes, d'enfants, de bêtes ou de spectres horribles, bouleversant tout dans la maison et faisant un tintamarre épouvantable. Souvent aussi, ils parlaient par sa bouche. En vain, Mgr de Laval envoya plusieurs Pères l'exorciser. Lui-même se rendit auprès de la possédée; rien n'y fit. On la changea de demeure, les mêmes phénomènes se renouvelèrent. Alors l'Évêque ordonna de la faire transporter à l'Hôtel-Dieu où elle fut logée dans une chambre attendant au parloir des religieuses, et il en confia le soin à la Mère Catherine de Saint-Augustin, toujours disposée à consoler les affligés.

La tâche était difficile et rude. Si elle acquiesça à l'ordre du prélat avec une grande soumission d'esprit, ce ne fut pas sans une grande répugnance naturelle, nous assure la Vén. Marie de l'Incarnation. Pendant deux ans, toutefois, elle s'appliqua à rendre toutes les charités possibles et à servir d'ange tutélaire à la malheureuse enfant. Elle l'assistait jour et nuit. C'est la nuit surtout que les démons faisaient leur œuvre. "Mais toutes ces mouches d'enfer, raconte la Vén. Marie de l'Incarnation, ne purent jamais rien gagner sur cette fille. Elles étaient toujours chassées par celle à qui l'Église en avait donné le soin. Les démons,

enragés de ce que cette Mère gardait avec tant de soin la pureté de cette fille, lui apparaissaient à elle-même en des formes hideuses et la battaient outrageusement. Les plaies et les meurtrissures qui lui restaient sur le corps montraient assez que c'étaient des réalités et non pas des illusions. Son confesseur m'a dit lui avoir vu une fois le bras noir comme de l'encre des coups qu'elle avait reçus.

"Elle souffrait tout cela généreusement, sans rien diminuer de sa charité, sans se plaindre, sans en rien dire à sa communauté, de crainte de l'effrayer. Monseigneur notre évêque et son confesseur savaient seuls ce qui se passait, et voulaient prudemment que le tout demeurât secret. Dieu fortifia cette Mère dans ce grand travail par le secours du révérend Père de Brébeuf, qui lui apparaissait souvent et la consolait dans ses travaux. Enfin les démons et les magiciens se retirèrent par l'intercession de ce saint homme qui a répandu son sang pour le soutien de la foi en ce pays."

Les attaques dont la Mère de Saint-Augustin continua d'être victime ne dégénérent jamais en *possession* diabolique.¹ Il est rare que Dieu permette que ses serviteurs soient livrés à la *possession* ; mais

¹ " Une personne est *possédée* par le démon lorsque, à certains moments, celui-ci lui fait perdre connaissance (c'est-à-dire conscience de ce qu'elle fait), et qu'alors il semble jouer dans le corps le rôle de l'âme ; il se sert, au moins en apparence, de ses yeux pour regarder, de ses oreilles pour écouter, de sa bouche pour parler, soit aux assistants, soit à ses compagnons. C'est lui qui souffre, comme d'une brûlure, si on touche la peau avec un objet béni. En un mot, il semble incarné. (*Grâces d'oraison*, traité de théologie mystique, par le R. P. A. POULAIN, s. j., p. 423.)

l'*obsession* démoniaque est assez fréquente chez les saints. Cela arrive d'ordinaire, disent les théologiens, à l'âge de l'extase et même à celui des révélations et visions divines.

“ Une personne est *obsédée*, lorsque le démon ne lui fait jamais perdre connaissance (c'est-à-dire conscience de ce qu'elle fait), mais que cependant il la tourmente de manière qu'on puisse constater son action, par exemple en la battant. Le mot *obsession* signifie en latin le siège d'une place forte. Dans la *possession*, la place est prise ; toutefois, il n'en est ainsi qu'en apparence pour la citadelle où se trouvent les facultés supérieures, l'intelligence et la volonté. Le démon ne peut jamais y entrer malgré nous. Il en est autrement du corps et de l'imagination.”¹

Dans l'*obsession*, une personne garde toujours sa *liberté intérieure*, mais non pas l'*extérieure* ; c'est-à-dire que les sens ne sont plus sous sa dépendance complète, et subissent au moment de la tentation, des impressions tellement vives que la personne obsédée croit souvent y avoir consenti. Ce qu'il importe de ne pas oublier, pour bien juger de certains phénomènes que nous rencontrerons à l'avenir dans la vie de la sainte Hospitalière obsédée.

La Mère de Saint-Augustin eut à souffrir de l'*obsession* sous toutes ses formes. Tantôt les esprits diaboliques lui apparaissaient sous diverses figures, soit pour la tromper, soit pour l'effrayer ; tantôt ils secouaient fortement son lit pendant la nuit ; d'autres

¹ Id., *ibid.*, p. 424.

fois, ils agissaient assez sur sa langue et les autres membres pour l'empêcher de faire des prières vocales, de se confesser, de communier, de prendre de l'eau bénite et de faire le signe de la croix, ou encore pour lui faire produire quelque geste de mépris contre les choses saintes. D'autres fois aussi ils l'accablaient de coups. Le plus cruel, et de beaucoup, ce fut un redoublement de tentations en toutes manières, surtout d'impureté et d'impiété, " dans des excès inconcevables", affirme le P. Ragueneau, ainsi qu'une "aversion effroyable de la communion". Et quand elle priait pour le salut de plusieurs âmes engagées dans le péché ou sur le bord de l'abîme, Dieu permit souvent qu'elle fut "comme une prison" où les démons étaient contraints de prendre demeure, malgré toutes leurs résistances ; car sa sainteté leur inspirait plus d'horreur que l'enfer même. Ils étaient bien ses captifs, et tant qu'ils étaient ainsi détenus en elle, ils ne pouvaient faire aucun mal à d'autres qu'à elle. Souvent elle fut ainsi "comme une prison à plusieurs milliers de démons, a écrit son biographe et directeur ; cette pauvre fille avait à combattre des armées entières" de ces esprits pervers.

Un état de souffrances si extraordinaires appelait un secours du ciel non moins extraordinaire.

C'était le 25 mars, fête de l'Annonciation, et jour anniversaire de la naissance du Père de Brébeuf. "A une heure après minuit, raconte-t-elle, je me sentis portée à remercier Notre-Seigneur Jésus-Christ des grâces qu'il avait faites au Père de Brébeuf, surtout

de l'avoir rendu semblable à lui par les souffrances. Je fus environ un demi-quart d'heure à faire divers colloques à Notre-Seigneur sur ce sujet ; et m'adressant quelquefois à lui, je lui témoignais la part que je prenais à son bonheur, et à l'honneur qu'il avait reçu de son bon Maître. Je m'entretenais avec lui comme si je l'eusse vu ; et mon cœur y trouvait de la joie, quoique peu sensible. Il me sembla que ce bon Père voulait m'aider particulièrement en ce jour ; et il me faisait très souvent offrir à Dieu pour être une victime de sa très sainte volonté.

“ A deux heures, j'entendis une voix qui disait : “ à cette heure Jésus-Christ a été flagellé pour la première fois chez Caïphe.” La même voix sembla m'inviter à accompagner Notre-Seigneur, et je crus que c'était mon ange gardien. De sorte que je me mis en devoir de faire la discipline ; mais j'y fus aidé par quatre bras si forts des démons, qui se vengeaient sur moi, que je pensai être accablée sous la pesanteur et la grêle des coups. Quoique je sentisse mon corps tout moulu, mon esprit néanmoins était content et en paix ; et je ne pouvais du tout désirer un état différent de celui-ci.

“ Un jour que l'on prêchait la Passion à l'église de l'Hôtel-Dieu, ” je sentais, dit-elle, une grande contrariété en moi de la part des démons. Ils eussent bien voulu me quitter, mais ils étaient retenus malgré eux ; et il me semblait que le Père de Brébeuf les arrêtaient, et ne leur permettait pas de s'écarter pour un moment. J'en fus jusqu'à trois heures après-midi fort tourmentée ; mais ce n'était que pour le corps qui souffrait,

car les démons n'avaient pour lors aucun pouvoir de nuire à mon âme, et ils enrageaient et auraient bien voulu pour lors être hors de moi. En contre-échange, pendant le même temps, je sentis toujours le P. de Brébeuf, mais d'une manière si intime qu'il était comme l'organe où se formaient premièrement toutes mes opérations intérieures ou extérieures. De sorte que je ne pouvais ni dire, ni penser, ni faire quoi que ce soit, que dépendamment de sa volonté. Et bien que je sentisse redoubler ma gêne de la part des esprits malins, mon esprit cependant était content, et au lieu de vingt-cinq que je sentais distinctement autour de moi, j'étais prête d'en souffrir au double et au triple. On m'en ajouta seulement six."

L'intervention surnaturelle du P. de Brébeuf paraît ici pour la première fois. Elle remplira désormais la vie de la Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin. Elle sera habituelle. Nous verrons le saint martyr l'assister assidûment, la soutenir, la protéger, la consoler et la diriger du haut du ciel dans son sublime apostolat, dans ses luttes vraiment gigantesques contre l'enfer. Désormais nous sommes en plein surnaturel. Les merveilles de la mystique divine et de la mystique diabolique vont se succéder à nos yeux.

Le 1er août 1662, quelques jours avant le départ de Mgr de Laval, notre sainte Hospitalière fut favorisée d'une vision qui aurait aujourd'hui le plus haut intérêt si son biographe l'eut rapportée en son entier. Elle vit les démons accourir de tous les points de la Nouvelle-France pour rendre compte de leurs conquêtes

à Satan, leur chef. Celui-ci était assis sur un trône porté dans les airs, et environné d'un appareil royal.

“ Continuellement il arrivait des esprits...les uns se vantaient d'avoir excité la dissension entre plusieurs, et il y en avait un bon nombre; les autres d'avoir réussi à déchirer la réputation du prochain, il y en avait encore beaucoup; d'autres disaient avoir réussi à exciter la haine, la colère, l'impiété, l'impureté. Chacun se vantait selon le mal qu'il avait fait faire. Ils se louaient du facile accès qu'on avait à la basse ville et de l'obligation qu'ils avaient à un certain homme. Celui-ci disait avoir donné de l'exercice à la côte de Beaupré; celui-là venait des Trois-Rivières et y trouvait du gain; un autre de Montréal, qui disait: “ je les ferai manger l'un l'autre...” J'avais cependant belle peur—continue la voyante—que cette compagnie n'approchât de moi, quand j'entendis un ordre donné à sept d'entre eux. Ils ne tardèrent pas à venir, et me firent bien ressentir qui ils étaient et de quelle part ils venaient. Il est juste que Dieu m'abandonne à leur rage, puisque je ne suis pas fidèle à Dieu.”

Après le départ de l'Évêque, l'humble et sainte victime redoubla de supplications au ciel, tandis que les rigueurs de la justice divine à son égard suivaient toujours leur cours. Rien ne nous fera mieux connaître son état d'immolation pendant l'année 1662-1663 que la lettre suivante qu'elle écrivit en France au Père Ragueneau, le 24 septembre 1663 : ¹

¹ Après le départ de Québec du P. Ragueneau, l'année précédente, le P. Chastelain fut chargé de diriger la Mère de Saint-

“ Mon cher Père, je vous dirai que la conduite de Dieu sur moi continue, et que très souvent, ou pour mieux dire continuellement, je sens d'étranges révoltes à me soumettre à cette conduite. Je murmure contre Dieu, et cela très souvent ; et je ne saurais assez vous expliquer l'indignation que j'ai contre lui et contre sa sainte et très digne Mère. C'est bien loin de les aimer comme vous le pensez. Lorsque ces malheureux démons m'obsèdent, je fais ici sur terre le malheureux métier qu'ils font eux-mêmes dans l'enfer. Et pour lors il me semble que je le continuerai à toute éternité ; car, mon cher Père, mon ordinaire occupation en ce temps-là que je suis obsédée, et l'expression que mes paroles donnent aux sentiments de mon cœur, c'est de proférer des blasphèmes exécrables. Ce n'est pas sur un sujet particulier, ou sur un seul attribut de Dieu ; car j'ai de l'horreur pour tous. Très souvent, il me semble que je n'ai point de foi, et n'en veut point avoir ; et même si peu qu'il m'en reste, m'est un supplice.

“ Ne croyez pas, s'il vous plait, que ma peine soit causée par aucune crainte d'offenser Dieu. Mon cher Père, je vous le dis avec sincérité, la peine que l'état présent où je suis me cause, est de n'être pas souvent

Augustin. Il était, lui aussi, un ancien compagnon d'armes du Père de Brébeuf chez les Hurons. “ Il racontait en pleurant, disent les *Annales* de l'Hôtel-Dieu, la vision qu'il avait eue dès le commencement de sa carrière, par laquelle Notre-Seigneur lui avait montré qu'il serait exclu de la gloire du martyr, ce qu'il attribuait à ses péchés.” Judicieux, éclairé, très uni à Dieu par l'oraison et favorisé de communications surnaturelles, il était à la hauteur de la tâche délicate qu'on lui confiait. La Mère de Saint-Augustin, toutefois, écrivait de son âme, chaque année, au P. Ragueneau qui avait toute sa confiance.

avec assez de plénitude semblable aux démons. J'ai une horreur extrême de m'approcher de la sainte communion. Et, en vérité, je choisirais plutôt d'être en les mains des Iroquois, et d'entrer dans un feu que de recevoir Notre-Seigneur, et ma peine en ce point est au-delà de ce que je vous en puis exprimer. Et voici le principal motif de ma peine: c'est de me voir obligée, malgré moi, de souffrir l'union que Notre-Seigneur daigne faire en moi, en se donnant lui-même à moi. Or, comme je sens une haine très grande pour lui, je ne saurais souffrir cette union qu'avec une espèce de martyr. Ce n'est point du tout la vue de mon indignité qui me cause de la peine, car je ne m'en soucie nullement, mais, comme je vous ai déjà dit, le déplaisir de ne pouvoir être encore pire.

“J'ai une grande répugnance pour tout ce qui m'assujettit, et je voudrais faire ma volonté, et non celle d'autrui. J'ai souvent de l'indignation et de la haine contre celui à qui je dois obéir comme à Dieu; et si mes souhaits étaient des effets, il y a longtemps que le bon Père serait en l'autre monde, et même fort malheureux; car en ces temps d'obsession, ma charité est telle pour ceux qui m'obligent le plus, que je leur souhaite force mal. Ainsi prenez garde de m'obliger.

“Les démons continuent de me tenir compagnie, mais ils sont moins souvent visibles que lorsque vous étiez ici, et beaucoup plus sensibles; leur nombre est augmenté et leur pouvoir est plus grand; et assez souvent je m'en trouve si investie, que je suis comme une personne qui est prise de toutes parts, ne sachant

par quel côté s'échapper et se sauver; d'autres fois je les sens comme me remplissant, et l'opération de chacun m'est sensible distinctement, tant pour le rang que pour le nombre.

“ La tentation d'impureté n'est pas celle qui me donne le plus de peine, quoique pourtant elle continue assez constamment et fortement. L'impiété a plus d'empire maintenant, et la peine que j'en souffre est de la façon que je vous ai déjà dit, qui est de n'être pas encore assez impie. Mais voici le comble de mon tourment, et ce qui m'est pour lors le plus insupportable. C'est que le révérend Père de Brébeuf, que le Père Chastelain m'a confirmé pour mon directeur, me fait dédire de mes murmures et impiétés, et m'oblige de rendre à Dieu les adorations qui lui sont dues; en sorte que lors même que mon esprit est le plus révolté, il me fait proférer de bouche le contraire de mes désirs; et cela sans que je puisse y résister. Il me fait m'abandonner à Dieu, lorsque j'en ai le plus d'éloignement, et quoique je sente une étrange peine à le faire. Ce directeur n'a égard ni à ma peine ni à mes dépit: il me fait passer par dessus tout, sans dispense aucune.

“ Une autre peine, non moindre que la précédente, est que depuis huit mois il m'arrive assez souvent de me trouver presque en même temps dans deux états bien opposés: car soudain je me trouve comme une personne de l'autre monde, lors même que les démons agissent plus fortement sur moi; et je ressens dans ces moments une union si intime avec Dieu, qu'il me semble que je puis dire pour lors avec vérité, ce que la

sainte Épouse dit: " que son bien-aimé est à elle et qu'elle est toute à lui."

" Alors, assez souvent on me donne la pensée de m'offrir à la divine Justice pour satisfaire, non pour moi, mais pour les autres; et l'on me marque même quelquefois de certains péchés; ou des personnes particulières pour lesquelles il est expédient que je m'offre à Dieu, sans qu'il me soit libre de faire aucune réflexion s'il est à propos de le faire ou non. Je m'y donne et m'y abandonne absolument, sans pouvoir m'en empêcher. Après ces moments, je viens dans mon état d'enfer; et pour lors je sens une grande peine de ce qui s'est passé et je n'en ai d'idée que pour accroître ma peine. D'une part, je ne puis douter que cette opération n'ait été de Dieu; et, d'autre part, les démons s'efforcent de me donner du trouble et de me persuader que ce n'a été qu'une illusion. Ils me font sur ce sujet diverses insultes. Je vous affirme, mon cher Père, que la peine que je souffre à cette occasion est telle, que je choisirais de bon cœur de ne sentir jamais ces douceurs; et de fait cela est si opposé à ce qui se passe continuellement en moi, que c'est avec bien du sujet que je dois craindre la tromperie. Dans le commencement, je m'étudiais fort à étouffer ces sentiments, mais assez inutilement, car toute mon étude ne me servait qu'à augmenter ma peine."

CHAPITRE XI

LES ANGES DE LA PATRIE CANADIENNE

Nous avons vu Mgr de Laval s'embarquer pour la France, le 12 août 1662, l'âme navrée de douleur. Tout l'élément honnête, tous les ouvriers évangéliques, toutes les âmes saintes de la colonie l'accompagnaient de leurs vœux. Leurs prières montaient au ciel d'autant plus ardentes qu'on craignait de le perdre lui-même. " Je crois, écrivait la vénérable Marie de l'Incarnation à son fils, que s'il ne peut venir à bout de son dessein il ne reviendra pas, ce qui serait une perte irréparable pour cette nouvelle Église et pour les pauvres Français... Je vous prie de recommander et de faire recommander à Notre-Seigneur une affaire si importante et qu'il lui plaise nous renvoyer notre bon prélat, père et vénérable pasteur des âmes qui lui sont commises."

Mais personne n'avait plus à cœur les intérêts sacrés de la patrie canadienne que la Mère Saint-Augustin. Les connaissances surnaturelles qu'elle avait du misérable état de la colonie ne faisaient que stimuler son zèle et exciter sa soif d'immolation. Dans d'aussi graves conjonctures, à cette phase aiguë de la crise politique et religieuse où le sort de la Nouvelle-France

allait se décider, il lui fallait une victime sur la terre et au ciel un protecteur puissant. La Nouvelle-France eut l'un et l'autre. C'est le double prodige que nous allons raconter.

Un mois après le départ de Mgr de Laval, la Mère de Saint-Augustin eut la vision suivante :

“ Le 25 septembre 1662, raconte-t-elle, après la communion, je pensai avoir vu devant moi le R. P. de Brébeuf tout brillant de lumière, portant une couronne éclatante de gloire, et à l'endroit du cœur une colombe blanche comme neige, qui marquait la douceur et la mansuétude qui avait paru en ce serviteur de Dieu pendant sa vie. Cette colombe portait écrit sur les grandes plumes de ses ailes : les sept dons du Saint-Esprit et les huit béatitudes. D'une main il tenait une palme, et de l'autre il montrait cette colombe. Il était revêtu d'une aube, et par dessus il avait une étole d'une broderie d'or et de perles très blanches, et me paraissait tout environné de rayons.

“ Il me semblait néanmoins être comme triste dans cet état de gloire, et il dit : “ Qui aura pitié de moi ? Qui est-ce qui me soulagera ? ”

“ Je ne lui voulus rien dire, mais j'adressai la réponse à la très sainte Vierge. Alors il me dit que sa peine était de voir qu'un pays pour lequel il avait tant travaillé, et où il avait donné son sang, fût maintenant une terre d'abomination et d'impiété. Puis s'adressant à moi en particulier, il me dit : “ Sœur de Saint-Augustin ! nous porterez-vous compassion ? Aidez-nous, je vous en prie ! ”

“Comme je continuai à adresser ma réponse à la sainte Vierge, il me dit : “Dites ceci à votre confesseur, et faites ce qu’il vous dira. Ne vous mettez pas en peine des raisons qui vous viennent au contraire.”

“Il parlait encore quand je sentis approcher de moi plusieurs démons ; mais je vis que le Père inclina un peu la tête vers le saint Sacrement, et à ce moment même ils s’enfuirent, et je ne les ressentis plus de tout le jour ; mais le soir, entrant dans ma chambre, je vis deux rangs de spectres et de monstres. Ils se dirent l’un à l’autre, comme en raillant : “Place ! place à la Sainte ! “elle est bien avancée, elle parle déjà aux saints du “paradis.” Et en disant cela, ils me déchargèrent plusieurs coups.”

A mesure que les vexations de l’enfer augmentaient, la sainte victime voyait ses communications surnaturelles avec son directeur céleste devenir plus fréquentes. Elle fut tourmentée, la nuit du 28 octobre, au point “qu’il me semblait, dit-elle, que j’étais actuellement dans l’enfer avec les démons. Une grande lumière se fit soudain dans ma chambre : ce qui me jeta dans une grande frayeur.

“Cette crainte était si violente qu’elle dissipa toutes mes tentations. Alors, comme me réveillant d’un profond sommeil, je commençai à dire, sans y penser : oh ! sainte Vierge, que je suis misérable et que ma vie est longue, étant sujette à tant de maux. Je me vois abandonnée de tout, excepté des démons qui me rempissent si fort de leurs maudites impressions que je leur suis entièrement semblable. Est-il vrai, sainte

Vierge, que vous n'abandonnez jamais ceux qui espèrent en vous? Ah! j'éprouve, ce me semble, le contraire. Vous me laissez perdre. Ne ressentirai-je jamais pleinement vos bontés? Montrez à cette pauvre délaissée que vous êtes sa Mère.

“Je dis ces paroles sans réflexion, dans une très grande frayeur causée par la lumière que je voyais: elle avait je ne sais quelle majesté que je ne saurais pas bien exprimer. Tout d'un coup, je sentis le calme dans mon cœur, et mes yeux furent comme dessillés. Je vis deux personnes fort proches de moi. L'une était la sainte Vierge, l'autre son bon chapelain et fidèle serviteur, le Père de Brébeuf, revêtu d'un surplis et d'une étole. Ce fut elle-même qui le nomma devant moi son bon chapelain. Je ne doutai aucunement que ce fût la mère de Dieu. Je n'osais rien dire par respect, mais je la regardais et tout me charmait en elle.”

La Mère de Saint-Augustin rapporte ensuite que la sainte Vierge lui reprocha certaines paroles de mépris qu'elle aurait prononcées contre elle et son divin Fils, la veille, alors qu'elle était sous l'empire des esprits malins. Ce reproche de sa Mère du ciel lui perça le cœur: “Je me mis à pleurer amèrement, continue-t-elle, et n'osant plus rien dire, je m'adressai au Père de Brébeuf et lui témoignai ma douleur et mon affliction. Alors, il dit à la sainte Vierge avec une extrême douceur: *Domina, inimicus homo hoc fecit*, “Ma Souveraine, le vrai coupable, c'est l'ennemi.” Quand j'entendis ce bon Père prendre ma défense, je commençai de prendre courage et m'enhardis de lui dire aussi que

vraiment l'ennemi seul de mon salut avait tout fait.

“Puis je renouvelai mes vœux, dont j'avais, le jour précédent, rendu l'écrit au P. Chastelain, mon confesseur, comme par dépit, dans l'impression que les démons faisaient en moi. Je priai ensuite la sainte Vierge que, malgré mes désirs contraires, les démons continuent de me tourmenter, si c'était pour la plus grande gloire de Dieu; qu'elle disposât de moi comme d'une chose qui lui appartenait, qu'elle me préservât seulement d'offenser son divin Fils...

“Le temps d'une si sainte et aimable compagnie était court selon mon désir, et il me semblait qu'il n'y avait pas un moment que cela durait, lorsque je me trouvai seule, et deux heures sonnèrent aussitôt après. J'employai le reste de la nuit jusqu'à quatre heures à dire mon rosaire et à m'offrir derechef à Jésus et à Marie. A chaque *Pater* et *Ave*, il me semblait que mon cœur pénétrait le sens de chaque parole; et je les proférais avec un grand sentiment intérieur. Je restai fort en paix jusqu'au soir, environ les quatre heures, où je me trouvai dans mes peines ordinaires. J'ai raconté tout ceci pour me mieux exprimer, comme si ce que j'ai vu avait été extérieur; mais ni la lumière, ni les personnes n'ont été vues des yeux du corps. Je n'ai pas non plus entendu de paroles, et ma bouche n'en a point proféré, sinon quand j'ai dit mon rosaire; mais cela m'était plus clair, plus distinct et plus intime, que si je l'avais vu, entendu et touché. Mon âme ne me paraissait pas plus assurément unie à mon corps que vraiment je sentais et voyais ce que je viens de

dire et le moindre doute ne m'est pas venu qu'il y eût de l'illusion."

Cependant, après le départ de Mgr de Laval, les désordres causés par le commerce de l'eau-de-vie n'avaient fait que s'accroître. Les grands-vicaires et les Jésuites se virent obligés de publier de nouveau l'excommunication *ipso facto* contre les ignobles trafiquants de boissons. Ce fut sans résultat.

L'année 1663, qui devait être si mémorable dans notre histoire, s'ouvrit sous d'effroyables auspices aux yeux de la Mère de Saint-Augustin. Laissons-lui la parole :

"Le premier jour de l'année 1663, faisant mon oraison, je sentis la présence de Notre-Seigneur, mais comme un juge sévère et fort irrité, ce qui me remplit d'une crainte extrême. Je vis, ce me semble, tomber de ses mains une goutte de liqueur si pénétrante que, lorsqu'elle tomba sur terre assez proche de moi, il me sembla voir un bouleversement dans la terre et qu'il en resta de certaines crevasses par endroits. Mais le bruit et le tintamarre fut si grand, selon mon imagination, que je me sentais toute renversée. J'en conçus une telle crainte et horreur, que j'aurais de bon cœur souhaité que cette même terre, que je voyais si émue, se fut entr'ouverte pour m'engloutir, afin de n'être pas obligée de rester en la présence de ce juge si irrité, car sa présence m'accablait. Néanmoins j'eus la pensée de le prier d'arrêter sa colère seulement sur moi, et de me punir toute seule, m'offrant à sa divine Justice, à cet effet. En même temps je sentis mon cœur se calmer

un peu, quoique je visse une seconde goutte tomber sur moi, laquelle me mit comme sur une roue, et dans de terribles épreuves de peines intérieures qui m'ont duré longtemps, mais avec beaucoup d'acquiescement de ma part aux volontés de Dieu; il m'était impossible d'avoir seulement une pensée contraire.

“Le sixième jour du même mois, je me trouvai si interdite au commencement de la messe, qu'à peine pouvais-je ouvrir la bouche pour chanter au *Credo*. La vue que j'avais eue, au premier jour de l'an, de Notre-Seigneur comme d'un juge sévère, se représenta pour lors encore plus vivement à mon esprit, et y fit, ce me semble, une plus forte impression, d'autant que je voyais que Notre-Seigneur était prêt de lancer les traits de sa fureur sur ce pays. Je m'imaginai qu'il tenait dans sa main trois flèches déjà panachées et prêtes à tomber. Je souhaitais beaucoup que sa main fut retenue, et pour cet effet, je m'adressai à la sainte Vierge et aux saints, que je croyais avoir plus de pente à aider ce pays. Il me sembla sentir Notre-Seigneur présent en cette manière. Ce qui me causa une grande crainte et respect envers ce Seigneur irrité; mais il me fut impossible de me présenter à lui pour porter sa colère. J'attendais même avec un certain désir qu'il lançât ses traits, me conjoignant même par avance avec lui de ce qu'il vengerait les torts qu'on lui faisait.”

Le Seigneur allait-il frapper? Certains phénomènes étranges qui s'étaient produits dans le firmament dans l'automne de 1662, et qui se répétèrent dans le cours

de janvier 1663, firent quelque impression sur tous les esprits dans la colonie. On y vit un présage de quelque chose d'extraordinaire. Mais on était loin de s'attendre que Dieu allait parler et montrer qu'il était le maître par des éclats de puissance les plus terrifiants.

Le cinq février, vers les cinq heures et demie du soir, il se produisit un tremblement de terre prodigieux par tout le Canada. Les murailles et les maisons se balancent, les cloches sonnent d'elles-mêmes et la terre bondit. Alors chacun de sortir des habitations. "Les animaux s'enfuient, les enfants pleurent dans les rues, les hommes et les femmes, saisis de frayeur, ne savent où se réfugier, pensant à tout moment devoir être ou accablés sous les ruines des maisons, ou ensevelis dans quelque abîme qui s'allait ouvrir sous leurs pieds." En certains endroits, les forêts sautent dans l'air pour s'engloutir ensuite dans les entrailles de la terre.

La *Relation* de 1663, qui fait le récit de cette épouvantable catastrophe, dit encore, entre autres choses, que des montagnes s'abîmèrent, des lacs et des rivières disparurent et d'autres changèrent de lit. Cette première secousse dura une demi-heure.

La mère de Saint-Augustin fut avertie, le matin, de ce qui devait arriver :

"Le cinq février, dit-elle, ayant offert mes dévotions pour les âmes qui sont en péché mortel, je priai les premiers martyrs du Japon, de la Compagnie de Jésus, dont on faisait la fête, d'en faire eux-mêmes l'application, selon ce qui serait plus à la gloire de Dieu. J'eus pour lors un pressentiment assez considérable, et

comme une assurance infaillible que Dieu était prêt de punir le pays, pour les péchés qui s'y commettaient, surtout pour le mépris qu'on faisait de l'Église. Il me sembla que Dieu était beaucoup irrité. Je ne pus m'empêcher de souhaiter ce châtement quel qu'il fût; car je n'avais aucune idée de ce que ce pourrait être.

“Le soir, au même instant que le tremblement de terre commença, je vis en esprit quatre démons, qui occupaient les quatre côtés de la terre voisine et les secouaient fortement, comme voulant tout renverser; et sans doute ils l'auraient fait, si une puissance supérieure, qui donnait comme le branle à tout, n'eût mis obstacle à leur volonté. Ensuite les démons me dirent qu'ils feraient leur possible pour continuer ce renversement, qu'il y avait bien du monde effrayé, et que si la peur les faisait recourir à Dieu et penser à leur conscience, ils feraient bien en sorte que cela ne leur servît guère.

“Deux ou trois jours après, étant devant le saint Sacrement, je me sentis intérieurement invitée d'écouter et de voir. Je fus un peu troublée d'abord; la voix et la présence de celui qui me parla, quoique ce fût d'une façon non visible, m'imprima une grande terreur, à raison de sa majesté. Néanmoins mon esprit se calma, et quoique je fusse dans une crainte respectueuse, mon cœur possédait une paix profonde. Il me sembla que saint Michel était celui qui me parlait. Voici d'abord ce qu'il me fit entendre: *Loquimini ad cor Jerusalem, et advocate eam, quoniam completa est malitia ejus, dimissa est iniquitas illius.* Il

portait en sa main gauche trois flèches, et à la droite une balance; sur les flèches était écrit: *Quis ut Deus*. Et la même devise semblait lui composer une espèce d'habillement; les flèches étaient prêtes d'être décochées.

“ Un des bassins de la balance était rempli et comme comblé des paroles précédentes du prophète Isaïe. L'autre était presque vide et on ne voyait dedans qu'une légère vapeur. On me fit entendre que ces flèches étaient trois sortes de punitions pour trois sortes de péchés qui sont ordinaires en ce pays, l'impïété, l'impureté et le peu de charité, surtout dans les détractions et les désunions.

“ Je priai l'ange d'avoir encore un peu de patience et ne pas lancer sitôt les flèches. Il me dit : *Deus non irridetur*. Je lui répartis : “ Dieu s'oubliera-t-il de ses “ grandes miséricordes ? Qu'il me punisse, moi qui ai “ attiré sa colère sur ce pauvre pays; qu'il pardonne “ aux autres.” On ne me fit autre réponse, sinon de lire bien l'écriture qui était dans la balance. Je restai étrangement touchée de ce que Dieu était si irrité; et mon cœur était dans un grand désir de pouvoir l'apaiser. Je n'ai jamais si bien conçu qu'alors ce que c'est que le péché. Qu'il y a peu de foi, et que l'on ne comprend guère ce que c'est que Dieu ! ”

Les secousses de ce tremblement de terre se firent sentir à intervalles plus ou moins rapprochés, pendant cinq ou six mois. Circonstance tout à fait remarquable, on n'eut pas à déplorer dans cet affreux cataclysme une seule perte de vie. Le bras vengeur du Tout-Puissant irrité fut arrêté par les saints du

Canada. L'auteur de la *Vie de Mgr de Laval*, M. l'abbé Gosselin, après avoir cité la page merveilleuse que nous venons de rapporter, fait ces réflexions sur la Mère Catherine de Saint-Augustin :

“Dieu voulut la favoriser de cette vision au sujet du tremblement de terre du Canada, afin de l'engager à prier et à s'offrir en holocauste pour les péchés du peuple... Le ciel accepta et eut pour agréables les prières, les larmes et l'holocauste de cette sainte religieuse. Il permit que le peuple du Canada, comme autrefois celui de Ninive, entra en lui-même, reconnût l'énormité des fautes qui avaient excité à un si haut degré la colère divine et prit la résolution de se convertir d'une manière sincère.”¹

En effet, au témoignage de la Vén. Marie de l'Incarnation, ce fut un ébranlement général des consciences. Des conversions s'opérèrent en grand nombre, de mauvais chrétiens revinrent à Dieu, beaucoup d'infidèles embrassèrent la foi. “Les prières publiques, les processions, les pèlerinages étaient continuels.” On jeûnait au pain et à l'eau. Les confessionnaux étaient assiégés jour et nuit: “Je ne crois pas qu'il y ait un seul habitant qui n'ait fait une confession générale.”

Cependant le P. de Brébeuf veillait du haut du ciel sur sa terre canadienne. Le 27 février, il apparut à la Mère de Saint-Augustin: “Il me fit entendre, raconte-t-elle, que Dieu voulait se servir de lui pour protéger le pays, et que ceux qui auraient recours à lui en ressentiraient un puissant secours.”

¹ I, p. 337.

Le 7 mars suivant, pendant qu'elle faisait son action de grâces après la sainte communion, elle sentit encore le P. de Brébœuf présent : " Il me donna à entendre, dit-elle, qu'il souhaitait de moi quelque chose, et me demanda deux ou trois fois ce que je lui donnerais pour le jour de son triomphe. Comme j'étais en peine en moi-même de ce que je pourrais lui donner, il me témoigna que je devais, par l'avis de mon confesseur, commencer le lendemain une neuvaine que je finirais le 16 du mois, jour anniversaire de son martyre. Il me dit de faire en cela ce que mon confesseur ordonnerait, que pour lui il promettait de me donner trois choses que je voudrais demander d'après la volonté de mon confesseur...

"Le lendemain, je dis tout cela au P. Chastelain. Il me prescrivit ce que je devais faire. Les trois choses qu'il me fit demander à mon directeur céleste sont les suivantes :

"La première, qu'il plût à sa divine Majesté faire de moi au corps et à l'âme, dans le temps et l'éternité, tout ce qu'il jugera pour sa plus grande gloire et son bon plaisir, et m'accorder en même temps la grâce de m'y abandonner moi-même d'une volonté parfaite, avec sa bénédiction à tous ceux qui voudront entrer dans ce même sentiment avec moi.

"La seconde, qu'il plût au P. de Brébeuf de se faire connaître en ce pays, pour la gloire de Dieu et le salut tant des Français que des sauvages, qu'il emploie à cet effet le crédit qu'il a auprès de Notre-Seigneur et de Notre-Dame.

“ La troisième, que le même Père assiste puissamment et efficacement Mgr de Laval et ceux qui travaillent avec lui en France pour le bien de la gloire de Dieu et le salut des âmes dans la Nouvelle-France.”

Le 18 mars, le P. de Brébeuf lui apparut de nouveau et lui demanda une mortification continuelle des satisfactions de la nature, lui en indiquant quelques-unes pour ce jour-là. Vers le même temps, un jour qu'elle était accablée de tentations et que les démons imprimaient en elle toute la malignité de leurs sentiments, elle passait devant le T. S. Sacrement quand un changement soudain s'opéra en elle : “ Jésus-Christ, dit-elle, me fut représenté comme tout fraîchement flagellé, tout couvert de sang, et à l'endroit du Cœur je vis que les coups avaient pénétré jusqu'au fond de sa poitrine. Mon cœur fut tellement touché à la vue de cet objet que je pensai m'évanouir sur place. La haine que les démons m'inspiraient auparavant contre Dieu, se changea en un amour si fort et si tendre que j'étais entièrement transformée. Or, comme j'avais l'idée de ma disposition passée, je n'eus pas de peine à convaincre mon esprit que c'était moi qui avais mis Notre-Seigneur dans un si pitoyable état.

“ Mais j'entendis une réponse de Notre-Seigneur que je n'attendais pas alors. Il me dit que ce n'était pas moi, mais bien ses plus chers amis et les plus proches de son Cœur qui l'avaient mis en cet état. Je conçus par là que Notre-Seigneur avait le Cœur touché de ce que ceux qui étaient ses plus intimes amis le réduisaient en cette extrémité. J'aurais désiré apporter du

soulagement à ses douleurs, mais je n'osais quasi lui offrir mon cœur, craignant qu'on ne me donnât un refus, car lorsque Notre-Seigneur me dit que ce n'était pas moi, je compris qu'il me voulait signifier par là que j'étais trop peu de chose pour le toucher de si près; et ainsi je ne savais ce que je devais faire.

“ Néanmoins, je m'enhardis et lui témoignai que, malgré mon indignité, je m'offrais à le servir dans ce qu'il jugerait à propos. Il me dit qu'il voulait que je n'eusse aucune vue de mon intérêt propre, mais bien qu'en considération des autres qui sont ses amis intimes je fisse trois choses: la première, que je souffre sans murmurer; la seconde, que je ne cherche point à adoucir et modérer mes peines intérieures; la troisième, que je ne perde aucune occasion de rendre la charité, quelque répugnance que j'y ressente.

“ Je n'eus pas de peine à y consentir, et rien ne me sembla difficile pour lors; car je concevais très clairement l'opposition du péché à sa Majesté infinie. Depuis ce temps, quoique je sois dans mes révoltes ordinaires, je suis cependant dans une peine continuelle de voir Notre-Seigneur offensé.”

Le 9 avril suivant, le Père de Brébeuf apparut à la sainte victime. “ Je lui demandai instamment, dit-elle, qu'il eût soin de ce pays.”

Le 12 juin, au commencement d'une messe des anges que l'on célébrait pour les nécessités du pays, nouvelle vision qu'elle raconte en ces termes:

“ Je sentis le R. P. de Brébeuf présent. Il prenait plaisir de voir que l'on s'intéressait à une chose qui

tenait si fort à son cœur. Je ressentais (ce me semble) sa satisfaction, et il me poussait fortement à m'unir à ce dessein, voulant que je n'y épargne rien de mon côté... A l'offertoire, il me sembla aussi ressentir la présence de saint Ignace, qui regardait avec plaisir le P. de Brébeuf, comme s'il se complaisait dans la gloire et le pouvoir qu'il possédait. Cette gloire, en effet, rejaillissait sur lui et semblait accroître la sienne... Comme mon esprit était à les considérer et à se réjouir de leur béatitude, je sentis la présence de saint Joseph, mais je le vis tout d'abord environné d'objets affligeants, causés par les péchés et les désordres d'un pays dont il est le protecteur. Connaissant que tel était le sujet de son apparente tristesse, je pris la liberté de lui dire qu'il devait se consoler, puisque ces deux bons serviteurs de Dieu, qui étaient là, prendraient volontiers le soin de remédier à ces désordres. Il accepta l'offre qu'ils lui en firent eux-mêmes, et sa tristesse se changea en joie. Il témoigna que cela lui était extrêmement agréable et que ceux qui y contribueraient lui rendraient un bon service. Je ne pus m'empêcher de leur témoigner à tous trois ma bonne volonté, et je m'imaginai qu'ils acceptaient. Après la messe cela cessa, mais non pas le souvenir."

Il nous faut maintenant nous transporter par l'esprit à la Cour de France. Nous allons voir ce qui s'y passa au regard de la Nouvelle-France pendant les mois que nous venons de parcourir, et quel fut le résultat des démarches de Mgr de Laval.

CHAPITRE XII

LES ANGES DE LA PATRIE CANADIENNE

(suite)

Louis XIV, alors dans sa vingt-cinquième année, apportait aux affaires une application et une maîtrise qui faisaient présager un grand règne. La Nouvelle-France n'était pas étrangère à ses sollicitudes. Il avait fort bien accueilli Pierre Boucher et l'avait écouté avec la plus grande attention. Au printemps de l'année 1662, n'avait-il pas écrit à Mgr de Laval pour lui témoigner le vif intérêt qu'il prenait aux choses du Canada, et comme gage de ses sentiments ne le nommait-il pas Évêque en titre de Québec ? ¹

De plus, la Cour songeait depuis quelque temps à prendre elle-même la haute direction des affaires en ses diverses colonies d'Amérique et autres, et d'y établir des Conseils supérieurs sur le modèle des parlements de France. Le roi avait aussi écrit à l'Évêque qu'il voulait protéger et "secourir puissamment" le Canada.

¹ Sans doute, la Cour de France n'écrivit que deux ans plus tard au Saint-Siège pour le prier d'ériger Québec en évêché, et l'affaire traîna ensuite en longueur. Mais, en attendant, la nomination du roi fut précieuse à Mgr de Laval, car elle servit beaucoup à lui concilier le respect. "Il ne manquait pas, en effet, de gens, dit son biographe, qui refusaient au Vicaire Apostolique les honneurs et les égards qui lui étaient dus, sous prétexte qu'il n'était pas Évêque titulaire de Québec." (GOSSELIN, I, p. 345.)

Telles étaient les dispositions royales quand Mgr de Laval arriva dans la mère-patrie, dans l'automne de 1662.

Louis XIV l'accueillit, en effet, avec la plus grande bienveillance et le traita avec des égards tout particuliers. L'influence du grand Évêque fut-elle décisive sur les résolutions pratiques prises par la Cour pendant son séjour en France? Plusieurs l'ont affirmé, comme son panégyriste, M. de la Colombière, et l'historien Latour.¹ S'il n'y a pas de preuves positives, du moins "rien ne prouve le contraire".² Ce qu'il y a de certain, c'est que, peu après son arrivée, le roi fait signifier à la Compagnie des Cent Associés son intention de reprendre le Canada, et que, le 24 février 1663, les Associés réunis signent un acte d'abandon du Canada à la Couronne; puis vient une série d'édits royaux qui inaugurent un nouvel état de choses pour la Nouvelle-France.

Depuis longtemps, la négligence des concessionnaires à faire défricher leurs terres était un obstacle sérieux au progrès de la colonisation. Le 21 mars 1663, paraît un édit pour remédier au mal; le roi y nomme Mgr de Pétrée et le Gouverneur pour veiller à l'exécution de sa volonté. Dans le mois d'avril suivant, nouvel édit établissant un Conseil souverain avec pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif: le Gouverneur, Mgr de Pétrée et l'Intendant en seront les membres.

¹ *Vie de Mgr de Laval*, par l'abbé GOSSELIN, I, p. 347.

² C'est le sentiment du R. P. Camille de Rochemonteix que nous avons consulté sur ce point.

et la nomination des cinq autres conseillers devra être faite *conjointement et de concert* par le Gouverneur et l'Évêque. Le même mois, Louis XIV donne, par édit, son approbation royale au magistral mandement que Mgr de Laval vient de publier à Paris (le 26 mars) sur l'établissement d'un séminaire à Québec et sur celui des dîmes.

Il appert également par les lettres que l'Évêque reçut, après son retour au Canada, de Colbert et du roi, qu'il sut "réveiller l'attention de la Cour sur les questions les plus importantes pour l'avenir du Canada", en particulier le choix des colons et l'envoi de troupes suffisantes pour protéger la colonie.

Au témoignage de la Vén. Marie de l'Incarnation, c'est sur les instances du saint Évêque que Louis XIV défendit absolument le commerce de l'eau-de-vie avec les sauvages et donna ordre à M. d'Avaugour de repasser en France. Le monarque avait certainement Mgr de Laval en très haute estime et reposait en lui une confiance illimitée, puisqu'il lui offrit de choisir lui-même le nouveau Gouverneur du Canada. "Le prélat s'en défendit longtemps", dit l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, mais à la fin, vaincu par les bontés royales, il proposa la nomination de M. de Mézy qui fut acceptée.

"Il avait réussi au-delà de toutes ses espérances." Mgr de Laval, à la mi-mai de l'année 1663, fit voile pour le Canada sur un des vaisseaux de Sa Majesté, avec le nouveau Gouverneur, M. de Mézy, et M. Gaudais-Dupont qui allait prendre possession du pays au

nom de la Couronne. Il était accompagné de deux prêtres séculiers, de trois ecclésiastiques et du Père Rafeix, Jésuite. Le vaisseau portait aussi des troupes et un bon nombre de colons. La traversée fut longue et orageuse. Le scorbut se mit à bord et fit une soixantaine de victimes. Un prêtre, M. de Maizerets, malade à l'extrémité, dut sa guérison à un vœu qu'on fit pour lui à saint Ignace et à saint François Xavier.

On toucha Québec le 15 septembre. L'absence du prélat avait duré treize mois.

Nous laissons au lecteur le soin de faire le rapprochement entre les faits qui marquèrent le succès des démarches de Mgr de Laval et les faits surnaturels racontés plus haut. Pour nous, l'intervention divine par le moyen du P. de Brébeuf et de la Mère de Saint-Augustin nous paraît manifeste. Elle n'est pas encore terminée. Elle se poursuivra jusqu'à ce que la Nouvelle-France, entièrement sortie de la crise qu'elle traverse, ait vu son salut assuré.

On pouvait dire déjà que la colonie était sauvée, et Mgr de Laval méritait le titre de second père de la patrie canadienne. "En passant des mains de la Compagnie des Cent-Associés entre celles du roi, dit l'abbé Ferland, la colonie avait fait un grand pas. Elle était sortie de l'enfance: la Nouvelle-France devenait une province, Québec était honoré du nom de ville, une justice royale s'établissait, on parlait même de faire bâtir un palais pour les séances du Conseil souverain... Ces changements furent si importants que des écrivains français ont placé dans l'année

1663 la fondation de la colonie du Canada, laissant dans l'oubli la plus belle portion de notre histoire."¹

L'arrivée de l'Évêque libérateur fut donc saluée avec joie quand on apprit l'heureuse issue de son voyage. Notre héroïne s'unissait à lui avec toutes les âmes saintes pour rendre des actions de grâces au Seigneur. Restait maintenant—et c'est bien ce qui importait le plus—à voir l'accomplissement des volontés royales. Il y a loin souvent de la volonté à l'exécution. Ainsi les troupes venues en même temps que Mgr de Laval étaient encore insuffisantes. Mais, en fait, le bon vouloir ne manquait pas à la Cour: le 19 novembre de la même année 1663, M. de Tracy fut nommé lieutenant-général du roi pour toute l'Amérique, avec mission spéciale pour la Nouvelle-France. Il n'y pourra venir qu'en 1665.

Au sein de la colonie, le nouveau Gouverneur et l'Évêque, en parfaite harmonie de sentiments, se mettent à l'œuvre sans retard. Dès le troisième jour de leur arrivée a lieu la première séance du Conseil souverain, les récents édits royaux sont enregistrés et promulgués. Puis celui du 7 mars 1657, relatif à la traite de l'eau-de-vie, est de nouveau publié à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières. On la défend sous peine d'une amende de trois cents francs et, en cas de récidive, sous peine du fouet et du bannissement. Le Gouverneur a la main ferme pour le faire exécuter. Mgr de Laval, tout en prêtant son concours actif à l'administration civile et politique, travaille aussi avec zèle

¹ *Histoire du Canada*, I, p. 501.

à organiser son séminaire et à établir les dîmes. Tout faisait présager une ère de paix et de bénédiction. L'enfer suscita un nouvel orage.

En vertu de la constitution même du Conseil souverain, l'Évêque y partageait l'autorité du Gouverneur. Ils devaient tous deux "conjointement et de concert" nommer les conseillers. Les attributions du Conseil étaient des plus étendues : il avait tout pouvoir, et constituait la véritable autorité de la colonie ; le Gouverneur était l'exécuteur de ses volontés. M. de Mézy prit ombrage de l'influence de l'Évêque. Il semble aussi qu'il fut excité contre lui par les mêmes personnages qui avaient soutenu M. d'Avaugour contre Mgr de Laval et les Jésuites. Les difficultés commencèrent au sujet des dîmes.

La question des dîmes est l'une de celles qui passionnèrent le plus les esprits en notre pays dans la dernière moitié du dix-septième siècle. Il ne nous appartient pas ici de discuter l'affaire à son mérite. Disons seulement que le projet de l'établissement de la dîme souleva une vive opposition dès le commencement, de la part de nos pères. Il est vrai que le pays était encore pauvre, mais on leur demandait moins qu'en France.

C'est qu'ils avaient été habitués jusque-là par les missionnaires à être desservis gratuitement, et puis n'étaient-ils pas de bons Normands ? Il leur entraît difficilement dans l'esprit qu'un pareil état de choses ne pouvait toujours durer, et que, les circonstances changeant, l'Évêque devait pourvoir, pour le bien

spirituel, à la création des cures et par suite à la subsistance de ses prêtres.

La question s'envenima. Il ne manqua point de mauvaises langues pour répandre toutes sortes de rumeurs hostiles à l'Évêque et à son projet. Le Gouverneur, qui l'appuya d'abord, finit par prendre fait et cause pour les opposants et écrivit à la Cour contre Mgr de Laval. Le Conseil souverain, unanime, dans le principe, à enregistrer l'ordonnance royale à ce sujet, se divisa : les uns restèrent avec l'Évêque, les autres se mirent du côté du Gouverneur. Celui-ci, irrité contre le procureur-général et les deux conseillers, qui se montrèrent attachés au parti du prélat, les destitua tous trois de sa propre autorité.

L'acte était illégal et injuste. Mgr de Laval se refusa à le signer, comme il était de son devoir. Le Gouverneur nomma encore de son chef un substitut au procureur-général, commettant par là une seconde faute. L'Évêque dut également se refuser à signer ce nouvel acte et enregistra sa protestation.

Désastreuses furent les conséquences de cette division. M. de Mézy se relâcha de sa sévérité à l'égard du commerce de l'eau-de-vie avec les sauvages comme pour la loi des dîmes, et les désordres recommencèrent partout.

Grande était la douleur de Mgr de Laval. Ces nouveaux maux, qui vinrent fondre sur la colonie au début de l'année 1664 furent, pour la Mère de Saint-Augustin, l'occasion de nouvelles expiations.

"Au commencement de cette année (1664), dit-elle,

le Père de Brébeuf me recommanda de prier beaucoup pour le pays, me faisant appréhender que Dieu ne le châtiât sévèrement pour les crimes énormes qui s'y commettent. Vers la fin de janvier, je vis les démons faire grande fête pour les progrès qu'ils faisaient, surtout dans les troubles qu'ils avaient excités tant au regard des dîmes que pour autre chose. Ils estimaient avoir gain de cause, ayant pour eux l'esprit de N."¹

Un peu plus tard, quand l'orage battait son plein, la sainte Hospitalière vit Jésus-Christ en colère contre la Nouvelle-France :

"En février, il m'a été montré par deux diverses fois une petite fiole remplie de l'*ire*² de Dieu. Une petite goutte en avait déjà été versée sur ce pays; mais elle était alors toute prête d'être versée tout entière. La première fois que je la vis, je me trouvai au milieu de douze juges, l'un desquels présidait et était assis sur un lieu éminent; son trône était soutenu par des anges, qui étaient dans un grand respect en la présence de ce Juge. Je crus que c'était Jésus-Christ qui tenait cette petite fiole pleine de la colère de Dieu. A son aspect, je fus saisie d'une si grande crainte, qu'il me semblait impossible de le pouvoir supporter. J'étais comme anéantie et écrasée à la fois sous le poids de la justice de ce Juge irrité. Je compris que si une goutte de cette liqueur venait à être versée, tout était perdu et en danger d'être renversé et détruit. Je concevais très vivement l'énormité

¹ Il semble bien que le personnage ainsi désigné soit M. de Mézy.

² L'*ire* : la colère.

du péché, et cette vue me tenait comme anéantie devant ce Juge.

“Je souffrais en sa présence une peine telle qu’il m’était avis qu’il fallait qu’il soutint ma vie, pour pouvoir supporter cette rigueur ; car cette colère me semblait être épanchée sur moi. Dans cette peine où je me trouvais, je regardai si ces autres juges qui étaient là n’arrêteraient pas la main de celui qui voulait la verser. Pas un ne se mettait en peine de le faire, ce qui redoublait terriblement ma crainte ; et regardant encore un coup, je reconnus le Père de Brébeuf, que je priai d’arrêter le bras de Notre-Seigneur. Il y alla et le pria d’attendre. Il en survint encore un que je crus être saint Michel, lequel avec le Père retenait le bras de Notre-Seigneur. Ils demandèrent encore un peu de délai ; ce qui fut accordé...

“Cela me donna une grande joie ; je ne pouvais assez féliciter saint Michel et le Père, de la charité qu’ils avaient pour le pays. Les autres qui avaient aussi apparence de juges ne disaient mot ; mais tous témoignaient de la joie de voir le souverain Juge un peu adouci. S. Joseph surtout en fit beaucoup paraître. Il me sembla que la sainte Vierge y intervint pour donner plus de poids à la prière de saint Michel et du Père de Brébeuf. Ces douzes juges — outre Notre-Seigneur — étaient, ce me semble, cinq apôtres, S. Joseph, S. Ignace, S. François Xavier, le Père de Brébeuf, et les deux autres étaient des Souverains Pontifes.

“ Il me semble que lors de cette vision je ne dormais pas. Ce qui est constant, c’est que l’idée du Juge

m'est vivement restée plusieurs jours, et que le péché m'était très vivement représenté, sa laideur opposée à la sainteté de Dieu, et beaucoup d'autres choses que je ne puis dire, en sorte que j'en étais tout interdite....

"J'ai vu, encore après, cette même fiole toute levée et prête à se répandre ; j'en conçus les mêmes sentiments qu'auparavant, et priai moi-même le Juge d'avoir encore patience. Il n'en voulut rien faire ; mais je conjurai la sainte Vierge, saint Joseph, le Père de Brébeuf, et l'Ange tutélaire de ces contrées, de retenir le bras de Notre-Seigneur. Ils le firent ; mais pourtant il demeura la main levée, et tout prêt à verser. Je souhaitais pour lors être le but et le sujet de sa colère, et m'offrais pour être la victime de sa divine Justice. Il semble que le Père de Brébeuf souhaite cela de moi ; et depuis il a voulu que je m'y sois offerte, agréant tous les événements sortables à cette qualité de victime de l'ire de Dieu."

Ainsi le Père de Brébeuf se montra toujours, tant que durèrent ces jours malheureux, le zélé et puissant protecteur du Canada. "Au commencement de mars 1664, continue la sainte victime dans son *Journal*, le Père de Brébeuf me fit entendre qu'il désirait une neuvaine par laquelle on s'adressât à lui pour les nécessités du pays, et que Monseigneur notre Évêque se joignît à cette dévotion."

"La veille de la fête du glorieux saint Joseph lions-nous encore, vers neuf heures et demie du soir je me trouvai comme enlevée dans un lieu spacieux, e

là il me sembla voir saint Joseph, le Père de Brébeuf et le Père Gabriel Lalemant.

“Chacun avait deux anges qui les avaient accompagnés pendant leur vie, à cause de leur mission apostolique, et du martyre que Dieu leur destinait. Saint Joseph, s’adressant au Père de Brébeuf, lui demandait ce qu’il me donnerait le jour de sa fête, pour le soin que je prenais d’un pays qui lui appartenait. Le Père semblait le pousser à continuer et à effectuer la bonne volonté qu’il avait pour moi ; et il me sembla que tous deux me demandaient ce que je voulais. Je m’excusai de rien demander, et ne voulais du tout adhérer à leurs désirs. Ils me pressaient, mais j’étais dans la crainte de faire quelque réponse qui fût contraire au dessein de Dieu. Enfin étant obligée, par le Saint et par le Père, de demander ce que je voudrais pour moi et pour les autres, je les priai de donner au pays ce qu’ils connaissaient être pour le mieux ; et à moi, selon que Dieu l’agrèerait davantage.”

CHAPITRE XIII

LES AGONIES DE LA SAINTE VICTIME

Notre héroïne était dans la fleur de l'âge, quand elle s'offrit à Dieu en qualité de victime. Et lorsque Dieu eut son holocauste pour agréable et l'appela au grand apostolat de la souffrance, elle n'avait que vingt-six ans. A vingt-six ans se vouer de plein gré et de gaieté de cœur à une vie pire que la mort, quel stupéfiant miracle de la grâce qui confond toutes les vues humaines ! La vie n'avait-elle donc plus de sourires pour cette jeune femme douée pourtant de belles qualités naturelles ? L'état où elle entrait, n'était-ce pas un renoncement entier, complet, affreux aux joies naturelles, aux satisfactions les plus légitimes de la nature ? N'était-ce pas un martyr perpétuel ?

On dit que Jeanne d'Arc, se voyant condamnée par ses bourreaux à être brûlée vive, eut douleur à la pensée de mourir dans son printemps, et se mit à pleurer. L'héroïne de la Nouvelle-France ne gravit pas non plus son long et douloureux calvaire sans pleurer. Mais ces faiblesses passagères, qui rappellent le *transeat calix iste a me* du Sauveur au Jardin des Oliviers, n'étaient que le cri de la nature en révolte. Sa volonté toujours fermement attachée au divin vouloir redisait, malgré tout, le *fiat* généreux.

On a vu avec quel cœur de héros et de saint elle a jusqu'ici porté sa croix dans la rude montée. Dieu l'avait aguerrie de bonne heure. Il l'avait préparée à cet apostolat spécial par des grâces de choix : amour précoce des souffrances, vie angélique, oraison élevée, puis par six années d'épreuves purifiantes. Le plus pur amour de Dieu qui régnait en son cœur fut, avec le zèle des âmes le plus ardent, le principe et l'âme de cette vie étonnamment crucifiée, de cette quasi perpétuelle agonie.

Ce qu'elle écrivait en France, en 1663, au sujet d'une autre personne, exprime bien les sentiments qui l'animaient elle-même : "O qu'il est nécessaire qu'il y ait de bonnes âmes sur la terre ! car la corruption est grande partout. Je vous assure que ce m'est un sujet de douleur plus grand que je ne puis exprimer. O que de bon cœur je voudrais rendre à Dieu tout l'amour que tant d'âmes lui refusent à tous moments !... Vous ne sauriez me rendre un plus grand service que de m'offrir et m'abandonner à sa divine volonté pour ce sujet."

Comme elle était habituellement chargée des péchés d'un grand nombre, elle les expiait dans son corps et dans son âme. A ses peines corporelles qui nous sont déjà connues, il s'en ajouta de nouvelles qu'elle signale dans ses lettres au P. Ragueneau. Ainsi les démons lui faisaient faire des jeûnes forcés. Souvent elle se rendait au réfectoire avec la communauté pour prendre ses repas, et là il lui était impossible de manger et de boire, ses bras devenant comme une masse qu'elle ne pouvait remuer.

Mais c'est aux peines de l'âme, de beaucoup les plus crucifiantes, que nous voulons nous attacher ici. Elles lui furent une abondante participation de l'agonie de Jésus au Jardin. Loin de nous, cependant, de prétendre en donner une peinture fidèle. Il n'y a qu'une connaissance expérimentale de ces croix intérieures qui puisse en donner une intelligence adéquate. Sainte Thérèse, qui pouvait en parler, disait : " Vous seriez saisis d'effroi si Dieu vous montrait la manière dont il traite les contemplatifs. Je sais que les tribulations par lesquelles Dieu les fait passer sont intolérables."¹ Or ceci doit s'entendre avec plus de vérité encore des victimes spéciales appelées à souffrir bien davantage que la foule des contemplatifs.

L'agonie est un état violent provoqué par le sentiment très vif de la séparation imminente de l'âme et du corps. Quoi de plus profond dans l'homme que l'amour de la vie ? N'est-ce pas le premier de tous les biens naturels ? Aussi quand il la sent baisser, s'en aller, proche de le quitter, toute sa nature en frémit d'horreur et d'épouvante. Alors s'engage la lutte contre la mort, lutte terrible où il s'épuise en de suprêmes mais d'inutiles efforts.

De grandes peines surnaturelles se rencontrent chez les saints, que l'on a aussi qualifiées du nom d'agonie. C'est chez eux un état d'âme violent provoqué par la crainte très vive de la séparation imminente d'avec le Bien infini. La charité qui les unit à Dieu est quelque chose d'infiniment plus tendre et plus fort que tout

¹ *Chemin*, ch. xix.

instinct ou amour naturel pour la vie. Pour eux, du reste, la vie naturelle est devenue un bien méprisable comme les richesses et les plaisirs terrestres. Le seul bien créé auquel ils tiennent de toutes les fibres de leur cœur, parce qu'il est la possession du souverain Bien ici-bas, c'est la vie divine de la grâce. Or, quand cette vie divine semble baisser considérablement, s'en aller, comme proche de les quitter tout à fait, parce qu'elle semble n'agir plus en eux, alors l'âme souffre un martyre d'autant plus douloureux qu'elle aime Dieu d'un amour plus pur et plus ardent, et qu'elle a plus d'horreur pour le péché qui paraît l'envahir. Ce supplice est doublé parfois par la connaissance surnaturelle, que Dieu donne à l'âme sainte, de l'intérieur des consciences en état de péché mortel.

De ce genre furent les agonies de notre sainte victime, ployant comme Jésus sous le poids des péchés d'un grand nombre. Comme lui elle s'est fait péché, elle, la pure amante de Jésus, qui a gardé intacte la blanche robe de son baptême. Comme Jésus, elle s'est livrée à la justice divine. La justice divine la livre aux démons, et les démons deviennent ses compagnons d'existence ou plutôt ses hôtes et ses bourreaux. Elle les voit, elle les entend, elle ressent leurs opérations intérieures, infâmes. Ils l'investissent, lui insufflent le vice, la revêtent en quelque sorte de péché dans tous ses sens, lui inspirent leurs sentiments, toutes sortes de pensées et de désirs sataniques.

Dans cet état, nous l'avons vu par sa lettre au P. Ragueneau, citée à la fin du chapitre dixième, il lui

semble qu'une transformation complète s'est opérée en elle et que la vie divine a cédé la place à la vie diabolique. Comment peut-elle dire: "Jésus-Christ est en moi et moi en lui", maintenant qu'elle éprouve des sentiments tout opposés à ceux de Jésus-Christ, qu'elle fait "le métier d'enfer" selon son expression, que son occupation intérieure ordinaire est de blasphémer, qu'elle tient en aversion le prochain, et n'a que de l'horreur pour la sainte communion?

Dans cet état, elle est tentée de toutes façons, "de haine et de blasphème contre Dieu, de désespoir, d'infidélité, d'athéisme, de gourmandise, de haine du prochain, de vengeance et de désobéissance... Tout vient fondre sur moi, ajoute-t-elle, comme des vents contraires qui battent un navire de tous côtés au plus fort de l'orage, où on le voit à tous moments sur le point de s'abîmer."

La tentation est si opiniâtre, en effet, les opérations du démon sont si fortes en elle qu'elle se croit plongée dans le péché pour avoir cédé volontairement au tentateur ou s'être laissé vaincre sans résistance. Elle est alors accablée de tristesse et son cœur est torturé d'angoisses.¹

Le P. de Brébeuf, il est vrai, la rassure sur son

¹ Ses directeurs, Mgr de Laval en tête, ont assuré qu'elle n'a jamais donné consentement à ces tentations. La même chose est arrivée à de grands saints, observe le P. Ragueneau, qu'ils aient confondu le consentement avec le sentiment dans ces épreuves extraordinaires. "Un des effets de l'obsession, dit-il, est que la personne obsédée reçoit des impressions de la part des démons, soit au corps, soit en l'âme, qui ne lui sont aucunement libres, et dans lesquelles il ne peut y avoir de péché, quoique les mêmes choses

innocence, son confesseur aussi, et cela lui donne la paix. Elle-même, quand l'enfer lui laisse quelques moments de répit, se rend bien compte que ses directeurs l'ont bien jugée. Toutefois, elle n'en garde pas moins le sentiment très vif qu'elle est dans de continuels dangers de pécher, même gravement.

Il lui arrive souvent de se trouver, presque en même temps, dans des états tout à fait opposés. Soudain, la vie de la grâce opérant plus sensiblement en elle, elle goûte une union si intime avec Dieu qu'elle peut s'écrier avec la sainte épouse du Cantique: "Mon bien-aimé est à moi, et moi je suis à lui"; et alors, elle s'offre avec bonheur pour le salut des autres. Mais presque aussitôt, les opérations sensibles des démons reprenant le dessus, elle rentre dans "son état d'enfer et ressent une grande peine de ce qui s'est passé".

Un peu avant la Pentecôte de l'année 1664, pendant qu'elle méditait sur la personne du Saint-Esprit: "Le Père de Brébeuf, dit-elle, me fit dire trois fois ce verset du *Veni Creator: Hostem repellas longius*, "Chassez loin de nous l'ennemi". Après cette prière,

faites avec liberté seraient de grands péchés. L'unique difficulté qui reste, c'est de savoir distinguer le temps et les moments de l'obsession, et les opérations libres de la personne obsédée. C'est aux directeurs à y avoir l'œil soigneusement.

"La bienheureuse Angèle de Foligno, ajoute-t-il, fut trois ans tentée d'impureté si horriblement qu'elle ne doutait aucunement qu'elle fût criminelle. Son directeur, un homme saint et expérimenté, l'assurait de son innocence. Jésus-Christ lui apparut après ces trois années d'épreuve et lui déclara qu'effectivement elle n'avait commis aucune faute."

Cette assurance fut aussi donnée à la Mère de Saint-Augustin par des saints du ciel et par Jésus-Christ lui-même.

l'opération des démons perdit sa force, quoiqu'ils demeurassent toujours avec moi. Je m'adressai avec confiance au Saint-Esprit, et le priai avec instance qu'il me fit connaître en quoi je ne lui étais pas agréable. Aussitôt, ressentant d'une façon spéciale la présence de cet Esprit adorable, j'eus les yeux de l'entendement dessillés, et je vis en même temps deux choses bien opposées, qui me causèrent des sentiments bien différents.

“D'une part, je voyais, comme dans un miroir, la beauté de la grâce et de la protection du Saint-Esprit, et l'obligation infinie que lui ont les âmes. Je vis clairement diverses occasions, circonstances et temps où cette grâce et cette protection m'avaient soutenue, gardée et préservée, et comme portée dans son sein. Je concevais de cela des choses que je ne puis dire ni expliquer, surtout au sujet de l'obligation dont j'étais redevable à ce saint et divin Protecteur et Défenseur.

“D'autre part, je découvrais tout à clair l'horrible ingratitude avec laquelle j'avais payé tous ces bienfaits; et cet adorable Esprit m'en faisait le reproche, ce qui m'était d'autant plus sensible que je découvrais en même temps son amour; car l'opposition du péché avec la grâce est une chose si épouvantable, que sans miracle on ne saurait supporter cette vue sans mourir. Et je pense qu'à moins que la toute-puissance de Dieu ne la fortifiât, une âme qui aurait la vue de ses péchés tels qu'ils sont, en tomberait dans le désespoir, tant le péché est horrible. Hélas! que l'on conçoit peu ce

que c'est que le péché! Je n'ai eu qu'un moment de vue de mes seules ingrattitudes envers le Saint-Esprit, et en vérité, je ne pense pas que j'eusse pu supporter cette vue sans mourir d'horreur, si je n'eusse été soutenue d'en haut. Qu'aurait-ce donc été si j'avais vu le nombre et la qualité épouvantable de tous mes péchés? Que sera donc le jugement particulier? Depuis ce temps-là, j'ai été plongée comme dans l'amertume; et la crainte et le repentir se sont si fort emparés de mon cœur que je ne puis me souffrir moi-même. Cela néanmoins sans inquiétude.

“Tout ce jour-là se passa dans cette disposition. Il est vrai que de temps en temps j'ai senti particulièrement la présence du Saint-Esprit, lequel semblait même vouloir apaiser ma douleur; mais je le suppliai de m'y laisser, puisque, aussi bien, toute ma vie ne serait pas assez longue pour regretter l'énormité de mes ingrattitudes. Les démons m'ont voulu persuader que j'attribuais au Saint-Esprit ce qui n'était pas; et que je ne devais pas me mettre si en peine pour de vaines imaginations. Quoi qu'il en soit, je ne puis l'attribuer à autre; et j'espère que le souvenir ne m'en sera pas inutile.”

Cette page nous donne une idée de l'acuité des souffrances de cette sainte âme placée dans un continuel péril de pécher, sans cesse en butte aux impressions diaboliques. Elle écrivait au P. Ragueneau: “Je sens présentement une haine contre le péché qui n'est pas exprimable. Je voudrais que ce monstre fût aboli et anéanti et le conçois si opposé à Dieu et à ses divines



JEAN DE BRÉBEUF, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Martyrisé le 16 mars 1649

perfections que je choisirais, il me semble, mille enfers plutôt que de m'engager volontairement au moindre péché véniel. Dans mon cœur, je gémis sur l'aveuglement de tant d'âmes qui avalent l'iniquité comme l'eau.

“ Cependant, mon bon Père, croyez-moi, malgré ces sentiments, ces désirs et toutes ces belles volontés, je vous proteste que je sens une pente épouvantable à offenser Dieu. Je dis que je ne veux point le péché, et dans ce même moment il me semble que je m'y engage avec plaisir. Non, mon très cher Père, je ne peux pas assez témoigner le tourment que cette opposition me fait souffrir. Je ne puis m'empêcher de dire parfois à Dieu : hélas ! mon Dieu ! pourquoi vous faites-vous connaître à moi de la sorte ? pourquoi voulez-vous que mon cœur n'aspire qu'à vous plaire et n'ait de repos qu'en vous, puisque, en même temps, vous le laissez comme englouti dans l'abîme du péché ? Et alors, mon cher Père, que je dis à Dieu quelque petit mot de la sorte, tout se révolte en moi, et il me semble que je suis au milieu d'une mer orageuse, et que les flots de la tempête me battent de toutes parts, sans que personne ne veuille me secourir. La sainte Vierge, les saints, toutes les personnes qui doivent m'être les plus chéries en Dieu me sont comme autant de sujets de supplice ; ils ne paraissent avoir que de la rigueur pour moi.”

Depuis quelques mois, en effet, il semblait que Dieu eût voulu fermer l'âme de la sainte victime à l'espérance elle-même. Cette lettre est du 10 mai 1665. Le 11

novembre de l'année précédente, le Père de Brébeuf lui était apparu pour la préparer à ces nouvelles peines. Il lui annonça que les démons avaient obtenu de Dieu qu'elle n'éprouvât plus aucun secours extraordinaire, et que les secours ordinaires eux-mêmes lui devinssent fort amers et à charge. Puis il l'encouragea à attendre avec confiance, patience et humilité qu'il plût à Dieu de mettre fin à ce combat. " Mon cœur, dit-elle, était comme pénétré de douleur ; cependant je m'abandonnai à l'ordre de la divine Justice... Aussitôt je me sentis dépouillée de tout secours extraordinaire.

" Au même moment entra en la place une troupe de démons, qui faisant grand bruit me promirent de me tenir désormais bonne compagnie. L'opération des uns est le blasphème, l'impiété, l'impatience et un esprit de superbe insupportable. Deux sont comme les anges gardiens de mon cœur, et sont opposés à l'espérance et à la charité ; c'est à quoi ils travaillent incessamment, m'inspirant une continuelle pente au désespoir. Ces deux démons disent qu'ils sont à la place de mes anges gardiens, car vous savez qu'il m'en avait été donné un second depuis quelques années. Le destructeur de la gloire de Dieu (c'est le nom d'un de ces démons) me tient la place du Père de Brébeuf ; mais il opère bien différemment. C'est lui qui commande aux autres.

" J'en ressens en outre plusieurs qui n'ont d'autre but que l'impureté. Ils font beaucoup d'efforts pour tirer de moi seulement quelque marque extérieure, qui

jusqu'à présent leur a été déniée, et leur sera toujours refusée, avec l'aide de Notre-Seigneur.

“J'en ai aussi quelques-uns qui m'impriment un ennui et un chagrin presque insupportables : ce sont des impatiences qui me rendent la vie plus rude que mille morts ; et pour comble de ces malheurs, si toutefois je les dois nommer tels, c'est que je vois l'enfer ouvert pour moi. Je le crains d'un côté ; et de l'autre mes hôtes me le font souhaiter, et veulent que le ciel me soit à jamais interdit. Mon corps n'est pas non plus exempt de peine. Il en a bien au-delà qu'il n'en pourrait supporter, si on ne lui fournissait de nouvelles grâces.”

Depuis ce temps, la Mère de Saint-Augustin éprouvait une répugnance extrême à l'accomplissement de ses devoirs, à tout acte de vertu, même à ses prières.

“L'unique chose, écrivait-elle en mai 1665, où Dieu m'avait laissé de la facilité, la pratique de la charité envers le prochain, m'est devenue, depuis trois mois, tout à fait pénible. C'est m'arracher le cœur que de le servir et le supporter dans ses faiblesses. Autant j'avais d'inclination à excuser et à pacifier, autant j'en ai maintenant à aigrir le prochain et à semer la division. J'espère pourtant que Notre-Seigneur ne m'abandonnera pas à ce point de permettre que je sois cause d'aucune division. Je me surveille beaucoup en ce point.”

Quelquefois la tentation était si forte qu'elle châtiât son corps avec la dernière cruauté. Un jour, elle entra

dans un désespoir étrange, qu'elle raconte en ces termes : "Je me rendis comme par contrainte devant le saint Sacrement. Mais au lieu de l'adorer, je pris la résolution de mettre fin à mes jours, sous le prétexte de faire un sacrifice de moi-même à Dieu. Et sortant du chœur, je trouvai très à propos un grand couteau bien aiguisé. Cette vue me réjouit beaucoup. J'allais le prendre, quand le Père de Brébeuf me donna la pensée d'aller me prosterner devant une image de Notre-Dame et de lui demander permission. Je m'y rendis, pour lui obéir. Mais là, mon esprit se trouva en un moment tout changé.

"Je ne songeai plus à autre chose qu'à m'abandonner à tout ce que Dieu voudrait et à remercier Notre-Dame de sa protection et de ce qu'après tout, elle permettait ces extravagances en moi qui, après le retour, servaient à m'humilier." On rapporte des faits semblables dans la vie de sainte Madeleine de Pazzi.

L'action du démon sur les membres, dit le théologien mystique que nous avons déjà cité, a parfois été poussée à ce point que de saintes âmes n'eurent pas seulement idée de se suicider, mais lui donnèrent même un commencement d'exécution. Scaramelli dit avoir connu plusieurs cas. Toutefois, ajoute-t-il, jamais ces personnes ne consomment leur dessein féroce de se tuer. Au milieu de l'acte même, elles se réveillent comme d'un profond sommeil, rentrent en elles-mêmes, abandonnent leur projet, et restent pénétrées de douleurs et de scrupules sur ces transports furieux.¹

¹ *Des grâces d'oraison*, pp. 434-5.

Ainsi, comme Notre-Seigneur agonisant au Jardin des Oliviers, ses peines étaient souvent mortelles. Mais Dieu la soutenait par sa puissance. Comme son divin modèle, elle priait. Elle passait en oraison une grande partie des nuits. Dans les premières années de son obsession démoniaque, une nuit, après qu'elle eut été accablée de coups par les démons, elle s'était réfugiée auprès du saint Sacrement. Elle se mit en prière et le Père de Brébeuf la conduisit dans son oraison, lui mettant en pensée ce qu'elle devait dire. Il la fit d'abord remercier chacune des personnes de l'adorable Trinité, de l'amour qu'elles eurent pour l'homme en l'incarnation et la mort de Jésus-Christ, et de la gloire que sa mort leur avait apporté et leur apportera à toute éternité. Elle s'adressa ensuite à la sainte Vierge, qu'elle ne pouvait assez louer et remercier de nous avoir donné ce Fils adorable et d'avoir été la corédemptrice du genre humain; puis à saint Joseph, qui après elle a le plus coopéré à notre rédemption.

Elle raconte que le P. de Brébeuf la fit ensuite prier successivement l'archange saint Michel, saint Gabriel, son ange gardien, les saints Apôtres, particulièrement saint Paul, et enfin ses saints patrons et chaque ordre de saints en général.

Parfois son directeur céleste lui suggérait mot à mot ce qu'elle devait dire, les actes qu'elle devait produire pendant son oraison et à la messe, sans qu'elle pût s'en défendre. L'Évangile rapporte qu'un ange descendit du ciel pour fortifier Jésus dans son agonie. Ainsi Dieu, qui se cachait d'ordinaire à notre sainte victime,

lui envoyait le Père de Brébeuf pour la fortifier. Il arriva cependant que Notre-Seigneur voulut lui-même remplir cet office. Nous l'avons vu au chapitre onzième. Un jour que profondément affligée et désolée, elle passait devant le saint Sacrement, le divin Sauveur se présenta à elle tout fraîchement flagellé et couvert de sang, le Cœur transpercé. Elle sortit de cette vision extraordinairement animée à tout souffrir.

Une après-midi, "j'étais allée, dit-elle, devant le saint Sacrement pour l'adorer. J'avais le cœur serré et accablé de tristesse pour ce qui s'était passé le jour et la nuit précédente. Je me plaignais de moi-même, de ce que j'avais si peu de force pour résister au démon, car il me semblait que je lui obéissais en tout. Comme je représentais à Notre-Seigneur ma faiblesse et ma peine, il me sembla que le Père de Brébeuf vint proche de moi pour me consoler et encourager... Il m'assura que je ne devais rien craindre, qu'il aurait soin de moi, et que le diable ne me ferait rien faire, ni dire, ni penser qui pût me rendre désagréable à Dieu."

En effet, le Père de Brébeuf fut son constant et fidèle protecteur. Il la soutint dans la tentation, contrecarrant les opérations du démon en elle, lui suggérant et même lui faisant faire des actes tout opposés à ceux que l'enfer lui inspirait. Il lui faisait également produire, comme malgré elle, des actes de remerciement de ce que Dieu la faisait tant souffrir. Plus l'enfer s'acharnait à la séparer de son Dieu, plus son directeur céleste attisait la ferveur de ses saints désirs: "On me donne, écrivait-elle au Père Ragueneau, un désir si

violent d'être unie à Dieu que ce m'est un tourment que je ne puis m'expliquer."

Au printemps de l'année 1664, le P. de Brébeuf lui dit qu'elle devait déjà regarder le ciel comme sa demeure assurée.

D'autres fois encore, le saint martyr l'encourageait à l'immolation parfaite: "Le 14 février 1665, lisons-nous dans son *Journal*, je sentis approcher de moi une si grande foule de démons, qu'ils me paraissaient aussi nombreux que les atômes qu'on voit en l'air à la faveur du soleil. J'eus une très grande frayeur à leur approche; et à mesure qu'ils venaient auprès de moi, je sentais leur impression très fortement. Cela me causa une peine si horrible que je ne puis l'expliquer, et il n'y a point de doute qu'elle m'eût été insupportable, sans un secours particulier de Dieu, lequel néanmoins je ne ressentais pas sensiblement. Au contraire, je me croyais totalement abandonnée de lui. J'eus toutefois recours à lui, et je priai le Père de Brébeuf de m'aider dans l'état où j'étais. J'éprouvai aussitôt la présence de ce charitable directeur; mais ce fut pour redoubler mon affliction, parce qu'il m'obligea de m'abandonner, à l'aveugle, à la volonté de Dieu, même à souffrir tout le reste de ma vie que cette troupe, si c'était pour la plus grande gloire de Dieu, restât toujours avec moi.

"Dans une peine aussi grande, je m'abandonnai autant que je le pouvais; mais il fallut me faire une telle violence, pour cet acte d'abandon, que je fus toute trempée de sueur."

Enfin, le P. de Brébœuf lui faisait puiser une force

surhumaine dans la communion fréquente. En certains temps, il lui apparaissait presque tous les jours pour la communier de sa main.

Trois choses, il nous semble, relèvent infiniment le mérite et l'excellence de ce martyr de l'amour divin : l'intensité des souffrances, leur continuité et la constance de notre héroïne. Elle n'a pas versé son sang. Mais parmi les martyrs qui ont versé leur sang pour Jésus-Christ, en est-il beaucoup qui ont souffert autant que notre sainte victime pour l'amour du divin Maître ? Et son immolation, que l'on sait, fut quotidienne. De longues années, elle fut chaque jour sous le pressoir de souffrances effrayantes. La vie de ses membres s'en allait, son corps dépérissait. La Vén. Marie de l'Incarnation, qui la vit une fois dans ses dernières années, rapporte "qu'elle était tellement atténuée qu'elle avait la peau collée sur les os".¹

On a dit que les larmes de la pénitence sont le sang du cœur. Qui dira le fleuve de sang qui coula du cœur de cette illustre pénitente, victime publique des pécheurs ? Ses souffrances mystiques durèrent seize années. Pendant seize années, le sang pur de cet agneau de la terre se mêla à celui de l'Agneau divin pour apaiser la colère de Dieu, pour le rachat d'un grand nombre et le salut de la Nouvelle-France. Rien ne lassa son héroïque constance. Si la nature exhalait parfois ses plaintes et ses gémissements, l'amour divin, toujours le plus fort, lui imposait silence. La charité de Jésus-Christ posséda toujours ce grand cœur tout

¹ RICHAUDEAU : Lettre 209e.

entier. Bien qu'il fut souvent comme un vaisseau désemparé au milieu de la tempête, quand le ciel et la mer semblent se liguier pour le faire périr, jamais il n'eut de défaillance au service de Dieu. Jamais l'enfer coalisé ne parvint à souiller la blancheur de ce lys protégé par Marie Immaculée, embelli par ses soins, et qui plongeait ses racines dans le Cœur de Jésus.

Cette force d'âme admirable, ou plutôt ce généreux triomphe de l'amour divin brillait, chaque jour, d'un éclat nouveau aux yeux des anges ravis. Chaque fois que ses amis du ciel offraient à la sainte victime de la délivrer de ses maux, jamais elle n'y voulut consentir. Totalement morte à elle-même, elle n'avait d'autre loi que le bon plaisir de Dieu. L'ardeur de son amour lui fit même demander à Notre-Seigneur, comme nous le verrons plus loin, la grâce de ne pas passer un moment de sa vie sans participer à sa Passion.

CHAPITRE XIV

M. DE MÉSY

Vers le mois de mars de l'année 1664, Dieu fit connaître à la Mère de Saint-Augustin le malheureux état de l'âme de M. de MéSY et l'abus qu'il faisait des grâces de Jésus-Christ.

”J'ai vu ce pauvre homme, dit-elle, sur le bord de plusieurs précipices, prêt à y tomber ; d'autres fois, je l'ai vu comme étouffé de vilaines vapeurs noires semblables à une fumée sortie de plusieurs lampes ; au milieu il paraissait quelquefois une petite lueur, mais elle était aussitôt étouffée par une autre vapeur. Le Père de Brébeuf m'a fait entendre, quelquefois, qu'il ne manquait pas de bons mouvements, mais qu'il les étouffait de dessein formé, et que son âme était en grand danger de son salut ; qu'il était coupable des péchés d'autrui, de médisances et de calomnies, de désobéissance à l'Église, et de la désunion des esprits qui ne devraient tous conspirer qu'à la gloire de Dieu et au salut des âmes, et à vivre dans une paix vraiment chrétienne.

“Parfois, j'ai vu les démons courir de côté et d'autre, pour solliciter et soulever le monde contre notre saint Évêque, à l'occasion des dîmes et du bon ordre

qu'il s'efforçait de mettre en ce pays pour y arrêter le désordre de tant de péchés qui irritent la colère de Dieu. Ces démons se vantaient de triompher partout ; il n'y avait d'employés à cela que des démons de bas étage. Les moindres y suffisaient, car on ne leur faisait point de résistance. Le P. de Brébeuf me semblait se plaindre particulièrement de quelques personnes, auxquelles il avait fait ressentir sa protection, et qui cependant négligeaient leur salut, et s'engageaient malheureusement dans un mauvais parti."

Dans un autre endroit de son *Journal*, la sainte Hospitalière parle ainsi :

"Trois ou quatre fois pendant la neuvaine que nous avons faite pour le bien du pays, il m'a semblé que le cœur de cet homme s'endurcissait et qu'il était de plus en plus embarrassé et comme étouffé d'une horrible épaisseur de ténèbres. Le Père de Brébeuf m'a fait souvent entendre que ce pauvre homme éteignait en lui la lumière du Saint-Esprit, ne voulant pas exécuter les mouvements de la grâce, et qu'il s'aveuglait lui-même. Dieu ne manquait pas de lui parler au cœur, mais il étouffait ces divines semences."

Autant l'année 1663 avait été féconde en consolations pour Mgr de Laval, autant l'année 1664 lui apportait de déceptions et de déboires. Cependant, le cœur de M. de Mésy, touché enfin par la grâce, revient à de meilleurs sentiments. Le 26 mars, il réintègre au Conseil M. d'Auteuil, et au commencement d'avril le procureur-général et M. Villeray. Dans la séance du 16 avril, mercredi de Pâques, il déclare nul et non

avenu tout ce qu'il a dit et écrit contre eux. Le lendemain, l'ordonnance de 1657 contre la traite de l'eau-de-vie est remise en vigueur. Dès lors, le Conseil sévit avec fermeté contre les désordres. Les beaux jours semblent revenus.

Mais ce n'était là qu'une accalmie. Elle dura cinq mois. En septembre, le Gouverneur ayant fait nommer d'une façon irrégulière le syndic des habitants de Québec, MM. Bourdon, Villeray, d'Auteuil et de la Ferté s'opposèrent à cette nomination comme illégale. Très irrité, le Gouverneur les suspend de leurs fonctions, maltraite M. Bourdon et le fait repasser en France avec son fils et M. Villeray.

"En tout cela, observe Garneau, le Gouverneur violait l'édit royal ; car s'il ne pouvait nommer les conseillers sans le consentement de l'Évêque, il ne pouvait non plus se passer de ce consentement pour les destituer et les suspendre."¹

En vain Mgr de Laval le supplia-t-il d'attendre l'arrivée prochaine du vice-roi, M. de Tracy, qui jugerait de ses différends avec ses conseillers. Il ne voulut rien entendre, et créa de son chef un procureur-général et de nouveaux conseillers. Le Conseil souverain se trouvait donc ainsi organisé illégalement, et par suite ses actes n'avait plus aucune valeur représentative du droit et du pouvoir. L'Évêque n'assista plus à aucune de ses séances ; et, le 29 septembre, il fit à l'église connaître au peuple l'illégalité de l'autorité constituée par M. de Mézy.

¹ *Histoire du Canada*, I, livre IV, ch. 1.

Mgr de Laval n'avait fait que son devoir. Le Gouverneur entra dans une grande colère. " Il fit publier à son de tambour réitéré, dit le *Journal des Jésuites*, une pancarte d'injures contre M. l'Évêque et autres." Il en serait venu, d'après Latour, jusqu'à vouloir attenter à la vie du prélat. Celui-ci, pendant les longs mois que dura cet état d'anarchie et de persécution, eut beaucoup à souffrir. " Aux injures et à l'insolence du Gouverneur, Mgr de Laval, dit son biographe, n'opposa que le silence et la résignation. Il se contenta de prier beaucoup et de faire prier pour son ancien ami. Plusieurs fois, il se rendit au parloir de l'Hôtel-Dieu, pour demander à la pieuse Sœur Catherine de Saint-Augustin des prières pour M. de Mésy. Avis charitables, représentations bien motivées, sévères réprimandes, il n'épargna rien pour ramener le Gouverneur dans la voie du devoir; mais par tous ces bons procédés, il ne réussit qu'à l'irriter davantage."¹

L'année 1665 s'ouvrit dans ces fâcheuses conjonctures. La Mère de Saint-Augustin ne cessait de prier Dieu qu'il daignât toucher ce cœur endurci. En février, le Gouverneur tomba malade. On sait qu'il se fit transporter à l'Hôtel-Dieu, pour s'y mettre sous les soins des religieuses. Notre héroïne était alors Hospitalière d'office. C'est donc à elle qu'il incombait de donner à ce personnage les soins requis par la gravité de son état. Un jour, "récitant matines, raconte-t-elle, je le vis devant moi, comme s'il eût été mort. Je

¹ *Vie de Mgr de Laval*, par l'abbé GOSSELIN, I, pp. 447-8.

ne concevais pas pourtant qu'il le fût encore. Il avait la langue comme tirée hors la bouche et était affreux à voir. Il paraissait effaré. Autour de lui une grande troupe de démons se réjouissaient comme autour d'une proie assurée.

“Cela me fit pitié et m'excita à le recommander plus fortement à Dieu; mais toujours je compris qu'il résistait aux mouvements de la grâce et qu'il n'y avait quasi rien à espérer.”

Il est à présumer que notre généreuse et sainte Hospitalière se montra aussi attentive à lui donner les soins du corps qu'à toucher son cœur par des paroles pleines de l'onction de Jésus-Christ, et ne s'épargna en rien pour conquérir cette âme. Une chose certaine, c'est “que M. de Mézy fit venir Mgr de Laval, le pria d'entendre sa confession et se réconcilia avec lui”.¹

Il mourut dans la nuit du 5 au 6 mai 1665, et fut enterré, selon sa volonté, dans le cimetière des pauvres. Quelques heures avant sa fin, la servante de Dieu, le voyant déjà agité par les affres de la mort, redoublait pour lui ses prières: “J'eus, dit-elle, une forte pensée de demander à Dieu qu'il m'envoyât les démons qui étaient pour l'inquiéter et le tourmenter. Je fus prise au mot, et en même temps j'en subis un grand nombre, comme plus de trois cents; toute la nuit et le jour suivant ils m'importunèrent fort, et à tout moment. Ils voulaient me quitter, mais Dieu ne le leur permettait pas. Enfin, à dix heures du soir, on

¹ Id., *ibid.*, p. 449.

le leur permit, et ils me quittèrent d'une grande vitesse, et avec beaucoup de joie. Quelques-uns même de ceux que j'ai ordinairement voulaient les suivre; mais je m'y opposai, ayant demandé à Notre-Seigneur permission de leur faire commandement de rester."

Dieu donna à la Mère de Saint-Augustin de voir l'âme de M. de MéSY paraître devant le Souverain Juge et d'assister au terrible jugement, ce qu'elle raconte en ces termes :

"Quelque temps après, je vis Notre-Seigneur Jésus-Christ debout proche du trône; la sainte Vierge, saint Michel, sainte Anne et saint Augustin y étaient aussi debout, vis-à-vis de Notre-Seigneur, au-dessous néanmoins. Là survinrent deux anges avec l'âme du moribond qu'ils présentèrent à Notre-Seigneur. Cette pauvre âme était bien étonnée de se voir si bien à découvert; mais son étonnement fut bien plus grand lorsque le Juge se fit voir à elle dans la posture d'un criminel, avec une corde au cou. Il semblait attaché à une espèce de gibet; ses yeux étaient tout noirs et livides, et son visage sacré paraissait défiguré; la robe dont il était couvert paraissait déchirée en plusieurs endroits. En cette posture, il commença à faire ce reproche, d'un accent irrité: "Eh bien, un tel, me connais-tu maintenant? Vois comme tu m'as traité en scélérat et en criminel. Tu m'as jugé; c'est maintenant à moi de te juger. Où sont tes partisans et tes faux témoins? Te défendront-ils? Non, non; et je leur ferai sentir en leur temps ce que c'est que de s'attaquer à un Dieu."

“Lorsque Notre-Seigneur eut ainsi parlé, il s’assit sur le trône qui était là préparé, et prit un visage rempli de majesté et de terreur. Ce qui me donna une si grande crainte qu’il m’est impossible de l’exprimer. Je disais à part moi : pauvre homme, que feras-tu ? que deviendras-tu ? comment pourras-tu supporter la colère de ce Dieu irrité ?

“Étant dans cette peine, je m’aperçus que la sainte Vierge fortifiait ce pauvre moribond ; car sans cela il se serait infailliblement jeté dans le désespoir. Cette Mère de miséricorde imposa silence aux démons et leur ôta beaucoup de force pour agir contre ce pauvre moribond. Ensuite elle demanda grâce pour lui, qu’elle reconnaissait pour un de ses enfants, et plaida sa cause avec des bontés inconcevables, n’omettant rien de tout ce qui pouvait être le moins du monde à son avantage.

“Cependant, Notre-Seigneur tenait ferme et ne se laissait point fléchir, représentant à sa sainte Mère l’énormité des crimes de ce malheureux et son impénitence, car il paraissait que sa contrition n’avait pas eues les qualités requises et qu’il n’avait point voulu ouvrir les yeux pour voir son péché tel qu’il était. Tous ses crimes lui étaient montrés clairement : les désordres qui étaient arrivés par sa faute, les mépris de l’Église et d’un saint Évêque, les injustices et les violences en diverses rencontres.

“En un mot, on lui reprochait que son autorité n’avait servi qu’à déshonorer Dieu ; et bien qu’il eût promis de contribuer en toutes manières à l’établisse-

ment de cette nouvelle Église, il avait cependant fait tout le contraire.

“ Tout était encore dans l'incertitude, à ce qu'il semblait. La sainte Vierge pour lors fit signe aux autres de parler. Saint Michel pria Notre-Seigneur, mais peu efficacement, parce qu'il avait été choqué du mépris de Dieu et de l'Église. Sainte Anne pria avec plus d'affection à ce qu'il me parut; mais cependant le Juge ne disait pas un mot. Saint Augustin, se prosternant à ses pieds, demanda pardon et miséricorde pour lui, et représenta à la divine Majesté diverses œuvres de miséricorde que ce pauvre homme avait autrefois pratiquées :

“ Souvenez-vous, Seigneur, de vos promesses, disait ce saint à Jésus-Christ ; faites miséricorde à celui qui l'a faite autrefois.”

“ En même temps, la sainte Vierge fit intervenir les âmes du Purgatoire ; c'étaient les âmes de ceux qui étaient morts les derniers à l'hôpital. Ils demandaient que, puisque leurs corps devaient reposer en même lieu, leur âme fût unie et ne fût pas séparée pendant toute l'éternité. Son ange gardien plaida aussi charitablement. Mais ce qui gagna tout, ce fut la Reine de bonté :

“ Souvenez-vous, dit-elle, mon Seigneur et mon Dieu, que je suis votre Mère, et souffrez que la douceur de mon lait que vous avez sucé autrefois apaise votre courroux contre ce pauvre homme.”

“ Dans mon cœur je tressaillais de joie en entendant ainsi parler la sainte Vierge ; mais je fus saisie d'une

nouvelle crainte, entendant que Notre-Seigneur demandait sur qui il déchargerait sa colère... Je pensais en moi-même : si je m'offre à la recevoir, j'irai tout droit en enfer. Pourtant, s'il lui plaît de ne pas m'abandonner, j'espère de m'acquitter de ce rude emploi de victime à sa justice. Comme je balançais sur ce que je devais faire, la sainte Vierge me donna du courage, et je m'écriai : ce sera sur moi, mon Seigneur et mon Dieu, que vous déchargerez, s'il vous plaît, votre colère. Ce qui fut exécuté aussitôt ; et j'y aurais mille fois succombé si lui-même ne m'eût soutenue.

“ Cependant, la très sainte Vierge fit faire un acte de contrition à ce pauvre pécheur, et lui fit donner un arrêt favorable. Il fut condamné à autant d'années de purgatoire qu'il avait demeuré d'heures en Canada.

“ Après que le moribond eut fait l'acte de contrition, il reconnut la grande miséricorde que Dieu lui faisait, de l'avoir mis dans un lieu où il avait eu de si fortes aides pour son salut. Les prières de Monsieur l'Évêque l'ont puissamment aidé. Il me semble aussi que son arrêt porte qu'il ne doit participer à aucunes prières ou suffrages, tant que son corps ne sera pas avec les pauvres où il a désiré d'être enterré.

“ Tout ceci s'est passé en l'espace de deux *Misere-re* ou environ. Au commencement, il me semble que j'étais assez à moi ; mais, à la fin, je me suis trouvée comme une personne qui vient de l'autre monde. Plaise à Dieu que je demeure persuadée le reste de ma vie, comme je l'ai compris alors, de ce que c'est que

Dieu et le péché. Il me serait impossible de jamais rien faire contre ce Dieu de toute bonté et sainteté.

“Depuis son décès, il m’a semblé que souvent il me disait qu’il était horriblement tourmenté.”

La sainte victime continua à s’intéresser au salut du pauvre Gouverneur. “Dix jours après sa mort, dit-elle, faisant mon oraison dans l’hôpital, je sentis la présence de la sainte Vierge, qui me fit voir en esprit les tourments de cet homme. Ils m’ont paru si épouvantables et si grands que tout ce que je pourrais dire n’est rien en comparaison de ce qui en est. Mais surtout cette pauvre âme me paraissait dans un abandon de tout secours : ce qui la rendait, ce me semble, misérable au possible. Elle n’avait pas connaissance que Notre-Dame eût aucune volonté pour elle et elle participe même très peu aux prières que l’on fait pour elle : même ce peu de participation ne lui est pas sensible, et elle n’en a aucune connaissance.

“Cela me fit une si grande peur, que je ne savais à quoi me résoudre ; car il me sembla que la sainte Vierge voulait que je m’offrisse à Dieu pour aider cette pauvre âme à lui satisfaire. La compassion me portait à la soulager, mais la crainte d’un châtement si terrible m’arrêtait ; et je me persuadais que c’était une chose entièrement au-dessus de mes forces, et même qu’il ne m’était pas loisible de m’y offrir, sans avoir demandé permission ; mais Notre-Dame ne voulut pas recevoir mes excuses...”

“Elle me pressa si fort sur ce sujet, que je ne m’en pus défendre ; et je m’abandonnai à elle afin qu’elle m’offrît

à Dieu, selon son désir, pour le soulagement de cette âme. Aussitôt je fus comme abandonnée à un très grand nombre de démons, qui, depuis ce temps-là, me font souffrir diversement, mais avec bien de la violence, et dans l'esprit et dans le corps.

“ Lorsque j'eus cette vue des peines de cette âme, je conçus fort clairement que Dieu la traitait avec des miséricordes infinies, et entièrement au-dessous de ce que méritent ses péchés.

“ Deux ou trois fois depuis, j'ai vu cette âme plongée dans cet abîme de tourments. J'ai un grand désir que la sainte Vierge fasse en sa faveur un coup digne de sa puissance et de sa bonté.”

Ici s'arrête le récit des visions relatives à M. de Mézy.

Les apparitions d'âmes du purgatoire sont fréquentes dans la vie de la Mère de Saint-Augustin. Quelquefois même Dieu la transporta,—lui seul sait si c'est corporellement ou en esprit,—dans le brûlant séjour de ces saintes âmes. Elle-même écrit dans son *Journal*, vers la fin de l'année 1663, qu'en diverses occasions le Père de Brébeuf lui fit connaître le misérable état de quelques-unes. Elle s'offrait en victime pour les sauver. Au témoignage du Père Ragueneau, elle en a délivré ainsi un grand nombre. Nous ne rapporterons ici qu'un ou deux exemples.

Le sénéchal Jean de Lauzon, fils de l'ancien Gouverneur de ce nom, avait été tué par les Iroquois à l'île d'Orléans, dans l'été de 1661. Or, dans la nuit du 15 juin 1663, elle entendit soudain un bruit de pas proche

de son lit, puis une voix qui se plaignait et se lamentait. Elle sentit l'approche du feu, mais ne put rien distinguer. Les plaintes redoublèrent et la voix la conjura de soulager sa douleur. Alors, elle dit à Dieu :

“S'il est vrai, ô mon Dieu, que ce soit là une âme du purgatoire, voici mon corps, si vous le jugez capable de supporter une partie de la peine de cette âme, je vous l'abandonne de tout mon cœur pour tout ce qu'il vous plaira.”

Au même moment, elle se sentit frappée comme d'un tison au milieu du dos. La douleur fut si aiguë et se répandit si promptement qu'elle se pensa étendue sur un brasier. Cette douleur violente lui dura deux jours, puis elle diminua notablement. A la sainte messe, on lui en fit appliquer le fruit à cette âme qu'elle connut alors être celle du sénéchal de Lauzon.

Depuis ce temps, elle continua d'offrir pour lui ses prières et ses souffrances, malgré l'opposition des démons.

“ Le dix-huitième jour, ajoute la sainte victime, le prêtre disant une messe de la sainte Trinité, le Père de Brébeuf me fit offrir cette messe pour le même M. le sénéchal. Puis il m'ordonna de faire au commencement une amende honorable à la très sainte Trinité pour le défunt, qui avait un grand désir de réparer et de suppléer à tout ce qu'il avait fait de mal et omis de bien. On me fit aussi à proportion faire la même chose à la sainte Vierge, à son ange et à ses saints patrons, saint Jean Baptiste et saint Jean l'Évangéliste. Je concevais que plus la messe s'avancait, plus

cette âme recevait de soulagement de ses peines, et plus elle avait d'ardeur et de passion de jouir de la vue de Dieu, et cela me donna tout ensemble de la compassion pour elle, et un désir très grand de l'aider.

“ Le dix-neuvième jour du même mois, la même personne me fut recommandée de nouveau ; et comme j'étais en fort mauvaise humeur, je dis au Père de Brébeuf qu'il fit lui-même ce qu'il voudrait, et que je n'y penserais pas du tout. Mais il n'accepta point ce refus, et comme je me sentais pressée de lui obéir, il me vint en pensée de savoir d'où venait qu'il prenait tant d'intérêt à cette âme. Le Père me fit entendre que c'était parce qu'en mourant il avait eu recours à lui, et lui avait demandé son assistance. Sans penser quel jour il était, je priai le Père d'appliquer ma communion de ce jour-là pour cette âme, et tout ce qu'il voudrait, jusqu'à son entière délivrance. Mais ensuite, faisant réflexion qu'il n'était pas jour de communion, je priai Notre-Seigneur d'agréer cette bonne volonté. En même temps, notre révérende Mère Supérieure, qui était au chœur où j'étais aussi, me vint offrir la communion pour ce jour-là. Le Père de Brébeuf me donna à entendre qu'il me l'avait procurée pour le défunt. Enfin, après la messe, les démons me voulurent détourner de continuer mes prières, disant que le défunt n'en avait que faire, et que je m'arrêtais à des imaginations.

“ Enfin, le 20, le Père de Brébeuf m'avertit, un peu avant la messe, de demander avec confiance l'entière délivrance de cette âme, en m'adressant au glorieux

saint Joseph. Je l'ai fait, non seulement avec l'espérance qu'il me l'accorderait, mais même j'en ressentais comme une assurance invincible. Il me sembla que cette âme avait été tirée par saint Joseph et le Père de Brébeuf, et amenée dans notre église, où elle fut pendant la messe. Elle ne souffrait pour lors aucune douleur; mais seulement elle était retenue là, pour rendre à la divine Majesté les adorations, les respects et les amours qui lui sont dus, et comme pour suppléer à toutes les distractions, irrévérances et indévotions que, pendant sa vie, elle avait eues en assistant au saint sacrifice de la messe. Elle entremêlait souvent et répétait le désir ardent qu'elle avait de voir Dieu et d'être unie à lui. Elle y fut jusqu'après les litanies de Notre-Dame, que l'on dit à la fin de la messe. Et lorsque le prêtre disait l'oraison de saint Joseph, ce grand saint avec le Père de Brébeuf l'enlevèrent et l'emmenèrent avec eux. Cela se passa d'une manière qui ne tombe pas sur les sens du corps; mais il me semble que j'en ai une certitude très grande; et la douleur que j'avais à l'occasion de cette âme me quitta entièrement.¹

Le 4 juillet de la même année 1663, la servante de Dieu venait de prier avec ferveur la sainte Vierge d'étendre son pouvoir à plusieurs âmes détenues dans

¹ Dans le mois d'août de l'année 1666, la Mère de Saint-Augustin obtint aussi la délivrance de l'ancien gouverneur, M. de Lauzon, père du sénéchal. Il était mort en France, le 11 février. Elle avait été prévenu par le P. de Brébeuf que l'âme de cet homme pieux, à qui la Nouvelle-France avait tant d'obligations, était encore détenue en purgatoire.

le purgatoire. Soudain trois âmes délivrées par ses prières lui apparurent : l'une était celle de l'un de ses oncles, décédé depuis vingt-deux ans ; une autre, d'un soldat, mort depuis vingt et un ans ; la troisième, d'une pécheresse publique, morte depuis douze ans, sans sacrements, et dont le corps avait été jeté à la voirie. Nous laissons ici la parole à la voyante :

“Jamais, dit-elle, cette fille n'eût eu pardon de ses crimes, qui étaient énormes et en grand nombre, sans un secours extraordinaire de la sainte Vierge. Plus de vingt ans avant sa mort, elle avait cessé de recourir à Dieu, à la sainte Vierge et aux saints. Elle avait quitté les sacrements et tout le respect qu'elle avait aux choses saintes, et s'était plongée tout entière dans le vice. Mais ce qui la sauva fut qu'étant proche de la mort, elle fit réflexion au nom de Marie qu'elle portait ; et s'adressant à la Mère de Dieu, elle lui dit : “Hélas ! sainte Vierge Marie, je suis indigne de porter
“votre nom, mais je vous prie, ne souffrez pas que je
“sois damnée. Je vous en prie pour la considération
“de ce nom.” “La sainte Vierge exauça sa prière, lui obtint la grâce de faire un acte de contrition, après lequel elle mourut. Et comme elle n'avait pas été secourue de personne, les douze ans qu'elle était restée en purgatoire lui avaient paru comme des millions d'années, parce que ses peines allaient jusqu'à l'excès.”

Ce prodige de la miséricorde de la sainte Vierge envers la pécheresse Marie a été reproduit par S. Alphonse de Liguori dans son admirable ouvrage sur *les Gloires de Marie*.

CHAPITRE XV

JOIES MYSTIQUES

Quand Notre-Seigneur appela sa sainte épouse, en 1658, au grand apostolat de la souffrance, il lui promit que la paix posséderait son cœur. Il fut fidèle à sa promesse. L'orage ne fut jamais qu'à la surface de cette âme grande et forte; il n'en troubla point les profondeurs, à ce point que rien ne parut de ses mortelles agonies à l'extérieur. Le bon Maître fit plus: son divin Cœur ne voulut pas se laisser vaincre en générosité. Il lui réserva des joies ineffables.

Sainte Thérèse a écrit que les souffrances des contemplatifs sont telles "que si Dieu ne fortifiait leur âme par l'aliment des délices intérieures, ils n'auraient pas la force de les supporter... Il faut, ajoute-elle, que Notre-Seigneur leur donne, non l'eau qui rafraîchit, mais le vin qui enivre, afin qu'en proie à une sainte ivresse, ils ne sentent plus en quelque sorte leurs souffrances et qu'ils aient la force de les supporter."¹

Ainsi en usa-t-il à l'égard de l'Hospitalière mystique de Québec. A plusieurs reprises, il l'enivra du nectar divin de ses consolations les plus douces. Autant que nous pouvons en juger, il la favorisa deux ou trois

¹ *Chemin*, ch. xix.

fois par an de ses divines caresses, telles qu'il en fit aux plus grands saints. Nous en rapporterons quelques exemples.

La veille de Noël de l'année 1662, vers le soir, elle était à réciter l'office au chœur avec les autres : " Lorsque nous fûmes arrivées, dit-elle, aux leçons du second nocturne, j'eus l'intelligence parfaite de toutes les paroles et vis en esprit la joie du ciel à la naissance du Sauveur. Chaque ordre offrait ses remerciements aux adorables personnes de l'auguste Trinité : au Père, d'avoir donné son Fils ; au Fils, de s'être donné avec tant d'amour ; au Saint-Esprit, d'avoir opéré cet ouvrage d'amour. Puis, s'adressant à la très sainte Humanité, ils lui rendaient mille actions de grâces de s'être ainsi donnée, bénissaient la sainte Vierge d'avoir enfanté l'Homme-Dieu, et tous semblaient lui donner à l'envi des louanges. Elle recevait des honneurs inconcevables en sa qualité de Mère de Dieu. Après elle, saint Joseph participait le plus à la fête et le saint ange Gabriel.

" Je priai cette sainte troupe de me donner une petite part de leur joie, la faveur de posséder pour un peu de temps le divin Enfant nouveau-né. On me le promit. Je restai depuis dans un grand désir de voir ce divin Enfant, et je ne cessais de l'inviter, ainsi que sa très sainte Mère, à venir promptement. Lorsque l'on entonna le *Te Deum*, je ressentis mes désirs redoubler extraordinairement ; et l'oraison étant finie, je restai au chœur, attendant que la messe commençât.

" Ce fut pour lors que mes souhaits furent accom-

plis, et la très sainte Vierge m'apparut visiblement, portant entre ses bras le divin Enfant nouveau-né. Mon cœur était si pénétré de consolation que je n'estimais pas que le ciel eût rien de plus à désirer. Après que j'eusse profondément adoré Jésus-Enfant, la sainte Vierge me permit de lui baiser les bras et les mains. Mais voyant que je n'osais, par respect, m'approcher qu'avec crainte, elle le mit entre mes bras et me commanda de le baiser; et en me le donnant, elle m'invita à lui faire quelque demande. Je m'en excusai, la suppliant elle-même de le faire pour moi. Elle m'obligea de le faire moi-même: je ne me sentis portée qu'à lui dire: *Fiat voluntas tua in me*, "Que votre volonté soit faite en moi." Je le répétei plusieurs fois. Cela dura environ un demi-quart d'heure. Ensuite je ne vis plus rien, mais je restai beaucoup fortifiée à m'abandonner à ce que Dieu voudrait de moi."

Le 8 décembre de l'année suivante, elle eut une vision de l'Immaculée-Conception, qu'elle raconte en ces termes:

"Le 8 décembre 1663, faisant mon oraison devant le saint Sacrement, je me sentis conduite par le Père de Brébeuf dans une chambre de grandeur médiocre. Elle était investie partout d'une grande splendeur; mais l'effet particulier de cette lumière était d'inspirer la pureté; et il semblait qu'on ne respirait là qu'un esprit de pureté et de candeur. Voyant que j'admirais l'effet plutôt que l'éclat et la beauté de cette lumière, le Père de Brébeuf me dit que c'était un rayon du lieu où la Mère de Dieu avait été conçue; qu'à raison du

désir que j'avais eu, le jour précédent, d'honorer sa Conception immaculée, elle voulait me faire un présent en ce jour de sa fête; que je pouvais demander hardiment et qu'elle m'accorderait ce que je lui demanderais.

“ Je m'en excusai et priai le Père de ne rien demander; mais plutôt, de dire à la sainte Vierge que j'étais absolument indigne qu'elle pensât à moi. En même temps, je vis paraître au fond de cette chambre une petite fille; mais dans cette enfant je reconnus des grâces et des privilèges ineffables; en sorte que je conclus sans hésiter que cette petite enfant n'était autre que la Mère de Dieu, laquelle avait été comblée dès sa conception de toutes sortes de grâces; et je ressentais une joie inexplicable de voir que cette admirable enfant avait tant agréé à Dieu dès ce premier moment. Mon cœur éclatait en louanges envers la sainte Trinité, pour tant de faveurs qu'elle lui avait communiquées.

“ Comme mon esprit était entièrement occupé à son action de grâce, cette petite fille m'invita d'aller avec elle. Je n'osais m'en approcher; le Père m'y poussait, mais je ne pouvais me résoudre d'y paraître devant une si grande pureté. Ce que voyant, elle-même vint à moi, et se tournant un peu vers le Père, elle semblait lui demander ce qu'elle me donnerait en cette fête. Le Père lui laissait tout à sa volonté. Je priai le Père de ne point changer mon état, si en cela Dieu n'était pas offensé. Il m'assura que non, mais que la volonté de la sainte Vierge était de m'échanger la tentation d'impureté contre celle d'infidélité. Dès ce moment, je me

sentis délivrée de ma première tentation et furieusement attaquée de la seconde. Puis je me trouvai seule. Il me sembla que j'avais vu l'Immaculée des yeux du corps."

Au mois de mars 1664, la Mère de Saint-Augustin, à la fin d'une neuvaine au Père de Brébeuf pour les besoins du pays, s'était arrêtée devant une image de la sainte Vierge pour y prier: "Je me sentis comme immobilisée, dit-elle, quand je voulus me relever. Il me sembla que la sainte Vierge, sans me laisser le temps de résister, me fit donner la sainte communion par le Père de Brébeuf. Mais ce fut d'une façon tout autre que les précédentes, car il me sembla que je sentis l'hostie sur ma langue, avant que de savoir comment cela se faisait, et je sentis une consolation tout extraordinaire et telle que j'étais comme changée en celui que je venais de recevoir."

Dans le mois de mai, Dieu lui fit voir la place qui lui était réservée au paradis et lui fit pénétrer le mystère de la sainte Trinité:

"Le 12 mai, fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, au temps de la première messe, ayant un grand désir de voir et connaître la gloire de la sainte Humanité du Sauveur, mon esprit fut comme enlevé et emporté au ciel, où il me sembla que je vis ce que je désirais, et de plus la gloire de la sainte Vierge et des saints. J'ai cru aussi voir les places que Notre-Seigneur préparait aux bienheureux. J'en vis une bien spacieuse, qui répondait droit aux pieds de Notre-Dame, mais qui en était bien éloignée. J'eus un grand désir de pouvoir

occuper cette place, mais je n'osais pas la demander, connaissant combien j'en étais indigne. Alors il me sembla que Notre-Dame me dit que ce serait pour moi. J'en eus bien de la joie, et lui en fis beaucoup de remerciements; mais je n'osais pourtant me promettre de jouir de ce bonheur. Elle m'assura néanmoins que je jouirais à toute éternité de la vue et de la présence de son Fils.

“J'avais pour lors une forte tentation contre la foi, touchant la seconde personne de la très sainte Trinité, et ne pouvais soumettre mon esprit à croire l'égalité. En un moment, il me sembla que je pénétrai jusqu'au sein de la divinité, et que voyant l'Humanité, je connus la Divinité; de sorte que je fus convaincue de l'égalité des personnes adorables, et de leur éternité. Je ne saurais expliquer cela; car ce que je puis dire n'est pas ce que j'en ai compris. Cela ne dura qu'un moment. Tout ce que j'ai ouï dire, lu et connu par le passé de la gloire des bienheureux, de la beauté du paradis et surtout de la gloire immense de Jésus-Christ et de la sainte Vierge n'est rien en comparaison de ce que je vis alors. Il me semble que ce fut le Père de Brébeuf qui m'introduisit proche de Notre-Dame. Cette vue m'a laissé, au moins dans le temps que les démons me laissent libre, une haute idée et une grande estime de Dieu, de Jésus-Christ et de la sainte Vierge; et ce m'est un motif très puissant pour recueillir mon âme envers eux, et avoir pour ces augustes personnes un respect profond et une reconnaissance continuelle.

“ Le premier jour de juin 1664, fête de la Pentecôte, raconte-t-elle encore, il me sembla que la sainte Vierge me donna pour épouse au Saint-Esprit d'une façon toute spéciale et que le Saint-Esprit me considérait en cette qualité et prenait une entière possession de moi. J'étais entièrement unie à lui, et lui à moi. Je me persuadai que la sainte Vierge, les anges et le Père de Brébeuf prenaient un plaisir singulier de me voir dans cette union.

“ Cette vue me remplit l'âme d'une certaine plénitude que je ne puis exprimer. Il me parut que tous les dons du Saint-Esprit ne cesseraient d'être toujours avec moi, puisque l'auteur de ces dons résidait en moi.”

Ces grandes faveurs mystiques se rencontrent dans la vie de quelques saints. Sainte Catherine de Sienne, remarque le P. Ragueneau, fut de même donnée pour épouse à l'Esprit-Saint, et saint Laurent Justinien pour époux à la Sagesse éternelle.

“ Le 29 juin de la même année, en la fête des saints Pierre et Paul, dit la Mère de Saint-Augustin, j'étais à quatre heures du matin devant le saint Sacrement. Il me sembla voir comme une partie de la gloire de saint Pierre. Je vis une grande fête au Ciel pour ce saint apôtre. J'admirais comment un pauvre pêcheur avait été élevé à une si éminente gloire, et que tout le ciel lui rendait honneur. Tous les anges gardiens lui déféraient l'honneur du salut de ceux qu'ils avaient en leur garde. Il me semblait que presque tout ce qui était au ciel reconnaissait lui devoir son bonheur.

Comme j'étais dans l'admiration des grandeurs de ce saint, il me sembla qu'il me fit approcher et me promit place au ciel, m'assurant que je jouirais à toute éternité du bonheur que je voyais dans ce lieu où il faisait sa demeure, et même qu'il ne m'éloignerait pas de lui.

“Le lendemain, j'eus presque la même vue pour saint Paul. Le grand Apôtre me promit que je ne serais jamais séparée de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ils m'ont promis tous deux d'être mes protecteurs particuliers, le reste de ma vie. Ils m'ont fait concevoir une haute idée du bonheur des souffrances et m'encouragèrent beaucoup. Depuis, je m'en suis senti toute fortifiée; et il me semble que la vie me serait ennuyeuse, si elle n'était toujours dans la croix.

“Toute l'octave j'ai presque toujours senti la présence des saints Apôtres, et j'ai communié tous les jours. J'ai cru par deux fois que c'était par leur main, les autres de celle du Père de Brébeuf, auquel ils commandèrent de le faire. C'est ce bon Père qui m'a procuré cette faveur auprès de ces saints Apôtres.”

Au cours de l'année 1665, notre sainte voyante eut plusieurs visions du ciel, de la gloire des saints et du bonheur des élus. Nous lisons dans son *Journal* :

“Le 15 août 1665, jour de l'Assomption, environ une heure après minuit, il me sembla sentir la présence du Père de Brébeuf, qui me dit de regarder, que c'était l'heure du triomphe de la sainte Vierge. Il ajouta qu'elle était morte un vendredi, immédiatement après avoir reçu la sainte communion, et que sa mort avait

été causée par un excès d'amour; que, trois jours après, elle était ressuscitée et montée au ciel en corps et en âme, à l'heure où il me parlait.

“ Alors il me sembla voir la sainte Vierge s'élevant dans les airs avec une grande majesté, et accompagnée d'une troupe innombrable d'anges et de bienheureux qui faisaient retentir l'air de leurs chants: ils se servaient de versets et d'antiennes que l'on dit en cette fête, et y ajoutaient plusieurs alleluias. Je fus si transportée de joie, que sans considérer ce que je faisais, je me mêlai à la troupe céleste et poussai du cœur et de la voix les mêmes chants.. Cela dura fort peu, mais, depuis le moment où je perdis cette vue, mon esprit resta tellement attaché à la sainte Vierge et abîmé dans ses grandeurs, que d'une heure jusqu'à quatre le temps ne me parut durer que l'espace d'un moment.”

Le jour de saint Jean l'Évangéliste, de la même année, la Mère de Saint-Augustin reçut du ciel cette autre faveur :

“ Après ma communion, dit-elle, je me sentis intimement unie à saint Jean et je rendais avec affection mes actions de grâces à Notre-Seigneur Jésus-Christ pour les faveurs qu'il lui avait communiquées. Je me vis en présence de la sainte Vierge, de saint Jean et du Père de Brébeuf. Il me sembla que la sainte Vierge les regardait tous deux comme ses enfants très chers. Le Père de Brébeuf me fit entendre qu'il avait obligation singulière à saint Jean et me porta à l'en remercier, ce que je fis avec affection. Ensuite, je les priai tous

deux, puisqu'ils étaient si chers à la sainte Vierge, et ses enfants par excellence, de me donner à elle en la suppliant de m'accepter pour sa fille. Ils le firent de si bonne grâce qu'elle ne dédaigna pas de m'agrèer pour telle, et me promit que jamais je ne perdrais cette aimable qualité. D'exprimer quelle fut ma joie, c'est ce qui ne se peut. Je fus bien un quart d'heure à jouir de la présence de la sainte Vierge et de ses deux enfants; et dans cet espace de temps, j'éprouvai un avant-goût des douceurs du paradis; même la pensée me les renouvelle."

Au printemps de l'année suivante, notre sainte Hospitalière fit les exercices spirituels de saint Ignace pendant trente jours. Parmi les alternatives de désolation et de consolation qu'elle subit, notons ces privautés divines :

"Le troisième jour, dit-elle, faisant dans l'après-midi la méditation du royaume de Jésus-Christ, j'ai entendu des paroles intérieures si douces et si charmantes que je n'ai point de termes qui les puissent expliquer.

"Le cinquième jour, je me sentis poussée à reprendre le sujet des méditations du jour précédent : l'Incarnation et la Nativité. A la première, mon âme fut comblée d'un océan de douceur, à la vue des merveilles qui se sont passées en cette Incarnation du Verbe, tant au regard des personnes de la très sainte Trinité, que de la sainte Vierge et de l'ange. Je m'arrêtai particulièrement à admirer les opérations du Verbe incarné, qui rendit, dès le premier moment de sa vie, plus de gloire et d'honneur à Dieu que tous les anges,

les saints et la sainte Vierge n'en rendront à toute éternité. Je vis comment, dès ce premier moment, il combla sa très sainte Mère de grâces ineffables et comment tous les anges lui rendirent de très profondes adorations. Il me sembla que ce divin Verbe-Enfant me jeta un regard très doux du sein de sa très sainte Mère; et j'entendis ces paroles: "Mon amour, dès ce premier moment, est si grand pour les hommes que je ne songe qu'à les combler de mes bienfaits: qui conque me cherchera, me trouvera. Hier je me cachai à toi, mais aujourd'hui je ne puis plus longtemps me laisser chercher, sans me faire paraître: *Respiciens per cancellos*, etc."

"Je continuai le même sujet à la seconde et troisième oraison. A la quatrième, je pris pour sujet la Nativité de Notre-Seigneur. D'abord, je sentis mon âme transportée dans une chambre de grandeur médiocre; je n'y vis aucun ornement, mais Notre-Seigneur y entrant avec sa sainte Mère, saint Joseph et les anges, ce lieu fut merveilleusement orné et embelli par leur présence. Notre-Seigneur me parut dans un âge parfait, et non comme un enfant; il avait un maintien fort grave, mêlé d'une douceur charmante. Il me semblait que les endroits où il avait reçu ses plaies jetaient un éclat admirable.

"Saint Ignace et le Père de Brébeuf, qui m'y avaient introduite, me montrèrent comme du doigt à Notre-Seigneur, sans rien dire. Notre-Seigneur me commanda de m'approcher; je m'en excusai, et j'aurais souhaité que la terre se fût entr'ouverte pour m'y pouvoir

caché, tant je me trouvais indigne de paraître, vu la disposition où j'étais. Il redoubla son commandement, et saint Ignace et le Père de Brébeuf me firent obéir promptement. Ils me conduisirent eux-mêmes, car j'étais toute transie par le respect que j'avais. Alors Notre-Seigneur me témoigna avec une douceur admirable qu'il voulait m'accorder ce que je demanderais. Je ne dis pas un mot, et je n'osais même pas lever les yeux.

“Il insista, et adressant la parole à ceux qui étaient là présents, il témoigna avoir pris plaisir à ce que, dans mes méditations précédentes, je l'avais considéré, non comme homme et enfant seulement, mais que dans cette humanité j'avais reconnu et adoré sa divinité. Pour cette raison, il se montrait à moi dans un âge parfait. Il me traita avec des caresses qui me jetaient dans une extrême confusion. Il me dit: “J'ai les mains pleines pour les verser sur toi très libéralement; demande ce que tu voudras.” Je n'osais cependant rien demander; mais mes deux saints guides me commandèrent de demander ce que je voudrais. J'adressai alors ma pensée à Notre-Seigneur, et lui dis: “Que voudrais-je, mon Seigneur, autre chose que vous?”

“Il répondit à mon désir, et m'assura que je le possédais, et le posséderais à toute éternité; mais il insista pour que je lui demande quelque chose en particulier. Je lui demandai que, tant que je vivrais, je ne passe pas un moment sans participer à ses douleurs et humiliations. Cela lui plut; il me promit qu'il me

donnerait beaucoup plus que je ne lui demandais. Mais, comprenant qu'il me voulait gratifier de quelque faveur extraordinaire, je le priai incessamment de n'en vouloir rien faire... Toute la journée, je restai plus comblée de douceurs que je n'eusse souhaité."

Nous invitons maintenant le lecteur à détacher ses yeux des hauteurs mystiques, pour suivre le cours des événements dans la Nouvelle-France, après la mort de M. de Mézy.

CHAPITRE XVI

FIN DE LA CRISE POLITIQUE ET RELIGIEUSE

Pendant que M. de Mézy expirait entre les bras de Mgr de Laval, à l'Hôtel-Dieu de Québec, M. de Tracy, lieutenant-général du roi pour les deux Amériques, faisait voile pour le Canada. Parti de France en 1664, il s'était rendu d'abord dans l'Amérique méridionale, où il avait repris Cayenne sur les Hollandais et rétabli l'ordre dans les Antilles françaises. Il voguait maintenant vers nos rivages pour établir, dans la colonie naissante, le règne de la justice et de la paix, selon l'expression de Mgr de Laval. Un régiment devait l'y rejoindre, afin d'en finir avec les Iroquois. Il arriva à Québec le 30 juin 1665, avec quatre compagnies de soldats. L'Évêque reçut le vice-roi à l'église paroissiale avec tous les honneurs dus à ses hautes fonctions, et un *Te Deum* solennel fut chanté en actions de grâces.

Enfin, les vœux de la Nouvelle-France allaient être comblés.

“ L'effroyable crise que traversait le Canada depuis quinze ans était terminée, s'écrie l'auteur de *Jean Talon*. Un long soupir de soulagement s'échappa de toutes les poitrines canadiennes. Un cri de gratitude et d'allé-

gresse salua le jour nouveau qui se levait pour la petite colonie française des bords du Saint-Laurent.”¹

La petite ville de Champlain présenta, cette année-là, un spectacle inaccoutumé de vie et de mouvement. Tout l'été, arrivèrent des vaisseaux portant des soldats, des colons, des filles à marier et des artisans. Le 19 du mois d'août débarque à Québec M. de Salières, colonel du régiment de Carignan, avec quatre de ses compagnies ; le 20, quatre autres compagnies ; puis, le 12 septembre, deux autres vaisseaux amènent M. de Courcelles, le nouveau gouverneur, et l'intendant Talon.

“ Au résumé, dit M. Chapais, la colonie se voyait fortifiée de quatre ou cinq cents colons, artisans ou journaliers. Ses magasins regorgaient de denrées et de munitions. Une petite armée de douze cents ou treize cents hommes d'élite lui promettait une sécurité inconnue depuis vingt ans. La présence des trois éminents fonctionnaires, MM. de Tracy, de Courcelles et Talon, mettait le comble à la joie générale.”²

Faire le procès de M. de Mézy, réorganiser le Conseil, “établir solidement la colonie et mettre les Iroquois à la raison”, telle était la mission du vice-roi. Investi des pouvoirs les plus amples, il se montra digne de la haute confiance de son souverain. Mgr de Laval partageait avec lui toute la confiance royale. Louis XIV écrivait à l'Évêque, en novembre 1663, pour lui faire part de la nomination de M. de Tracy, et lui

¹ *Jean Talon*, ch. II, p. 35.

² *Jean Talon*, p. 64.

demander "de concourir avec lui" de tout son pouvoir pour assurer le succès de sa mission. Et Colbert à son tour lui mandait, le 18 mars 1664: "Sa Majesté a résolu d'envoyer au Canada un bon régiment d'infanterie... afin de ruiner entièrement les Iroquois, et Elle a ordonné à M. de Tracy de s'y transporter pour *conférer avec vous* sur les moyens de réussir promptement dans cette guerre."

La Cour comptait avec raison sur l'union de ces deux hommes supérieurs pour établir solidement la colonie. L'on connaît Mgr de Laval. Le vice-roi était un vieux guerrier à la haute stature, qui alliait à de grandes vertus militaires des qualités exceptionnelles de gouvernement, ainsi qu'une foi vive et une piété sincère. Effectivement, la plus parfaite harmonie régna entre les deux pouvoirs tant que dura l'administration de M. de Tracy. Si l'Évêque eut quelquefois à se plaindre de M. de Courcelles et des saillies gallicanes de l'intendant Talon, ses relations avec la première autorité civile furent toujours des plus cordiales. Le vice-roi et lui travaillèrent d'un commun accord au bien du pays.

La mort de M. de Mézy simplifia beaucoup la tâche du représentant de la Cour à son sujet. L'Évêque et tous ceux qu'il avait blessés n'insistèrent pas pour faire subir un procès à sa mémoire. L'un des premiers actes de M. de Tracy fut de réorganiser le Conseil. Les anciens conseillers destitués par M. de Mézy furent remis en charge, de concert avec Mgr de Laval, qui fut mis lui-même sur le même pied que le Gouverneur

et l'Intendant, et désigné comme "conseiller perpétuel au Conseil souverain". Il mit aussi la main à ce que les règlements relatifs à la traite de l'eau-de-vie fussent observés.

Bref, dès le 28 juillet 1665, la Vén. Marie de l'Incarnation pouvait écrire: "M. de Tracy a déjà fait de très beaux règlements. Je crois que c'est un homme choisi de Dieu pour l'établissement solide de ces contrées, pour la liberté de l'Église et l'ordre de la justice. Il a voulu établir la police sur toutes choses... C'est un homme d'une haute piété: toute sa maison, ses officiers, ses soldats imitent son exemple. Cela nous ravit et nous donne beaucoup de joie. Ce qui les anime tous, c'est qu'ils vont à une guerre sainte et qu'ils vont combattre pour la foi."

La guerre iroquoise était, en effet, le grand objectif du vice-roi. Il tourna de ce côté tous ses efforts. Son plan était d'ériger des forts sur la rivière Richelieu, dite des Iroquois, parce qu'elle leur servait de passage pour pénétrer dans le St-Laurent: Sorel, Ste-Thérèse, Chambly et Ste-Anne étaient les endroits désignés; puis nos troupes, ainsi protégées, devaient faire irruption dans le territoire ennemi. Dès le mois de juillet 1665, il envoyait quelques compagnies travailler aux fortifications projetées: celles-ci furent achevées trop tard dans l'automne pour permettre de faire la guerre cette année-là. Il fallut remettre à l'année suivante.

Pendant ce temps, le reste de la petite armée se préparait à la guerre avec entrain et foi. Le célèbre régiment de Carignan était composé de soldats ayant,

pour la plupart, beaucoup de religion et de piété. Les Jésuites, qui se firent leurs aumôniers, cultivaient leurs bonnes dispositions. Il s'y trouva cependant un certain nombre d'hérétiques; mais ils se convertirent soit à l'hôpital, soit par les soins des Pères et de Mgr de Laval.

Plusieurs événements tinrent en éveil le Québec religieux de l'année 1666. Mais il en est un dont l'importance ne saurait nous échapper. Nous voulons parler de la dédicace de l'église cathédrale de Québec. C'était l'église en pierre bâtie par les Jésuites à la place de l'ancienne chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance érigée par Champlain. Elle était sous le vocable de l'Immaculée-Conception.¹ La dédicace ou consécration eut lieu le 11 juillet, "avec toutes les solennités possibles", dit le *Journal des Jésuites*, "avec une pompe magnifique", dit à son tour la Vén. Marie de l'Incarnation. On s'était porté en foule à l'église. "Toutes les puissances", M. de Tracy en tête, rehaussaient par leur présence l'éclat des cérémonies.

Cette solennité revêtait dans les circonstances une particulière et très haute signification. C'était plus qu'une maison que l'on consacrait à la très sainte Trinité, c'était toute la jeune Église de la Nouvelle-France.

Le temple matériel de la cité de Champlain, n'était-ce

¹ Détail qui ne manque pas d'intérêt : l'auteur de la *Vie de Mgr de Laval* nous apprend qu'à cette époque l'église de Québec était déjà riche d'un carillon de trois cloches, bénites par l'Évêque en 1664, et même d'un orgue que celui-ci avait apporté de Paris en 1663.

pas le siège de cette Église nouvelle établie par les mérites et le sang de tant d'apôtres, et par les travaux d'un saint Évêque? de cette Église qui devait être la mère de tant d'autres dans l'Amérique du Nord. Maintenant sortie de l'enfance, elle jouit d'un organisme assez développé et assez vigoureux pour regarder l'avenir sans crainte. D'une part, la puissance séculière, représentée par le vice-roi, lui offre toutes les garanties désirables d'existence et de sécurité, d'expansion et de liberté; et la libéralité du roi lui-même lui assure des ressources.

D'autre part, elle peut se glorifier de ses richesses spirituelles, de l'abondance de sa vie divine qui brille d'un éclat incomparable en plusieurs de ses membres. Est-il besoin de nommer les grands serviteurs et les grandes servantes de Dieu qui, tant à Montréal qu'à Québec, font sa force et sa beauté?

Pour tout dire en un mot, la nouvelle Église est sauvée. Désormais protégée contre les orages, elle va grandir, se fortifier et poursuivre avec un renouveau d'ardeur, dans un immense empire, ses projets de conquête si longtemps enrayés par l'enfer et ses suppôts, les Iroquois. Encore quelques mois, et la paix finale sera conclue avec ce terrible ennemi du nom français et de la religion; et un essor nouveau sera donné aux missions. Pendant que la colonie se développera sous l'impulsion intelligente de Colbert et de Talon, les institutions de l'Église deviendront fortes et prospères.

Ne sont-ce pas là les données de l'histoire? La solennité du 11 juillet avait donc cette double signification

très relevée. D'abord, elle symbolisait le triomphe de la croix de Jésus-Christ en sa nouvelle Église de la Nouvelle-France dès lors solidement assise; elle symbolisait, de plus, nous l'avons dit, la consécration de toute cette Église à la très sainte Trinité. On ne sera donc pas étonné de voir participer à l'auguste cérémonie le P. de Brébeuf et la Mère de Saint-Augustin, qui furent tous deux d'illustres artisans du triomphe de la croix qu'elle signifiait.

Par une faveur extraordinaire du ciel, la sainte Hospitalière, que la règle du cloître empêchait d'y assister, se trouva transportée en esprit dans la cathédrale de Québec et participa réellement à tous les fruits spirituels de la dédicace de ce temple. Elle consigna par écrit, dans son *Journal*, cette vision restée célèbre. Le lecteur en trouvera le récit plus loin. Nous l'avons placé en appendice à la fin de ce chapitre.

Une autre date mémorable de l'année 1666 fut le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la sainte Croix. C'est le jour où M. de Tracy partit de Québec, à la tête de sa petite armée de treize cents hommes, pour la guerre sainte. Nos soldats étaient, en effet, dans les sentiments des vrais croisés d'autrefois. Ils allaient combattre les ennemis du nom de Dieu aussi bien que du nom français.

" Il y a bien cinq cents soldats, écrivait la vénérable Marie de l'Incarnation, qui ont pris le scapule de la sainte Vierge. C'est nous qui les faisons; à quoi nous travaillions avec bien du plaisir."

Le premier biographe de la Mère Catherine de Saint-

Augustin ne rapporte aucun fait indiquant qu'elle ait pris quelque intérêt à cette guerre. Il est pourtant certain qu'un événement de cette importance pour l'expansion de l'Évangile et le salut de la colonie dut l'intéresser à un haut degré. Nous inclinons à croire que le P. Ragueneau omit à dessein les faits surnaturels de sa vie mystique à cette époque, puisqu'il écrivit cinq ans seulement après cette guerre, alors que tous ceux qui y participèrent de près ou de loin étaient encore vivants. Le seul trait de sa vie relatif à cette expédition, nous le trouvons dans une lettre de la Vén. Marie de l'Incarnation au P. Poncet, en date du 25 octobre 1670. Parlant de la puissance de notre héroïne sur les démons, la Vénérable écrivait :

“ Les démons lui demandèrent permission de suivre l'armée française, lorsqu'elle allait contre les Iroquois, afin d'empêcher les Français de se confesser. Mais elle les retint, et cependant presque tous les soldats firent une confession générale. Ces misérables esprits la faisaient souffrir, de rage qu'ils avaient de ce qu'elle les tenait captifs et qu'elle ruinait tous leurs desseins.”

Le 28 septembre, les troupes étaient réunies au fort Sainte-Anne sur le lac Champlain. Trois cents embarcations les y attendaient pour traverser les lacs Champlain et Saint-Sacrement. Le 11 octobre, l'armée débouchait en vue de la première bourgade du canton des Agniers, qui fut prise sans coup férir. On sait que les Iroquois, saisis tout-à-coup d'une terreur panique, prirent la fuite, laissant désert leur territoire. Il en fut de même des quatre villages suivants. Ils aban-

donnèrent leurs biens et leurs champs cultivés au vainqueur, qui livra tout aux flammes.

Le châtement fut désastreux pour les Agniers, en même temps qu'une humiliation extrême. La leçon fut salutaire pour tous les cantons. Comme la saison était trop avancée pour infliger le même sort aux Oneyouts, M. de Tracy donna le signal du retour.

Tout le temps que dura la campagne, depuis le 1er octobre, la colonie entière fut en prières. Le saint Sacrement resta exposé aux adorations des fidèles, les prières des Quarante-Heures se faisant successivement dans les églises ou chapelles, par ordre de l'Évêque. " Dans les communautés, dans les églises, dans les familles, dit l'auteur de *l'Intendant Talon*, les supplications les plus ferventes étaient adressées au ciel pour le triomphe de nos armes. Aussitôt que l'heureuse issue de l'expédition fut connue, les prières se changèrent en actions de grâces. Le *Te Deum* fut chanté en grande pompe, et le 14 novembre, dans Notre-Dame de Québec, on célébra une messe solennelle, suivie d'une procession *in gratiarum actionem*.

" L'allégresse publique était bien justifiée par le résultat obtenu... Le fruit de cette campagne fut dix-huit ans de paix pour le Canada. Dix-huit ans de paix après vingt ans de carnage! Nos ancêtres avaient bien raison de chanter le *Te Deum*."¹

Dix-huit années de tranquillité, c'était plus qu'il n'en fallait pour permettre à la colonie de se développer longuement, pour fonder " au septentrion et à

¹ *L'intendant Talon*, par Thomas CHAPUIS, pp. 128-130.

l'occident de nouvelles missions... affermir et étendre les bases de sa prospérité matérielle et commerciale, donner enfin à la Nouvelle-France l'organisation religieuse et politique qu'elle conservera l'espace de plus d'un siècle." ¹

¹ *Les Jésuites et la Nouvelle-France au dix-septième siècle*, par le P. C. de ROCHEMONTREIX, S. J., II, p. 387.

APPENDICE

AU CHAPITRE XVI

LA DÉDICACE DE LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC

La célèbre vision de la Mère de Saint-Augustin est ainsi racontée par elle-même :

“ J’ai participé à la dédicace ou consécration de l’église de Québec et à tout ce qui s’y est fait. Le Père de Brébeuf, qui m’y avait conduite, me fit observer chaque cérémonie, m’en appliqua le fruit ou me le fit appliquer par Monseigneur l’Évêque, ou plutôt par Notre-Seigneur Jésus-Christ que je voyais sensiblement comme incorporé et uni à Monseigneur. En sorte qu’il me paraissait, en tout ce qu’il faisait, être mené, conduit et poussé par Notre-Seigneur opérant les mêmes choses avec lui. Il me semblait aussi qu’à chaque nouvelle cérémonie, le Père de Brébeuf me faisait approcher pour recevoir la même part que l’Église. Au commencement, j’éprouvai en moi une forte opposition à cette conduite. C’est que les démons qui étaient en moi ne pouvaient la souffrir qu’avec une rage extrême.

“ Le Père me fit faire, cependant, tous les actes qu’il voulut. S. Augustin et Ste Catherine m’y aidèrent

aussi. S. Joseph et la sainte Vierge daignèrent aussi de temps en temps m'offrir à la très sainte Trinité et à Jésus-Christ, pour être de nouveau dédiée et consacrée à sa divine Majesté.

“ Le Père de Brébeuf me remettait en mémoire, à mesure que les cérémonies avançaient, ce que j'avais lu autrefois de leur signification, et il m'en faisait faire une application. Je voyais qu'il faisait à peu près la même chose à quatre autres personnes. Il y fit aussi participer plusieurs qui s'étaient recommandés à lui, mais non pas aussi amplement. Les patrons de ces quatre personnes intercédèrent pour elles comme étant les titulaires de ces temples spirituels: c'étaient saint Pierre, saint Jérôme, saint François et saint Charles.

“ Avant qu'on sortit de l'église pour commencer, le Père de Brébeuf me dit, sous forme d'instruction, ce qui suit en propres termes : “ Ma' fille, de même que de “ tout temps on a été soigneux, dans l'Église de Dieu, “ de consacrer et dédier les églises, afin que par la “ consécration elles soient purifiées de toutes souillures “ et que les prières qui y seront offertes aient leur “ effet; ainsi est-il très à propos que ton cœur et ton “ corps soient de nouveau dédiés et consacrés à la “ divine Majesté. Et comme l'église est dédiée sous le “ nom et la garde d'un saint ou d'une sainte, je prierai “ tes saints patrons de prendre de nouveau un soin “ spécial de toi. Dispose-toi à une action si sainte par “ une très profonde humilité, un grand respect et un “ abandon total de toi-même à ce que Dieu voudra de “ toi pour le temps et l'éternité.”

“ Pendant le triple tour que l'on fit de l'enceinte intérieure de l'église, je sentis, aux aspersions et aux prières, comme si cela eût tombé sur moi; et il me sembla que c'étaient autant de coups de fouet que je recevais. Mes hôtes eussent bien voulu dès le premier tour s'en aller, mais on ne le leur permit pas. Quand on entra dans l'église, il y en eut trois mille, vrais ministres d'impureté, qui reçurent commandement de sortir et d'aller droit en enfer.

“ Ce qui leur fut très rude, car ils appréhendent plus qu'on ne saurait s'imaginer cette prison. Ils étaient bien aises de sortir d'avec moi, mais ils ne désiraient pas descendre si bas. En sortant, ils me brisèrent et me brûlèrent. Ce fut comme si un éclat de foudre m'eût traversée, et la violence m'en a laissé de très sensibles douleurs. Les autres démons furent aussi commandés de sortir, mais non pas de me quitter tout à fait. Ils sont maintenant à l'entour de moi comme pour me tenir compagnie. Le destructeur de la gloire de Dieu en est le chef. Ils souffrirent beaucoup pendant la solennité, et bien qu'ils ne fussent pas en moi, je ne laissai pas de participer à leur peine.

“ Je n'en vis aucun opérer sur quelqu'un de l'assistance : ils étaient liés et ne pouvaient nuire à qui que ce fût.

“ Aux trois coups de la croix pour entrer dans l'église, le P. de Brébeuf me dit que cela signifiait le pouvoir de Jésus, souverain évêque de l'Église, comme aussi le pouvoir des prêtres, à la prière desquels les

esprits malins obéissent. Les trois coups sont pour nous donner à entendre que l'église est dédiée à la très sainte Trinité, qui en prend possession par trois effets de sa puissance: le Père, par création; le Fils, par régénération, et le Saint-Esprit, par sanctification.

“ L'entrée dans l'église représente celle de Jésus-Christ dans le monde, où il est venu pour réconcilier Dieu et l'homme.

“ L'écriture avec la croix sur la cendre nous apprend la connaissance de nous-mêmes.

“ L'alphabet, leçon des enfants, nous fait ressouvenir que nous devons avoir la simplicité et l'humilité de Jésus-Christ notre Maître.

“ Il est en croix, parce que notre seule science doit être celle de Jésus-Christ crucifié.

“ L'autel est la plus sainte partie de l'église, ainsi doit être notre cœur.

“ Jésus-Christ est sur l'autel, et les reliques des saints au-dessous: Jésus-Christ doit toujours tenir le premier rang dans notre cœur et en être le maître; le culte des saints nous aide à chasser les démons qui souvent se veulent rendre maîtres de notre cœur et tâchent de le prendre de tous côtés.¹

“ Les trois grains d'encens mis avec les reliques nous figurent la foi, l'espérance et la charité des saints, et l'acceptation que Dieu fait de leurs mérites.

¹ Nous lisons dans la *Vie de Mgr de Laval*, par l'abbé GOSSELIN I, p. 491: “ Mgr de Laval, en consacrant son église, déposa dans le tombeau du maître-autel plus de quatre-vingt reliques différentes, y compris celles de la bonne sainte Anne, des cheveux de la sainte Vierge et du bois de la vraie croix.”

“ Le tombeau où sont les reliques est maçonné sous l'autel, c'est-à-dire approuvé et scellé des sceaux de Dieu. La charité des martyrs nous a fait connaître Dieu par les souffrances qu'ils ont endurées en le confessant, et cette connaissance est la source de notre perfection.

“ L'eau bénite, faite d'eau, de vin, de sel et de cendres, nous signifie les larmes de la pénitence, la joie spirituelle, la sagesse de la foi et la profonde humilité.

“ Les sept aspersiones à l'autel, les sept dons du Saint-Esprit qui prennent possession de l'âme en état de grâce.

“ Les croix des quatre coins de l'autel signifient que les catholiques répandus aux quatre coins du monde s'unissent à la croix du milieu qui a des rayons et qui est celle où Notre-Seigneur a été attaché au milieu du monde. Cette croix, ils la doivent porter en quatre façons: 1° au cœur, par la méditation continuelle de la passion et de la mort de Notre-Seigneur; 2° à la bouche, en confessant sans crainte Jésus crucifié; 3° dans leur corps, par la mortification et par les souffrances endurées pour le divin Sauveur; 4° au front et sur la poitrine par l'impression de la même croix qui donne terreur aux démons.

“ Les sept tours faits autour de l'autel marquent les sept pèlerinages de Notre-Seigneur au monde: du ciel au sein de la sainte Vierge; de la sainte Vierge à la crèche; de la crèche à la connaissance des hommes, des hommes à la croix; de la croix au sépulcre, du sépulcre aux limbes, et des limbes au ciel.

Le reste de l'eau bénite est jeté aux pieds de l'autel pour nous signifier que les mérites de Jésus-Christ ne seront jamais épuisés, et qu'après s'être répandus sur tous les hommes, il en restera toujours abondamment.

"Les douze croix de l'église, divisées par trois, sont les quatre parties du monde, d'où les hommes seront assemblés au jugement.

"L'onction de Jésus-Christ et sa croix, annoncées par les Apôtres, sont dépeintes aux églises. L'onction faite aux dites croix signifie encore que, pour porter sa croix, il faut être aidé de l'onction de sa grâce.

"Le cercle qui enceint la croix est la marque de l'unité de la foi de l'Église.

"Les peintures sont les vertus que la foi, vive ouvrière de la charité, produit; les douze sièges, les douze Patriarches et les douze Apôtres.

"Tant de prières et d'encensements, et les cérémonies dont on se sert à la consécration d'une église, marquent la dignité d'un temple dédié et consacré à la divine Majesté, le respect que l'on doit porter à ces lieux. Et comme ce n'est qu'une figure de l'âme consacrée à Dieu, cela nous doit faire estimer infiniment le bonheur que nous avons d'être chrétiens, et, de plus, d'être particulièrement consacrés au service de Notre-Seigneur. Il faut prendre garde de ne pas polluer ce temple et d'en chasser le Saint-Esprit.

"Je concevais tellement l'horreur du péché mortel et l'opposition qu'il a à Dieu, qu'il me semblait impossible de pouvoir vivre un moment après s'être laissé emporter et entraîner par un si horrible monstre.

J'avais alors une très haute idée de la majesté de Dieu, et malgré les contrariétés intérieures que j'éprouvais au cours des cérémonies, j'étais néanmoins comme abîmée et absorbée en Dieu.

“Je voyais que tous les assistants recevaient beaucoup de grâces, à proportion toutefois de leur disposition. Les absents qui s'unissaient à l'action y participaient aussielon leur disposition et préparation.

“Je vis assister à cette cérémonie Jésus-Christ, Notre Dame, saint Joseph, les Apôtres, saint Michel, l'Ange de l'Église qui est, je crois, une des Puissances, et plusieurs saints pontifes, des martyrs; et parmi eux faisaient grande fête ceux de cette jeune Église du Canada: ils avaient une très grande joie de voir ce temple dédié à l'honneur de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge.”¹

¹ Le Père Ragueneau, après avoir rapporté cette vision, remarque que plusieurs saints ont été favorisés de semblables opérations de Jésus-Christ. Il cite l'exemple de S. François de Sales. Quand ce grand saint fut sacré évêque, la sainte Trinité lui fit connaître et sentir qu'elle opérât dans son âme les mêmes actions que les évêques consécrateurs faisaient sur son corps; et il reçut l'intelligence de ces augustes cérémonies, en présence de la sainte Vierge et des saints apôtres Pierre et Paul.

CHAPITRE XVII

LA SAINTE HOSPITALIÈRE

Ce ne sont ni les visions, ni les révélations, ni les autres dons gratuits de la grâce qui constituent la sainteté. "Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, disait l'apôtre S. Paul, quand j'aurais le don de prophétie, que je connaîtrais tous les mystères et posséderais toute science... quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, tout cela ne me sert de rien."¹

L'Hospitalière mystique de Québec n'avait pas d'autres sentiments. "Jamais, assure son directeur, le P. Ragueneau, elle n'a rien désiré de semblable (les visions et les révélations); elle a toujours été, au contraire, dans la défiance de tout ce qui était extraordinaire, et s'en éloignait de tout son pouvoir."

Elle comprenait que ces dons gratuits ont plus d'éclat que de solidité. S'ils peuvent être d'un grand secours pour arriver à la sainteté, ils peuvent aussi devenir un grand obstacle; ils exposent qui les recherche au double danger de perdre l'humilité, fondement de tout l'édifice spirituel, et d'être aisément trompé par le démon qui se transforme en ange de lumière.

¹ I Cor., XIII, 1-4.

Il est à craindre, en effet, qu'une âme favorisée de richesses spirituelles extraordinaires ne les révèle à d'autres, sans discrétion. La vanité dissipe toutes les vertus, comme les meilleurs parfums s'évaporent si on ne les garde hermétiquement fermés. De plus, et cet écueil n'est pas le moindre, si cette âme ne s'ouvre pas entièrement à un bon guide, elle deviendra aisément le jouet des pires illusions.

Au témoignage du P. Ragueneau, la Mère Catherine de Saint-Augustin sut heureusement éviter ce double écueil. Elle refusa toujours à son amour-propre la satisfaction de faire connaître ses joies et ses richesses spirituelles, aussi bien que ses afflictions, à d'autres qu'à son directeur et à son confesseur; d'autre part, elle s'en ouvrait à ceux-ci avec une candeur et une humilité parfaites, ne leur tenant rien de caché, et leur obéissant aveuglément. A cet égard, Mgr de Laval, son premier supérieur, avait jugé très prudemment qu'elle n'eût pas d'autres confidents des phénomènes mystiques dont elle était le théâtre.

Elle lui obéit fidèlement. C'est chose étonnante que rien n'ait jamais transpiré au dehors des merveilles de sa vie intérieure. Au sein même de sa communauté, on ne connut rien, pendant sa vie, ni des grâces insignes dont Dieu la favorisait, ni des effets de l'obsession démoniaque. L'attention de ses Sœurs était-elle éveillée par le bruit ou le tapage que faisaient parfois les démons autour d'elle, la nuit par exemple, ou encore par les marques qui lui restaient au visage et aux mains des coups reçus de ces esprits infernaux, elle

s'en tirait toujours fort habilement. Sans s'embarasser, elle savait donner une explication ingénieuse pour tout couvrir, elle avait réponse à tout.

Le secret était, cependant, d'autant plus difficile à garder que ses plus'intimes amies se tenaient au guet, en quelque sorte, et la pressaient souvent de questions; car elles se doutaient bien qu'il y avait de l'extraordinaire en elle. Mais jamais aucune n'en a pu tirer un seul mot qui trahît son secret. Par cette perfection d'obéissance et d'humilité, elle montra bien que l'Esprit de Dieu la conduisait. Aussi, l'Ange des ténèbres ne réussit-il jamais, affirme le P. Ragueneau, à tromper l'humble servante du Seigneur.

Elle ne désirait, du reste, qu'une chose: avancer dans la dilection divine par la voie la plus sûre et la plus rapide. Esprit solide et naturellement prudent, elle s'appliquait uniquement aux vertus qui font les bons religieux: l'humilité, la patience, l'obéissance, la charité, la douceur et la conformité aux volontés divines. C'était sa grande maxime qu'il fallait, pour marcher avec sûreté dans les voies spirituelles, s'adonner à ces vertus solides, parce que Jésus-Christ ne nous a pas recommandé autre chose: "Bienheureux, a-t-il dit, ceux dont le cœur est détaché, bienheureux les doux, bienheureux ceux qui souffrent persécution, etc..."

Elle l'avait appris de bonne heure: l'œuvre de la perfection chrétienne s'accomplit aux dépens de la nature. Il faut que la vie des sens meure en l'homme pour que l'esprit y vive et devienne capable d'une étroite union et familiarité avec Dieu. En un mot,

l'homme intérieur doit joindre à une vie mortifiée une vie de prière. C'est ce que l'on remarque chez la Mère de Saint-Augustin à un haut degré.

Dès les premières années de sa vie religieuse, cette âme généreuse menait une vie très austère, que la gaieté de son visage et le charme de sa conversation étaient loin de faire soupçonner. Elle se mortifiait en toutes choses, choisissant pour son usage les choses les plus incommodes, allant au-devant de ce qui la contrariait ou lui répugnait davantage. Certains malades lui inspiraient une très vive répugnance. Pour mieux se vaincre, elle poussa l'héroïsme jusqu'à recueillir dans son mouchoir les phlegmes puants et pourris sortis de leur bouche, pour ensuite les avaler elle-même. Ses austérités s'accrurent encore dans ses souffrances mystiques. Elle exerçait sur elle-même de saintes cruautés; ses jeûnes étaient presque continuels; elle passait une grande partie des nuits en oraison et couchait d'ordinaire sur la dure.

Sa mortification intérieure n'était pas moindre. Elle s'était fait une loi de mortifier principalement les passions du cœur, les désirs, les joies, les tristesses, les craintes, les impatiences et la colère, les aversions ou les inclinations naturelles. Il ne suffit pas, disait-elle, de n'en laisser rien paraître au dehors; il faut les étouffer dans leur source, parce que Jésus-Christ regarde le cœur plus que toute autre chose, et qu'il a recommandé si particulièrement la pureté et la paix du cœur. Elle ajoutait que lorsque la douceur était au cœur, aisément elle se répandait de là sur le visage,

en nos paroles, et dans tout notre extérieur; et qu'il y avait hypocrisie à paraître au dehors chaste, humble et doux, si le cœur ne l'était pas.

L'on peut dire de la Mère de Saint-Augustin que sa vie était une prière continuelle. Ce qu'elle recommandait à ses novices reflète ses propres sentiments :

“ L'oraison, disait-elle, est la source de toutes les vertus solides. Il n'est pas possible d'en posséder longtemps aucune sans le don d'oraison, puisqu'il les faut demander à Dieu et les considérer en Jésus-Christ qui est le Dieu des vertus. Il s'est fait homme pour nous les enseigner. Prions comme Jésus-Christ a prié; apprenons à obéir comme il a obéi, et à être humbles de cœur en imitant son obéissance; souffrons avec patience comme il a souffert; que sa charité soit le modèle de la nôtre, ses entretiens et ses actes, la règle de nos entretiens et de nos actes. Ainsi nous vivrons de la vie de Jésus-Christ; nous quitterons la vie des sens, et nos passions ne règneront plus en nous. Nous pourrions dire avec l'Apôtre : “ Je vis, non ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.”

Et elle ajoutait : “ A proprement parler, le temps de l'oraison ne doit pas être celui que l'on passe à son oratoire ou devant le T. S. Sacrement. Les oraisons jaculatoires nous devraient accompagner partout, offrant tout à Dieu, l'aimant en toutes choses et toutes choses en lui. Par ce moyen, notre conversation sera au ciel et notre cœur là où est Jésus-Christ, notre trésor et notre tout. C'est en cette manière que S. Paul a dit qu'il ne fallait pas cesser de prier.”

Mais, on l'a vu, le dessein marqué de Dieu, dès les premières années de notre héroïne, fut de l'élever à la sainteté par le chemin royal des souffrances. C'est le plus rapide. Notre divin Chef n'en a pas choisi d'autre. C'est encore celui qui est le plus riche et le plus fécond en biens surnaturels. Le Psalmiste s'écriait :

Heureux les hommes qui ont mis en Dieu leur force ;
 Ils ne pensent qu'aux saintes montées.
 Lorsqu'ils traversent la vallée de larmes,
 Ils la changent en un lieu plein de sources,
 Et la pluie d'automne la couvre aussi de bénédictions.
 Pendant la marche, s'accroît la vigueur,
 Et ils paraissent devant Dieu à Sion.¹

La Mère de Saint-Augustin, fidèle aux desseins de Dieu sur elle, s'est sanctifiée par la souffrance. Elle mit sa force dans l'Esprit d'amour qui l'engagea dans la voie royale. Appuyée sur son Bien-aimé couronné d'épines et sanglant, elle ne pensait avec lui qu'aux saintes montées, c'est-à-dire à marcher de vertu en vertu. Les ascensions de son âme lui furent extraordinairement âpres et douloureuses. Ses haltes d'un moment au Thabor ne lui furent données que pour lui permettre de reprendre haleine. Elle monta avec un cœur magnanime à travers les épines et chargée de croix. Mais les croix se changèrent pour elle en autant de sources de vie divine, jaillissant sous ses pas en une pluie de grâce abondante.

“Si la croix est la mesure de la grâce”, et rien de plus vrai, si les dons célestes, en d'autres termes, nous

¹ Ps. 83, v. 6-9. — Traduction de Crampon.

sont donnés en proportion des souffrances endurées pour Jésus-Christ, l'on peut juger à quels sommets, à quelle plénitude de vie divine est parvenue la sainte Hospitalière de Québec, victime volontaire pour les péchés du monde, elle qui mérita si justement le surnom de " parfaite amante de la croix ".

Dieu seul peut dire quelles profondes racines l'humilité a jetées dans cette âme qui, malgré son innocence, s'estimait criminelle et digne de l'enfer, se soumettait à y être précipitée pour louer Dieu durant toute l'éternité. Pendant seize ans, toutes ses vertus furent l'objet, de la part des esprits malins, d'attaques presque continues et d'une violence souvent inouïe. De ces combats géants, elles sortirent toujours victorieuses : Dieu sait avec quelle vigueur, quel éclat et quelle splendeur. Sa conformité aux volontés divines était sublime. Tout lui était devenu parfaitement indifférent : santé ou maladie, consolation ou désolation, estime ou mépris des hommes, faveurs du ciel ou délaissements de son Dieu. Pour faire la volonté de Dieu, elle eût consenti volontiers à être jetée dans l'enfer pour l'éternité, à condition toutefois qu'il n'y eût point de péché, le péché étant l'unique chose qu'elle redoutait vraiment en ce monde.

En cela paraît la force admirable de son amour pour Dieu qu'elle persévéra tant d'années, bien que privée d'ordinaire des douceurs de la dévotion sensible, dans l'accomplissement de tous ses devoirs et des moindres volontés divines, malgré l'acharnement de l'enfer à la détacher du souverain Bien. Plus l'esprit

malin lui inspirait de défiance et de haine contre son Dieu, plus son cœur s'enflammait : " Oui, mon Dieu, disait-elle, je vous aimerai même dans l'enfer, contre l'enfer même, et mon amour pour vous sera plus fort que la haine de tous les démons contre vous."

L'héroïsme de sa patience fut tel, qu'en dépit de tous ses maux elle ne s'exempta que très rarement des observances régulières ou des devoirs de sa charge.

Ainsi, la Mère Catherine de Saint-Augustin opérait par la croix son ascension lumineuse vers les hauteurs de la sainteté. Le P. Ragueneau lui rend ce témoignage : " J'ai eu soin de sa conduite douze ans de suite pendant que j'étais au Canada, et, depuis mon retour en France en 1662, j'ai toujours connu par ses lettres tout son intérieur. Je puis assurer qu'elle a toujours été croissant, comme la lumière du jour croît jusqu'à son midi."

A l'extérieur, il ne paraissait de la splendeur de sa grande âme que ce qui devait en paraître. Dans ses rapports avec la communauté ou avec les étrangers, dans les divers offices qu'elle eut à remplir, elle se montra Hospitalière accomplie, fervente, aimable, modeste, apte à tous les emplois, dévouée et très charitable pour tout le monde. Rien cependant ne semblait la distinguer des religieuses les plus zélées pour leur perfection.

Dans la maison, elle était la première au travail et des plus ferventes à se mortifier, a témoigné la Supérieure; elle supportait tout des autres, excusait toujours sans jamais s'excuser elle-même, désirant plutôt

que ses défauts fussent connus de tout le monde. "Bon Dieu! disait-elle souvent, puisque nous ne sommes que ce que nous sommes devant Dieu, pourquoi cherchons-nous à paraître autres aux yeux des hommes?"

Elle déploya dans ses emplois beaucoup de qualités naturelles. Elle en possédait même quelques-unes d'ordre supérieur: un esprit facile et net, clairvoyant, qui pénétrait vite au fond des affaires les plus importantes, un jugement excellent et une prudence éclairée. Ces qualités recevaient un certain lustre de son éducation. Elle écrivait avec une grande facilité: par les nombreux extraits de ses *Lettres* et de son *Journal* que nous avons cités, le lecteur a pu apprécier son style clair, précis, aisé et parfois élégant. Sa modestie ne faisait que relever ces dons naturels de la nature. Mais ceux qui l'approchaient étaient particulièrement frappés de l'esprit intérieur qui animait tous ses actes et tempérait son activité naturelle. Aussi, quand elle administrait les biens de la communauté et de l'hôpital, "elle savait joindre si habilement l'esprit intérieur avec les soins des choses temporelles, témoigne sa Supérieure, que tout l'extérieur en était animé: ses paroles, ses actions, ses entretiens avec les séculiers, ainsi que tous les ordres qu'elle donnait aux gens de travail. Par là elle imprimait aux séculiers, qui avaient à traiter avec elle, l'esprit de Dieu, sans qu'elle prit d'eux l'air et l'esprit du monde."

Maîtresse des novices, dans les dernières années de sa vie, elle savait se faire aimer des jeunes âmes qui lui étaient confiées pour les gagner à Dieu, et leur

inspirait à un haut degré l'amour de la vie religieuse et de la régularité, avec l'amour de Jésus-Christ et de la sainte Vierge.

L'humble Hospitalière était surtout admirable de charité dans ses rapports avec le prochain. Ce que nous avons vu de sa vie mystique, nous a fait connaître assez clairement que cette vertu est la caractéristique de la Mère Catherine de Saint-Augustin. Sa vie extérieure, sans doute, ne comporte pas de ces merveilles de dévouement. Cependant, pour s'être exercée dans une sphère modeste au dehors, sa charité n'en est pas moins digne de notre admiration, et elle offre l'avantage d'être, par ce côté, accessible à notre imitation.

Il semblait que la charité était née avec elle, tant elle se portait à obliger tout le monde. Elle y excellait, en effet, et c'est ce qui lui gagnait tous les cœurs. C'était l'obliger elle-même que de lui fournir l'occasion de rendre service aux autres. Les pauvres colons, par exemple, étaient toujours sûrs de trouver en elle "appui et le secours dont ils avaient besoin. Elle se plaisait à les assister, à prévenir leurs besoins, à leur rendre enfin mille petits services, comme de leur écrire des lettres aux parents et amis de France. Un été, elle trouva moyen de leur en écrire plus de cent, entre l'arrivée et le départ des vaisseaux. Son cœur obligeant la rendait le refuge de toutes les personnes qui avaient besoin de secours et de consolation. Elle n'en renvoyait aucune sans l'avoir parfaitement satisfaite. Elle se réservait les croix. Pour les autres, elle était

aimable et douce, s'accommodant aux différents caractères afin de gagner les âmes à Jésus-Christ. Le Sauveur, semble-t-il, attachait une onction toute céleste à ses paroles, car elle laissait les malades et les affligés consolés jusqu'au fond de l'âme.

Modèle de l'Hospitalière au chevet des malades, si elle leur rendait tous les soins du corps, elle était mille fois plus préoccupée du salut de leur âme. Elle en sauva un grand nombre, elle les édifia tous. En 1663, comme Hospitalière d'office, c'est-à-dire première religieuse en charge dans les salles des malades, elle s'adressa au P. de Brébeuf, lui demandant de prendre soin de son office et de secourir si efficacement tous les moribonds de l'hôpital pendant son terme d'office, que personne ne mourût sans la grâce de Dieu.

“ Je me persuadai, raconte-t-elle, que cela m'était accordé, et que le Père de Brébeuf m'ordonnait à ce sujet de procurer quatre messes votives : de la Passion de Notre-Seigneur, de Notre-Dame, de S. Joseph et des Anges ; d'offrir en outre pour la même fin une communion chaque mois. Il m'a semblé que dans les occasions, j'ai reçu l'effet de la promesse du Père ; du moins, j'ai cru que, depuis ce temps-là, ceux qui sont morts ont obtenu miséricorde de Dieu, quoique plusieurs soient morts assez subitement.”

“ Ce qu'il y a de plus remarquable, ajoute le P. Ragueneau, c'est qu'elle a averti plusieurs fois le confesseur de l'hôpital que certaines confessions de malades n'étaient pas entières, sur une vue surnaturelle que le Père de Brébeuf lui en avait donnée. Elle a fait

recommencer à quelques-uns leur confession jusqu'à trois fois, avec satisfaction du confesseur."

Dans l'été de 1665, parmi les soldats malades du régiment de Carignan qui furent admis à l'Hôtel-Dieu, il y eut bon nombre d'hérétiques. Ce fut pour la sainte Hospitalière une belle occasion d'exercer son zèle et de montrer sa puissance sur le Cœur de Dieu. Mgr de Laval assure qu'il n'y en eut pas moins de trente qui se convertirent à la vraie foi dans les salles de l'hôpital. L'un d'entre eux se montrait opiniâtrement réfractaire. Un soir, elle lui donna de l'eau où avaient trempé des reliques du Père de Brébeuf. Le pauvre homme eut bien de la peine à se décider à prendre ce breuvage, s'imaginant qu'on le voulait empoisonner. Il ne s'en porta que mieux le lendemain et demanda à se convertir.

Cette année-là, la Mère de Saint-Augustin avait déjà atteint un rare degré de perfection, si l'on en peut juger par le fait suivant. Le 2 février, fête de la Purification, la sainte Vierge lui apparut et lui fit prononcer le vœu du plus parfait, c'est-à-dire de faire en toutes choses ce qu'elle connaîtrait le plus apte à procurer la gloire de Dieu. On sait que ce vœu suppose une âme entièrement morte à elle-même, qui vit dans une union parfaite avec Dieu. On rencontre cet acte de sublime vertu chez des saints comme sainte Thérèse, S. François de Sales, le P. de Brébeuf, et le vénérable de la Colombière. Le P. Chastelain, son confesseur, ratifia ce vœu qui est à lui seul le plus magnifique éloge de la sainteté de notre héroïne.

Nous serions trop incomplet si nous n'insistions pas ici sur son grand esprit d'oraison, qui fut le secret de sa force dans les saintes et rudes montées de son âme. Nourrie dès son bas âge de la doctrine des fils de saint Ignace de Loyola, elle retrempait son courage, chaque année, dans les exercices spirituels de ce grand saint. Elle y puisait lumière et vigueur nouvelles. C'était l'arsenal d'où elle tirait des armes de-choix pour ses illustres combats. On peut justement l'appeler la fille spirituelle de saint Ignace qui, du reste, s'intéressa particulièrement à elle, comme le fait voir la vision suivante.

“Le 5 mars 1666, étant, dit-elle, devant le saint Sacrement, vers les deux heures après-midi, je commençais ma considération sur ces paroles de saint Paul: “Seigneur, que vous plaît-il que je fasse?” Mon esprit m'a été comme enlevé et transporté en un lieu très vaste. C'était comme une plaine, un peu élevée toutefois et fort à l'écart du reste de la terre. De là, je voyais le ciel si facilement, qu'il me semblait que je ne pouvais rien désirer de plus, sinon d'y être entrée. J'étais seule dans cette vaste plaine, et cela me donnait du déplaisir; je savais bien que du lieu où j'étais il y avait un chemin qui conduisait au ciel; mais je ne le voyais pas, et ne le pouvais découvrir sans guide dans cette plaine. Je m'adressai donc au Père de Brébeuf, et je le priai de m'en vouloir servir.

“Au même instant, je l'aperçus devant moi; et à la droite, un autre Jésuite qui était fort rayonnant de lumière. Le Père de Brébeuf me dit que ce serait celui-

là qui était avec lui qui me montrerait le chemin cherché et m'enseignerait à y marcher droit. J'éprouvais beaucoup de respect pour ce saint; mais je le voyais si lumineux que je craignais de l'approcher, me semblant qu'il m'éblouirait trop, si je le suivais. C'est pourquoi je priai le Père de Brébeuf, de me mener lui-même et de me montrer le chemin. Il me dit: "J'irai aussi, mais priez celui-ci de vous y conduire. C'est mon Père, suivons-le, il ne vous refusera pas."

"J'obéis au Père de Brébeuf, et m'adressant à son Père saint Ignace, car alors je connus bien que c'était lui, il me reçut avec tant de bonté que j'en restai toute consolée. Il me témoigna agréer les petits devoirs que je rendais au Père de Brébeuf, et se les réputait comme rendus à lui-même. Je sentis une si grande pente à épancher mon cœur à ce saint, que je lui dis toute ma disposition intérieure, avec une confiance d'enfant, et lui m'écoutait avec une bonté de Père, et me traitait même d'une façon très tendre. Il me dit que ce lieu à l'écart où j'étais, me marquait que Dieu attendait de moi que je m'applique sérieusement à l'oraison, et que pour cela il fallait être retirée à l'écart.

"J'eus moi-même une difficulté, à raison du peu de loisir que nous laissent nos occupations. Mais on me fit entendre que, lorsque la charité ou l'obéissance exigeait de moi quelque chose, il fallait m'en acquitter préférablement à tout; mais que dans ces occupations, il fallait trouver son cœur et l'y tenir en solitude: ne voulant, ne cherchant que Dieu, ne s'attachant qu'à lui

seul, avec un continuel désir de lui plaire et de ne se plaire qu'en lui. Pour lors une âme ne goûte que lui, ne pense qu'à lui, et vraiment telle âme peut dire que sa conversation est au Ciel, et que tout ce qui est de la terre et du monde lui déplaît et lui est à charge.

“Il m'ajouta diverses autres choses que je conçois et que je ne puis exprimer. Ce Saint me donna aussi à entendre, que hors des exigences de la règle ou de l'obéissance, je devais employer à l'oraison le temps que j'avais libre; et que dans cette pratique je trouverais un trésor caché, et de fortes armes pour combattre les démons.

“Ensuite on me montra le chemin qui allait au ciel. Ce chemin était merveilleusement rude, et il me paraissait être comme une échelle, dont les échelons étaient autant de croix sur lesquelles il fallait marcher. Il y en avait de temps en temps de plus grandes, de plus rudes et de plus piquantes; comme dans les grandes échelles on met, pour les rendre plus fortes, certains échelons plus forts, d'espace en espace. Or ces croix, plus rudes et plus piquantes, me semblaient la récompense que Dieu donne à une âme fidèle dans la pratique de l'oraison, et cela bien à propos; car elle a bien plus de force qu'une autre, pour les porter avec tout le fruit qu'elles peuvent produire, et plus il la fait monter, plus il lui donne de part à ses souffrances.

“Je vis aussi parmi ces croix, des ténèbres et des obscurités terribles. La plupart du temps, il me semblait qu'il fallait monter sur des croix, sans y voir.

Parfois, il paraissait un petit rayon, mais aussitôt il se dérobaît aux yeux. Or, pour suivre les desseins de Dieu, il faut marcher d'un pas égal aussi bien dans les ténèbres que dans les lumières. Je trouvais cela fort difficile; néanmoins je sentais que mon esprit se rendait aux invitations qui lui en étaient faites. Je vis que ces deux saints parlaient ensemble, et qu'ils se montraient l'un à l'autre un petit livre, de la grandeur de celui des *Exercices de Saint-Ignace*. Ils se déféraient l'un à l'autre à qui me le donnerait; mais enfin pas un d'eux ne le voulut. On en laissa la disposition à mon confesseur; et ils me firent former la résolution de suivre avec une grande soumission et obéissance, tout ce qu'il m'ordonnerait. Je le promis de bon cœur, car rien en ce temps-là ne m'était pénible; je fus bien cinq quarts d'heure dans cet entretien, qui ne me durèrent pas un moment."

Son confesseur, à la suite de cette vision, jugea avec raison que la sainte victime allait être appelée à de nouveaux tourments, et qu'il devait l'y préparer en lui ménageant la grâce des exercices de S. Ignace. Elle les fit en entier, dans une retraite de trente jours. Elle y fut favorisée de grandes grâces. Nous en avons rapporté à la fin du chapitre xve cette vision du Verbe incarné qui la fortifia et consola tellement qu'elle ne craignit pas de s'offrir à son divin Époux pour participer à sa Passion tous les moments qui lui restaient à vivre. Sa retraite, commencée le 25 avril, se termina le 26 mai. "Le huitième jour, a-t-elle noté dans son *Journal*, je me trouvai dans une avidité extrême

des croix, et il me semblait que si rudes et continuelles qu'elles pussent être, je n'en pourrais jamais être rassasiée. Je conclus que Notre-Seigneur voulait de moi trois choses : 1° chercher son royaume et sa justice ; 2° porter sa croix, et la porter tous les jours, renonçant à moi-même ; 3° vivre désormais comme une personne morte.”

CHAPITRE XVIII

SUPRÊME HOLOCAUSTE ET DERNIÈRES AGONIES

Le soir du 2 août 1666, la Mère de Saint-Augustin, gravement malade, recevait le saint viatique. On s'attendait à sa mort prochaine. Deux ou trois heures plus tard, elle tomba dans une sorte d'assoupissement. S. François de Sales lui apparut accompagné du Père de Brébeuf et, à la prière de ce dernier, la guérit sur le champ. Dans le même moment, ses hôtes, les démons, la quittèrent pour ne revenir que le jour de la saint Augustin, et on lui dit qu'il fallait encore vivre parce qu'elle n'avait pas assez souffert.

Elle ne refusa pas d'achever de boire le calice que Dieu lui présentait. Comme son adorable Sauveur, ne l'avait-elle pas désiré d'un grand désir ?

On était alors à la veille de l'expédition contre les Iroquois. Est-ce la raison de ses souffrances nouvelles ? ou la faut-il chercher dans les difficultés encore pendantes au sujet des dîmes, question vitale pour l'Église et qui ne fut réglée que l'année suivante, 1667, par M. de Tracy ? Nous l'ignorons. Nous savons seulement que son zèle eut pour objet, cette année-là, un personnage très influent de la colonie, qui lui avait été recommandé d'une façon toute spéciale par

Mgr de Laval. Quel est ce personnage ? Son nom n'a pas été conservé. Elle eut à souffrir beaucoup à son sujet, et de longs mois.

Cependant, le 8 avril 1667, Dieu donna un peu de répit à la pauvre victime :

“ Le Vendredi Saint de l'année 1667, dit-elle, étant à ténèbres, vers les trois heures de l'après-midi, tous mes hôtes sortirent et mon esprit demeura entièrement libre et délivré de toutes mes tentations. Il me sembla que ce fut Notre-Seigneur qui les chassa tous, et voulut me donner, par ce moyen, le temps de réparer ce qu'ils m'avaient fait faire par le passé. Je n'ai aucune connaissance si c'est pour un temps ou pour toujours. Je ne laisse pas, cependant, de sentir la présence des démons et même quelquefois d'en voir, mais ils ne font aucune impression sur mon esprit ; ils me donnent des coups assez rudes, ils me font des grimaces, ils me menacent et sont enragés contre moi ; mais tout cela ne me fait aucune impression. Seulement je ressens fort bien leurs coups, quoique je n'éprouve pas au-dedans de moi leurs opérations.”

Mais cette parfaite amante de Jésus crucifié ne pouvait plus vivre sans souffrir :

“ J'ai prié Notre-Seigneur. ajoute-t-elle, avec toutes les instances qui m'ont été possibles, de ne pas me donner ce repos d'esprit, s'il était moins à sa plus grande gloire et aux desseins qu'il a eus sur moi de toute éternité. Je me suis offerte à lui pour retourner à mon premier état, et y être le reste de mes jours, dans le désir que sa bonté me donne de souffrir quelque

chose pour le prochain ; car je ne prétends aucune utilité pour moi, ni aucune récompense de tout ce que j'ai souffert, et de ce que je pourrai souffrir à l'avenir. De toute l'étendue de mon âme, je me suis sacrifiée pour être la victime de la divine Justice, et satisfaire, si elle daigne bien m'agréer, pour les péchés de mes frères. Ce désir est si grand en moi qu'il me semble que j'en suis toute pénétrée. Ce n'est pas que les croix et les souffrances ne me soient pas sensibles présentement ; mais malgré la peine que la nature y ressent, je les goûte avec une certaine joie qui a quelque chose de l'avidité." Et dans son humilité, elle ajoutait : "Cela n'empêche pas que je sois horriblement infidèle à Dieu."

Le ciel exauça bientôt ces désirs enflammés. Le 3 mai, jour anniversaire de sa naissance, elle était à prier devant le saint Sacrement, Notre-Seigneur Jésus-Christ se présenta à elle en compagnie de la sainte Vierge, de S. Joseph et de ses patronnes. Ses anges se joignirent à la troupe céleste, ainsi que Marie des Vallées et le P. de Brébeuf. Elle vit que tous l'offraient sans cesse à Notre-Seigneur, parfois à Notre-Dame, et demandaient qu'elle fût de nouveau livrée à la fureur des démons, tandis qu'ils l'encourageaient elle-même à s'offrir pour le salut de diverses sortes de pécheurs.

Puis les saints se divisèrent dans leurs prières. Les uns lui voulaient trois ans de souffrances pour les prêtres et les personnes consacrées à Dieu ; les autres, trois années pour les athées et les magiciens ou sorciers ; quelques-uns, et parmi eux le P. de Brébeuf,

autant d'années pour les voluptueux, les impudiques, les ivrognes et autres sensuels ; les derniers enfin, encore trois ans pour les orgueilleux et les personnes sans charité.

La pauvre victime se tenait, pendant ce temps-là, tremblante devant le saint Sacrement, comme une criminelle qui s'attend à être condamnée aux derniers supplices. Elle s'abandonna à tout ce que le Seigneur voudrait. Effectivement, quatre heures après, une armée de démons accourut des profondeurs de l'enfer. "Lorsqu'ils rentrèrent, dit-elle, ils firent un horrible tintamarre et me firent en même temps ressentir quelles peuvent être leurs opérations, quand Dieu leur lâche la bride : il me sembla qu'ils étaient quatre légions."

Ils ne la quittèrent plus jusqu'à sa mort qui arriva douze mois après. Ainsi Notre-Seigneur changea en mois les douze années demandées par les saints du ciel.

Elle faisait sa retraite annuelle, quand elle eut cette vision. Deux jours après, sur l'ordre du P. de Brébeuf, elle fit avec Notre-Seigneur ce pact admirable :

"Mon Dieu et mon aimable Rédempteur Jésus-Christ, dans le désir que votre bonté infinie me donne d'être fidèle aux desseins qu'a eus de toute éternité votre saint amour sur moi ; je prends la hardiesse, quoique très indigne, de faire un pact et accord avec vous, ô mon tout aimable Sauveur. Par ce pact et accord, je désavoue absolument, et pour toujours, tout ce que les démons opéreront en moi, de contraire à

votre divine Majesté. Que si ma bouche était si malheureuse que de s'ouvrir pour proférer des blasphèmes et des impiétés contre vous, mon Dieu, ou contre votre honneur, je proteste, en votre divine présence et en la face du ciel et de la terre, que dès à présent je m'en dédis et y renonce. Et je prétends que lors même que les démons se serviroient de ma langue pour un si mauvais usage, mon cœur vous donne incomparablement plus de louanges et de bénédictions, et ait plus de respect mille fois pour votre divine Majesté, que ces malheureux esprits n'imprimeront pour lors en moi-même de sentiments contraires.

“ Que si, par un ordre de votre divine Justice, vous leur permettez d'exercer sur mon corps toute leur rage, je proteste que je ne veux jamais y donner aucun consentement ni agrément. Plutôt je vous demande mille morts ; et je vous conjure, ô mon Sauveur, par votre infinie miséricorde, que la confusion leur en demeure éternellement. Je reconnais dès à présent, comme j'espère le faire pendant toute l'éternité, que toutes les résistances que j'apporterai à ne pas obéir aux démons et aux tentations qu'ils me feront subir, sont et seront les effets de votre pure miséricorde qui me soutiendra, sans laquelle je succomberais à chaque moment. Je reconnais aussi que le plus grand honneur que vous me sauriez faire, c'est d'agréer mes petits et indignes services et souffrances, et d'en disposer comme bon vous semblera, sans jamais m'en rendre aucun salaire ; tout vous étant dû par d'infinis titres. Disposez de moi dans le temps et dans l'éternité selon votre

bon plaisir. Que je vous aime seulement, ô mon Dieu, et je suis trop contente. Que jamais je ne fasse rien de contraire à l'amour que je vous dois, et je suis trop riche.

“Je supplie très humblement votre sainte Mère, ma très honorée Dame et Maîtresse, son digne et chaste Époux, les saints Anges, et tous les Saints qui sont au Ciel, surtout ceux qui daignent m'honorer de leur protection spéciale; je les prie tous, dis-je, de vous présenter ces désirs de mon cœur, et de vous faire agréer ce pact que je prends la hardiesse de faire avec vous dans tout le respect, l'amour, et la confiance dont mon âme est capable, vous suppliant encore un coup, ô mon Jésus, de recevoir ces désirs, et d'agréer que tous les mouvements de mon cœur, et les agitations de mes artères et de mes veines, les respirations que je ferai, soient autant de moments et de mouvements qui vous témoignent le désir que j'ai d'être inséparablement soumise à vos ordres, dans le temps et dans l'éternité. Quelque chose que les démons, ou mon amour-propre me puissent inspirer de contraire à cette volonté, je les désavoue et j'y renonce absolument et irrévocablement, voulant que vous seul, ô mon Dieu et mon tout! soyez maître absolu et unique de mon cœur, de mes désirs et de moi-même: ne voulant vivre et mourir qu'en vous et pour vous.”

Mgr de Laval écrivait en France à la Supérieure de Bayeux, le 8 novembre 1667: “La fidélité de notre bonne fille, la Sœur de Saint-Augustin, aux communications qu'elle reçoit de Notre-Seigneur, m'oblige

particulièrement d'avoir une affection plus spéciale pour son âme... Je reçois une consolation singulière, ajoutait l'humble prélat, de voir qu'il y a des âmes qui aient pour Dieu un véritable et pur amour, afin de suppléer à mes infidélités." L'année précédente, il en écrivait encore à la même: "J'espère que ce sera un jour un chef-d'œuvre du Saint-Esprit, car, en vérité, tout est extraordinaire en elle."

Il semble qu'à mesure que la sainte victime approchait du terme de sa vie, Dieu la traitait avec une rigueur toujours plus grande. Depuis le commencement de l'Avent jusqu'au dernier jour de la même année, 1667, elle fut dans un accablement extrême et dans une continuelle tentation de désespoir; de sorte qu'à chaque instant il lui fallait se faire beaucoup de violence pour ne pas mettre ses désirs à exécution.

"Le dernier jour de l'an, raconte-t-elle, comme j'éprouvais un redoublement de cette tentation et de ces peines, je me traînai avec assez de peine jusqu'au chœur devant l'autel de Notre-Dame. Là, je donnai libre cours à mes larmes, et me plaignis doucement à la sainte Vierge, de ce qu'elle m'abandonnait de la sorte. Je lui dis tout ce que l'affliction et l'affection me suggéraient alors; et je me résolus de ne pas partir de là, qu'elle n'eût fait ma paix avec son très cher Fils, qui me paraissait fort irrité contre moi.

"Je fus bien une heure de temps à souffrir un rebut étrange. Tout d'un coup, il me sembla que la sainte Vierge me promit secours et son saint Enfant aussi, et que celui-ci dit à sa mère qu'il voulait se donner à

moi, accompagné d'une grande suite. Je compris en même temps que cette suite serait l'accroissement du nombre de mes hôtes. Je les priai tous deux de n'en rien faire, parce que me trouvant déjà tout accablée, je ne croyais pas pouvoir supporter ce redoublement sans succomber tout à fait. Ils m'assurèrent qu'il n'y avait rien à craindre, et que je devais m'abandonner sans crainte à tout ce qu'ils voudraient. Le Père de Brébeuf me portait aussi à m'offrir tout entière à la divine volonté sans aucune réserve. Je le fis avec assez de peine, bien qu'avec courage.

“Je restai après cela un peu plus calme, mais étrangement tourmentée par une armée de démons qui étaient autour de moi, comme serait une armée prête à fondre sur une place. Je les sentis de même jusqu'au lendemain : au moment de la communion, ils entrèrent avec une contrainte que je ne saurais jamais assez expliquer ; car ils y furent forcés par un pouvoir bien grand, ce qui les faisait enrager. Ils furent mis là pour accompagner Notre-Seigneur, et malgré eux le reconnaître pour leur roi et souverain. Il n'est pas facile d'exprimer les divers sentiments qu'ils imprimaient dans mon esprit, dont pourtant Jésus-Christ avait pris une telle possession que tout ce cortège d'enfer ne m'était pas insupportable. Toutes les mauvaises impressions ne servaient qu'à m'unir davantage à celui qui s'était donné à moi d'une façon si intime, qu'il me semblait que, dorénavant, rien ne pouvait me séparer de lui.”

Le carême de 1668 apporta, à son tour, un surcroît

de peines à la Mère de Saint-Augustin. "Plus j'approchais de la fête de mon saint directeur céleste, écrivait-elle dans son *Journal* peu avant sa mort, plus ma croix fut pesante et crucifiante."

Le P. de Brébeuf lui-même, en effet, paraissait user à son égard d'une grande sévérité: "Il semble, disait-elle, qu'il ait comme regret que Notre-Seigneur et la sainte Vierge me fassent goûter quelque petit rayon de douceur et un moment de calme."

Mais ce martyre ne saurait se prolonger indéfiniment. Votre justice, ô mon Dieu, n'a-t-elle pas fixé de limites à ses rigueurs? Votre main cessera-t-elle bientôt de s'appesantir sur cette innocente et pure victime? Seigneur, Dieu des miséricordes, ayez pitié de cette pauvre Vierge, l'épouse fidèle de votre divin Fils, broyée, anéantie à vos pieds, expirant sous le poids de tant de douleurs. Ayez pitié. Le premier objet de son immolation n'est-il pas atteint?

La Nouvelle-France vit, en effet; ses ennemis sont vaincus, et l'enfer est enchaîné. M. de Tracy vient de la quitter pacifiée, heureuse, souriant à l'espérance. Sa population, doublée en trois ans, est maintenant forte de 6,000 âmes. Le signal est donné d'un grand développement agricole, commercial et industriel. L'Église grandit dans la paix. Sous le regard consolé du saint Évêque de Québec, fleurissent et prospèrent les ordres religieux et les institutions de charité et d'éducation: les Jésuites, les Sulpiciens, les Ursulines, les filles de Marguerite Bourgeoys, les Hospitalières à Québec et à Montréal. Un essor puissant est donné

aux missions sauvages: les Jésuites Claude Allouez, Dablon et Marquette évangélisent les tribus de l'Ouest; les Fremin, les Pierron, les Bruyas et les Carheil, les cinq cantons de la confédération iroquoise; les Albanel, la région du Saguenay. Voici venir de France de nouveaux ministres de Dieu: les uns sont destinés au séminaire de Québec; les autres, des Messieurs de Saint-Sulpice, ont à leur tête M. de Queylus, devenu le fils soumis de Mgr de Laval qui se venge de son passé en le nommant son grand vicaire. Un vaste champ d'apostolat attend à Montréal les Sulpiciens, qui vont le féconder de leur zèle et l'illustrer par leurs vertus.

La pure et noble victime du Golgotha de Québec eut-elle cette vision du présent? Sa profonde humilité cachait à ses yeux, sans doute, la part considérable qu'elle avait prise à cet heureux retour dans les destinées sublimes de la Nouvelle-France. En toute hypothèse, son œuvre était achevée et sa mission remplie. Elle pouvait avec Jésus clamer du haut de la croix son *Consummatum est*. L'heure en effet, était proche.

Le 20 avril, la Mère de Saint-Augustin fut prise d'un crachement de sang. Comme il dura peu, on n'y fit guère attention. Mais bientôt, elle fut saisie de la fièvre et de grandes douleurs à la poitrine. C'était comme le dernier acte du crucifiement qui commençait. Il se prolongea plusieurs jours, dans des souffrances atroces. Les médecins, déconcertés, rapporte le P. Chastelain, ne comprenaient rien à sa maladie qui, de

fait, observe-t-il, n'était pas naturelle, car elle s'était chargée des péchés de deux personnes importantes qui lui avaient été recommandées par Mgr de Laval. "Sa dernière maladie, ajoute-t-il, bien qu'elle n'ait duré que dix-huit jours, serait suffisante toute seule à lui tenir lieu de purgatoire pour toute sa vie et lui valoir devant Dieu les mérites de dix-huit années d'une sainte vie, tant elle a été purifiée et éprouvée en son âme et en son corps."

Jamais, cependant, on ne surprit dans la pauvre crucifiée le moindre signe d'impatience; jamais elle ne voulut prendre aucun soulagement de son propre choix. Mais elle priait celles qui la soignaient de ne la point consulter sur ses besoins ni sur ses goûts, et se contentait de prendre ce qu'on lui présentait, quelque répugnance, quelque dégoût qu'elle en éprouvât. Elle acceptait les moindres services qu'on lui rendait avec de grands sentiments de reconnaissance, comme si elle eut été indigne qu'on pensât à elle.

Cependant, malgré ses efforts pour cacher, selon sa coutume, son admirable esprit de pénitence et les mystérieuses conduites de Dieu sur elle, quelques-uns en devinèrent quelque chose dans la circonstance suivante: Un jour qu'elle était tourmentée d'un affreux désespoir, la justice de Dieu lui semblant implacable à cause des péchés dont elle était chargée, il lui échappa de dire au Père Chastelain en leur présence: "Mon Père, ne puis-je pas, comme Job, dire à Dieu: *Mirabiliter me crucias*, " Vous me tourmentez d'une manière prodigieuse." Puis, tournant ses regards vers Jésus

en croix, elle s'écria comme lui: "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonnée?"

Le troisième jour de mai, fête de l'Invention de la sainte Croix et jour anniversaire de sa naissance, ses douleurs augmentent. Dès lors, ses forces déclinent rapidement. Le 7 mai, on lui administre les derniers sacrements, qu'elle reçoit avec une rare présence d'esprit, suggérant son nom en latin, *Mariam Catharinam*, au prêtre qui le cherchait dans sa mémoire. Sa Supérieure, la Mère de Saint-Bonaventure, très affligée, ne quitte le chevet de sa chère malade que pour aller se prosterner devant le saint Sacrement et implorer sa guérison.

Vers le milieu de la nuit suivante, la sainte malade éprouve une grande faiblesse. Dès qu'elle a repris ses sens, on mande en toute hâte son confesseur qui, avec toute la communauté réunie, récite les prières des agonisants. En ce moment, la sainte victime entre en extase: elle est immobile, ses yeux sont fixés au ciel, comme captivés par la vue de quelque objet visible à elle seule. Un quart d'heure se passe. Elle semble toujours ravie en Dieu et ne donne aucun signe de vie; son pouls même a cessé de battre. Tout à coup, reprenant l'usage de ses sens, elle s'écrie d'une voix libre et vibrante, les yeux toujours attachés au ciel: "J'adore vos divines perfections, ô mon Dieu, j'adore votre divine justice! je m'y abandonne de tout mon cœur."

Puis elle abaisse tranquillement ses regards sur la communauté, la joie rayonne dans ses yeux, sur tout

son visage, qui semble renaître à la santé. Elle demande quelle heure il est. On lui répond qu'il est trois heures du matin. "Voilà qui va bien, dit-elle gaiement. Entre cinq et six heures, il y aura du changement dans nos affaires. Mais, en attendant, me voici guérie. On vient de me dire que tous mes maux sont finis, que tout est fait et qu'il n'y a plus de douleur."

Tout était donc consommé. En effet, toute apparence du mal a disparu : le pouls lui-même est tout à fait normal. La miraculée demande alors la permission de prendre ses habits pour aller rendre grâces à Notre-Seigneur au T. S. Sacrement. Comme on ne croit pas devoir accéder à ce désir : "Bien donc, ma Mère, réplique-t-elle doucement à la Supérieure, puisque vous ne le trouvez pas bon, je le veux ainsi. Mais chantons, s'il vous plaît, le *Te Deum*." Et elle l'entonne de "sa belle et ravissante voix." Toute la communauté poursuit avec elle jusqu'au dernier verset : *In te, Domine speravi, non confundar in æternum* "C'est en vous, Seigneur, que j'ai mis mon espérance, je vous bénirai éternellement." Trois fois elle répète seule ce verset.

Quand elle a fini de chanter, elle s'adresse de nouveau à ses Sœurs étonnées et surprises de ce qu'elles voient et entendent, les remercie, les assure qu'elle ne plaisante pas quand elle se dit mieux, qu'elle est bel et bien guérie et n'éprouve aucune incommodité. "Pour vous faire voir que je dis vrai, ajoute-t-elle, donnez-moi à manger, car j'ai bon appétit."

On lui apporte un bouillon qu'elle prend fort agréa-

blement, en disant que ce n'est pas assez. " Mais puisqu'on ne juge pas à propos que j'en prenne davantage, dit-elle, je voudrais bien me coucher." Elle avait passé toute sa maladie dans un fauteuil, à cause de sa difficulté de respirer. " Je vous prie, ajoute-t-elle, laissez-moi prendre mon repos, car je suis harassée du travail de la nuit dernière."

Toutes se retirèrent, bénissant Dieu de son retour inespéré à la santé. Il était près de cinq heures et demie; elles allèrent au chœur réciter l'office. Seules, les infirmières restèrent à son chevet, avec la Supérieure et le Père Chastelain.

La Mère de Saint-Augustin s'endormit bientôt en leur présence. Elle semblait reposer comme un enfant, d'un sommeil doux et profond. Les infirmières, qui ne la quittaient pas des yeux, furent frappées de voir son visage reprendre peu à peu un teint animé et ses joues se colorer d'un léger incarnat. Comme on craignait de l'éveiller, on faisait grand silence autour d'elle. Près d'une demi-heure s'était écoulée, quand une infirmière, mettant la main sur sa bouche, constata qu'elle ne respirait plus. Sa sainte âme avait pris son vol vers le ciel; portée par les anges, elle était allée célébrer ses noces éternelles avec l'Agneau divin. " Cette véritable amante de Jésus-Christ, écrivait peu après le Père Chastelain, est morte d'un doux sommeil que je puis appeler extase d'amour divin, à cause des grandes grâces qu'elle a reçues, comme elle a témoigné depuis sa mort."

La Mère de Saint-Bonaventure était consternée. Elle se rendit à la chapelle. Suffoquée par la douleur, elle ne pouvait parler; mais l'altération de ses traits, les larmes qui coulaient de ses yeux, son attitude accablée en disaient assez. Les religieuses cessèrent l'une après l'autre la récitation de l'office, donnant libre cours à leur douleur. Cette perte leur fut à toutes si sensible qu'on eût dit que chacune pleurait une sœur selon la nature en même temps qu'un membre de leur Institut.

Le corps de la sainte Hospitalière fut exposé dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu pendant vingt-quatre heures. "Son visage, dit la *Relation* de 1668, resta comme d'une personne qui serait en contemplation. Quoiqu'elle fût, pendant sa vie, d'un abord très agréable, elle avait cependant quelque chose d'incomparablement plus attrayant après sa mort." Toute la population de Québec fut témoin de cette merveille. On vint prier en foule auprès du saint corps. Beaucoup de personnes voulurent se procurer quelque chose qui lui eût appartenu.

Ainsi s'éteignit dans le Seigneur, la Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin, le 8 mai de l'année 1668, jour de la fête de l'archange S. Michel qui lui avait promis son assistance spéciale, surtout à la dernière heure. Elle avait vécu sur la terre trente-six ans, dont vingt au Canada, sa patrie d'adoption.

Douce figure d'apôtre, incarnation du dévouement et du patriotisme le plus élevé, modèle achevé des vertus chrétiennes, ô sainte amante de Jésus crucifié,

tu chantes maintenant dans l'allégresse, avec ton Jésus ressuscité, ton éternel alleluia. En attendant le jour tant désiré où nous pourrons te vénérer sur les autels, en compagnie des Laval, des Brébeuf, des Lalemant, des Marie de l'Incarnation, des Marguerite Bourgeoys et des d'Youville, nous t'invoquons comme notre puissante protectrice. Daigne ne pas oublier, au sein de la gloire, le petit peuple canadien-français pour qui tu as tant prié et tant souffert.

CHAPITRE XIX

DANS LA GLOIRE

Ce que l'on soupçonnait de la haute sainteté de l'humble Hospitalière ne tarda pas à éclater au dehors. Mgr de Laval ne cacha plus son estime profonde et sa vive admiration pour ses vertus : " J'ai entendu dire de Monseigneur notre prélat, écrit la vénérable Marie de l'Incarnation, que cette bonne Mère (la Mère de Saint-Augustin) était l'âme la plus sainte qu'il ait connue."

Il écrivait lui-même en France à la fondatrice de Bayeux : " Ma chère Mère, il y a un grand sujet de bénir Dieu de la conduite qu'il a tenue sur notre Sœur Catherine de Saint-Augustin ; c'était une âme qu'il s'était choisie pour lui communiquer des grâces très grandes et très particulières. Sa sainteté sera mieux connue dans le ciel qu'en cette vie, car assurément elle est extraordinaire."

L'Évêque ordonna, peu après sa mort, que l'on recueillit les lettres, les notes spirituelles, tous les documents capables d'éclairer sa vie et de les envoyer au P. Ragueneau, qu'il chargea d'écrire sa biographie.

Ce fut un grand sujet d'admiration à Québec et dans toute la colonie quand les merveilles de sa sainte

vie furent connues. On ne tarissait pas d'éloges à son sujet, et l'on ne cessait de bénir sa mémoire. La vénérable Marie de l'Incarnation en écrivit longuement à son fils, sur un ton pénétré. Elle lui disait entre autres choses : " Je vous parlerai volontiers de ses vertus dont je fais plus d'état que des miracles et des prodiges.

"Elle servait les pauvres avec une force et une vigueur admirable. C'était la fille du monde la plus charitable aux malades, et pour la charité elle était singulièrement aimée de tout le monde, aussi bien que pour sa douceur, sa ferveur, sa patience, sa persévérance, ayant eu plus de huit ans la fièvre sans garder le lit, sans se plaindre, sans se désister de faire son obéissance, sans perdre ses exercices, soit de cœur, soit de ses offices, soit de communauté. Mon très cher fils, les vertus de cette trempe sont plus à estimer que les miracles."

La Mère de St-Augustin fut d'autant plus regrettée de sa communauté que ses mérites éclatants, si soigneusement cachés pendant sa vie, brillaient davantage à tous les yeux. Mais personne ne fut plus sensible à cette perte et n'en apprécia mieux toute l'étendue que la religieuse distinguée, si longtemps sa Supérieure et qui l'affectionnait si vivement en Notre-Seigneur. Elle s'en exprimait ainsi aux Hospitalières de Bayeux, dans une lettre que l'on dirait écrite avec une plume trempée dans ses larmes :

" De vous exprimer nos regrets sur une telle perte c'est ce qui ne se peut ; car nous avons perdu ce

que nous ne recouvrerons jamais, le meilleur et le plus aimable sujet qui se puisse voir : un naturel des mieux faits et le plus avantageux qui se puisse dire ; une fille paisible, charitable et prudente autant qu'il se peut imaginer ; d'une vertu aussi rare que la conduite de Dieu sur elle était extraordinaire. Notre douleur est si juste et si sensible que nous n'en parlons et n'y pensons qu'avec larmes. Nous avons bien gravé dans nos cœurs les reliques de ses vertus, et nous avons un précieux dépôt dans son aimable corps, auprès duquel nos charitables Sœurs ne se lassent point de prier.

“ J'ai appris que la Mère de Saint-Sauveur (la sœur aînée de la Mère de Saint-Augustin) est votre Supérieure. Hélas ! j'espérais bien que son aimable sœur nous tiendrait ici, à la première élection, la même place ; mais nous ne méritions pas un si grand bien, au moins moi qui la cherche souvent pour lui communiquer mes petites difficultés et mes pensées. Il m'est bien sensible de ne la plus trouver pour me consoler avec elle, car elle était tout mon recours et toute ma consolation.”

La vénérable Mère de Saint-Bonaventure, qui écrivit ces lignes, eut la joie, quelque temps après, de contempler sa très chère fille dans la gloire du paradis. Un jour qu'elle était devant le saint Sacrement à réciter l'office :

“ Je vis, raconte-t-elle, une grande montagne toute claire comme le cristal, sur laquelle étaient quantité d'anges et de saints rangés en chœur des deux

côtés jusqu'aux pieds de Notre-Dame. Ma vue ne se porta pas plus avant.

“ Ils tenaient en mains chacun une palme et un flambeau qui rendait une clarté admirable dont l'éclat rejaillissait sur leurs habits blancs. Toutes les religieuses elles-mêmes, et j'en vis là un grand nombre, étaient toutes vêtues de blanc, leurs voiles étaient de même couleur.

“ Au pied de la montagne, au milieu des deux chœurs, je vis une religieuse aussi vêtue de blanc qui était à genoux. Elle tenait un cierge en ses mains qui me paraissaient jointes. Dans cette attitude priante, elle semblait ou demander l'entrée dans la gloire ou remercier la divine Majesté et lui faire hommage de la gloire dont elle jouissait déjà.

“ Quoi qu'il en soit, je vis deux anges se détacher de chaque côté, descendre au milieu des deux chœurs, et j'entendis ces paroles : “ Que chanterons-nous à la réception de cette nouvelle épouse ? ” On leur répondit : “ Chantez l'Alleluia.”

“ Et au même moment, ils l'entonnèrent sur le chant de l'invitatoire du jour de la Pentecôte, et ces chœurs ensuite se répétèrent. Puis les anges chantèrent : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus*, “ Venez voir et goûter la suavité du Seigneur.”

“ En même temps, deux vénérables personnages vinrent prendre la religieuse sous les bras pour la mener au trône de Dieu. En ce moment la vision s'évanouit. J'entendis que c'était notre chère Sœur de Saint-Augustin qui avait été ainsi reçue au ciel, con-

duite par notre Père saint Augustin et par le révérend Père de Brébeuf. Il me semble avoir reconnu ce dernier.”

Le P. Ragueneau rapporte aussi que Dieu fit voir à une personne de piété, en France, notre bienheureuse Hospitalière rayonnant d'une gloire éclatante qui éclipsait celle d'un grand nombre d'élus. Elle était couronnée de roses et tenait dans ses mains une branche de laurier.

La même personne aperçut dans le même temps, au milieu d'un groupe de religieux, deux bienheureux plus radieux que les autres. Il lui fut révélé que c'étaient les Pères de Brébeuf et Lalemant.

Avec la réputation de sainteté de la Mère de Saint-Augustin, son culte se propagea rapidement, tant au Canada qu'en France. On se mit partout à l'invoquer avec confiance. Dieu montra par des effets de sa puissance qu'il avait pour agréable l'empressement des fidèles à honorer sa servante. Dès la deuxième année qui suivit sa mort, on pouvait écrire de l'Hôtel-Dieu de Québec :

“ Notre-Seigneur fait beaucoup de grâces et de très singulières à ceux qui ont confiance au crédit de notre très chère Sœur de Saint-Augustin. Plusieurs m'en ont assurée, et même des plus considérables de ce pays.”

L'auteur de cette lettre, une religieuse d'un grand mérite, ajoutait que pour sa part elle avait été guérie par son intercession d'une maladie chronique fort douloureuse, et que, de plus, elle en avait souvent reçu

assistance dans les embarras de sa charge, l'administration des biens de la communauté et de l'hôpital. Un jour, elle se trouva à manquer d'argent monnayé pour payer des ouvriers, l'argent monnayé étant très rare au Canada à cette époque. Elle eut aussitôt recours à sa "bienfaitrice ordinaire" la Mère de Saint-Augustin. Or, un moment après, il se présenta à la porte du monastère un inconnu qui remit à la portière le double de la somme qu'il fallait, puis disparut sans qu'on n'ait jamais pu savoir qui il était.

Une novice d'une maison d'Hospitalières de France était fort ébranlée dans sa vocation, tentée qu'elle était depuis six mois. Elle fit une neuvaine d'actions de grâces pour les faveurs dont Notre-Seigneur avait comblé l'Hospitalière mystique de Québec. Au bout de trois jours, elle était entièrement délivrée.

Une autre novice était empêchée de faire profession par son tuteur qui s'y opposait opiniâtement. Elle se mit à invoquer avec ferveur la Mère de Saint-Augustin. Le septième jour de la neuvaine, les dispositions du tuteur étaient entièrement changées, au point qu'il voulut signer à genoux le contrat passé avec la communauté.

Dans une salle de malades, une personne mourante, assaillie par d'horribles tentations, était dans le désespoir. La Supérieure de la Communauté fit promettre à toutes ses Sœurs une communion en actions de grâces pour les grandes choses accomplies par le Seigneur dans notre héroïne, qu'elle pria en même temps d'exercer sa charité auprès de la pauvre mori-

bonde. Celle-ci, une heure après, rentrait dans le calme et la paix, et expirait dans d'admirables sentiments de résignation.

Deux miracles éclatants ont été consignés dans les annales de l'Hôtel-Dieu de Québec et reproduits par M. l'abbé Casgrain dans son histoire de cette institution. Le premier eut lieu à Caen en Normandie, l'autre à la Pointe-aux-Trembles, près de Québec.

“ A Caen, dans un couvent de la Visitation, une religieuse nommée Sœur Anne-Suzanne des Maires, avait reçu, en tombant, une grave contusion au genou. Depuis près de trois mois, elle ne pouvait se soutenir ni marcher autrement qu'avec une béquille. Sur le récit qu'on lui avait fait de la vie et des rares mérites de la Mère de Saint-Augustin, elle eut la pensée de recourir à son intercession et pria plusieurs de ses compagnes de se joindre à elle pendant une neuvaine qu'elle commençait en son honneur. Ses prières ne furent pas d'abord exaucées ; mais, sans perdre courage, elle entreprit une seconde neuvaine avec un redoublement de ferveur et de confiance. Elle appliqua en même temps sur son genou un morceau du voile de la vénérable Mère, qui avait été envoyé au monastère.

“ Le dernier jour de la neuvaine, s'étant fait conduire au chœur pour assister à la bénédiction du saint Sacrement, elle ressentit tout à coup d'étranges douleurs, accompagnées de craquements au genou, qui lui causèrent une extrême frayeur. Elle se précipita à genoux, toute saisie et tremblante, et à l'heure même se sentit parfaitement guérie. A l'issue de l'office, elle

se releva et se mit à marcher avec la même facilité que si elle n'avait jamais souffert aucune incommodité. Le médecin qui la pensait voulut constater par lui-même la vérité de ce miracle; il visita son genou, il n'y trouva ni enflure, ni rougeur, mais seulement une peau nouvelle et fraîche qui indiquait une entière guérison. Toute la communauté en rendit des actions de grâces à Dieu et à la Sainte du Canada.

“ Le second fait qui nous reste à rapporter est plus rapproché de nous, de temps et de lieu. Un colon canadien, nommé Nicolas Malte, établi sur la seigneurie de Dombourg, aujourd'hui la Pointe-aux-Trembles, avait un enfant qui souffrait depuis sa naissance d'un tremblement convulsif que les médecins avaient déclaré incurable. La grande dévotion que l'on avait alors dans notre pays pour la Mère de Saint-Augustin et les merveilles qui s'étaient opérées par son intercession lui suggérèrent de recourir à sa puissance auprès de Dieu en faveur de son fils. Il commença avec sa famille une neuvaine en l'honneur de la Mère de Saint-Augustin. A peine était-elle terminée que l'enfant ne gardait plus aucune trace de son infirmité. Le Père, au comble de la joie, s'empressa de rendre gloire à Dieu en proclamant hautement la sainteté de la Mère de Saint-Augustin, et en offrant même de signer de son sang l'attestation de ce miracle.”

Tous ces merveilleux témoignages de la sainteté de leur Sœur déterminèrent les religieuses de l'Hôtel-Dieu, en 1689, à demander à Mgr de Saint-Valier l'autorisation d'exhumer sa dépouille mortelle. Ses ossements

furent déposés dans un riche coffret, et transportés solennellement à l'intérieur du cloître dans un oratoire dit du Calvaire. Depuis ce temps, bien des générations d'Hospitalières y sont venues s'agenouiller pour invoquer la sainte protectrice de la maison, et s'animer par le fortifiant souvenir des vertus de leur illustre aînée à marcher avec courage dans la voie royale du sacrifice.

Sa mémoire est restée toujours vivante et en grande vénération à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec. Chaque année, le jour anniversaire de sa mort, le 8 mai, il y a communion générale et chant du *Te Deum* après la messe, en action de grâces des grandes faveurs qu'elle reçut du ciel ; et au dîner, lecture publique est faite de la circulaire écrite à l'occasion de sa mort aux diverses maisons de l'Institut.

C'est pour les Hospitalières de Québec une grande gloire et un insigne bienfait du Seigneur de se pouvoir réclamer d'une fleur de sainteté aussi admirable. Elle leur a légué avec l'exemple de ses vertus le culte tout particulier au saint Cœur de Marie qu'elle tenait du vénérable Jean Eudes. De l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, en effet, comme de son foyer principal, la salutaire dévotion a rayonné par tout le Canada au dix-septième siècle.¹

En 1690, quand la Nouvelle-France était encore trop faible pour être livrée, sans un grand danger

¹ Sur les origines de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, au Canada, voir l'intéressant travail publié dans *le Messager Canadien du Sacré-Cœur*, décembre 1904 et janvier 1905.

pour sa foi, aux mains de l'Anglais protestant, ses protecteurs veillaient du haut du ciel. On vit Phipps obligé de lever le siège de Québec, sa superbe armada brisée contre les récifs du Saint-Laurent. La Nouvelle-France était délivrée.

C'est la novice de prédilection de la Mère de Saint-Augustin, la célèbre Mère Juchereau de Saint-Ignace qui, en reconnaissance de cette victoire, demanda avec instances à Mgr de Saint-Valier d'instituer dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Québec la fête du saint Cœur de Marie. Sa prière fut exaucée.¹

Dans les autres maisons de l'Institut, surtout en France, le nom de notre héroïne est toujours tenu en grande vénération, particulièrement à Bayeux, où elle fit son noviciat.

Au Canada, l'esquisse biographique publiée par M. le Dr N.-E. Dionne, dans *le Messager Canadien* d'abord, puis dans son ouvrage des *Serviteurs et Servantes de Dieu en Canada*, semble avoir réveillé un peu partout, dans ces dernières années, le souvenir de

¹ Nous avons sujet de croire, disait l'Évêque dans sa lettre d'institution, que la Mère de Dieu, qui par plusieurs miracles vient de nous délivrer des Anglais, ses ennemis et les nôtres, a inspiré à ses filles de rendre à son aimable Cœur des honneurs nouveaux dans la Nouvelle-France, pour graver plus profondément dans tous les Cœurs le souvenir d'un bienfait si signalé. Ainsi pour satisfaire au devoir si pieux et si propre à immortaliser la victoire dont nous sommes redevables à la Reine du ciel, après avoir vu et examiné l'office et la messe du très saint Cœur de la bienheureuse vierge Marie, composés par le Père Eudes, dont la mémoire est en bénédiction, et approuvés par plusieurs illustres prélats, nous permettons à nos filles qui les ont présentés de chanter l'un et l'autre solennellement tous les ans, le troisième jour de juillet."

notre Sainte. Nous la voudrions plus connue et plus invoquée, plus honorée et plus aimée.

Son nom mérite d'être écrit en lettres d'or dans notre histoire à côté de celui des Champlain et des Maisonneuve, des Laval et des Brébeuf, des Dollard et de bien d'autres que nous décorons des titres glorieux de pères ou de sauveurs de la patrie. Il n'est pas permis d'ignorer la douce et humble vierge, si puissante sur le Cœur de Dieu, qui, dans la retraite silencieuse du cloître, s'est consumée en prières et en sacrifices pour assurer les sublimes destinées de son pays d'adoption. Son nom doit être gravé dans toutes les mémoires comme un touchant symbole du plus pur et du plus héroïque dévouement aux causes sacrées de la religion et de la patrie. Ainsi l'est en France celui de Jeanne d'Arc.

L'excès de sa charité pour notre pays n'a fait que grandir au ciel. Des hauteurs célestes, elle n'a cessé de s'intéresser, ainsi que les autres saints du Canada, à la mission providentielle d'un peuple cher. Aujourd'hui que de graves problèmes se posent pour la conservation de la foi du peuple canadien-français travaillé par diverses influences ennemies, nous avons plus besoin que jamais de recourir à leur puissante protection.

Mgr de Laval écrivait, au lendemain de la mort de la Mère de Saint-Augustin: "J'ai une très particulière confiance pour le bien de cette nouvelle église, au pouvoir qu'elle a auprès de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère; car si elle nous a secouru si puis-

samment pendant le temps qu'elle a été parmi nous, que ne fera-t-elle pas maintenant qu'elle connaît avec plus de lumières les besoins, soit du Pasteur, soit des ouailles."

Si, par nos modestes efforts, nous parvenions à inspirer à nos compatriotes quelque chose de cette "très particulière confiance" du saint Évêque, nous aurions atteint notre but. Car, nous en sommes persuadé, leurs prières et leurs vœux ne cesseraient de monter vers Dieu pour obtenir la glorification de son humble servante, et hâter le jour où l'Église élèvera sur les autels la sainte Hospitalière de Québec, victime spéciale pour le salut de la Nouvelle-France.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	V
LETTRE DE SA GRANDEUR MGR BÉGIN À L'AUTEUR.....	VII
PRÉFACE.....	XI
DÉCLARATION DE L'AUTEUR.....	XXIV

CHAPITRE	I—Naissance. — Premières années.....	1
”	II—Au Noviciat des Hospitalières.....	16
”	III—Vocation et Départ pour le Canada..	27
”	IV—“Le Petit Paradis de Québec”.....	39
”	V—A l'école des Saints.....	48
”	VI—Les Épreuves de la Vie mystique.....	63
”	VII—L'Appel divin à l'Apostolat de la Souffrance.....	79
”	VIII—Quelques mots d'explication.....	89
”	IX—Monseigneur de Laval.....	96
”	X—La Victime volontaire.....	111
”	XI—Les Anges de la Patrie canadienne....	127
”	XII— ” ” ” ” ” (suite)	142

CHAPITRE XIII—Les Agonies de la sainte Victime.....	153
" XIV—M. de Mézy.....	170
" XV—Joies mystiques.....	185
" XVI—Fin de la Crise politique et religieuse	198
APPENDICE au chapitre XVI—La Dédicace de la Cathé- drale de Québec.....	208
CHAPITRE XVII—La Sainte Hospitalière.....	215
" XVIII—Suprême Holocauste et Dernières Agonies.....	232
" XIX—Dans la Gloire.....	248

GRAVURES HORS TEXTE :

La Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin

Le Père Jean de Brébeuf

